ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉES 1936 ET 1937

A PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

5, QUAI MALAQUAIS

—

439-440 1937

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modifications qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

Le Siège social de la Société est à Paris, rue des Francs-Bourgeois, n° 60; le libraire de la Société est M. Édouard Champion, quai Malaquais, n° 5; le compte de chèques postaux de la Société est : Paris 739-73.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

OCTOBRE 1937.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changemnts d'adresse à M. Ernest Lyon, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.
Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

ADELBERT, Collège LY (*Bibliothèque d'*), [2912], à Cleveland (Ohio, États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

* AICARD (Albert), [2752], ✻, ancien bâtonnier, docteur en droit, rue des Marronniers, n° 4 (XVI^e^).

AISNE (*Archives du département de l'*), [2687], à Laon, représentées par M. L. Broche, ✻, archiviste; correspondant, M. Peltier-Martin, libraire, à Laon.

AIX (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Bruno Durand, conservateur; correspondant, M. Rolland, libraire, à Aix-en-Provence, cours Mirabeau, n° 23.

AIX (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083], représentée par M. Gui de Tournadre, bibliothécaire en chef; correspondant, M. R. de Bacquencourt, libraire, à Aix-en-Provence, place des Prêcheurs.

ALBANY (*New York State Library*, à) (États-Unis), [2373]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

ALBON (marquis Antoine D'), [2562], château d'Avauges, par Saint-Romain-de-Popey (Rhône).

ALGER (*Bibliothèque nationale d'*), [2761], représentée par M. G. Esquer, ✻, conservateur, à Alger, boulevard Victor-Hugo, n° 2; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], rue Michelet, représentée par M. Koelbert, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

ALLEMÈS (Jean), [2933], notaire, à Malo-les-Bains (Nord), 26, avenue Lemaire.

ALPES-MARITIMES (*Archives du département des*), [2808], à Nice, représentées par M. Imbert, ✻, archiviste; correspondant, M. Galliano, libraire, à Nice, avenue Georges-Clemenceau, n° 2.

AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. le D^r^ J. S. Theissen, bibliothécaire.

ANDRÉ (Louis), [2694], ✻, docteur ès lettres, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, à Paris, rue Dante, n° 6 (V^e^).

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M^lle^ Varangot, bibliothécaire; correspondant, M^me^ Clec'h, libraire, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Aiguillerie, n° 2.

*ANTHONY (D^r^ Raoul), [2950], ✻, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à l'École d'anthropologie, rue Clovis, n° 1 (V^e^).

ANTIQUAIRES DE PICARDIE (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie, représentée par M. Gigon, trésorier, à Amiens (Somme), 12, rue Dijon.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Pierre Caron, ✻, directeur des Archives de France, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III^e^); correspondant, M. Didier, libraire, rue de la Sorbonne, n^os^ 4-6 (V^e^).

ARMSTRONG (John), [2980], professeur à Hartford College, à Oxford (Angleterre).

ARMSTRONG COLLEGE (*Bibliothèque d'*), [2821], à Newcastle upon Tyne (Angleterre), représentée par M. Fr. Bradshaw, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*ARTONNE (André), [2895], ✻, archiviste-paléographe, directeur du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, à Londres, St. Swithins Lane, n° 18.

ATHENÆUM CLUB, [2168], à Londres, Pall Mall, représenté par M. F.-C. Lambert, bibliothécaire; correspondant, M. A. G. Berry, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

AVEZOU (Robert), [2727], ancien membre de l'École des Hautes-Études hispaniques, archiviste de la Haute-Savoie, à Annecy, rue Guillaume-Fichet, n° 5, et à Paris, avenue de Boufflers, n° 5 (XVI^e^).

AVIGNON (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. J. Girard, ✻, conservateur; correspondant, M. Ch. Dailhe, libraire, à Avignon, place de la République, n° 10 *bis*.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Rousset, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Baguenault de Puchesse (comte Raoul), [2653], à Sandillon (Loiret).

Bailhache (Georges), [2719], archiviste des Basses-Alpes, à Digne, et à Gennevilliers (Seine), place de la Mairie, n° 1.

Bâle (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], Schönbeinstrasse, n° 20, à Bâle (Suisse), représentée par M. le Dr Gustav Binz.

Balsan (Robert), [2771], ✻, au château du Parc, à Châteauroux (Indre).

Baltimore (*Bibliothèque de « The Johns Hopkins University »*, à) (États-Unis), [2531], représentée par M. L. Raney; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Barante (baron de), [2806], ✻, ministre plénipotentiaire, rue de la Tour, n° 131 (XVIe).

* Barbey-Ador (Frédéric), [2401], ✻, archiviste-paléographe, ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse en Belgique, à Bruxelles, avenue de Cortenberg, n° 8; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VIe).

Barbier (Aimé), [2106], à Laval (Mayenne), place de Hercé, n° 33, et à Paris, rue Cortambert, n° 48 (XVIe).

Baudrillart (S. É. le cardinal Alfred), [2544], C. ✻, archevêque de Mélitène, membre de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, rue d'Assas, n° 21 (VIe).

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Detchepare, bibliothécaire; correspondant, Mlle Jérôme, libraire, à Bayonne, place du Réduit, n° 2.

Beaure d'Augères (L.), [2613], les Bastilles, par la Jonchère-Saint-Maurice (Haute-Vienne).

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Jauneau, bibliothécaire; correspondant, M. Prévot, libraire, à Beauvais.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153 (VIIIe).

Begouen (comte), [2903], O. ✻, chargé de cours à la Faculté des lettres, à Toulouse, rue Clémence-Isaure, n° 2 *bis*.

Béhague (Mme la comtesse de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123 (VIIe).

Benoît-Guyod (Georges), [2967], ✻, capitaine de gendarmerie, à Melun (Seine-et-Marne), rue du Palais, n° 45.

Berger (docteur Jean), [2789], ✻, chirurgien des hôpitaux, avenue d'Iéna, n° 15 (XVIe).

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de Californie*, à) (États-Unis),

[2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

BERLIN (*Preussische Staats-bibliothek*, à), [2657], représentée par M. le D^r^ Hugo A. Krüss; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, W 8, Behrenstrasse, n° 17.

BERLIN (*Bibliothèque de l'Université de*), [2650]; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, W 8, Behrenstrasse, n° 17.

BERNARD, [2717], professeur agrégé d'histoire au collège Stanislas, rue de Fleurus, n° 22 (VI^e^).

BERNE (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. Th. Steck, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

BESANÇON (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. G. Gazier, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Mareschal, libraire, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 14.

BESANÇON (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. G. Gazier, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

* BESSIÈRES (René), [2603], rue du Faubourg-Poissonnière, n° 155 (IX^e^).

* BÉZAGU (Louis), [2624], ✻, à Bordeaux, cours d'Aquitaine, n° 61.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, représentée par M. l'Administrateur général; correspondant, M. Giraud-Badin, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 128 (VI^e^).

BIBLIOTHÈQUES des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

BLACAS (comte Bertrand DE), [2109], avenue Bosquet, n° 12 *bis* (VII^e^).

BLANC (Alphonse), [2558], ancien avoué au tribunal civil de Brioude, rue de Rome, n° 27 (IX^e^), et à Neuilly-sur-Seine, rue Angélique-Vérien, n° 3.

BLERY (Albert), [2689], archiviste-paléographe, ancien secrétaire-chef au secrétariat du Conseil municipal de Paris, rue Henri-Monnier, n° 25 (IX^e^).

BLOIS (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. A. Vabois, bibliothécaire; correspondant, M. Vannier, libraire, à Blois, rue Porte-Chartraine, n° 9.

BOCKSRUTH (dom Michele), [2953], à l'abbaye d'Einsiedeln (Suisse).

* BOISLISLE (Jean DE), [2463], membre de la Société des Bibliophiles françois, archiviste du Musée Condé, à Chantilly (Oise).

BONN (*Bibliothèque de l'Université de*), [2663], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Ludwig Röhrscheid, libraire, à Bonn (Allemagne).

Bonnassieux (colonel), [2961], O. ✠, colonel du 18e régiment d'infanterie, à Pau, rue Gambetta, n° 16.

*Bonneval (Mme la vicomtesse de), [2672], au château de Vimer, par Vimoutiers (Orne).

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. le Dr Hahn, bibliothécaire en chef, cours Pasteur, n° 20; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VIe).

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2235], représentée par M. H.-G. Wadlin, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VIe).

Boston (*Bibliothèque du Boston Athenæum*, à) (États-Unis), [2598]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VIe).

Boucher (Henri), [2608], rue de Prony, n° 15 (XVIIe).

Bourdin (Paul), [2900], avocat à la Cour, rue Montessuy, n° 26 (VIIe).

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. A. Gandilhon, ✠, conservateur; correspondant, M. X. Desquand, libraire, à Bourges (Cher), rue de la Monnaie, n° 3.

Bourgin (Georges), [2839], ✠, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 72 (Ve).

*Bourrilly (V.-L.), [2488], ✠, docteur ès lettres, doyen de la Faculté des lettres d'Aix-Marseille, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), boulevard Saint-Louis, n° 25.

*Bousquet (Henri), [2583], à Rodez (Aveyron), boulevard du Guisard, n° 6.

Bréda (comte Antoine de), [2984], rue de Varenne, n° 60 (VIIe).

Braure (Maurice), [2938], docteur ès lettres, professeur à l'Université de Lille, avenue de la Gare, n° 128, Templemars, par Wattignies (Nord).

Breslau (*Staats und Universitätsbibliothek*, à), [2658], représentée par le Directeur; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires à Berlin, W 8, Behrenstrasse, n° 17.

Broglie (duc de), [2814], O. ✠, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, rue de Chateaubriand, n° 29 (VIIIe).

Broglie (prince Édouard de), [2935], à Versailles, avenue de Saint-Cloud, n° 52 *bis*.

Broglie (prince François de), [2429], boulevard Saint-Germain, n° 260 (VIIe).

Brooks (J.-W.), [2894], professeur à l'University college, à Hull (Angleterre).

*Brunel (Clovis), [2911], ✠, directeur de l'École nationale des chartes,

membre du Comité des travaux historiques, rue Cassette, n° 11 (VI^e^).

Bruxelles (*Bibliothèque de S. M. le roi des Belges*, à), [2568], rue de la Régence, n° 2, représentée par M. le Bibliothécaire.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Tourneur, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Bruxelles (*Bibliothèque de l'Université libre de*), [2945], à Bruxelles, avenue des Nations, n° 30; représentée par M^lle^ H. Kessels, bibliothécaire.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Jubert, bibliothécaire; correspondant, M. Jouan, libraire, à Caen, rue Saint-Pierre, n° 98.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. Cettier, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Calmon, bibliothécaire; correspondant, M. Ricard, libraire, à Cahors (Lot), boulevard Gambetta, n° 24.

Calmette (Joseph), [2985], ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université, à Toulouse, rue Bayard, n° 60.

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. A. F. Scholfield, bibliothécaire en chef.

Caron (Pierre), [2880], O. ✻, directeur des Archives de France, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III^e^).

Carrière (abbé Victor), [2952], professeur à l'Institut catholique de Paris, à Montmorency (Seine-et-Oise), rue Paul-Messein, n° 7.

* Castéja (comte Stanislas de), [2494], avenue de Friedland, n° 22 (VIII^e^).

Cattand (Georges), [2733], docteur en droit, vice-consul de France à Shanghaï; correspondant, M. René Cattand, vice-consul de France honoraire, à Thoiry (Ain).

* Celier (comte Léonce), [2582], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur adjoint aux Archives nationales, au Chesnay (Seine-et-Oise), rue Saint-Joseph, n° 30.

Chabannes la Palice (comte Étienne de), [2822], au château de la Palisse (Allier).

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8 (VIII^e^).

Chalandon (M^me^ Ferdinand), [2654], rue de l'Université, n° 170 (VII^e^); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Chambéry (*Bibliothèque de la ville de*) (Savoie), [2913], représentée par M. P. Véron, bibliothécaire; correspondant, M. Dardel, libraire, à Chambéry.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Rais, conservateur, au Palais-Bourbon; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

Champion (Édouard), [2569], O. ✠, homme de lettres, avenue Gabriel, n° 48 (VIII^e^).

Champion (Pierre), [2736], O. ✠, archiviste-paléographe, rue Michelet, n° 4 (VI^e^).

Charente-Inférieure (*Archives du département de la*), [2852], à La Rochelle, représentées par M. Fr. de Vaux de Foletier, archiviste; correspondant, M. Pijollet, libraire, à La Rochelle, rue Chaudrier, n° 15.

Charléty (Sébastien), [2949], G. O. ✠, recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Institut, à la Sorbonne, rue des Écoles (V^e^).

Charliat (Pierre), [2879], membre du Comité des travaux historiques, square Desnouettes, n° 12 (XV^e^).

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], ✠, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lester, libraire, à Chartres.

* Charvériat (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1 (VI^e^).

Châteaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. A. Lacoste, bibliothécaire; correspondant, M. R. Rouvillain, libraire, à Châteaudun, rue Gambetta, n^os^ 3 et 5.

Châteauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Jules Massé, bibliothécaire; correspondant, M. R. Courtois, libraire, à Châteauroux, place de la République, n° 10.

Chaulin (baron J.), [2976], avenue d'Eylau, n° 28 (XVI^e^), et à la Tour-de-Fer, par Saint-Geoirs-en-Faucigny (Haute-Savoie).

Chicago (*Bibliothèque de l'Université de*), [2542], Order Division, Harper W 21, Chicago (Illinois, États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. Chattin Carlton, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VI^e^).

Clément (S. E. Mgr Maurice), [2750], archiviste-paléographe, évêque d'Algiza, rue Denfert-Rochereau, n° 92 (XIV^e^).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1937], représentée par M. Dousse, bibliothécaire, boulevard Lafayette; correspondant, M. Delaunay, libraire, à Clermont-Ferrand, avenue des États-Unis, n° 40.

Cleveland (*Public Library of*), [2941], à Cleveland (Ohio, États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Poinsot, libraire, quai Voltaire, n° 5.

Clinton (*Bibliothèque de Hamilton College*, à), [2902], à Clinton (État

de New-York, États-Unis d'Amérique); correspondant, Librairie internationale, rue Servandoni, n° 7 (VI^e).

Cochin (M^me la baronne Denys), [2939], rue de Babylone, 51 (VII^e).

Cochin (capitaine de vaisseau Denys), [2940], O. ✠, à Brest (Finistère), boulevard Gambetta, n° 40.

*Cochin (colonel Pierre), [2652], C. ✠, rue de Grenelle, n° 123 (VII^e).

Collinet (Paul), [2728], ✠, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue Vavin, n° 26 (VI^e).

Colmar (*Bibliothèque de la ville de*), [2578], représentée par M. Schmitt, bibliothécaire; correspondant, M. Hüffel, libraire, à Colmar.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Malo, O. ✠, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. Dauthon, libraire, rue Bonaparte, n° 3 (VI^e).

Conigliano (colonel de), [2790], O. ✠, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), rue des Capucins, n° 1.

Contades (comte Gaston de), [2605], place du Palais-Bourbon, n° 9 (VII^e).

Cooper (miss Bessie Dean), [2674], à Vence (Alpes-Maritimes), la Catouniero, route de Saint-Jeannet.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2391], représentée par M. C. S. Petersen, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

Corre (A.), [2766], rue Raynouard, n° 96 (XVI^e).

Cossé-Brissac (Philippe de), [2777], archiviste-paléographe, rue de l'Université, n° 95 (VII^e).

Costa de Beauregard (M^me la comtesse Carl), [2711], rue Barbet-de-Jouy, n° 9 (VII^e).

*Courcel (Valentin de), [2618], archiviste-paléographe, avenue Frédéric-Le Play, n° 4 (VII^e).

Courteault (Henri), [2249], C. ✠, directeur honoraire des Archives de France, membre du Comité des travaux historiques, rue Saint-Ferdinand, n° 45 (XVII^e).

Courteault (Paul), [2958], O. ✠, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, place Gambetta, n° 40.

*Courtois (M^lle Louise), [2812], professeur à l'École expérimentale de l'Université de Columbia, à New-York City (États-Unis d'Amérique), West 124th street, n° 534.

Coville (Alfred), [2163], C. ✠, docteur ès lettres, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue du Maréchal Harispe, n° 2 (VII^e).

*Croy (vicomte Joseph de), [2614], archiviste-paléographe, au château de Monteaux (Loir-et-Cher).

Croy (M^me^ la vicomtesse Joseph de), [2730], archiviste-paléographe, boulevard Haussmann, n° 172 (VIII^e^), et au château de Monteaux (Loir-et-Cher).

Croÿ-Solre (prince Étienne de), [2452], au château du Rœulx (Belgique, province de Hainaut).

*D'Allemagne (Henri), [2121], O. ✻, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de la Société des Bibliophiles françois, rue des Mathurins, n° 30 (VIII^e^).

Dard (Émile), [2959], C. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Charles-Floquet, n° 42 (VII^e^).

Dareste (Pierre), [2537], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, à Bellevue (Seine-et-Oise), rue du Bassin, n° 3.

Darmouth College (*Bibliothèque de*), [2921], à Hanover, New-Hampshire, États-Unis d'Amérique; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Darmstadt (*Landesbibliothek*, à), [2721], représentée par MM. J. Baer et C^ie^, libraires, à Francfort-sur-le-Mein, Hochstrasse, n° 6.

*Daumet (François), [2607], boulevard Raspail, n° 87 (VI^e^).

Dauphin Humbert II (*la Société*), [2813], à Romans (Drôme), rue des Clercs, n° 3, représentée par M. Charles-Messance, notaire, trésorier.

Daveau (Louis), [2836], ingénieur des arts et manufactures, rue de Douai, n° 9 (IX^e^).

Déchelette (Jean), [2826], industriel, à Roanne (Loire), rue Brison, n° 6.

Déchelette (Victor), [2868], industriel, à Roanne (Loire), rue de Charlieu, n° 61.

Dehaene (Marcel), [2965], notaire à Dunkerque (Nord), rue du Maréchal-Pétain, n° 23.

Depecker (abbé Louis), [2757], professeur d'histoire, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), boulevard de Strasbourg, n° 20.

Depréaux (Albert), [2968], conservateur des archives et de la bibliothèque de la Fondation Thiers, rond-point Bugeaud, n° 5 (XVI^e^).

Desbois (Jacques), [2676], ingénieur-chimiste, rue Labrouste, n° 53 (XV^e^).

*Des Cars (duc), [2775], ✻, rue du Général-d'Andigné, n° 2 (XVI^e^), et à L'Hospice, Saint-Symphorien (Sarthe).

*Deschamps (Paul), [2704], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, conservateur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, rue Vaneau, n° 37 (VII^e^).

*Des Forts (Philippe Feugère), [2221], ✻, archiviste-paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt (Somme).

Desgeorge (Robert), [2871], à Tunis.

Des Méloizes (marquis), [2518], ✻, à Bourges, rue Jacques-Cœur, n° 18.

Des Roys (marquis), [2617], ✻, boulevard de la Tour-Maubourg, n° 11 (VII^e).

Diana (*la Société de la*), [2648], à Montbrison (Loire), représentée par M. Ennemond Rony, trésorier, à Montbrison.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Freycenon, ✻, directeur; correspondant, M^me G. Vacherot, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], rue de l'École de droit, représentée par M. Oursel, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Venot, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place d'Armes, n° 1.

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], rue Chabot-Charny, n° 34, représentée par M. Oursel, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Venot, libraire, à Dijon, place d'Armes, n° 1.

*Dillay (M^lle Madeleine), [2874], archiviste aux Archives nationales, rue Daubenton, n° 7 (V^e).

Donna (commandeur Giovanni), [2979], à Turin (Italie), rue Tenivelli, n° 3.

Donnat (Louis-Robert), [2954], à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise), rue Hector-Berlioz, n° 19.

Doudeauville (M^me la duchesse de), [2498], rue de Varenne, n° 47 (VII^e).

Downside Abbey (*Bibliothèque de*), [2573], à Stratton-on-the-Fosse, près Bath (Somerset, Angleterre), représentée par le R. P. Bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

Dresde (*Sächsische Landesbibliothek*, à), [2659], Wilhelm-Platz, n° 11, représentée par M. Bollert, directeur; correspondant, M. Twietmeyer, libraire, à Leipzig.

*Driant (Georges), [2760], chef du contentieux et du domaine de la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin, avenue de Versailles, n° 72 (XVI^e).

Dublin (*Bibliothèque nationale d'Irlande*, à), [2834], à Dublin, Kildare-Street; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Dublin (*Bibliothèque de Trinity College*, à), [2864], représentée par M. Alfred de Burgh, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Du Hamel (Henri), [2609], docteur en droit, vice-président de la Cour d'appel, à Dakar (Sénégal).

Dumesnil (Pierre), [2637], agent de change, au Havre (Seine-Inférieure), boulevard de Strasbourg, n° 75.

Dunkerque (*Bibliothèque de la ville de*), [2767], représentée par M. Baron, bibliothécaire.

*Dupont-Ferrier (Gustave), [2465], O. ✻, docteur ès lettres, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Dupont-des-Loges, n° 12 (VII^e^).

Durrieu (comte Jean), [2807], avenue Malakoff, n° 74 (XVI^e^).

Dutilh (M^me^ Henri), [2983], boulevard Saint-Michel, n° 46 (V^e^).

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), rue Donadieu de Puycharic, n° 22, représentée par M. Civrays, directeur.

École des sciences politiques (*Bibliothèque de l'*), [2887], représentée par M. Pierre Rain, ✻, bibliothécaire, rue Saint-Guillaume, n° 27 (VII^e^).

École française de Rome (l'), [2298], représentée par M. J. Carcopino, O. ✻, directeur de l'École, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. de Boccard, libraire, rue Médicis, n° 1 (VI^e^).

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. Clovis Brunel, ✻, directeur, rue de la Sorbonne, n° 19 (V^e^); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. Bouglé, O. ✻, directeur, rue d'Ulm, n° 45 (V^e^); correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11 (VII^e^).

École normale supérieure d'institutrices (l'), [2784], représentée par M^me^ la Directrice, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Édimbourg (*Signet library*, à) (Écosse), [2171], représentée par M. J. Minto, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

*Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Pellot, bibliothécaire.

Escoffier (Maurice), [2781], ✻, professeur à l'École des sciences politiques, rue Récamier, n° 1 (VII^e^).

Esmonin (Ed.), [2612], ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université, à Grenoble, boulevard Gambetta, n° 19.

Études (*Bibliothèque des*), revue fondée par les RR. PP. Jésuites, [2317], rue Monsieur, n° 15 (VII^e^).

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux (Eure), rue de Pannette, représentée par M. Cumont, trésorier, à Évreux.

Eygun (François), [2811], archiviste-paléographe, à Poitiers (Vienne), rue des Écossais, n° 11.

Fanet (Maurice), [2951], avoué près la Cour d'appel, quai de la Mégisserie, n° 14 (I^er^).

Faulquier (Bernard), [2845], archiviste-paléographe, avenue Victor-Hugo, n° 97 (XVI^e^).

Fels (comte de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135 (VIII^e^).

Fels (Étienne), [2778], archiviste-paléographe, à Hielle, par Vecoux (Vosges).

*Fenaille (Maurice), [2599], O. ✻, membre de l'Institut, rue de l'Élysée, n° 14 (VIII^e^).

Firmin-Didot (Georges), [2842], rue des Saints-Pères, n° 56 (VII^e^).

Flachaire de Roustan (Joseph), [2872], à Lyon (Rhône), place Gailleton, n° 2 (II^e^).

Flammarion (librairie), [2934], rue Rotrou, n° 4 (VI^e^).

Fleury (vicomte Jacques), [2831], ✻, rue du Cirque, n° 17 (VIII^e^).

Florence (*Bibliothèque nationale de*) (Italie), [2522], représentée par M. le Bibliothécaire en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

*Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8 (VIII^e^).

Foras (comte J.-M. de), [2796], au château de Thuyset, par Thonon (Haute-Savoie).

Frank (Karl), [2956], représentant de la librairie Harrassowitz, de Leipzig, rue de Sèvres, n° 11 (VI^e^.)

Frémy (comte Elphège), [2472], archiviste-paléographe, rue Casimir-Perier, n° 11 *bis* (VII^e^).

Fribourg (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*) (Suisse), [2482], représentée par M. Franz Handrick, bibliothécaire-administrateur; correspondant, M^lle^ E. Droz, libraire, rue de Tournon, n° 25 (VI^e^).

Fribourg-en-Brisgau (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2918], représentée par M. le Conservateur.

Fromageot (Henri), [2214], C. ✻, juge à la Cour internationale de La Haye, au Chesnay (Seine-et-Oise), avenue de l'Église, n° 6.

Gailly de Taurines (Charles), [2853], ✻, avenue Raymond-Poincaré, n° 45 (XVI^e^).

Gand (*Bibliothèque de l'Université de*), [2835], à Gand (Belgique), fossé d'Othon, n° 2, représentée par M. Paul Bergmans, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Gard (*Archives du département du*), [2917], à Nimes, rue des Chassaintes, n° 20, représentées par M. Marcel Gouron, archiviste.

*Gaumy (Pierre), [2854], à Toulouse (Haute-Garonne), rue Bayard, n° 39.

Genève (*Bibliothèque publique et universitaire de la ville de*), [1821], représentée par M. F. Gardy, directeur.

Geouffre de Lapradelle (Albert), [2751], O. ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, place Saint-Sulpice, n° 6 (VI^e^).

GERMINY (comte Robert DE), [2526], rue de l'Université, n° 172 (VII°).

GERMON (Louis DE), [2007], au château de Labatut, par Labatut-Rivière (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI°).

GIARD (Édouard), [2957], O. ✻, archiviste-paléographe, commissaire-priseur, rue Balny d'Avricourt, n° 3 (XVII°).

GIRAUD (Dr G.), [2701], à Genillé (Indre-et-Loire).

GIROD DE L'AIN (Édouard), [2795], avenue du Président-Wilson, n° 24 *bis* (XVI°).

GIRONDE (*Archives du département de la*), [2848], à Bordeaux, rue d'Aviau, nos 13-25, représentées par M. Loirette, ✻, archiviste; correspondant, M. Mounastre-Picamilh, libraire, à Bordeaux, rue Porte-Dijeaux, n° 45.

GONTAUT-BIRON (comte Théodore DE), [2061], rue de Varenne, n° 45 (VII°).

GÖTEBORG (*Stadsbibliotek*, à) (Suède), [2639]; correspondant, M. Vald. Rasmussen, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 168 (VI°).

GOY (commandant DE), [2966], ✻, chef d'escadron d'artillerie, à Bourges, boulevard de Strasbourg, n° 1.

GOYAU (Georges), [2703], O. ✻, membre de l'Académie française, rue Boissière, n° 3 (XVI°).

GRAMMONT (comte Théodule DE), [2729], avenue de Friedland, n° 22 (VIII°).

*GRAND (Roger), [2339], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Raspail, n° 16 (VI°), et à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Royer, bibliothécaire, rue de Verdun; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

GRENOBLE (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. B. Gaillard, conservateur; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

GRISON (Ernest), [2765], conservateur honoraire des hypothèques, maison de Lannemayon, à Saint-Laurent-de-Gosse, par Urt (Basses-Pyrénées).

GUÉBIN (Pascal), [2580], ancien professeur à l'École Lavoisier, boulevard Pereire, n° 235 (XVII°).

*GUENEBAUD (Henri), [2865], ingénieur des arts et manufactures, à Préty (Saône-et-Loire).

GUERRE (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. P. Paul, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Fournier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 264 (VII°).

Guillaume (M^me^ Joseph), [2976], à la Folie, près Caen (Calvados).

Guirard (André), [2691], à Nice (Alpes-Maritimes), rue Clément-Roassal, n° 12.

*Guise (Mgr le duc de), [2543]; correspondant, M. Pallu de Lessert, rue de Vaugirard, n° 23 (VI^e^).

*Hallé (M^me^ Daniel), née Valois, [2592], rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e^).

Hanotaux (Gabriel), [2285], G. O. ✻, membre de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, avenue Hoche, n° 4 (VIII^e^).

*Hanoteau (commandant Jean), [2530], ✻, cité Vaneau, n° 14 (VII^e^).

Hatt (Jacques), [2632], rue de Chazelles, n° 16 (XVII^e^).

Haumont (Jacques), [2816], archiviste-paléographe, rue Broca, n° 139.

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], à Toulouse, représentées par M. Faucher, archiviste; correspondant, M^me^ Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Hauterive (Ernest d'), [2891], O. ✻, à Arcachon (Gironde), villa Marguerite, allée de Mentque.

Hauteville (abbé), [2946], curé d'Iville, par Le Neubourg (Eure).

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], rue Ancelot, n° 2 *bis*, représentée par M. Logié, conservateur; correspondant, M. A. Dombre, libraire, au Havre (Seine-Inférieure), place de l'Hôtel-de-Ville, n° 10.

Heidelberg (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2788], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Twietmeyer, libraire, à Leipzig.

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*) (Finlande), [2349], représentée par M. Tudeer, directeur.

*Henry (Patrice), [2919], archiviste-paléographe, cité Vaneau, n° 9 (VII^e^).

Herlaut (général), [2792], O. ✻, La Villaine, à Esvres (Indre-et-Loire).

*Holstein (Otto), [2910], professeur honoraire de géographie à l'Université de Mexico, City of Mexico (Mexique), apartado 1833.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

*Hyde (James-H.), [2515], G. O. ✻, à Versailles, rue de l'Ermitage, n° 7.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23 (VI^e^), représentée par M. Bouteron, ✻, conservateur; correspondant, M. L. Dorbon, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 156 (VI^e^).

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée

par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, rue d'Assas, n° 21 (VI^e^); correspondant, MM. Lanore et Ducros, rue d'Assas, n° 48.

Iowa (*Bibliothèque de l'Université d'*), à Iowa-City (États-Unis), [2552], représentée par M. Malcolm-G. Wyer, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Ithaca (*Cornell University's library*, à) (État de New-York), [2379], représentée par M. G.-W. Harris, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Jallerange (comte de), [2714], au château de Jallerange (Doubs).

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Jaulme (André), [2718], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, square de Châtillon, n° 15 (XIV^e^).

* Jeanbernat Barthélemy de Ferrari Doria (Emmanuel), [2664], avocat, docteur en droit, à Marseille, boulevard Chave, villa Doria.

Jedlicki (Sigismond-Marie), [2829], docteur en droit, professeur à l'Université de Poznan (Pologne), rue Slovockicgo, n° 29.

* Jordan (Édouard), [2595], ✻, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bellechasse, n° 31 (VII^e^).

* Joüon des Longrais (Frédéric), [2619], archiviste-paléographe, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de la Terrasse, n° 4 (XVII^e^).

Jousselin (Fernand), [2426], rue François-Ponsard, n° 11 (XVI^e^).

Jura (*Archives départementales du*), [2809], à Lons-le-Saunier, représentées par M. C. Davillé, archiviste.

Kamm (Michel), [2915], journaliste et colon, à Fez, ville nouvelle (Maroc).

Kiel (*Bibliothèque de l'Université de*), [2782], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

La Barre de Nanteuil (vicomte Gabriel de), [2862], rue du Bac, n° 40 (VII^e^), et au château de Mousseau, par Évry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

* Labatte-Muller (Ch.), [2876], rue de Lisbonne, n° 29 (VIII^e^).

La Batut (Guy de), [2548], bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, avenue Kléber, n° 67 (XVI^e^).

Laborde (comte Alexandre de), [2454], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, président de la Société des Bibliophiles françois, boulevard de Courcelles, n° 81 (VIII^e^).

* Lacarelle (comte Durieu de), [2699], au château de Lagrillère, par Châtel-de-Neuvre (Allier).

Lacombe (comte Bernard de), [2725], archiviste-paléographe, avenue Rapp, n° 41 (VII^e^).

La Ferronnays (marquis de), [2501], ✻, député de la Loire-Inférieure, rue de Grenelle, n° 118 (VII^e^).

*Lafond (Jacques), [2866], archiviste-paléographe, à Rouen (Seine-Inférieure), rue d'Herbouville, n° 5.

La Force (duc de), [2500], ✻, membre de l'Académie française, rue Pierre-Charron, n° 55 (VIII^e^).

*Laguiche (M^me^ la comtesse de), [2858], rue de la Ville-l'Évêque, n° 18 (VIII^e^).

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

*La Morandière (Gabriel de), [2017], à Roujoux, par Contres (Loir-et-Cher).

La Roche-Aymon (M^me^ la comtesse Alard de), [2160], rue Saint-Dominique, n° 15 (VII^e^).

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue de Lisbonne, n° 49 (VII^e^).

La Rochefoucauld (M^me^ la comtesse Gabriel de), [2473], rue de l'Université, n° 93 (VIII^e^).

*La Roncière (Ch. Bourel de), [2553], O. ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46 (VI^e^).

*Larrieu (D^r^ Félix), [2893], ✻, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), et à Paris, rue de Vaugirard, n° 58 (VI^e^).

Lasteyrie (comte Bernard de), [2982], rue Cassette, n° 12 (VI^e^).

Lauer (Ph.), [2243], ✻, docteur ès lettres, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, n° 25 (XVI^e^).

*Laurent (Jacques), [2623], bibliothécaire adjoint de la ville, à Dijon, rue Notre-Dame, n° 8.

Lausanne (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*), [2477], représentée par M. Roulin, directeur.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Cahour, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24 (V^e^).

*Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, président de la Société bibliographique, rue Christophe-Colomb, n° 16 (XVI^e^).

*Lecestre (Léon), [2112], ✻, conservateur honoraire aux Archives nationales, membre honoraire du Comité des travaux historiques, à Versailles, rue Neuve-Notre-Dame, n° 4.

*Lefébure (Paul), [2383], rue de Logelbach, n° 7 (XVII^e).

Lefebvre (Ch.-A.), [2859], notaire, avenue Rapp, n° 19 (VII^e).

Lemaire (D^r Louis), [2726], ✻, à Dunkerque (Nord), rue des Vieux-Remparts, n° 27.

*Lemaître (Henri), [2409], ✻, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, à Sceaux (Seine), rue du Lycée, n° 22.

Lemoisne (Paul-André), [2567], ✻, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale, à Neuilly-sur-Seine, villa Madrid, n° 7.

Leroy (Charles), [2971], notaire honoraire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Nicolas-Mesnager, n° 11.

Levillain (Léon), [2647], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques, avenue Paul-Doumer, n° 87 (XVI^e).

Lévis-Mirepoix (duc de), [2584], ✻, au château de Léran (Ariège).

*Lévis-Mirepoix (comte Guy de), prince de Robech, [2743], ✻, rue Charles-Lamoureux, n° 5 (XVI^e).

Lhéritier (Michel), [2820], docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon, rue du Printemps, n° 9 (XVII^e).

*L'Horme (baron de), [2516], ✻, au château de Bussières-lès-Belmont (Haute-Marne), et à Paris, rue Crevaux, n° 8 (XVI^e).

Libois (Pierre) [2926], ✻, ancien officier d'artillerie, à Lons-le-Saunier (Jura), route de Montaigu.

Liége (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], à Liége, place Cockerill, n° 1, représentée par M. Brassinne, bibliothécaire; correspondant, M. Bérenger, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15 (VI^e).

Ligugé (*Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par Dom Gaston Charvin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. Macaigne, bibliothécaire; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11 (VII^e).

Lille (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [1854], représentée par M. Sacre, directeur, à Lille, boulevard Vauban, n° 60.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Desvilles, libraire, à Limoges, place Fournier, n° 5.

Loire-Inférieure (*Archives du département de la*), [2857], à Nantes, rue de Bouillé, n° 8, représentées par M. S. Canal, ✻, archiviste.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Londres (*le British Museum, Department of Printed Books*, à), [2666]; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Londres (*Inner Temple library*, à) (Angleterre), [2170], représentée par M. F. J. Snell, bibliothécaire; correspondant, M. A. G. Berry, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Londres (*Bibliothèque du Public Record Office*, à), [2483], représentée par M. A. E. Stamp, bibliothécaire; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W., Princes street, n° 1.

Londres (*Bibliothèque de la Chambre des communes*, à), [2588]; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W., Princes street, n° 1.

Londres (*Bibliothèque de l'Université*, à), [2685], South Kensington, S. W., représentée par M. Reginald-A. Rye, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Louis-le-Grand (*Bibliothèque du lycée*), [2735], représentée par M. Abry, proviseur, rue Saint-Jacques, n° 123 (V^e^).

Loup (Victor), [2819], ingénieur des arts et manufactures, rue Erlanger, n° 16 (XVI^e^).

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*) (Belgique), [812], représentée par M. Van Cauwenberghe, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Luc (Pierre), [2986], archiviste-paléographe, quai aux Fleurs, n° 1 (IV^e^).

Lund (*Bibliothèque de l'Université*, à) (Suède), [2629], représentée par M. Ewald Ljunggren, bibliothécaire en chef.

Luzu (Roger), [2972], archiviste-paléographe, rue Gounod, n° 9 (XVII^e^).

Lyon (Ernest), [2504], ✻, archiviste-paléographe, rue de Courcelles, n° 87 (XVII^e^).

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18 (VII^e^), représentée par M^me^ Meissonnier, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Camugli, libraire, à Lyon, rue de la Charité, n° 6 (II^e^).

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. Joly, conservateur; correspondant, M. L. Demortière, libraire, à Lyon, place Bellecour, n° 8 (II^e^).

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. L. Bernard, secrétaire, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25 (II^e^).

Madelin (Louis), [2696], O. ✻, docteur ès lettres, membre de l'Académie française, boulevard Beauséjour, n° 45 (XVI^e^).

Magdelain (Maurice), [2955], rue Léon Bonnat, n° 6 (XVI^e^).

Mallon (Jean), [2875], archiviste aux Archives nationales, rue Cassette, n° 11 (VI^e^).

Manceron (Paul), [2899], ✻, administrateur principal de l'inscription maritime, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

Manchester (*John Rylands library*, à) (Angleterre), [2326], représentée par M. H. Guppy, bibliothécaire; correspondant, M. A.-G. Berry, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Manchester (*Bibliothèque de l'Université Victoria*, à) (Angleterre), [2491], représentée par M. Ch. Leigh, bibliothécaire; correspondant, M. Croville-Morand, libraire, rue de la Sorbonne (V^e^).

Manneville (comte Henri de), [2713], C. ✻, ancien ministre de France à Bucarest, rue de Varenne, n° 63 (VII^e^).

Marchand (Jean), [2890], bibliothécaire à la Chambre des députés, rue Lincoln, n° 3 (VIII^e^).

Marcouire (Louis), [2846], à Montpellier (Hérault), allée Bosserville, n° 1.

*Marguerittes (baron de), [2622], O. ✻, chef d'escadron au 41^e^ régiment d'artillerie, au château de la Faye, par Manzac-sur-Vern (Dordogne).

*Marichal (Paul), [2665], O. ✻, conservateur honoraire aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, auxiliaire de l'Institut, à Sceaux (Seine), avenue de Paris, n° 11.

Marichalar (Carlos de), [2754], à Versailles, avenue de Paris, n° 10.

Marine (*Bibliothèque du service historique du ministère de la*), [1102], représentée par M. Millot, bibliothécaire, avenue Octave-Gréard, n° 3 (VII^e^); correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VI^e^).

Marion (Marcel), [2740], O. ✻, docteur ès lettres, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur honoraire au Collège de France, rue Claude-Bernard, n° 79 (V^e^).

Marot (Pierre), [2869], archiviste de Meurthe-et-Moselle, à Nancy, rue de la Monnaie, n° 1.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], place de la Bibliothèque, n° 2, représentée par M. Billioud, bibliothécaire; correspondant, M. Tacussel, libraire, à Marseille, rue Paradis, n° 54.

*Martin-Chabot (Eugène), [2856], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur aux Archives nationales, rue de Lille, n° 37 (VII^e^).

Massa (M^me^ la duchesse de), [2924], avenue Kléber, n° 76 (XVI^e^).

Maumené (colonel), [2621], O. ✻, avenue de La Bourdonnais, n° 16 (VII^e^).

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. Jean Lailler, conservateur, quai Conti, n° 23 (VI^e^); correspondant, M. Émile-Paul, libraire, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 100 (VIII^e^).

*Melville (M^lle^ Marion), [2975], à Londres (Angleterre), Upper Cheyne Row, n° 15, Chelsea.

Metz (*Bibliothèque de la ville de*), [2690], représentée par M. R. Clément, conservateur.

Meurgey (Jacques), [2708], ✻, archiviste aux Archives nationales, rue de Courcelles, n° 113 (XVII^e^).

Meuse (*Archives du département de la*), [2783], à Bar-le-Duc, rue du Petit-Bourg, représentées par M. d'Herbécourt, archiviste.

*Meuvret (M^me^ Jean), née Colette Renié, [2944], archiviste-paléographe, bibliothécaire de l'École des langues orientales vivantes, quai de l'Horloge, n° 39 (I^er^).

Meynial (Édouard), [2375], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Henri-Heine, n° 24 (XVI^e^).

Michel (Abel), [2947], rue Charles-Dickens, n° 4 (XVI^e^).

Michigan (*Bibliothèque de l'Université de*), [2566], à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique), représentée par M. W. W. Bishop, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Milan (*Bibliothèque nationale de la Brera*, à), [2480], représentée par M. Carta, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Milan.

*Mimerel (Antoine), [2263], O. ✻, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue Rapp, n° 23 (VII^e^).

Minnesota (*Bibliothèque de l'Université de*), [2970], à Minneapolis (États-Unis d'Amérique).

Mirot (Albert), [2888], archiviste aux Archives nationales, rue Cardinal-Mercier, n° 1 (IX^e^).

Mirot (Léon), [2374], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, conservateur honoraire aux Archives nationales, rue Cardinal-Mercier, n° 1 (IX^e^).

Mithouard (M^me^), [2756], place du Président-Mithouard, n° 10 (VII^e^).

Moll (Robert), [2800], archiviste-paléographe, rue Livingstone, n° 2 (XVII^e^).

Monaco (S. A. S. Mgr le prince Pierre de), [2741], au palais de Monaco.

Monaco (S. A. S. M^me^ la princesse héréditaire de), [2742], au palais de Monaco.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. Labande, ✻, membre de l'Institut, conservateur.

Monaco (*Bibliothèque de la ville de*), [2524], 17, rue Suffren-Reymond, représentée par M. Louis de Castro, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoire (Haute-Vienne).

Montesquiou-Fezensac (comte Blaise de), [2843], membre de la Société des bibliophiles françois, avenue George V, n° 46 (VIII^e^).

Montesquiou-Fezensac (marquis Pierre de), [2855], à Neuilly-sur-Seine, rue Cavé, n° 3.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Henri Bel, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Montréal (*Bibliothèque Saint-Sulpice*, à) (Canada), [2574], représentée par M. E. Fauteux, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

*Moranvillé (A.), [2851], Le Soudun-sur-Creuse, par Tournon-Saint-Martin (Indre).

*Moranvillé (Henri), [1047], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112 (XVII^e^).

Morel (Maurice), [2732], docteur en droit, juge au tribunal de première instance, château de Chaney, à Chambéry (Savoie).

Moretus-Plantin (abbé Henri), [2669], professeur d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres, à Namur (Belgique), rue de Bruxelles, n° 57; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Morhardt (Mathias), [2824], homme de lettres, à Capbreton-sur-Mer (Landes), châlet Yayé.

Moysset (Henri), [2886], C. ✻, directeur honoraire au ministère de la Marine, rue de Commaille, n° 6 (VII^e^).

Mun (marquis Gabriel de), [2474], archiviste-paléographe, avenue Victor-Hugo, n° 81 (XVI^e^); correspondant, M. George Flamand, boulevard Saint-Germain, n° 227 (VII^e^).

Munich (*Bayerische Staats Bibliothek*, à), [2656], représentée par M. Schnorr von Carolsfeld, directeur général; correspondant, M^lle^ E. Droz, libraire, rue de Tournon, n° 25 (VI^e^).

*Munn (James Buell), [2863], à Cambridge, Massachusetts (États-Unis), Garden street, n° 58.

Nadaillac (comte J. de), [2418], ✻, capitaine d'artillerie breveté, square Henry-Paté, n° 12 (XVI^e^).

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Colin, conservateur.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. A. Kolb,

bibliothécaire; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 118 (VI^e^).

NAPLES (*Bibliothèque de l'Institut français*, à), [2645], piazza San-Domenico-Maggiore, n° 12, représentée par M. Paul-Marie Masson, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

*NATHAN (Alexis), [2646], ✻, à Thorigny (Seine-et-Marne), rue de la Madeleine, n° 30.

NEUBURGER (André), [2744], rue Pierre-le-Grand, n° 6 (VIII^e^).

NEUCHÂTEL (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse), [2631], place Numa Droz, n° 3, représentée par M. Bovet, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

NEVERS (*Bibliothèque de la ville de*), [2823], représentée par M. A. Biver, bibliothécaire; correspondant, M. G. Lebel, libraire, à Nevers.

NEWHAVEN (*Yale University*, à) (Connecticut, États-Unis), [2319], représentée par M. J.-C. Schwab, bibliothécaire; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

NEW-YORK (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2556], Fifth Avenue, n° 476; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VI^e^).

*NEW-YORK (*Bibliothèque de l'Université de*), [2773], University Height, à New-York (États-Unis), représentée par M. Jones, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

NEW-YORK (*Washington square library, New York University*, à) (États-Unis d'Amérique), [2904]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

NICE (*Bibliothèque de la ville de*), [2797], représentée par M. Levrot, bibliothécaire; correspondant, M. Galliano, libraire, à Nice, avenue Georges-Clemenceau, n° 2.

NICOLAS (Charles), [2964], ✻, rue des Archives, n° 57 (III^e^).

NIJHOFF (Martinus), [2906], libraire-éditeur, à La Haye (Pays-Bas), Lange Voorhout, n° 9.

NIMES (*Bibliothèque de la ville de*), [2671], représentée par le conservateur; correspondant, M^me^ Lapeyre-Tallez, libraire, à Nimes, place du Marché, n° 17 *bis*.

NOETZLIN (M^me^ Jacques), [2977], avenue d'Iéna, n° 43 (XVI^e^).

NORTH-CAROLINA (*Bibliothèque de l'Université de*), [2909], à Chapel-Hill (North-Carolina, États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

NOUVELLE-ORLÉANS (*Howard Memorial library*, à LA) (États-Unis), [2536], représentée par M. Robert J. Usher, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VI^e^).

Omont (Henri), [1992], C. ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur honoraire du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Ferdinand, n° 45 (XVII^e^).

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Boussard, bibliothécaire, rue Dupanloup; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15 (V^e^).

Orléans et Bragance (S. A. I. et R. le prince Pierre d'), [2774], au château d'Eu (Seine-Inférieure).

Ostier (André), [2898], rue de la Pompe, n° 185 (XVI^e^).

Oxford (*Bibliothèque du Brasenose college*, à) (Angleterre), [2136]; correspondant, M. A.-G. Berry, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à) (Angleterre), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. B. H. Blackwell, libraire, à Oxford.

Pange (comte Jean de), [2749], ✻, archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 55 (VII^e^).

Pannier (Jacques), [2260], ✻, docteur ès lettres, pasteur de l'Église réformée, ancien directeur de l'École préparatoire de théologie, bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français, rue des Saints-Pères, n° 54 (VII^e^).

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Britsch, bibliothécaire en chef, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22 (V^e^).

Paris (*Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines de' la ville de*), [135], représenté par M. Vaudoyer, ✻, directeur, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné, n° 29 (III^e^).

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], à la Sorbonne, représentée par M. Beaulieux, ✻, conservateur; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

Pariset (Ernest), à Lyon, quai Saint-Vincent, n° 26.

Parker et fils, [2635], libraires, à Oxford (Angleterre), Broad street, n° 27.

Parme (*Bibliothèque Palatine de la ville de*) (Italie), [2299], représentée par M. P. Zorzanello, directeur; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VI^e^).

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. de Zangroniz, bibliothécaire; correspondant, M. A. Grenier, libraire, à Pau, rue Henri IV, n° 3.

*Pell (Herbert), [2772], à New-York (États-Unis), East 94th street, n° 20.

Péreire (Alfred), [2572], ✻, faubourg Saint-Honoré, n° 35 (VIII^e^).

Permezel (Jacques), [2870], à Lyon (Rhône), rue de la République, n° 4 (II^e).

Permezel (Paul), [2827], docteur en droit, notaire à Lyon (Rhône), rue de la République, n° 4 (II^e).

Perpignan (*Bibliothèque de la ville de*), [2841], représentée par M. Robin, conservateur.

Perrat (Charles), [2770], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'École nationale des chartes, boulevard Raspail, n° 13 (VI^e).

Petit-Dutaillis (Charles), [2633], O. ✻, docteur ès lettres, membre de l'Institut, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, directeur de l'Office des universités françaises, boulevard Raspail, n° 96 (VI^e).

Philadelphie (*Bibliothèque de l'Université de Pennsylvanie*, à), [2563] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e).

Picard (Auguste), [2455], libraire-éditeur, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

Pierrefeu (le R. P. Guillaume Deydier de), [2873], à Lyon (Rhône), montée de Fourvières, n° 4 (V^e).

Pinon (René), [2963], O. ✻, professeur à l'École des sciences politiques, avenue de la Motte-Picquet, n° 21 (VII^e).

*Plattard (Jean), [2697], ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers, à Poitiers (Vienne), boulevard du Pont-Achard, n° 49 *bis*.

Pointet (Joseph), [2828], négociant, à Lyon (Rhône), rue Henri-Gorjus, n° 36 (IV^e).

Poitiers (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Brillant, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e).

Pommereau (J. de), [2513], rue des Belles-Feuilles, n° 65 (XVI^e).

*Postes et télégraphes (*Bibliothèque du Ministère des*), [2702], rue de Grenelle, n° 107 (VII^e), représentée par M. Vaillé, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

*Pourtalès (comte Hubert de), [2406], à Neuilly-sur-Seine, boulevard Victor-Hugo, n° 50.

Pouthas (Charles-H.), [2715], docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Janson-de-Sailly, rue Malar, n° 14 (VII^e).

Pouvreau (Emmanuel-Jean), [2901], imprimeur-éditeur, à Neuilly-sur-Seine, avenue Sainte-Foy, n° 17.

Prague (*Bibliothèque de l'Université de*), [2628], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Robert Lerche, libraire, à Prague, Malé nàm, n° 12.

Prevost (Michel), [2922], ✻, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, à Neuilly-sur-Seine, avenue Philippe Le Boucher, n° 3 *bis*.

Prieur (Albert), [2643], rue Pierre-le-Grand, n° 6 (VIII^e^).

Pyrénées-Orientales (*Archives du département des*), [2833], à Perpignan, représentées par M. Robin, archiviste.

*Quenedey (commandant), [2878], ✻, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Thiers, n° 79.

Rati Opizzone di Torre (duc Louis-Amédée), [2849], à Turin (Italie), via Napione, n° 15, et château de Rossena, Ciano d'Enza, Reggio in Emilia.

Rebsomen (André), [2896], à Arcachon (Gironde), villa Marie-Adèle, avenue Victor-Hugo.

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2832], représentée par M^lle^ Réville, conservateur, place Carnegie; correspondant, M. Michaud, à Reims, rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 21.

Reinach-Foussemagne (M^me^ la comtesse de), [2755], ✻, avenue Bosquet, n° 7 (VII^e^).

Renard (Julien), [2759], secrétaire du Comité Villars, à Denain (Nord), boulevard Caraman, n° 45.

Rennes (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1956], représentée par M. Lefeuvre, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Malbrand, libraire, quai Émile-Zola, n° 2, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Reuter (Oliver Gordon, baron de), [2942], avenue d'Iéna, n° 37 (XVI^e^), et c/o Lloyds Bank, à Genève (Suisse).

Rey (Léon), [2581], ✻, archiviste-paléographe, rue Galilée, n° 11 (XVI^e^).

Rhône (*Archives du département du*), [2597], à Lyon, chemin de Montauban, n° 2 (V^e^), représentées par M. Faure, ✻, archiviste en chef; correspondants, MM. Desvigne et C^ie^, libraires, à Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, n^os^ 36-42 (II^e^).

*Riché (Georges), [2560], avenue de La Bourdonnais, n° 18 (VII^e^).

Ritter (Georges), [2787], conservateur adjoint aux Archives nationales, square Lagarde, n° 1 (V^e^).

Roanne (*Bibliothèque du Musée Joseph Déchelette*, à), [2791], à Roanne (Loire), rue Anatole-France, n° 22, représentée par M. Albert Déchelette, conservateur; correspondant, M. Lauxerois, libraire, à Roanne, rue du Lycée, n° 40.

Rolland (J.), [2929], directeur des études à l'École des Hautes-Études sociales et internationales, rue de la Sorbonne, n° 16 (V^e^).

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane, piazza della Chiesa Nuova, représentée par M. le professeur Pietro Fedele, trésorier.

Rome (*Biblioteca nazionale Vittorio-Emanuele*, à), [2585], représentée

par M. G. Bonazzi, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

ROTHSCHILD (baron Henri DE), [2222], C. ✻, rue André-Pascal (la Muette) (XVI^e^).

ROUEN (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

ROUEN (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Labrosse, ✻, directeur; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Jeanne-d'Arc, n° 11.

* ROUSSIER (Paul), [2461], ✻, bibliothécaire-archiviste du ministère des Colonies, rue Dupont-des-Loges, n° 8 (VII^e^).

ROUSSIGNÉ (Charles), [2589], rue Bayard, n° 8 (VIII^e^).

* ROY (le R. P. Joseph), [2698], bibliothécaire du couvent des Franciscains, à Québec (Canada), rue de l'Alverne, n° 33; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

ROY (Paul), [2586], docteur en médecine, rue Hautefeuille, n° 19 (VI^e^).

SAINT-ANDREWS (*Bibliothèque de l'Université de*) (Écosse), [2484], représentée par M. J. Maitland-Anderson, bibliothécaire.

SAINT-DENIS (*Musée et Bibliothèque de la ville de*), [2357], place de la Légion-d'Honneur, n° 4, représentés par M. André Barroux, conservateur; correspondant, Bureau d'éditions, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 132.

SAINTE-MARIE (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2907], représentée par Dom H. Demoustier, bibliothécaire, à Paris, rue de la Source, n° 5 (XVI^e^).

SAINTES (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

SAINT-FIRMIN (M^lle^ Jane HAZON DE), [2487], à Bourges, rue Bourbonnoux, n° 18, et au château de Palleau, à Levet (Cher).

SAINT-LÉGER (A. DE), [2724], ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, à Lille (Nord), rue de Paris, n° 60.

SAINT-MAURICE ET SAINT-MAUR (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], représentée par Dom Poillon, bibliothécaire, à Clervaux (grand-duché de Luxembourg).

SAINT-NAZAIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. Riché, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

SAINT-WANDRILLE (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2318], représentée par Dom Pierdait, à Saint-Wandrille (Seine-Inférieure).

* SAMARAN (Charles), [2668], ✻, ancien membre de l'École française de

Rome, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, avenue Gourgaud, n° 8 (XVII^e^).

SANVOISIN (Gaëtan), [2969], chef des informations au *Figaro*, rue Taitbout, n° 34 (IX^e^).

SCEAUX (*Bibliothèque de la ville de*), [2943], à Sceaux (Seine), représentée par M. Ernest Chouteau, bibliothécaire.

SCHMITZ (dom Philibert), [2932], à l'abbaye de Maredsous (Belgique).

SCHONEN (M^me^ la baronne DE), [2385], à Versailles, rue Saint-Louis, n° 20, et manoir de Lesleac'h, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

SEATTLE (*Bibliothèque de l'Université de Washington*, à) (États-Unis d'Amérique), [2948]; correspondant, M. Stechert, libraire, à Paris.

SEINE (*Archives du département de la*), [2805], quai Henri IV, n° 30, représentées par M. A. Lesort, ✻, archiviste en chef.

SEINE-ET-OISE (*Archives du département de*), [2695], à Versailles, rue Neuve, n° 12, représentées par M. H. Lemoine, archiviste; correspondant, M. J.-M. Mercier, libraire, à Versailles, rue Hoche, n° 17.

* SÉMICHON (Charles), [1964], O. ✻, inspecteur général honoraire des finances, rue Cassette, n° 27 (VI^e^).

SÉNAT (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Piogey, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Flammarion, libraire, rue Rotrou, n° 4 (VI^e^).

SERPETTE (abbé E.), [2678], curé de Cartigny (Somme).

SESSEVALLE (comte François DE), [2667], avenue Henri-Martin, n° 90 *bis* (XVI^e^).

SIGWALT (Armand), [2610], architecte, chaussée de la Muette, n° 6 (XVI^e^).

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE, [2446], représentée par M. le Président, au Cercle de l'Union, boulevard de la Madeleine, n° 11 (I^er^).

* SŒHNÉE (Frédéric), [2329], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40 (VII^e^).

SOLENTE (M^lle^ Suzanne), [2981], bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2 (VI^e^).

SOLESMES (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye Saint-Pierre de*), [1661], représentée par Dom Paul Ringeval, bibliothécaire, à Solesmes, par Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

* SOMMIER (Edme), [2499], quai d'Orsay, n° 57 (VII^e^).

SOULANGE-BODIN (Henry), [2768], avenue Henri-Martin, n° 109 (XVI^e^).

* SPELMAN (M^me^ L.-L. Everett), [2931], à Rockledge, Cricklewood Lane, Harrison, New-York (États-Unis d'Amérique).

Spitz (contre-amiral de), [2973], C. ✻, à Saint-Uhel, Lorient (Morbihan).

*Spoerry (Henri), [2914], à Mulhouse (Haut-Rhin), rue du Sundgau, n° 1.

Stanford-University (*Bibliothèque de l'Université de*), [2686], à Stanford-University (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Stanislas (*Bibliothèque du collège*), [2779], représentée par M. le Directeur, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 22 (VI^e^).

*Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Cheddar (Somerset, Angleterre), The Barrows.

*Stein (Henri), [2084], ✻, conservateur honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38 (V^e^).

Stockholm (*Bibliothèque royale de*), [2481], représentée par M. Collijn, O. ✻, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Strasbourg (*Bibliothèque nationale et universitaire de*), [2300], représentée par M. Ernest Wickersheimer, ✻, directeur, place de la République, n° 6; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Stuttgart (*Würtembergische Landesbibliotek*, à), [2825], représentée par M. le Conservateur.

*Sundt (Charles), [2801], à Satigny, près Genève (Suisse), villa la Boverie.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2 (VII^e^), et au château du Lude (Sarthe).

Tessier (Georges), [2840], auxiliaire de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Vaugirard, n° 60 (VI^e^).

*Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 4 (XV^e^).

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], représentée par M. Aimé Puech, O. ✻, directeur, rond-point Bugeaud, n° 5 (XVI^e^).

Thomé de Maisonneufve (Paul), [2785], ✻, à Bourg-de-Péage (Drôme), Grande-Rue, n° 24.

Thourot-Pichel (D^r^ Ch.-L.), [2923], directeur de l'American heraldry Society, à New-York (États-Unis d'Amérique), Broadway, 1730.

Thuy (général Brasier de), [2620], C. ✻, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 104.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*) (Canada), [2257], représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M^lle^ Dobelmann, bibliothécaire en chef, à Toulouse, rue Lakanal, n° 1.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire, rue du Taur; correspondant, M^me^ Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], ✻, conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, rue Bayard, n° 7 (VIII^e^).

Tours (*Bibliothèque de la ville de*), [2925], place Anatole-France, n° 1, représentée par M. Georges Collon, bibliothécaire en chef.

Towles (O.), [2908], professeur à la New York University, à New-York (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Tribout (Henri), [2920], à Metz (Moselle), rue Mangin, n° 15.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Picquard, bibliothécaire; correspondant, M. Paton, libraire, à Troyes (Aube), rue Général-Saussier, n^os^ 27-29.

Tual (Lucien), [2660], avoué près le tribunal de la Seine, rue Lavoisier, n° 4 (VIII^e^).

Tunis (*Bibliothèque de la ville de*) (Tunisie), [2532], représentée par M. Louis Barbeau, O. ✻, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Turin (*Bibliothèque nationale universitaire*, à) (Italie), [2347], via Po, n° 19, représentée par M. Gino Tamburini, directeur; correspondant, M. E. Imberti, libraire, à Turin, via Accademia delle Scienze, n° 4.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Suède), [2294], représentée par M. A. Grape, bibliothécaire en chef.

Urbana (*Bibliothèque de l'Université d'Illinois*, à) (États-Unis), [2534], représentée par M. Ph. L. Windsor, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Hollande), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire.

Vaïsse (Henry), [2673], avenue Bosquet, n° 3 (VII^e^).

* Vaissière (Pierre de), [2330], O. ✻, docteur ès lettres, conservateur honoraire aux Archives nationales, rue de l'Université, n° 221 (VII^e^).

Valois (Charles), [2593], archiviste-paléographe, rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e^).

Vannier (Jean), [2753], avoué près le tribunal civil, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure), rue du Tribunal, n° 12.

Varax (vicomte Louis de), [2892], à Lyon, place Bellecour, n° 37, et au château de Terrebasse, à Ville-sous-Anjou, par le Péage-de-Roussillon (Isère).

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], représentée

par Mgr Mercati, préfet, Cité du Vatican; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

VENDÉE (*Archives du département de la*), [2693], à La Roche-sur-Yon, représentées par M. L. Monnier, archiviste; correspondant, M. Le Roux, libraire, à La Roche-sur-Yon, place Napoléon, n° 3.

VENISE (*Bibliothèque de Saint-Marc*, à), [2521], représentée par M. L. Ferrari, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

VERHAEGEN (baron Paul), [2803], président honoraire à la Cour de cassation du royaume de Belgique, à Boitsfort (Belgique), chaussée de la Hulpe, n° 211.

VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Pichard du Page, bibliothécaire; correspondant, M. Jousse, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

VIALLEFOND (Joseph), [2883], ingénieur en chef à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., rue du Bac, n° 108 (VII^e^).

*VIARD (Jules), [2188], ✻, conservateur honoraire aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, à Saint-Mandé (Seine), avenue Gambetta, n° 17.

VIDAL (Marcel), [2882], rue de Phalsbourg, n° 11 (XVII^e^).

*VIELLIARD (M^lle^ Jeanne), [2739], ancien membre de l'École française de Rome et de l'École des hautes études hispaniques, archiviste aux Archives nationales, avenue de l'Observatoire, n° 36 (XIV^e^).

VIENNE (*Archives du département de la*), [2974], à Poitiers, représentées par M. J. Salvini, archiviste.

VIGNARD, [2763], à La Haye-Eder, par Missillac (Loire-Inférieure).

*VOGÜÉ (marquis DE), [2748], O. ✻, rue Fabert, n° 2 (VII^e^).

WALCKENAER (baron), [2506], C. ✻, inspecteur général des Mines, boulevard Saint-Germain, n° 218 (VII^e^).

WARENGHIEN DE FLORY (baron DE), [2661], à Dunkerque (Nord), rue Emmery, n° 20.

WASHINGTON (*Bibliothèque du Congrès*, à) (États-Unis), [2422], représentée par M. Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39 (VI^e^).

*WENDEL (Humbert DE), [2475], O. ✻, rue de Clichy, n° 10 (IX^e^).

ZURICH (*Zentral bibliothek*, à) (Suisse), [1830], représentée par M. Burckhardt, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. B. Durand, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. G. de Tournadre, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— nationale, à Alger, [M. Esquer, n° 2761].
— de l'Université d'Alger, [M. Koelbert, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [M. Gigon, n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. le Dr J. S. Theissen, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [Mlle Varangot, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [M. Civrays, n° 2189].
— de l'Université de Michigan, à Ann Arbor, [M. W. W. Bishop, n° 2566].
— de la ville d'Avignon, [M. J. Girard, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr G. Binz, n° 2282].
— de l'Université John Hopkins, à Baltimore, [M. L. Raney, n° 2531].
— des Archives de la Meuse, à Bar-le-Duc, [M. d'Herbécourt, n° 2783].
— de la ville de Bayonne, [M. Detchepare, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Jauneau, n° 2052].
— de l'Université de Californie, à Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— de l'État, à Berlin, [M. le Dr H. A. Krüss, n° 2657].
— de l'Université de Berlin, [M. le Bibliothécaire, n° 2650].
— de la ville de Berne, [M. Th. Steck, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. G. Gazier, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. G. Gazier, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. A. Vabois, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. le Dr Hahn, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. Wadlin, n° 2235].
— du Boston Athenæum, à Boston, [n° 2598].
— de la ville de Bourges, [M. A. Gandilhon, n° 2371].
— de l'Université de Breslau, [M. le Directeur, n° 2658].
— de S. M. le roi des Belges, à Bruxelles, [n° 2567].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Tourneur, n° 2346].
— de l'Université libre, à Bruxelles, [Mlle Kessels, n° 2945].
— de la ville de Caen, [M. Jubert, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [M. Cettier, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Calmon, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. A. F. Scholfield, n° 2169].
— de la ville de Chambéry, [M. P. Véron, n° 2913].

Bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, [M. Malo, n° 2332].
— de l'Université de North-Carolina, à Chapell-Hill, [n° 2909].
— de la ville de Chartres, [M. le Conservateur, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. A. Lacoste, n° 1855].
— de la ville de Chateauroux, [M. J. Massé, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. Chattin Carlton, n° 2238].
— de l'University of Press, à Chicago, [n° 2542].
— de la ville et de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. Dousse, n° 1937].
— d'Adelbert College Ly, à Cleveland, [n° 2912].
— publique, à Cleveland, [n° 2941].
— de Hamilton College, à Clinton, [n° 2902].
— de la ville de Colmar, [M. A. Schmitt, n° 2578].
— du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. C. S. Petersen, n° 2291].
— de Darmstadt, [n° 2721].
— de la ville de Dieppe, [M. Freycenon, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Oursel, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Oursel, n° 2080].
— de l'État saxon, à Dresde, [M. Bollert, n° 2659].
— nationale d'Irlande, à Dublin, [n° 2834].
— de Trinity College, à Dublin, [M. A. de Burgh, n° 2864].
— de la ville de Dunkerque, [M. Baron, n° 2767].
— Signet, à Édimbourg, [M. John Minto, n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Pellot, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. Leheurteur, n° 1770].
— nationale de Florence, [n° 2522].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de l'École normale supérieure d'institutrices, à Fontenay-aux-Roses, [Mme la Directrice, n° 2784].
— cantonale et universitaire de Fribourg, [M. Franz-Handrick, n° 2482].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [n° 2918].
— de l'Université de Gand, [M. Bergmans, n° 2835].
— publique et universitaire de Genève, [M. F. Gardy, n° 1821].
— de la ville de Göteborg, [M. le Bibliothécaire, n° 2639].
— de la ville de Grenoble, [M. Royer, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. B. Gaillard, n° 1976].
— de Darmouth College, à Hanover, [n° 2921].
— de la ville du Havre, [M. Logié, n° 1193].
— de l'Université de Heidelberg, [M. le Directeur, n° 2788].
— de l'Université de Helsingfors, [M. le Conservateur, n° 2349].

Bibliothèque de l'Université d'Iowa, [M. Malcolm-G. Wyer, n° 2552].
— de la Cornell University, à Ithaca, [M. Harris, n° 2379].
— de l'Université de Kiel, [M. le Directeur, n° 2782].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— des Archives de l'Aisne, à Laon, [M. Broche, n° 2687].
— des Archives de la Vendée, à La Roche-sur-Yon, [M. Monnier, n° 2693].
— des Archives de la Charente-Inférieure, à La Rochelle, [M. de Vaux de Foletier, n° 2852].
— cantonale et universitaire de Lausanne, [M. Roulin, n° 2477].
— de la ville de Laval, [M. Cahour, n° 1852].
— de l'Université de Liége, [M. Brassinne, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [Dom Gaston Charvin, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. Dubrulle, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. Macaigne, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. le Bibliothécaire, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [M. F.-C. Lambert, n° 2168].
— du British Museum, à Londres, [n° 2666].
— d'Inner Temple, à Londres, [M. F. J. Snell, n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— du Public Record Office, à Londres, [M. Th. Craib, n° 2483].
— de la Chambre des Communes, à Londres, [n° 2588].
— de l'Université, à Londres, [M. Reginald-A. Rye, n° 2685].
— des Archives du Jura, à Lons-le-Saunier, [M. Davillé, n° 2809].
— de l'Université de Louvain, [M. Van Cauwenberghe, n° 812].
— de l'Université de Lund, [M. E. Ljunggren, n° 2629].
— de la ville de Lyon, [M. Joly, n° 2211].
— des Archives du Rhône, à Lyon, [M. Faure, n° 2597].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. L. Bernard, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [Mme Meissonnier, n° 1998].
— de John Ryland, à Manchester, [M. Guppy, n° 2326].
— de l'Université de Manchester, [M. Leigh, n° 2491].
— de la ville de Marseille, [M. Billioud, n° 1684].
— de la ville de Metz, [M. Clément, n° 2690].
— de la Brera, à Milan, [M. Carta, n° 2480].
— de la ville de Monaco, [M. Louis de Castro, n° 2524].
— du palais de Monaco, [M. Labande, n° 2254].
— de la Société de la Diana, à Montbrison, [M. Rony, n° 2648].
— de l'Université de Montpellier, [M. Bel, n° 2045].
— de Saint-Sulpice, à Montréal, [M. E. Fauteux, n° 2574].
— de l'État bavarois, à Munich [M. Schnorr von Carolsfeld, n° 2656].
— de la ville de Nancy, [M. A. Kolb, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. Pitet, n° 2062].

Bibliothèque des Archives de la Loire-Inférieure, à Nantes, [M. S. Canal, n° 2857].
— de l'Institut français, à Naples [M. Masson, n° 2645].
— de la ville de Neuchâtel, [M. Bovet, n° 2631].
— de la ville de Nevers, [M. A. Biver, n° 2823].
— d'Armstrong College, à Newcastle upon Tyne, [n° 2821].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. J.-C. Schwab, n° 2319].
— de la ville de New-York, [n° 2556].
— de l'Université de New-York, [M. Jones, n° 2773].
— de Washington square library, à New-York, [n° 2904].
— de la ville de Nice, [M. Levrot, n° 2797].
— des Archives des Alpes-Maritimes, à Nice, [M. Imbert, n° 2808].
— de la ville de Nîmes, [M. le Conservateur, n° 2671].
— des Archives du Gard, à Nîmes, [M. Gouron, n° 2917].
— Howard, à la Nouvelle-Orléans, [M. Beer, n° 2536].
— de la ville d'Orléans, [M. Boussard, n° 2100].
— du Brasenose College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Vaudoyer, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. P. Caron, n° 1147].
— des Archives de la Seine, à Paris, [M. Lesort, n° 2805].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Rousset, n° 720].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Rais, n° 1660].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École des sciences politiques, à Paris [M. Rain, n° 2887].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Britsch, n° 1883].
— de la Fondation Thiers, à Paris, [M. A. Puech, n° 2324].
— de l'Institut catholique de Paris, [M. l'abbé Langlois, n° 2207].
— de l'Institut de France, à Paris, [M. Bouteron, n° 2394].
— Mazarine, à Paris, [M. Lailler, n° 767].
— du Collège Stanislas, à Paris, [M. le Directeur, n° 2779].
— du lycée Louis-le-Grand, à Paris, [M. le Proviseur, n° 2735].
— du Ministère de la Guerre, à Paris, [M. Paul, n° 2361].
— du Ministère de la Marine, à Paris, [M. Braibant, n° 1102].
— du Ministère des Postes et télégraphes, à Paris, [M. Vaillé, n° 2702].
— nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— des Études, revue fondée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [n° 2317].

Bibliothèque du Sénat, à Paris, [M. Piogey, n° 956].
— de la Société d'histoire générale, [n° 2446].
— de l'Université de Paris, [M. Beaulieux, n° 767].
— royale de Parme, [M. Zorzanello, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. de Zangroniz, n° 1592].
— de la ville de Perpignan, [M. Robin, n° 2841].
— des Archives des Pyrénées-Orientales, à Perpignan, [M. Robin, n° 2833].
— de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, [n° 2563].
— des Archives de la Vienne, à Poitiers, [M. Salvini, n° 2974].
— de l'Université de Poitiers, [M. Brillant, n° 2094].
— de l'Université de Prague, [M. le Directeur, n° 2628].
— de l'Université de Princeton, [n° 2655].
— de la ville de Reims, [Mlle Réville, n° 2135].
— de la ville et de l'Université de Rennes, [M. Lefeuvre, n° 1956].
— du Musée Déchelette, à Roanne, [M. A. Déchelette, n° 2791].
— de la Société Dauphin Humbert II, à Romans, [M. Charles-Messance, n° 2813].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— nationale Victor-Emmanuel, à Rome, [M. Bonazzi, n° 2584].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [M. Fedele, n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [Mgr Mercati, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Labrosse, n° 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. le Questeur, n° 1884].
— de l'Université de Saint-Andrews, [M. Maitland-Anderson, n° 2484].
— de la ville de Saint-Denis, [M. A. Barroux, n° 2357].
— de l'abbaye de Sainte-Marie, [Dom H. Demoustier, n° 2907].
— de l'abbaye de Saint-Maurice et Saint-Maur, [Dom Poillon, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. Riché, n° 2185].
— de l'abbaye de Saint-Wandrille, [Dom Pierdait, n° 2318].
— de la ville de Saintes, [M. le Bibliothécaire, n° 2408].
— de l'Université de Washington, à Seattle, [n° 2948].
— de l'abbaye de Solesmes, [Dom Cagin, n° 1661].
— de l'Université de Stanford-University, [M. le Bibliothécaire, n° 2686].
— royale de Stockholm, [M. Collijn, n° 2481].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Wickersheimer, n° 2300].

Bibliothèque de Downside Abbey, à Stratton-on-the-Fosse, [M. le Bibliothécaire, n° 2573].
— de la Würtembergische Landesbibliotek, à Stuttgart, [n° 2825].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M^lle Doblmann, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Faucher, n° 2069].
— de l'Université de Toulouse, [M. Ducos, n° 2037].
— de la ville de Tours [M. G. Collon, n° 2925].
— de la ville de Troyes, [M. Picquard, n° 1754].
— de la ville de Tunis, [M. Barbeau, n° 2532].
— nationale, à Turin, [M. Tamburini, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. A. Grape, n° 2294].
— de l'Université d'Illinois, à Urbana, [M. Ph. L. Windsor, n° 2534].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— de Saint-Marc, à Venise, [M. L. Ferrari, n° 2521].
— des Archives de Seine-et-Oise, à Versailles, [M. Lemoine, n° 2695].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. Pichard du Page, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Hédouin, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [M. Putnam, n° 2422].
— centrale de Zurich, [M. le D^r Burckhardt, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Comité des travaux historiques, au Ministère de l'Instruction publique.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société Académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société archéologique de Sens.
Société Belfortaine d'émulation, à Belfort.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris, rue des Saints-Pères, n° 54.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Lettres, Sciences et Arts, à Bar-le-Duc.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, au palais du Louvre.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Academia nacional de la Historia, à Caracas (Venezuela).
Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Institut archéologique liégeois, à Liége.
Institut d'études catalanes, à Barcelone.
Musée national suisse, à Zurich.
Revue d'Histoire et de Philologie, à Bruxelles.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
Société philosophique et littéraire, à Leeds (Angleterre).

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1938.

MM. Boislisle (de).
Caron.
Carrière.
Jordan.
Laborde (de).
Lacombe (de).
Lecestre.
Moranvillé.
Omont.
Sœhnée.

1939.

MM. Tessier.
Coville.
Dard.
Goyau.
La Force (de).
Manneville (de).
Marion.
Pannier.
Soulange-Bodin.
Viard.

1940.

MM. Boucher.
Brunel.
Celier.
Champion (P.).
Courteault.
Dupont-Ferrier.
La Roncière (de).
Lavollée.
Marichal.
Stein.

1941.

MM. André.
Barante (de).
Grand.
Hanotaux.
Levillain.
Lyon.
Madelin.
Mirot.
Samaran.
Vaissière (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN JUIN 1937.

Président. . . . . MM. L. André.
Vice-Présidents. . . . P. Champion et L. Mirot.
Secrétaire . . . . . H. Courteault.
Secrétaire adjoint . . J. de Boislisle.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire . . . . E. Lyon.
Censeurs . . . . . G. Tessier et E. Martin-Chabot.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
Coville.	Levillain.
Dupont-Ferrier.	Omont.
Lacombe (de).	Stein.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Lavollée.	Moranvillé.
Lecestre.	Viard.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1938.

13 janvier.	12 mai.
10 février.	9 juin.
10 mars.	10 novembre.
7 avril.	8 décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à cinq heures et quart, le deuxième jeudi (sauf exception) de chaque mois (juillet, août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le deuxième jeudi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **12 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1920.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 393 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1919, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1919.)

1920.

394. ANNUAIRE-BULLETIN, t. LVII. Année 1920.
395. GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, t. I. . . . . 15 juin 1920.
396. CORRESPONDANCE DE VIVONNE SUR L'EXPÉDITION DE MESSINE, t. II. . . . . 25 sept. 1920.

1921.

397. ANNUAIRE-BULLETIN, t. LVIII. Année 1921.
398. RAPPORTS ET NOTICES SUR LES MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU, fasc. VI (1er du tome III). . . . . 1er juill. 1921.
399. MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU, t. V. . . . . 1er oct. 1921.

1922.

400. RAPPORTS ET NOTICES SUR LES MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU, fasc. VII (2e du tome III). . . . . 2 avril 1922.
401. GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, t. II. . . . . 20 juill. 1922.
402. ANNUAIRE-BULLETIN, t. LIX. Année 1922.

1923.

403. DÉPÊCHES DES AMBASSADEURS MILANAIS SOUS LOUIS XI, t. IV. . . . . 10 mai 1923.
404. GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, t. III. . . . . 25 nov. 1923.
405. ANNUAIRE-BULLETIN, t. LX. Année 1923.

1924.

406. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE FLORANGE, t. II . . . . . 1er mars 1924.

407. Correspondance authentique de Godefroi, comte d'Estrades, t. I . . . . . 25 févr. 1925.
408. Annuaire-Bulletin, t. LXI. Année 1924.

1925.

409. Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. Supplément inédit . . . . . 25 juill. 1925.
410. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. VI . . . . . 25 oct. 1925.
411. Annuaire-Bulletin, t. LXII. Année 1925.

1926.

412. Petri Vallium Sarnaii monachi Hystoria Albigensis, t. I. . . . . 3 mai 1926.
413. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. VII. . . . . 15 nov. 1926.
414. Annuaire-Bulletin, t. LXIII. Année 1926.

1927.

415. Grandes Chroniques de France, t. IV. . . . . 15 mars 1927.
416. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. VIII. . . . . 20 déc. 1927.
417. Annuaire-Bulletin, t. LXIV. Année 1927.

1928.

Série antérieure à 1789.

418. Grandes Chroniques de France, t. V . . . . . 31 déc. 1928.
419. Annuaire-Bulletin, t. LXV. Année 1928.

Série postérieure à 1789.

64. Correspondance de l'amiral de La Roncière Le Noury, t. I . . . . . 31 déc. 1928.

1929.

Série antérieure à 1789.

420. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. IX. . . . . 15 nov. 1929.
421. Annuaire-Bulletin, t. LXVI. Année 1929.

Série postérieure à 1789.

65. Correspondance de l'amiral de La Roncière Le Noury, t. II. . . . . 31 déc. 1929.

1930.

Série antérieure à 1789.

422. Petri Vallium Sarnaii monachi Hystoria Albigensis, t. II. . . . . 16 nov. 1930.
423. Grandes Chroniques de France, t. VI . . . . . 20 févr. 1931.
424. Annuaire-Bulletin, t. LXVII. Année 1930.

1931.

425. Chroniques de Jean Froissart, t. XII . . . . . 31 déc. 1931.
426. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. X . . . . . 15 avril 1932.
427. Annuaire-Bulletin, t. LXVIII. Année 1931.

1932.

428. Commentaires de Fr. de Rabutin, t. I. . . . . 1er oct. 1932.
429. Grandes Chroniques de France, t. VII . . . . . 1er fév. 1933.
430. Annuaire-Bulletin, t. LXIX. Année 1932.

1933.

Série postérieure à 1789.

66. Mémoires d'émigration de l'abbé de Fabry. . . . . 1er mars 1933.

Série antérieure à 1789.

431. Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld, t. I. 1er déc. 1933.
432. Annuaire-Bulletin, t. LXX. Année 1933.

1934.

Série postérieure à 1789.

67. Actes du gouvernement révolutionnaire, t. II . . . 1er août 1934.

Série antérieure à 1789.

433. Sommaire mémorial de J. Gassot . . . . . 1er sept. 1934.
434. Annuaire-Bulletin, t. LXXI. Année 1934.

1935.

Série antérieure à 1789.

435. Grandes Chroniques de France, t. VIII. . . . . 1er oct. 1935.

Série postérieure à 1789.

68. Actes du gouvernement révolutionnaire, t. III . . . 1er oct. 1935.

1936.

Série antérieure à 1789.

436. Annuaire-Bulletin, t. LXXII. Année 1935.
437. Livre des fais et bonnes mœurs du sage roy Charles V, de Christine de Pisan. . . . . 1er déc. 1935.

Série postérieure à 1789.

69. Précis des opérations du gouvernement révolutionnaire . . . . . 1er oct. 1936.

1937.

438. Grandes Chroniques de France, t. IX . . . . . 1er déc. 1937.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 7 JANVIER 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES TROIS QUARTS,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAX PRINET, ANCIEN PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 février suivant.)

Présents : MM. de Boislisle, Celier, Courteault, de Lacombe, Lyon, Marichal, Martin-Chabot, Moranvillé, Pannier, Prinet, Soulange-Bodin.

Absents et excusés : MM. Dupont-Ferrier, de Manneville, Sœhnée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part au Conseil du décès de notre confrère M. Georges Lacour-Gayet, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; M. Lacour-Gayet faisait partie de la Société depuis 1924 et avait été élu la même année membre du Conseil ; il avait accepté, à la mort de M. Delavaud, de surveiller l'impression des *Mémoires du cardinal de Richelieu* et s'était aussi intéressé à la polémique surgie au sujet de l'attribution à Chamillart des *Mémoires* du marquis de Sourches.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis son admission à l'approbation du Conseil :

2976. M. le baron J. Chaulin, avenue d'Eylau, n° 28, et à la Tour de Fer, par Saint-Geoirs-en-Faucigny

(Haute-Savoie) ; présenté par MM. Marichal et Courteault.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1933-1935. — *Mémoires et documents publiés par la même Société*, t. XXXV, livraison 3. — *Transactions of the royal historical Society*, 4e série, t. XVIII (1935).

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la Cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai (1529-1530), par Ghislaine de Boom. In-8°, 1935. Bruxelles, Lamertin [Commission royale d'histoire].

Correspondance.

Mlle Marion Melville adresse ses remerciements pour son admission dans la Société.

L'Institut d'estudis catalans fait part du décès, survenu en novembre dernier, d'un de ses membres les plus éminents, le professeur François Martorell.

M. le Directeur de l'École des chartes adresse une invitation pour la cérémonie, qui aura lieu le 11 janvier, de la remise de la Légion d'honneur à l'École des chartes par M. le Président de la République ; M. le Président y représentera la Société.

Publications de la Société.

État des impressions :

A l'imprimerie Daupeley :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 1er-2e fasc. 7 feuilles 1/4 en pages.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 4 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Livre des fais de Christine de Pisan. T. I. Feuilles *a* à *f* et 1 à 7 tirées ; feuilles 8 à 16 (fin) en pages.

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 5 feuilles tirées. On compose la suite.

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 6 feuilles tirées. On compose la suite.

Le secrétaire entretient le Conseil d'un projet de publication qui pourra être prochainement examiné d'une correspondance de l'empereur Napoléon III avec le maréchal Vaillant ; cette correspondance est conservée aux archives de la Côte-d'Or et a été transcrite par M. F. Claudon, archiviste de ce département, aujourd'hui décédé ; dès que le manuscrit de cette copie lui aura été adressé, il le soumettra à l'examen du Comité de publication.

La séance est levée à cinq heures un quart.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 4 FÉVRIER 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES TROIS QUARTS,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. DE MANNEVILLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 mars suivant)

Présents : MM. André, de Boislisle, Celier, Courteault, Coville, Dupont-Ferrier, de Lacombe, Lavollée, de Manneville, Marichal, Martin-Chabot, Mirot, Moranvillé, Viard.

Absent et excusé : M. Sœhnée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part au Conseil du décès de trois de nos confrères, M. Pierre de Nolhac, membre de l'Académie française, entré dans notre Société en 1934, à l'occasion des fêtes de notre centenaire ; M. le baron Ludovic de Contenson, qui, sociétaire depuis 1903, avait publié pour nous en trois volumes les *Mémoires de Souvigny* et siégeait au Conseil depuis 1912 ; M^me^ Bernard de Mandrot, veuve de notre ancien confrère et président, qui, en 1920, avait tenu à remplacer son mari sur nos listes. M. le Président exprime les regrets que nous laissent ces confrères disparus.

M. le Président proclame membre de la Société, après

avoir soumis son admission à l'approbation du Conseil :

2977. Mme Jacques Noetzlin, née Oberkampf, avenue d'Iéna, no 43 ; présentée par MM. Courteault et Lyon.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXIX (1934).

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Konrad Millers Lebenswerk, par le Dr Taras Borodajkewycz. In-8o. Salzbourg, fondation Konrad Miller.

Correspondance.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, sous les auspices de laquelle s'est fondée en 1932 une Association pour la conservation des édifices religieux anciens de la Côte-d'Or, suggère la création d'une fédération d'associations analogues à créer dans toute la France ; le Conseil accepte volontiers de s'associer, dans la mesure où il le pourra, à cette entreprise.

Publications de la Société.

État des impressions :

A l'imprimerie Daupeley :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 1er-2e fasc. 7 feuilles 1/4 en pages.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 4 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Livre des fais de Christine de Pisan. T. I. Feuilles *a* à *f* et 1 à 7 tirées ; feuilles 8 à 16 (fin) en pages.

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 10 en placards.

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 6 feuilles tirées ; feuilles 7 à 14 en placards.

Le Conseil autorise M. le Trésorier à recouvrer directement, sans intermédiaire, les cotisations des sociétaires.

La séance est levée à cinq heures.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 3 MARS 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES TROIS QUARTS,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. DE MANNEVILLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 21 avril suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Courteault, Coville, Lavollée, Lyon, de Manneville, Marichal, Moranvillé, Pannier, Sœhnée, Soulange-Bodin.

Absents et excusés : MM. Champion, Dupont-Ferrier.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, octobre-décembre 1936.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXIX (1934). — *Memoirs of the American Philosophical society*, vol. IV (1935). — *Transactions* de la même Société, nouvelle série, t. XXVII (1935). — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, 1935, fasc. 10-11. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1935, fasc. 10-11.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Étienne Báthory, roi de Pologne, prince de Transylvanie, par l'Académie des sciences hongroise et l'Académie polonaise des sciences et des lettres. In-4°. Cracovie, impr. de l'Université des Jagellons, 1935. — *Institut d'estudis catalans : El seus primers XXV anys*. In-8°. Barcelone, palau de la Generalitat, 1935. —

Les représentants du peuple Prost et Lejeune dans le Jura en l'an II. Les luttes politiques, par Pierre Libois. In-8°. Lons-le-Saunier, impr. Declume, 1936. — *A propos des dernières publications de Lefèvre d'Étaples (1534)*, par J. Pannier. In-8°. Paris, Alcan, 1936. — *Le cardinal Jules Mazarin évêque élu de Metz*, par Henri Tribout. In-8°. Paris, G. Saffroy, 1936. — *Le testament religieux d'un pasteur du temps de la Réforme, Jehan de Chaufepié (1536-1586)*, par M[eaudre] de L[apouyade]. In-8°. Alençon, impr. Corbière et Jugain, 1936.

Correspondance.

La Société de la Sauvegarde de l'Art français adresse à toutes les sociétés savantes un appel pour la sauvegarde, en cas de conflit, des verrières de la cathédrale de Chartres ; le Conseil accepte de s'associer à la demande qui doit être faite à cet effet à la Direction des Beaux-Arts et, en témoignage de l'intérêt qu'il porte à cette question, décide, comme il lui est demandé, de verser entre les mains de la *Sauvegarde* la cotisation symbolique de 10 francs.

Publications de la Société.

État des impressions :

A l'imprimerie Daupeley :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 1er-2e fasc. 7 feuilles tirées ; 2 feuilles en placards.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 4 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Livre des fais de Christine de Pisan. T. I terminé. Au brochage.

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 13 en placards.

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 6 feuilles tirées ; feuilles 7 à 14 en pages.

Le tome I, achevé, de l'édition du *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pisan formera le premier volume de l'exercice en cours.

Le secrétaire fait connaître que Mme la baronne Oberkampf a fait don à la Société du meuble-bibliothèque ayant appartenu à son père, notre ancien confrère M. Bernard de Mandrot. Des remerciements ont été adressés à la généreuse donatrice.

Notre confrère M. Dupont-Ferrier a remis au secrétaire un important travail sur le personnel de la Cour du Trésor de 1390 à 1515 ; il prendra place dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de 1935, actuellement sous presse.

M. Coville fait savoir, au nom du Comité français des sciences historiques, qu'en 1937 se tiendra à Montpellier un Congrès des sciences historiques, préparatoire du grand Congrès international qui aura en 1938 son siège à Zurich ; une dizaine de grandes questions, intéressant principalement l'histoire de notre pays et des pays méditerranéens, sera mise à l'ordre du jour des séances de Montpellier.

En raison de la date des fêtes de Pâques, la prochaine séance du Conseil est remise au mardi 21 avril.

La séance est levée à cinq heures vingt minutes.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 21 AVRIL 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES TROIS QUARTS,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. DE MANNEVILLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 19 mai suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Celier, Courteault, de Lacombe, Lyon, de Manneville, Marichal, Martin-Chabot, Moranvillé, Sœhnée, Viard.

Absents et excusés : MM. Goyau, Pannier.

M. Boucher, membre de la Société, assiste à la séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part du décès, survenu le 15 février dernier, de notre confrère M. Maximin Deloche, auteur de nombreux ouvrages sur le cardinal de Richelieu, son entourage, sa famille, et membre de notre Société depuis 1921 ; il se fait l'interprète des regrets de la Société.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Mémoires de l'Académie nationale de Caen*, nouvelle série, t. VIII (1936). — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 6e série, t. X (1935). — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, 1935, nº 12 ; 1936, nos 1-2. — Même Académie. *Bulletin de la classe des*

beaux-arts, 1935, n° 12. — Même Académie. *Annuaire pour 1936.* — *Fifty-second Annual Report of the bureau of American ethnology*, 1934-1935.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Mortagne-au-Perche, vieille ville, par Ch. Leroy. In-8°. Rouen, Lestringant, 1935. — *Autour de la succession du prince Georges Comnène*, par le même. In-8°. Rouen, Lestringant, 1935. — *Dans une ferme du Roumois en Normandie sous l'Empire et la Restauration*, par le même. In-8°. Rouen, Lestringant, 1936. — *Augier Gaillard, roudié de Rabastens, sa vie, son temps, son œuvre*, par Charles Garrisson. In-8°. Paris, Droz, 1936. — *Le département de la Sarthe sous le régime directorial*, par Marcel Reinhard. In-8°. Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes. — *La légende de Henri IV*, par le même. In-8°. Paris, Hachette, 1936. — *Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle*, par Joseph Cuvelier et Joseph Lefèvre, t. V : *Précis de la correspondance de Charles II (1665-1700)*. In-4°. Bruxelles, Lamertin, 1935 (Académie royale de Belgique).

Publications de la Société.

État des impressions :

A l'imprimerie Daupeley :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 1^er-2^e fasc. 7 feuilles tirées ; 2 feuilles en placards.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 4 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Livre des fais de Christine de Pisan. T. I. Terminé.

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 8 en pages ; feuilles 9 à 13 en placards.

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 14 feuilles tirées. On compose la suite.

M. de Lacombe dépose le manuscrit, mis au point par

M. Michel de Boüard, d'un dernier ouvrage posthume d'Augustin Cochin, qui, sous le titre de *Précis des principales opérations du gouvernement revolutionnaire*, formerait le complément de la grande publication des *Actes* et constituerait un instrument de travail très commode : on y trouve, en effet, pour chacune de ces principales opérations, la liste chronologique et l'analyse des actes publiés tant dans le recueil d'Aulard que dans celui de Cochin ou dans d'autres ouvrages, ou même des actes inédits, avec indication, dans ce cas, du dépôt d'archives et du fonds où ces actes sont conservés. M. de Lacombe croit savoir que M^me^ la baronne Cochin serait disposée à nous aider financièrement pour l'impression de ce travail, qui formerait un petit volume d'environ 200 pages.

Le Conseil adopte ces conclusions et charge le secrétaire d'écrire à M^me^ la baronne Cochin.

Au nom du Comité des fonds, M. Moranvillé présente le rapport sur l'état des finances de la Société et le projet de budget pour 1937 ; le rapport est renvoyé à l'examen de MM. les Censeurs.

Le secrétaire, en raison de l'état de nos finances, exprime la crainte que nous ne puissions, l'an prochain, maintenir une distribution de volumes à nos sociétaires égale à celle que, depuis 1920, nous avons dû ramener à trois volumes par an (dont un d'*Annuaire-Bulletin*).

En raison des prochaines élections législatives, la date de l'Assemblée générale est reculée au mardi 19 mai. M. Dupont-Ferrier a bien voulu accepter d'y faire une lecture.

La séance est levée à cinq heures vingt minutes.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 19 MAI 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES ET DEMIE,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. DE MANNEVILLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 juin suivant.)

Présents : MM. André, de Barante, Bessière, de Boislisle, Boucher, Bourgin, Brunel, abbé Carrière, baronne Cochin, colonel Cochin, Courteault, Coville, Depréaux, Donnat, Dupont-Ferrier, de Lacombe, Leroy, Levillain, Luzu, Lyon, de Manneville, Marchand, Marichal, Martin-Chabot, Perrat, Prieur, Prinet, Semichon, Sœhnée, Soulange-Bodin, Tribout, Viard, Mlle Vielliard.

Absents et excusés : MM. Celier, de Conigliano, P. Courteault, Gaumy, Jeanbernat de Ferrari Doria, Moranvillé, Pannier, Rolland.

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 67).

2° Du rapport de M. Henri Courteault, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'année 1935-1936 (voir p. 82).

3° Du rapport des censeurs, MM. Martin-Chabot et Soulange-Bodin, sur les comptes des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1935-1936 (voir p. 95).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de MM. Paul Marichal, ancien trésorier, et Ernest Lyon, nouveau trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil pour siéger jusqu'en 1940 :

MM. Brunel, Celier, Champion (P.), Courteault, Dupont-Ferrier, de La Roncière, Lavollée, Marichal, Stein.

Sont élus : en remplacement de M. de Lanzac de Laborie, dont le mandat expirait en 1936 : M. Henri Boucher ; en remplacement de MM. de Beauchesne, de Contenson, Lacour-Gayet, dont le mandat expirait en 1939 : MM. de Barante, Soulange-Bodin, Dard.

Est réélu censeur : M. Martin-Chabot.

Est élu censeur, en remplacement de M. Soulange-Bodin, élu membre du Conseil : M. Georges Tessier.

L'Assemblée entend une lecture de M. G. Dupont-Ferrier, membre de l'Institut, intitulée : *Concierges et châtelains à la fin du moyen âge* (voir p. 98).

La séance est levée à six heures un quart.

Discours de M. le comte de Manneville, président de la Société pendant l'exercice 1935-1936

Messieurs,

L'honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour être votre président récompense d'ordinaire toute une carrière d'historien. Pour moi, il en a été autrement : vous avez voulu qu'il fût non une fin, mais un commencement, s'il en était encore à mon âge, ou du moins un encouragement à mon retour vers les études historiques, que d'autres travaux m'avaient fait abandonner trop longtemps. Vous m'avez traité comme le père de famille traita l'enfant prodigue. J'aurais voulu vous témoigner ma gratitude en m'acquittant du moins exactement de la tâche légère et agréable, que m'imposait votre bienveillance, de présider vos séances mensuelles. Cela ne m'a pas été toujours possible ; je tiens à m'en excuser près de vous et je me console en pensant que je vais remettre tout à l'heure en de meilleures mains la dignité que vous m'avez conférée. Il m'en restera cependant quelque chose : un souvenir extrêmement reconnaissant de l'accueil que j'ai reçu ici, et qui m'a beaucoup touché, car, si je suis le dernier parmi vous pour le mérite de mes travaux d'histoire, je ne le cède à nul autre pour l'affection envers cette science qui nous est chère et que vous cultivez avec une si généreuse ardeur.

La durée des fonctions de votre président n'est que d'une année ; mais ce court espace de temps a suffi pour que les coups du destin aient fait dans nos rangs des vides nombreux ; nous n'avons pas perdu, durant cette année, moins de dix de nos confrères. Je voudrais, selon l'usage, faire revivre un moment devant vous, en rap-

pelant leurs services, ces disparus d'hier, vers lesquels se portent aujourd'hui nos souvenirs et nos regrets.

M. le marquis de Beauchesne, qui vient de nous quitter à quatre-vingt-quatre ans, était un des meilleurs représentants de cette classe d'hommes qui, s'attachant par toutes leurs actions et leurs pensées à un coin de la terre de France, refusent de se laisser déraciner par l'attrait de la vie parisienne et travaillent utilement, leur vie durant, au bien du pays qu'ils ont choisi. Il s'était fixé dans une partie du Maine où les noms de Sablé et de Solesmes rappellent de grands souvenirs historiques, près de l'antique abbaye où les Pères Bénédictins ont donné un magnifique témoignage de leur foi en bâtissant, entre deux expulsions, un monastère fait d'un granit qui doit défier les siècles. M. de Beauchesne était aussi un bâtisseur : les beaux châteaux de Lassay et de la Roche-Talbot, restaurés par ses soins, en donnent la preuve. Pendant quarante ans, il a dirigé, comme maire, les affaires de sa petite commune de Sauvigné-sur-Sarthe. Entre temps, et c'est ce qui l'avait attiré vers nous, archéologue et historien, il s'occupait de reconstituer, par ses études et ses écrits, le passé de sa région. Il fut membre pendant près d'un demi-siècle, puis président d'honneur de la Société historique et archéologique du Maine, dont son père avait été l'un des fondateurs.

A Paris, où, tant que sa santé le lui permit, il faisait un séjour chaque année, il fut un des fondateurs et un des animateurs les plus actifs de l'Association des lauréats du Concours général. Il se plaisait à y encourager les jeunes gens qui, à son exemple, cultivaient avec succès les études classiques ; il se faisait leur conseiller et, au besoin, leur providence. Il aimait à leur rappeler que c'est en étudiant le grec et le latin qu'on apprend à bien écrire le français. Hélas ! Un trop grand nombre de nos jeunes contemporains, forts en sciences, mais qui ont

méprisé les lettres, nous en offrent chaque jour la preuve par les imperfections de leur style.

Comme M. de Beauchesne, M. Léon de Lanzac de Laborie, que nous avons eu le malheur de perdre le 17 septembre dernier, était un ancien lauréat du Concours général. Né à Paris en 1862, il fit ses études au Collège Stanislas et remporta d'éclatants succès qui faisaient prévoir ses rares qualités d'écrivain. Fils d'un magistrat, il se dirigea d'abord vers le barreau. Second secrétaire de la conférence des avocats, il choisit, pour sujet du discours qu'il devait prononcer en cette qualité, le *Procès des ministres de Charles X*. Il témoignait ainsi de bonne heure de son goût pour les travaux d'histoire, qui devaient bientôt le faire renoncer à la vie du Palais et qui ont absorbé la plus large part de son activité littéraire. Grand travailleur, aimable causeur, joignant à une bienveillance naturelle beaucoup de bonne grâce et d'esprit, il devint un fidèle collaborateur de deux publications dans lesquelles le goût des lettres et les idées libérales, qui étaient les siennes, sont toujours restées en honneur : le *Correspondant* et le *Journal des Débats*. On assure qu'au cours de sa longue carrière il a donné aux *Débats* près d'un millier d'articles. Chaque semaine, on cherchait au bas du journal la critique littéraire où ce fin lettré appréciait d'un jugement sûr les livres nouveaux, corrigeant, complétant souvent ce qu'avait écrit l'auteur. Car il avait, comme l'a dit M. de Nalèche dans l'éloge qu'il a prononcé sur sa tombe, « les qualités éminentes du véritable historien, l'unique souci de la vérité, la large indépendance du caractère et de l'esprit, le scrupule de la documentation exacte et précise ». Il donna la preuve de ces qualités dans les ouvrages qu'il a publiés et dont nous ne citerons que quelques-uns : *Un royaliste libéral en 1789 : Jean-Joseph Mounier; La domination française en Belgique; Un projet de mariage du duc d'Orléans; Mémorial de M. de Nor-*

vins. La plus importante de ses œuvres : *Paris sous Napoléon*, dont il fit paraître huit volumes, lui valut, en 1907, le grand prix Gobert.

Un de ses derniers livres, paru en 1928, est consacré à *Saint Vincent de Paul*. Notre confrère ne s'était pas contenté de raconter la vie de l'apôtre de la charité ; il était devenu l'un de ses disciples les plus ardents et les plus dévoués. Secrétaire général de la Société qui porte le nom du grand saint parisien, il continuait son œuvre en se dévouant au service des pauvres et de toutes les œuvres sociales, en déployant pour la charité une activité inlassable qu'inspirait une foi profonde.

Le baron Ludovic de Contenson n'était venu à l'histoire que tard, après avoir brillamment servi dans la carrière militaire. Né le 28 février 1861, il fut élève de Saint-Cyr de 1881 à 1883 ; plus tard, élève de l'École de guerre de 1889 à 1891 ; il avait rempli les fonctions de capitaine d'État-major à Clermont-Ferrand, puis à Paris, quand il donna, en 1903, sa démission pour s'occuper de sa belle propriété de Larvolot, en Bourgogne, et surtout pour se consacrer à l'étude des questions de géographie, d'histoire et de sociologie, vers lesquelles le portait son intelligence vive et curieuse. Dès 1901, il s'était fait remarquer en écrivant, à la suite d'un voyage en Turquie, un volume : *Chrétiens et Musulmans*, que couronna l'Académie française. D'autres publications sur *Les réformes en Turquie d'Asie*, *Les retraites ouvrières*, *L'élevage des bœufs à Madagascar*, une brochure intitulée *Syndicats*, *mutualités*, *retraites*, suffisent à montrer à combien de sujets divers il s'intéressait. C'est à notre Société qu'il donna, après avoir quitté l'armée, la meilleure part de son activité : il publia pour elle, de 1906 à 1909, trois volumes contenant les *Mémoires du comte de Souvigny* et de curieuses correspondances qui les complètent. M. de Contenson a fait connaître, dans cet ouvrage, un beau type de guerrier de la première moitié du XVII^e^ siècle, un de ces hommes dans lesquels la

monarchie a su trouver les meilleurs ouvriers de la grandeur française. Fils d'un boucher de Jargeau nommé Gaugnières, Souvigny, sous le nom de guerre qu'il prit dès son entrée dans l'armée, s'élève, par son courage, son énergie, son intelligence, jusqu'au rang de lieutenant général. Il est fait comte, acquiert un beau domaine et épouse une cousine du père du maréchal de Villars, entraînant avec lui dans son ascension ses six frères, dont cinq moururent à la guerre et dont le sixième occupa dans l'Église une place honorable. Son histoire montre, comme le fait remarquer dans la préface des *Mémoires* M. de Contenson, comment s'est créée à cette époque, sortant du sein du peuple, une noblesse nouvelle, qui devait tout aux rois de France et qui remplaçait en quelque mesure celle qu'ils avaient abattue pour établir leur puissance.

La guerre vint arracher notre collègue à ses travaux. Il reprit sa place dans l'armée et resta mobilisé pendant toute la durée des hostilités, commandant d'étapes à Châlons, à Verdun, à Hondschoote et à Dunkerque, puis attaché à l'État-Major de l'armée belge, enfin prenant part à la rude besogne du service du blocus au ministère de la Marine.

Revenu à l'histoire après la paix, il publia encore, dans un de nos *Annuaires-Bulletins*, des *Lettres de Henri IV*. Mais il devint bientôt l'un des membres les plus actifs et le vice-président de la Société d'histoire diplomatique. Il donna à la revue qu'elle publie des articles dans lesquels il témoignait de la variété de son érudition et de son désir passionné de faire ressortir le rôle joué par notre pays à l'étranger. Il s'était attaché spécialement, durant les dernières années de sa vie, à étudier la part prise par les Français à la libération des États-Unis. Avec une inlassable patience, il avait retrouvé les noms et relevé la carrière de tous les militaires français de quelque importance ayant pris part à la guerre de l'Indépendance américaine. Il a consigné le fruit de ses recherches dans le magnifique volume publié

récemment par ses soins sur la *Société des Cincinnati*. Les membres de la Société d'histoire diplomatique s'unissent à ses confrères dans notre Société pour pleurer la perte d'un travailleur acharné, d'un écrivain de mérite, d'un ami dont le commerce était aussi aimable que sûr.

M. Maurice Dumolin, né le 7 juin 1868, mort à Paris le 10 décembre 1935, avait été d'abord, lui aussi, un officier. Au sortir de l'École polytechnique, il avait pris rang dans l'artillerie, puis il avait suivi les cours d'instruction à l'École de cavalerie de Saumur. Il démissionna après quelques années passées dans l'armée, pour entrer dans l'industrie et s'occuper d'importantes affaires de métallurgie et de papeterie. Pendant la Grande Guerre, il revint au service, fut fait lieutenant-colonel, conquit la croix de guerre, le ruban, puis la rosette de la Légion d'honneur. La paix faite, il retourna à ses affaires et aussi à ses études, car il avait été attiré vers l'histoire et l'archéologie. Il entra en 1925 dans notre Société. Ses origines scientifiques lui avaient donné le sens de la précision ; il le poussa à l'extrême dans ses recherches d'érudition. Laborieux et patient, il ne reculait devant aucun dépouillement, si long et fastidieux qu'il fût. On le vit devenir un des plus assidus travailleurs des Archives nationales, où il était rare qu'il ne passât pas ses après-midi entières.

Paris, son histoire, l'histoire de ses familles et de ses monuments avaient presque exclusivement fixé l'attention de Maurice Dumolin. C'est ainsi qu'il avait été amené à frapper à la porte d'un très grand nombre de notaires de la capitale et nul plus que lui ne se réjouit du vote de la loi du 14 mars 1928, qui autorisa les notaires français à déposer dans les archives publiques leurs minutes vieilles de 125 ans. Dès que le minutier central des notaires de Paris fut installé à l'hôtel de Rohan, notre confrère, qui avait acquis une grande habitude de la lecture, souvent malaisée, de ces documents et qui

les déchiffrait à merveille, offrit à la Direction des Archives, qui l'accepta avec gratitude, son concours bénévole pour l'analyse des pièces du XVIe siècle. Sa mort a été douloureusement ressentie à l'hôtel de Rohan, qu'il ne quitta que pour s'aliter.

Ses travaux sur Paris et la topographie parisienne, d'une science, d'une érudition impeccables, l'avaient vite mis au premier rang de nos historiens parisiens. Il suffit de rappeler ses trois gros volumes d'*Études sur la topographie parisienne*, que d'autres devaient suivre et où, comme on l'a écrit, « il donne à chaque édifice qu'il présente, palais, hôtel particulier, simple maison, un état civil où aucune erreur n'a pu se glisser ». Les articles dont se composent ses trois volumes sont, pour la plupart, de vraies révélations. Dumolin avait donné une nouvelle édition du *Guide pratique à travers le Vieux-Paris* du marquis de Rochegude. Il était aussi excellent archéologue : la Société française d'archéologie, au *Bulletin monumental* de laquelle il donna de nombreuses études, l'avait pris pour trésorier. Il corrigeait sur son lit de mort les épreuves d'un beau livre sur *Les églises de Paris*. Vice-président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, membre de la Commission du Vieux-Paris, de la Commission supérieure des Sites, président des Amis de Saint-Gervais, notre confrère mettait au service de tous ces groupements son inlassable activité, sa bonne humeur constante, sa science si avertie.

Il faisait aussi silencieusement le bien, s'occupant avec un dévouement, un désintéressement admirables de nombreuses œuvres charitables. C'était un confrère de relations charmantes, toujours prêt à rendre service, et, pour beaucoup d'entre nous, un très cher ami.

M. Maximin Deloche est mort le 15 février dernier, âgé de soixante-seize ans, dans sa propriété de La Brillière, par Verrières (Vienne). Il faisait partie de notre Société depuis le mois d'avril 1921. Ancien élève de

l'École centrale, neveu de son homonyme Maximin Deloche, qui fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de 1871 à 1900, notre confrère s'était de bonne heure livré aux recherches historiques. Ses études le portèrent vers des sujets très divers, comme nous le montrerons en énumérant quelques-unes de ses publications. Mais il a été surtout attiré par la grande figure du cardinal de Richelieu. Dans une série de livres, de brochures ou d'articles de revues, il a révélé des aspects nouveaux ou peu connus de l'existence de l'illustre ministre et de son entourage. Il a étudié d'abord, dans un livre publié en 1912, l'organisation de sa maison. En 1920, sous ce titre : *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*, il a énuméré, examiné et discuté non seulement les innombrables écrits qui furent l'œuvre de sa plume, ses lettres surtout, son testament, ses mémoires, plus ou moins authentiques, mais aussi tous les pamphlets, tous les libelles publiés par lui, par les écrivains aussi qu'il a inspirés ou dirigés. Il s'est occupé encore de *La maison natale du cardinal de Richelieu*, du père du cardinal, *François du Plessis, grand prévôt de France*, enfin et surtout de son frère aîné, *Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu*, auquel notre confrère a consacré un beau et intéressant volume. Il y trace un vivant portrait de cet aîné de faible santé, timide et pieux, qui eût désiré vivre dans l'ombre de la Chartreuse, où il avait prononcé ses vœux, et dont son frère et aussi la faveur de Louis XIII firent, malgré lui, un archevêque d'Aix-en-Provence, puis de Lyon, un cardinal, un ambassadeur à Rome et qui, d'ailleurs, se montra digne de ces hautes fonctions par la sainteté de sa vie et son courage lors de la peste de Lyon, qu'il a décrite dans ses lettres en écrivain de mérite.

Les travaux consacrés à Richelieu n'empêchaient pas notre confrère de s'occuper de sujets fort différents. Il a raconté les conquêtes faites en Poitou par la religion chrétienne au IIe siècle de notre ère et, dans un important volume, il a discuté ce qu'il appelle *L'énigme de*

Civaux, c'est-à-dire l'explication à donner à la présence, près des bords de la Vienne, d'une vaste nécropole de tombes gallo-romaines qui semblent révéler la présence en ce lieu d'une cité jadis importante. Nous ne pouvons, enfin, passer sous silence un élégant volume publié en 1929, avec de nombreuses illustrations, dans lequel Maximin Deloche a conté la gracieuse histoire de *La bague en France à travers l'histoire* et décrit les transformations au cours des siècles de ce charmant bijou, depuis l'anneau en coquilles trouvé à Frégnicourt, dans la Somme, et que devait porter au doigt une femme à demi vêtue de peaux de bêtes, jusqu'aux anneaux d'or qu'Anne de Bretagne offrit à ses suivantes à l'occasion de son mariage avec Louis XII et jusqu'aux bagues d'aluminium que, lors de la Grande Guerre, les Poilus ciselaient dans les tranchées.

M. Aimé Barbier était le petit-fils de Saint-Marc-Girardin. Sa mère, veuve de bonne heure, lui avait fait donner une éducation littéraire très complète. Élève diplômé de l'École des sciences politiques, docteur en droit, il vint à notre Société présenté par M. Georges Picot, son ami. Il suivit avec intérêt ses travaux et possédait une fort belle bibliothèque. Vivant surtout à la campagne, il a consacré toutes les ressources de sa fortune et la plus grande part de son activité au service de ses concitoyens, en particulier à celui des habitants de sa commune bretonne, La Roirie, près Antrain (Ille-et-Vilaine), dont il fut maire pendant de longues années.

M^me^ Bernard de Mandrot avait tenu à devenir membre de notre Société après la mort de son mari, qui fut notre confrère, et prit, tant qu'il vécut, une part active à nos travaux. En nous quittant à son tour, sa veuve a fait en sorte, par les dons généreux que nous lui devons, que nous ne pourrons oublier son souvenir. Nous devons noter aussi avec gratitude que sa petite-fille, M^me^ Noetzlin, a voulu continuer la tradition de sa famille et nous

a demandé de l'inscrire, à la place de sa grand'mère, parmi les membres de notre Société.

Vieille déjà de plus de cent ans, et espérant que d'autres siècles s'ajouteront à celui qu'elle a vécu déjà, la Société de l'Histoire de France est particulièrement heureuse de voir le titre de membre se transmettre dans les familles de génération en génération. Nous venons d'en citer un exemple. Un deuil tout récent nous donne occasion d'en constater un autre. M. Joseph Guillaume, mort à Caen le 27 avril dernier, était le fils d'un fonctionnaire distingué du ministère de l'Intérieur, qui était devenu dès 1860, il y a soixante-quinze ans de cela, membre de notre Société. C'est sans doute le goût qu'il témoignait ainsi pour l'histoire qui décida son fils, né en 1867, à se présenter à l'École des chartes. Il avait fait de brillantes études au collège Charlemagne et avait remporté plusieurs prix la même année au Concours général. Il entra premier à l'École. Après sa sortie, il travailla à la Bibliothèque Mazarine, puis, durant cinq années, aux Archives nationales. Notre confrère partagea ensuite sa vie entre la ville de Caen, où l'avait attiré son mariage et où il devint bibliothécaire municipal, et la Faculté catholique de Lille, où il fut chargé d'un cours. Il s'intéressait particulièrement aux questions sociales et se lia, à Lille, avec un disciple distingué d'Albert de Mun, M. Eugène Duthoit. Guillaume a écrit un mémoire sur l'organisation des paroisses en France. Il laisse le souvenir d'un homme aimable et spirituel et ses camarades de travail d'autrefois lui étaient attachés par une cordiale amitié.

Nous ne pouvons rappeler ici que par quelques mots d'hommage et de regret le souvenir de deux historiens éminents, qui furent des nôtres juste assez seulement pour nous faire sentir combien nous eussions été heureux qu'ils le fussent davantage.

M. Pierre de Nolhac était venu à nous à l'occasion de

notre centenaire ; son nom, quand il a été enlevé à la France et à tous ses amis, ne figurait que depuis un an sur la liste de nos membres. Nous n'en garderons pas moins pieusement le souvenir du passage parmi nous du membre de l'Académie française, du charmant poète, du brillant historien de Pétrarque, de Ronsard et de Versailles, d'un des hommes qui ont su le mieux faire sentir la grâce d'un temps où la France de l'Ancien Régime, avant qu'il ne fît place au régime nouveau, enchantait le monde par l'éclat d'une civilisation exquise et qu'on ne reverra plus.

Ce fut aussi pour notre Société un honneur que nous n'oublierons pas d'avoir compté parmi les membres de son Conseil le savant écrivain que fut M. Georges Lacour-Gayet, né en 1856 et mort, dans sa quatre-vingtième année, le 8 décembre 1935. Brillant humaniste, comme M. de Nolhac, élève de l'École normale supérieure, puis de l'École française de Rome, il commença sa carrière historique en s'occupant de l'Empire romain et en publiant une thèse sur Antonin le Pieux. Mais bientôt il se consacra à une époque plus voisine de nous. Ses ouvrages sur la marine française au XVIII^e^ siècle, que l'Académie des sciences morales récompensa en 1902, avant de l'appeler à siéger parmi ses membres en 1911, mais surtout ses travaux sur Talleyrand resteront ses plus beaux titres d'honneur. Il a consacré quatre volumes au grand diplomate et le dernier a paru peu avant la mort de l'auteur. Ils constituent un trésor incomparable d'érudition où devront puiser désormais tous ceux qui voudront étudier quelques points de la prodigieuse carrière d'un des hommes dont la vie et l'action ont donné et donneront encore l'occasion à tant de controverses.

Le nom de Talleyrand, Messieurs, me servira d'introduction à quelques réflexions sur une question historique dont je voudrais vous entretenir un instant, comme c'est l'usage de vos présidents. Je le ferai de façon très brève,

pour ne pas abuser de votre patience, quoique la question que j'oserai poser devant vous soit extrêmement vaste. Pour la définir, je ne trouve, je l'avoue, qu'un mot affreusement germanique et qui est sans doute une réminiscence du temps où je faisais de la philosophie et où, disciple de Kant, je parlais de la relativité de la connaissance. Usant de ce même vocabulaire, j'appellerai cette question celle de la relativité de la vérité historique. Je la trouve formulée, en termes beaucoup plus élégants, dans un charmant discours que mon ancien chef, M. Jules Cambon, prononçait le 20 juin 1920, devant l'assemblée générale de la Société d'histoire diplomatique. « J'ai été souvent frappé, disait-il, de ce qu'il y avait, même chez les plus éminents des historiens, de hasardé et de conjectural dans leurs conclusions. L'histoire, au fond, n'est qu'une interprétation du passé, mais qui, parmi nous, oserait dire qu'elle peut s'abstraire du moment présent? Les circonstances, les courants de l'opinion, le tempérament des écrivains, l'intérêt de leur parti, tout influe sur leur esprit. Nous sommes malgré nous portés à condamner ou à absoudre, suivant les arrêts de notre conscience contemporaine, des hommes qui obéissaient à d'autres passions que les nôtres. Ainsi l'histoire ne sera jamais une science définitive et ses jugements seront toujours soumis à la révision des générations qui se succéderont. »

Prenons pour exemple le personnage de Talleyrand, dont l'ouvrage de M. Lacour-Gayet nous amenait à parler tout à l'heure. Honni longtemps pour les scandales de sa vie privée, pour ses trahisons envers les divers régimes qu'il a servis, Talleyrand n'est-il pas l'objet d'une curieuse réaction à l'heure même où le livre récemment publié par mon collègue M. Dard a établi, de façon plus indubitable que jamais, qu'il a trahi Napoléon et qu'il s'est fait payer pour le trahir? Cependant, les ouvrages récents où il est jugé lui sont plus favorables et l'innocentent presque, sous l'influence de cette idée moderne que la fidélité est due à la patrie et non au régime

qui s'y trouve établi. Talleyrand a trahi ceux qu'il servait, mais il n'a jamais trahi l'intérêt français. Et le voilà presque absous après tant de sévères condamnations.

Autre exemple, plus éclatant encore, de variations dans les jugements historiques. De quels anathèmes certaines écoles d'historiens n'ont-elles pas accablé, sans nier la grandeur de son génie militaire, Napoléon, l'oppresseur, le tyran, dont les crimes appelaient, disait-on, le poignard d'un Brutus ! Et, cependant, voici que, dans une grande partie de l'Europe, en Pologne, en Bohême, en Yougoslavie, en Allemagne même, Napoléon est devenu l'objet d'un véritable culte, comme le libérateur, comme le destructeur des tyrans !

Plus près de nous, quand les auteurs du traité de Versailles ont osé formuler un jugement sur les responsabilités de la Grande Guerre, quelles prodigieuses controverses ils ont déchaînées ! Un jugement, d'ordinaire, termine un procès. De quelles plaidoiries passionnées, de quelles discussions ardentes, de quelles luttes à coups de textes, de documents, de témoignages, d'affirmations aussi absolues que contraires, celui-là a été l'origine ! Depuis dix-sept ans, ce procès, qui n'est pas fini, met aux prises les savants de tous les pays d'Europe. En Allemagne, une revue spéciale a été fondée pour soutenir la thèse devenue nationale. On a vu en Amérique d'éminents historiens développer, chacun en deux gros volumes, des opinions nettement contraires. Et, il faut bien l'avouer, la bataille scientifique a été poursuivie avec un tel luxe d'arguments et une telle audace d'assurances que, dans les différents pays intéressés, elle a inspiré aux esprits de la plupart des hommes des convictions absolument opposées, mais aussi solidement ancrées. Vérité en deçà du Rhin, erreur au delà ! Faut-il donc croire à la relativité de la vérité historique?

Il me semble, Messieurs, que, devant cette troublante question, on doit proposer une distinction. Il y a deux choses différentes en histoire : les faits et l'interprétation

des faits. Pour les premiers, il y a une vérité certaine, absolue, l'histoire est bien une science. Charlemagne a-t-il ou non été couronné empereur à telle date, en tel lieu? Napoléon a-t-il été vainqueur, le 2 décembre 1805, à Austerlitz? Le masque de fer était-il ou non un envoyé du duc de Mantoue? Voilà des questions précises pour lesquelles il y a des certitudes à établir, des erreurs à éviter. C'est l'honneur de notre École des chartes de nous apprendre à nous attacher à la poursuite des recherches historiques sans nous laisser entraîner par nos sentiments ou nos passions, sans rien ajouter à nos découvertes, sans prétendre en tirer autre chose que ce qu'elles nous donnent. Nous pouvons construire ainsi sur des fondements solides et mettre, autant que possible, nos travaux à l'abri des révisions futures. Sans doute, il faut se garder de tirer des faits des conclusions qui n'en découlent pas nécessairement ou de se laisser influencer, pour l'acceptation ou le refus des témoignages, par des sentiments, des passions qui, pour être nationales, n'en sont pas moins décevantes. Il faut aussi s'abstenir de prétendre pénétrer dans le secret des cœurs et des consciences ; il faut laisser à Dieu le jugement à prononcer sur les mobiles et sur les intentions des hommes. C'est là l'enseignement constant de nos maîtres et c'est là une des raisons de l'estime dans laquelle leurs travaux et les vôtres, Messieurs, sont tenus dans le monde entier.

Peut-être pourrait-on ajouter, et cela sans vain orgueil patriotique, que les savants français sont plus capables que beaucoup d'autres de faire abstraction, dans leurs appréciations, de ces préférences nationales qui faussent tant de jugements. Non, certes, que nous soyons patriotes moins que d'autres, mais nous sommes plus que d'autres habitués à ne pas considérer notre patrie comme le tout de l'univers. Deux choses nous y préparent : notre formation intellectuelle et notre religion. Élevés dans le culte de la Grèce et de Rome, nourris des idées latines et du droit de Justinien, nous sommes

habitués à ne considérer notre pays que comme une partie d'un plus grand ensemble ; les vérités qui ne seraient pas universelles, mais purement françaises, nous paraîtraient suspectes. Notre religion catholique, universelle par définition, nous confirme dans cet état d'esprit. Nous sommes Français, mais aussi un peu citoyens de la Grèce antique, citoyens de Rome surtout, de cette Rome des Césars qui prétendait régler les destinées, faire le bonheur du monde entier, membres, enfin, de cette Église romaine, dont l'action s'étend bien en fait jusqu'aux extrémités les plus reculées de notre planète. Plus que d'autres donc, peut-être, nous sommes capables de nous placer en dehors de nous-mêmes, de nous juger nous-mêmes comme des étrangers.

Cette disposition a des inconvénients, sans doute, celui, entre autres, de favoriser notre esprit critique envers nous-mêmes. Mais elle a le très grand avantage de donner dans le monde un prix très particulier aux travaux, tels que ceux des membres de la Société de l'Histoire de France, que l'on sait détachés de toute passion et absolument, strictement désintéressés.

Rapport de M. Henri Courteault, secrétaire, sur les travaux de la Société pendant l'exercice 1935-1936.

Mesdames,
Messieurs,

Depuis notre dernière Assemblée générale, vous avez reçu les deux volumes afférents à l'exercice 1935 et ce que j'ai à vous en dire ne me retiendra pas longtemps : l'un et l'autre sont des suites de publications dont j'ai déjà eu occasion de vous entretenir. En publiant avec un zèle qui ne se ralentit pas le tome VIII de notre édition des *Grandes Chroniques de France*, M. Viard a franchi l'avant-dernière étape qui le sépare du complet achèvement ; le tome IX, qui contiendra la fin du texte, est sous presse et vous sera sans doute distribué en 1937 ; mais il faudra bien un tome X pour absorber la table générale de ce grand ensemble. Ainsi, en moins de vingt ans — car le tome I date de 1920 — aura été heureusement terminée l'édition d'un texte classique du moyen âge, qui nous fut, il est vrai, proposée, il y a près de huit lustres, sous le patronage de Léopold Delisle, par notre ancien confrère Élie Berger. L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait, dès 1877, comme attaché le grelot en mettant au concours d'un de ses prix la question des *Grandes Chroniques* et en récompensant l'année suivante le mémoire dont Élie Berger était l'auteur. Comment notre Société, que les entreprises de longue haleine effrayaient en ces heureux temps moins qu'aujourd'hui, aurait-elle refusé d'accepter dans sa collection une œuvre dont Paulin Paris avait, de 1836 à 1838, donné une édition rapidement établie, par suite assez imparfaite, et d'ailleurs — symptôme engageant — assez vite aussi épuisée et dont Léopold Delisle, long-

temps arbitre incontesté de nos publications, affirmait le grand intérêt? Sur son rapport, votre Conseil, dans sa séance du 1er juin 1897, accepta, les yeux quasiment fermés, la proposition d'Élie Berger. On comptait que l'édition exigerait huit volumes, dont le premier devait paraître dès 1898. Il n'a paru qu'en 1920, et l'édition en comprendra quatorze, car aux dix volumes que je vous ai annoncés il faut joindre les quatre où Roland Delachenal, de 1910 à 1919, a fait tenir cette *Chronique des règnes de Jean II et Charles V*, par quoi s'achève la grande œuvre dionysienne. De ce tome I, Élie Berger n'était pas l'auteur ; bien que libéré de tous engagements envers le pape Innocent IV et la reine Blanche de Castille, qui l'avaient jusqu'alors occupé, il déclina l'honneur pour son âge mûr d'aborder l'entreprise conçue dans la flamme de sa jeunesse : l'École des chartes venait de l'enlever aux Archives nationales — Thébaïde où, sous l'œil d'indulgents directeurs, il est encore possible d'éditer des chroniques du moyen âge — pour lui confier un de ses plus importants enseignements, et, quelques années après, l'Institut, où il était appelé à siéger, lui créait de nouvelles et assez lourdes obligations. D'éditeur, Berger se mua en commissaire responsable et passa la main à notre vice-président actuel, M. Jules Viard, que sa vieille passion pour Philippe VI de Valois n'a pas empêché de mener à bien en un temps presque record cette édition des *Grandes Chroniques*, dont, après la mort, il y a dix ans, d'Élie Berger, le regretté Poupardin, puis notre confrère M. Levillain acceptèrent comme commissaires responsables la surveillance.

En voici donc le tome VIII. Ce nouveau volume enferme les règnes de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel et de ses deux premiers fils, Louis X Hutin et Philippe V le Long. C'est, comme de juste, le règne le plus important, celui de Philippe le Bel, qui en occupe la plus grande partie, environ 200 pages sur 366 : non que les moines de Saint-Denis me paraissent avoir nourri

pour ce prince des sentiments de particulière sympathie ; je croirais volontiers qu'ils ne le portaient pas dans leur cœur, et je ne vois pas sous leur plume d'appréciation flatteuse à son endroit, comme ils en ont porté sur d'autres règnes, comme ils en portent encore sur celui de Philippe le Hardi, prince, disent-ils, illettré sans doute, mais qui « menoit mieux vie de moine que de chevalier » : parole qu'on peut tenir pour un éloge sous un calame ecclésiastique. Pour ce grand roi que fut Philippe le Bel, que trouvons-nous d'élogieux? Qu'il fit des chevauchées et construisit à Paris le plus beau palais du monde. Par contre, s'agit-il de la maltôte, des lourds impôts qui font gémir le peuple et n'épargnent pas le clergé, qui font surgir des émeutes, ou bien de telle fabrication suspecte de monnaie nouvelle par ce roi dévaluateur, ce sont mesures que les bons moines n'encaissent pas volontiers, si j'ose ainsi dire, et ne rapportent qu'avec tristesse, sous le voile d'un blâme discret. Avec Philippe le Long, ce sera pire et ici la réprobation est courageusement exprimée : que penser d'un roi qui — je cite le texte — « ne paie nulle dette ne les aumosnes que ses ancestres ont donné aux povres religieux, qui prend à créance tout ce qu'il prent et qui n'a tenu chevauchiées ni fait edifices si comme son père fist »? « Où est donc passé tout ce fondu? », questionne sévèrement le chroniqueur d'un ton de commission d'enquête.

C'est que le chroniqueur — et voici qui est intéressant pour nous — est devenu témoin oculaire. Cette partie des *Grandes Chroniques* n'est plus seulement, comme pour les règnes précédents, le reflet fidèle, la traduction presque littérale d'œuvres antérieures. Déjà, pour Philippe le Hardi, le moine de Saint-Denis prend quelques libertés avec le texte latin de Guillaume de Nangis qu'il a sous les yeux ; ici il tranche, là il développe. Puis Guillaume de Nangis meurt en juin ou juillet 1300 ; ses *Gesta Philippi III* ne sont pas suivis de *Gesta Philippi IV;* mais il laisse une sorte d'histoire universelle en latin,

que ses continuateurs dionysiens pousseront jusqu'en 1340, que le carme Jean de Venette reprendra et mènera jusqu'en 1368. Interviennent aussi la Chronique de Géraud de Frachet, ou plutôt ses continuations, que les auteurs des *Grandes Chroniques* suivront souvent, de préférence à Guillaume de Nangis. Et voici que pour le règne de Philippe le Bel apparaissent déjà des notations originales : détails nouveaux sur la campagne de Flandre de 1315, sur la paix conclue avec la Flandre en 1316 ; les événements parisiens sont relatés avec précision, *de visu* : inondations de 1296 et écroulement de deux ponts, cherté du sel en 1315, abondante chute de neige en 1322, travaux exécutés à l'abbaye de Saint-Denis. Ainsi, petit à petit, cette formidable compilation, que saint Louis fit entreprendre pour enseigner l'histoire des rois français à ceux de ses sujets qui ignoraient le latin, va faire figure de source originale : on pourra, écrit M. Viard, y puiser des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs.

Comme dans les précédents volumes, on rencontre de-ci de-là dans celui-ci d'étonnantes bévues de traduction : les Pyrénées deviennent en un passage les « mons de Pierregort » ; le moine rédacteur n'a pas su traduire les « portus Cysereos », qui sont ce fameux col de Cise où le paladin Roland trouva jadis la mort ; l'évêque de Pamiers (Apamiensis) devient l'évêque de Pavie et le comte de Sancerre un singulier « comte de Cherbourg » ; le baron espagnol Jean Nuñez, en latin « Johannes Nunnius », se trouve étrangement mué en Jean le Petit, Nunnius ayant été lu *Minimus*. La paléographie n'était décidément pas le fort des bons moines de Saint-Denis ! Et j'imagine que, comme le bon Homère, le chroniqueur parfois sommeillait : comment expliquer autrement que, parlant de la terre de Labour en Italie, il lui donne comme voisine celle d'Espagne (au lieu de la Campanie) ?

Ces menues erreurs, qui donnent quelque imprévu à la lecture, point ennuyeuse, de ce texte, sont relevées

avec une indulgente discrétion par notre excellent éditeur dans une annotation toujours sobre et précise, et il faut surtout louer le sens critique avec lequel, tant dans l'Introduction que dans le commentaire, il a discriminé les sources où puisèrent les rédacteurs dionysiens.

L'an dernier, à propos du tome II des *Actes du gouvernement révolutionnaire* d'Augustin Cochin, je vous ai exposé la genèse de cette monumentale entreprise et vous ai dit les moyens qui nous ont permis de poursuivre cette publication, recueillie dans l'héritage de la Société d'histoire contemporaine. Nous avons eu la satisfaction de pouvoir l'achever en moins d'un an et de vous en distribuer le tome III, qui forme le second volume de l'exercice 1935. Ce tome III embrasse la période du 1er avril au 27 juillet 1794, date limite du recueil, coïncidant avec le coup d'État et le changement de gouvernement du 9 Thermidor. Au total, 1,032 actes ont été publiés dans les trois volumes qui constituent ce très riche ensemble de pièces d'où ressort, d'une impressionnante manière, l'activité tyrannique déployée pendant seize mois par le bureau de surveillance de l'exécution des lois formé au sein du Comité de Salut public. M. Michel de Boüard, qui a été, comme du précédent, l'actif éditeur de ce nouveau volume, l'a pourvu d'une table analytique des matières qui permet d'apprécier l'immense variété de son contenu. M. de Lacombe a bien voulu continuer son rôle si utile de commissaire responsable. Mais, si ce tome III a pu de si près suivre le tome II, c'est à une nouvelle libéralité — nous ne l'oublions pas — de Mme la baronne Cochin que nous le devons, et la Société, après son Conseil, tiendra à lui en exprimer sa gratitude ; jamais, avec les moyens limités dont nous disposons, nous n'aurions pu mener à bien en si peu de temps cette vaste entreprise.

Elle aura un complément : dans sa dernière séance, votre Conseil a décidé d'imprimer un *Précis des principales opérations du gouvernement révolutionnaire*, rédigé par Augustin Cochin et mis au point par M. de Boüard,

qui sera un instrument de travail très commode : on y trouvera pour chacune de ces principales opérations la liste chronologique et l'analyse des actes publiés tant dans le recueil d'Aulard que dans celui de Cochin ou dans d'autres ouvrages, ou même des actes inédits (avec indication, dans ce cas, du dépôt d'archives et du fonds où ces actes sont conservés). Mme la baronne Cochin nous ayant de nouveau assurés de son concours, ce petit volume, aussitôt envoyé à l'impression, pourra, nous l'espérons, vous être distribué dès la fin de cette année.

Ainsi aurons-nous contribué de notre mieux à faire connaître le principal de l'œuvre historique d'un très cher confrère disparu, dont le souvenir et l'action posthume demeurent si vivaces et si profonds : philosophe et sociologue plus encore qu'historien, on le voit par un petit volume récemment publié sous le titre *Abstraction révolutionnaire et réalisme catholique*, simples notes prises au jour le jour et retrouvées dans ses papiers, où Augustin Cochin apporte des explications aux difficultés du temps présent et propose des remèdes ; mais ce sociologue et ce philosophe, capable de tenir tête à un Durckheim, avait, ne l'oublions pas, assis son système sur de solides bases historiques.

Dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de 1934 que vous avez reçu depuis notre dernière Assemblée générale, vous aurez pu lire une étude documentée de notre confrère M. le Dr Lemaire sur la fameuse affaire de préséance qui mit aux prises, à Londres, au début du règne personnel de Louis XIV, notre ambassadeur Godefroi d'Estrades avec l'ambassadeur d'Espagne Watteville.

Le mois prochain, vous recevrez, comme premier volume de l'exercice 1936, le tome premier de l'édition du *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pisan, préparée par Mlle Solente sous le contrôle de M. Coville ; l'impression en est achevée, et en même temps vous sera distribuée la première partie de l'*Annuaire-Bulletin* de 1935, déjà prête depuis

quelque temps. L'exercice 1937 est d'ores et déjà assuré, puisque le tome II des *Voyages de François de La Rochefoucauld* est en grande partie déjà imprimé et que le tome IX des *Grandes Chroniques*, le dernier avant la table, est aussi très avancé.

Mais nous sera-t-il possible, en 1937, de maintenir le nombre des volumes à distribuer à nos sociétaires? Jusqu'en 1915, nous leur avons donné, outre l'*Annuaire-Bulletin*, quatre volumes de *Mémoires* par an ; en 1916, il a fallu baisser à trois, en 1920 à deux. C'était, semble-t-il, un minimum, et c'est pourquoi, depuis seize ans, nous avons réussi à nous y tenir : non sans peine en ces dernières années. N'eussent été les subventions obtenues, grâce à nos confrères MM. Omont et Coville, de la Caisse des recherches scientifiques et aussi les libéralités de deux de nos sociétaires, nous n'aurions pu, comme on dit vulgairement, tenir le coup : le nombre de nos adhérents reste péniblement stationnaire ; beaucoup trop de cotisations demeurent impayées ; nos modiques revenus passent sous les fourches caudines du 10 % amputeur. Il est à craindre que l'an prochain, si la situation ne s'améliore pas, nous ne devions nous résoudre à ne distribuer qu'un seul volume de *Mémoires*, pour pouvoir, l'année suivante, en distribuer deux. Notre Comité des fonds et nos Censeurs — nous le verrons par leur rapport — ne sont guère optimistes ; peut-être notre nouveau trésorier fera-t-il des miracles. Je veux espérer.

Car ce n'est pas la matière qui nous fait défaut. Outre les deux volumes qui sont sous presse et presque achevés, nous avons encore en train et le tome II des *Commentaires sur la Gaule Belgique* de François de Rabutin et le tome III et dernier de l'*Hystoria Albigensis* de Pierre des Vaux de Cernay ; l'impression du tome II de Christine de Pisan est également amorcée. Nous pourrions sans peine, si nos moyens nous le permettaient, assurer des distributions annuelles aussi larges que dans les temps heureux que je rappelais tout à l'heure. Votre Conseil, au cours de l'année dernière, a accepté le prin-

cipe de deux nouvelles publications : si l'élection récente à la Chambre des députés de M. Félix Grat, archiviste-paléographe, chargé de cours à l'Université de Nancy, me laisse un peu sceptique sur la date à laquelle il pourra nous remettre le manuscrit qu'il nous a promis d'une nouvelle édition des *Annales de Saint-Bertin*, je sais que notre confrère M. le marquis d'Albon travaille activement à mettre sur pied celle des lettres inédites du marquis de Viennois, gentilhomme dauphinois qui, à la veille de la Révolution, député de la noblesse de sa province auprès de Louis XVI, échangea, de 1787 à 1790, une abondante correspondance avec les grands personnages de la cour et du gouvernement et avec plusieurs de ses compatriotes. Notre confrère M. de Vaissière a bien voulu se charger, à la place de M. Jean Marchand, d'aider M. le doyen honoraire de Poitiers Henri Carré à éditer ce très intéressant *Journal d'émigration* de Louis Aymer de la Chevalerie dont je vous parlais il y a deux ans. J'ai moi-même déjà, grâce à la collaboration de Mlle Lancien, attachée aux archives du Nord, la copie presque complète d'environ 500 lettres inédites échangées entre l'empereur Maximilien et sa fille l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, tirées du magnifique fonds d'archives de la Chambre des comptes de Flandre — lettres que n'a pas connues le Dr Le Glay, qui édita pour nous, il y a cent ans, la correspondance, qu'il croyait complète, de l'illustre gouvernante des Pays-Bas, tante de Charles-Quint, avec son père, et dont certaines sont du plus haut intérêt pour l'histoire générale de l'Europe au début du XVIe siècle. J'ai encore en mains la copie d'une correspondance échangée entre Napoléon III et le maréchal Vaillant, transcrite par le regretté archiviste de la Côte-d'Or, M. Ferdinand Claudon, d'après les originaux qui font partie d'une donation faite il y a quelques années aux archives de ce département ; peut-être sera-t-il possible d'en envisager quelque jour l'édition.

Mais auparavant ne conviendrait-il pas de mettre à jour les publications, assez nombreuses, commencées et

restées inachevées? Et je ne parle pas seulement du *Froissart*, enfin repris après un long sommeil et qui pourra s'achever en trois ou quatre tomes, ni des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, œuvre d'encore plus longue haleine, que nous avons menée jusqu'à son dixième volume — il en reste encore sept ou huit à publier — mais qui depuis quatre ans reste interrompue, du fait que les encouragements financiers que nous étions en droit d'attendre de l'Académie française sont en voie de s'affaiblir, sinon de s'éteindre. Mais nous vous devons encore et le tome II et dernier de la *Correspondance authentique du comte d'Estrades*, dont le premier date de onze ans, et la fin — probablement deux volumes — du *Journal* de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi sous Louis XIV (et ici, comme personnellement responsable, je bats très humblement ma coulpe), et le tome II de cette curieuse *Histoire de la Ligue*, dont M. Charles Valois nous a donné le premier il y a déjà vingt ans. Et pourquoi ne pas espérer de voir enfin aboutir cette édition de la *Chronique du héraut Berry*, dont il était question il y a déjà un demi-siècle, qui longtemps joua de malheur, mais dont notre confrère M. Celier paraît avoir conjuré le mauvais sort, et de ces *Mémoires* de François Racine, sieur de Villegomblain, dont, en 1909, notre confrère M. de Vaissière nous promettait une édition critique et qui sont si importants pour les détails précis et sûrs fournis sur les événements et les hommes au temps des guerres religieuses du XVI^e^ siècle et du début du règne de Henri IV? La lecture que j'ai faite de tous nos procès-verbaux m'a prouvé que tel projet de publication, accepté par votre Conseil et tombé en léthargie, pouvait inopinément revivre et prendre figure au bout d'un même assez long temps.

Il en est un, cependant, qu'il semble bien qu'il faille définitivement enterrer. L'histoire en est assez piquante. Le 3 novembre 1896, Léopold Delisle attirait l'attention du Conseil sur de volumineux Mémoires écrits par Philippe de Rambures, né en 1579 à Limoges, mort presque

centenaire dans sa commanderie de Saint-Eugène en Limousin ; ces Mémoires se rapportent à la fin du règne de Henri IV, à celui de Louis XIII et aux premières années de Louis XIV ; un certain M. de Laplane en aurait vu le manuscrit en Provence vers 1845, et ce manuscrit ne comportait pas moins de vingt-trois volumes in-quarto. Voilà ce que Léopold Delisle annonçait — prudemment, d'ailleurs, et sans commentaires — de la part d'un de nos anciens confrères, le marquis de La Roche-Fontenilles, qui s'y intéressait comme descendant des Rambures, vieille famille de Picardie. Notre secrétaire d'alors, M. de Boislisle, en manifesta une vive émotion : eh quoi ! vingt-trois volumes d'un mémorialiste inconnu, plus fécond qu'un Saint-Simon, qu'un Sourches ou qu'un Luynes ! Et il ne put se tenir d'en reparler dans son Rapport à l'Assemblée de 1897. Mais, depuis, silence complet ; M. de la Roche-Fontenilles s'est éteint en 1920 sans nous avoir fait savoir s'il y avait du nouveau sur la question. Or, voici qu'après quarante ans, du fond de la Picardie, où il suit attentivement nos travaux, notre confrère M. Des Forts, qui connaît bien la généalogie des Rambures, m'écrit qu'il n'y aperçoit pas de commandeur Philippe de Rambures, que, de surcroît, il serait étrange que ce Picard fût né et mort en Limousin, que sa commanderie de Saint-Eugène lui paraît bien problématique et qu'enfin ce M. de Laplane, qui aurait vu en Provence le fameux manuscrit en vingt-trois volumes, passe pour un auteur assez suspect. Renonçons donc provisoirement et jusqu'à plus ample informé aux Mémoires de Philippe de Rambures.

Il n'y aurait eu, d'ailleurs, aucune impossibilité à ce que les *Mémoires* d'un Picard fussent venus s'échouer dans quelque dépôt d'archives provençal : une alliance de famille suffirait à expliquer pareille apparente anomalie. Et, à ce propos, combien serait-il intéressant de pouvoir recenser tout ce qui subsiste encore en France d'archives privées et de savoir quels trésors documentaires inconnus elles recèlent ! Telles d'entre elles ne ren-

fermeraient-elles pas, entre autres, les manuscrits restés introuvables de *Mémoires* que l'on sait avoir existé? Les richesses de nos bibliothèques et de nos archives publiques sont en général connues grâce aux nombreux inventaires qui en ont été publiés et qui se publient encore ; mais celles des bibliothèques et des archives privées? C'est une des ambitions de la Direction des archives de France d'arriver à être renseignée sur ce point : question, je le reconnais, délicate, problème difficile à résoudre. Peut-être, dans un avenir prochain, une enquête sera-t-elle ouverte, susceptible de donner des résultats : je sais tel archiviste départemental qui, de sa propre initiative, par relations personnelles, a réuni sur près de 200 chartriers privés de sa province de très utiles précisions. Je ne crois pas que, comme le souhaitait mon éminent prédécesseur à la Direction des Archives, M. Ch.-V. Langlois — si féru des choses anglaises — nous puissions jamais en France faire ce qui se pratique en Angleterre, où les propriétaires de chartriers privés communiquent leurs archives aux archivistes officiels, qui en dressent et en publient l'inventaire aux frais de l'État ; l'éducation des détenteurs d'archives privées françaises n'est pas encore assez poussée, et l'exemple donné naguère par M^me^ la duchesse de La Trémoïlle, qui a déposé aux Archives nationales le magnifique chartrier de Thouars, n'a pas, jusqu'ici, suscité beaucoup d'imitateurs. Et je le regrette. Car c'est parce que ce chartrier est actuellement à l'hôtel de Soubise que j'ai pu constater l'existence d'un manuscrit jusqu'ici ignoré — et qui est le seul connu — des *Mémoires* du prince de Tarente, le compagnon du grand Condé, me rendre compte des différences que ce manuscrit présente avec l'édition de ces *Mémoires* donnée au XVIII^e^ siècle par le P. Griffet et conclure qu'une nouvelle édition, établie d'après ce manuscrit, serait désirable. Qui sait si, pareillement — et pour m'en tenir à une époque que je connais un peu moins mal que les autres — il ne serait pas possible de remettre de même façon la main et sur

les *Mémoires* vrais — car il y en a de faux — de l'ambassadeur de Louis XIV, M. de Brégy, et de l'intendant de Bordeaux, père de l'ambassadeur de France à Londres sous la régence d'Anne d'Autriche, ou même sur cette seconde partie des fameuses *Historiettes* qu'il paraît bien que Tallemant des Réaux a écrite et qui se rapportait à l'époque de cette même régence?

Grâce à cet incomparable *Manuel des sources de l'histoire de France* que nous ont donné pour le moyen âge Auguste Molinier, pour le XVI^e^ siècle M. Henri Hauser, pour le XVII^e^ notre confrère M. Louis André — et ce m'est une occasion de saluer l'achèvement par un huitième volume, muni d'une table générale précieuse, du monument qu'au prix d'un labeur de vingt années a édifié notre savant confrère — nous savons aujourd'hui tout ce qui a été publié des sources de notre histoire jusqu'en 1715. Nous voudrions connaître aussi bien tout ce qui reste à publier et serait digne de l'être. Et n'est-ce pas précisément l'objet de notre Société d'être à l'affût des textes narratifs, épistolaires, voire diplomatiques, qu'il serait intéressant de produire à la lumière? Dans son Rapport à l'Assemblée générale de 1897, A. de Boislisle en signalait déjà un certain nombre ; et c'est grâce aux indications qu'il en donna qu'il s'est trouvé parmi nous des éditeurs pour publier dans notre collection et les *Mémoires* du maréchal d'Estrées, et ceux du jeune Brienne, et ceux de Saint-Hilaire, et le *Journal* de Jean Vallier. J'en signalerai à mon tour d'autres qui avaient échappé à mon éminent prédécesseur : j'ai jadis tenu entre mes mains, à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, le manuscrit du Journal d'un conseiller au Châtelet, Jean-Baptiste Hautin, qui s'étend de 1602 à 1640 et qui me parut être du plus haut intérêt pour l'époque de Henri IV et de Louis XIII ; mais le manuscrit est considérable ; il comporte trois volumes, soit plus de 800 pages in-quarto, d'une écriture serrée. Il y a beau temps que nous les aurions fait venir à Paris pour les copier si le testament du marquis de Méjanes, fondateur

de la bibliothèque d'Aix, n'interdisait pas formellement le déplacement de ses manuscrits. En attendant Hautin, qui devra bien nous venir un jour ou l'autre, je signale qu'il reste encore à éditer la seconde partie des *Mémoires* de Favreau de Chizay, celle qui se rapporte au règne de Louis XIV — la première, relative à celui de Louis XIII, ayant été publiée par notre confrère M. Lavollée ; c'est, à ma connaissance, le seul auteur contemporain qui, dans cette partie encore inédite de son œuvre, affirme l'existence d'un mariage secret entre Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin.

Dresser la liste de toutes ces œuvres historiques encore inédites, choisir celles qui vaudraient d'être publiées, les ranger dans l'ordre d'importance, voilà un programme de travail digne d'une Société comme la nôtre et dont l'exécution, si adéquate à l'esprit même qui anima nos fondateurs, serait pour elle si honorable. Mais, aussi longtemps que nous nous débattrons dans les difficultés financières qui nous poignent, aussi longtemps que nos ressources resteront aussi limitées que nos censeurs vont vous le décrire, nous serons réduits à l'impuissance. Des jours meilleurs, souhaitons-le, viendront et, s'il est donné à votre secrétaire de les voir, il sentira s'atténuer le remords qu'à la réflexion il éprouve de vous avoir aujourd'hui ouvert de trop vastes perspectives vers des horizons interdits.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1935.

Messieurs,

Conformément au règlement de votre Société, nous avons l'honneur, après avoir examiné les pièces comptables et le rapport de votre Comité des fonds, de vous rendre compte de la situation financière au 31 décembre 1935.

Recettes

I. *Recettes ordinaires.*

Cotisations de l'année	14,730 fr.	» » c.
Vente de volumes	32	» »
Intérêt des fonds placés.	3,879	54

II. *Recettes extraordinaires.*

Cotisations arriérées	2,730	» »
Vente de volumes de la Société d'histoire contemporaine	559	» »
Don de Mme la baronne Cochin . . .	8,000	» »
Don de M. Boucher	2,000	» »
Don de M. Pierre Champion.	2,800	» »
Bénéfices divers	136	95

III. *Fonds à placer.*

Rachats de cotisations	2,400	» »
Remboursement de titres amortis . .	3,534	35
IV. *Reliquat de l'exercice 1934.*	14,242	26
Total.	55,044 fr.	10 c.

Dépenses

Frais d'impression des publications de la Société	34,699 fr.	50 c.
Rémunération d'éditeurs	1,500	» »
Frais de recouvrement des cotisations et de distribution des volumes	607	74
Indemnités et frais de gestion	1,150	» »
Impressions diverses	90	» »
Dépenses diverses (frais de poste, etc.)	693	96
Placement et remploi de fonds	3,627	15
Total	42,368 fr.	35 c.

Balance.

Recettes	55,044 fr.	10 c.
Dépenses	42,368	35
Excédent	12,675 fr.	75 c.

Sur les comptes de cet exercice, nous croyons devoir vous présenter quelques considérations. S'il y a un reliquat qui n'est pas trop inférieur à celui de l'exercice précédent, c'est aux dons faits par M^me^ la baronne Cochin, MM. Boucher et P. Champion, qui s'élèvent à un total de 12,800 fr. et qui ont diminué d'autant les dépenses de votre Société pour ses publications, qu'elle est particulièrement redevable de ce résultat.

Car le nombre de ses membres est resté le même, douze admissions ayant compensé six décès et six démissions, et, d'autre part, il lui restait dû, au 31 décembre dernier, un nombre assez important de cotisations de l'année ou même des années précédentes, dont les efforts de M. le Trésorier tendent à faire baisser le montant.

Voici les prévisions du budget de votre Société pour 1936 :

Recettes	46,684 fr. 90 c.
Dépenses	44,450 » »
Excédent.	2,234 fr. 90 c.

Certifié conforme aux écritures de M. le Trésorier.
Fait à Paris, le 12 mai 1936.

Les Censeurs :

H. Soulange-Bodin. E. Martin-Chabot.

CONCIERGES ET CHÂTELAINS[1]

Les concierges — et nous ne voulons parler que des concierges d'autrefois — ont leur secret, que la sagacité des érudits doit s'efforcer de pénétrer. Dans l'évolution de nos institutions et de nos mœurs, il intéresse l'histoire, l'histoire tout court, bien plus encore que la petite histoire. Les ordonnances de nos rois, nos anciennes chroniques, les fragments conservés de la Chambre des comptes et de ses mémoriaux, les archives du Parlement de Paris sont plus riches, beaucoup plus riches qu'on ne croit, en renseignements ou en indiscrétions sur les concierges. A tel point qu'à les feuilleter plus d'une surprise nous attend.

Et, tout d'abord, si nous avions la fantaisie de faire défiler devant nous les concierges au service de la monarchie, du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle, nous risquerions d'avoir à saluer au passage une élite de grands seigneurs ou de très hauts fonctionnaires. Le roi ne choisissait pas seulement, pour en faire un concierge, tel de ses gardes du corps, ou de ses veneurs, tel de ses échansons ou de ses chambellans, de ses trésoriers ou gardes de son épargne, tel maître de ses comptes, ou son premier médecin, comme Jacques de Coictier, ami de Louis XI, ou bien l'un de ses conseillers favoris, comme Philippe de Savoisy en 1359 ; il n'y avait guère de concierges royaux qui ne fussent à tout le moins écuyers ou chevaliers ; on le constata même à plus d'une reprise ; le premier magistrat du royaume, le chancelier de France, ne rougissait pas d'être concierge du Palais de la Cité : ainsi, Arnaud de Corbie, de 1384 à 1395, ou Henri de Marle, en 1417. Ou bien, en 1512, c'était le premier officier de la Grande

1. Lecture faite à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de France, le 19 mai 1936.

Ville, le prévôt de Paris, qui ambitionnait la qualité de concierge ; ou encore c'était un prélat, l'évêque du Mans, Louis de Luxembourg. Bien plus : c'était un prince du sang, le vieux Jean de Berry en personne, l'année où il devait mourir (1416). Mieux encore, c'était le dauphin, fils de Charles VI, Louis, duc de Guyenne, et c'était la reine Isabeau de Bavière.

Isabeau avait sans scrupule intrigué pour devenir concierge. Étonnons-nous après cela que Mazarin eût la conciergerie et le gouvernement de plusieurs châteaux royaux. Lorsqu'il visita Chantilly, que le Grand Condé venait d'embellir, Louis XIV fut si charmé qu'il dit au prince : « Vous devriez me céder Chantilly. » « Sire, riposta Condé, Chantilly est à la disposition de Votre Majesté. Je lui demanderai seulement de m'en nommer concierge. » Nous serions enclins à ne voir qu'une simple boutade dans cette répartie. Peut-être y avait-il autre chose. La conciergerie de Chantilly était alors de nature à tenter plus d'un grand personnage.

Les conciergeries les plus recherchées étaient, depuis saint Louis jusqu'au XVIII^e siècle, celle du Palais de Justice et celle de l'hôtel Saint-Pol à Paris ; celles des résidences préférées des Valois ou des Bourbons : Beauté-sur-Marne, Vincennes et Fontainebleau ; celles de Nemours et de Villeneuve-le-Roi, dans le canton de Longjumeau. D'ailleurs, les bois et les étangs des environs de Paris avaient, eux aussi, leurs concierges : par exemple, les étangs de Gouvieux, dans le canton de Creil ; les forêts de Saint-Germain, de Fontainebleau et de Vincennes.

On devine que ces concierges étaient de véritables châtelains ayant sous leurs ordres des officiers et des vice-châtelains. Un édit de 1583 les qualifie officiellement de ce nom de « châtelains ». Le titre de concierge avait donc sa distinction et sa noblesse ; en 1359, en 1414, au XVII^e siècle et jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il lui arriva de garder tout son prestige. Pour rien au monde, un concierge n'aurait voulu être

confondu avec un portier, car il avait parfois sous son autorité une légion de portiers.

C'est seulement de 1829 à 1842 que l'impertinence de deux ou trois écrivains en renom a suffi pour attacher aux concierges de cette époque le sobriquet de *Pipelet*. Louis-Philippe a pu tomber, le Pipelet d'Eugène Sue est resté roi.

Les mémoires d'Alexandre Dumas nous racontent comment, en mars 1829, une scène de *La cour du roi Pétaud* fut à l'origine de ce mot resté populaire. Le héros de la pièce avait fait venir, en sa présence, son portier et lui chantait, sur un air connu :

« Portier, je veux
De tes cheveux. »

Or, il advint qu'un certain soir Eugène Sue et Desmares, sortant de table, prirent fantaisie d'entrer au n° 8 de la rue de la Chaussée-d'Antin. Le portier se dénommait *Pipelet*. Ils lui demandèrent une mèche de ses cheveux, destinée, affirmaient-ils, à une princesse polonaise d'une grande beauté.

Flatté et touché, le portier amputa sa chevelure. Les jours suivants, son amour-propre fut d'abord délicieusement caressé. On parlait de lui dans les journaux. Peu à peu, il connut les amertumes de la célébrité tapageuse. Une vague inquiétude l'assiégea d'abord ; bientôt, elle se transforma en angoisse quand sa loge se trouva quotidiennement envahie par un flot toujours croissant de quémandeurs ; tous, avec des voix inégalement belles ou fausses, s'obstinaient à chanter, en barytons, en basses ou en ténors :

« Portier, je veux
De tes cheveux. »

Si bien qu'en 1837 l'anecdote fut mise à la scène du Vaudeville par Cogniard, Deslandes et Didier. Le refrain était désormais consacré par la mode. Après quoi parurent *Les mystères de Paris* dans le *Journal des Débats*. C'était en 1842-1843. Eugène Sue n'avait pas hésité à

dénommer *Pipelet* le portier qu'il présentait au public, avec l'immense succès que vous savez.

Avant que les concierges ne devinssent les Pipelets du théâtre ou du roman, ils exerçaient leur magistrature avec une impressionnante dignité. Et, tout spécialement, le concierge du palais. Dès 1348, la monarchie lui avait accordé le titre de bailli du Palais. Et ses droits se précisèrent de 1359 à 1396. Il tenait les audiences de son tribunal, de ses plaids, dans l'enclos du Palais. Il avait là ses prisons, qui, depuis la fin du XIVe siècle, furent appelées du nom qu'elles gardent encore, la *Conciergerie*. Tous les délits commis dans l'enceinte du Palais et ses dépendances relevaient de lui. Il pouvait juger même au criminel, mais devait, sur le seuil du Palais, livrer tout condamné laïque au prévôt de Paris et tout condamné clerc à l'official. La justice d'une partie du faubourg Saint-Jacques relevait de lui et aussi le fief des Mureaux, à Notre-Dame-des-Champs. D'une sentence par lui rendue, on ne pouvait faire appel qu'au seul Parlement, par-dessus la tête du Châtelet de Paris.

Les clefs du Palais lui étaient remises chaque soir. Il avait autorité sur tous les portiers, sur les sentinelles, sur les guettes ou les guetteurs chargés de veiller à la sécurité de ce vaste espace qui occupait la moitié de l'île de la glorieuse Cité et où d'inestimables reliques étaient jalousement gardées.

Pour l'exercice de ses droits, on accordait au concierge du Palais, sous Louis XV, de pouvoir tenir ses audiences trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, dans la Grand'Salle. Le concierge avait alors au service de son tribunal sept personnes, notamment un lieutenant général et un procureur du roi.

Quant aux Suisses ou portiers, ils n'avaient, dans le Palais et dans les autres résidences royales ou seigneuriales, que des fonctions nettement subalternes. Claude Fleury, abbé de Loc-Dieu, nous en donne le détail pour 1688. Le Suisse pouvait être autorisé à porter une épée : mais « ce n'était, nous dit Fleury, que pour l'ornement et pour la dignité du maître ; tout au plus, pour faire

peur à quelques insolents qui voudroient faire du désordre ».

Le parfait portier devait, ajoute le bon abbé, « être fort assidu et ne s'écarter de la porte que le moins possible », cela « afin de pouvoir ouvrir à tous moments, et voir tout ce qui entre ou sort ». « Il doit aussi avertir s'il voit que quelque domestique est souvent visité par des personnes à conduite douteuse, des femmes de mauvaise vie, par exemple, ou des filous. » Enfin, le portier devait tendre à devenir un modèle de tenue, d'honnêteté et de douceur. Tout au plus fallait-il attirer son attention sur l'obligation de conquérir ces qualités déjà trop rares.

Le portier était averti de ne jamais « se laisser corrompre » ; ni surtout « affecter d'être rude, ... pour attirer quelque gratification forcée ». Et Fleury concluait : « Il ne lui est donc permis de prendre que des étrennes... purement volontaires et avec l'approbation du maître. »

Sur ce dernier point, le concierge du Palais, sans que la haute noblesse de sa fonction eût à en rougir, était, en janvier 1359, autorisé, lui aussi, à recevoir des pots de vin et des étrennes. Après tout, les ministres, la favorite et le roi lui-même ne dédaignaient pas, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, ces menus avantages. « S'il advient que les merciers du Palais, disait le dauphin Charles, régent du royaume, veuillent faire, ensemble ou chascun par soy, aucune courtoisie, une fois en l'an, comme aus estraines ou autrement, ledit Concierge le peut prendre sans offense : et ainsi a esté fait de long temps. » C'était donc bien déjà une tradition consacrée.

Les profits de la Conciergerie du Palais devaient être assez notables, en effet, pour que de grands personnages, des princes du sang et jusqu'à l'héritier du trône ou à la reine eussent l'ambition de se les réserver. Au début du xv^{e} siècle, les appointements du concierge étaient de 400 livres, en un temps où les mieux payés parmi les baillis et les sénéchaux n'avaient guère que 300 à 360 livres par an. Les étrennes rapportaient au concierge 25 écus d'or. En outre, un droit assez fort était

perçu sur toutes les boutiques des merciers installés au Palais : et si fort qu'à la fin du XIVe siècle les merciers essayèrent, mais en vain, de s'y soustraire. D'autres redevances étaient perçues sur tous les auvents adossés aux murs du Palais, sur la vente des vins, sur les boucheries du Châtelet et leurs étaux ; sur les péages entre le pont de Saint-Cloud et Poissy et autour de la forêt d'Yveline ; sur les ormes et autres arbres plantés sur les chemins royaux de la prévôté et vicomté de Paris, quand ces arbres périssaient ; sur les fruits des jardins attenant au Palais ; enfin, un hôtel était assigné dans le Palais même au concierge. Cet hôtel, qu'habitait le concierge au XIVe siècle, fut jugé digne de devenir plus tard la résidence des premiers présidents au Parlement.

Nous faut-il rappeler ici ce que nous avons signalé dans notre *Histoire du lycée Louis-le-Grand*? Sous Louis-Philippe, à l'apogée de la monarchie censitaire, un seul électeur, dans la vieille maison de la rue Saint-Jacques, était admis à donner son bulletin de vote : et ce n'étaient ni le proviseur, ni le censeur, ni tels professeurs, si renommés fussent-ils : ni Pierrot-Desseilligny, ni Saint-Marc-Girardin, ni Wallon, ni Jules Simon. Cet unique électeur, c'était tout simplement celui qui s'intitulait « directeur des conciergeries du lycée ». Le trafic des petits gâteaux, des friandises et des cahiers d'écoliers lui avait valu l'honneur de payer le cens électoral, fixé à 300 francs.

Nous voulons croire que, sous le roi-citoyen, la Conciergerie de Louis-le-Grand restait une lucrative exception, qui survivait au passé.

Du moins, dans les derniers siècles du moyen âge et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la qualité de concierge avait-elle été un titre glorieux et, mieux qu'un titre, une rente qu'on se disputait. C'était le temps des concierges-châtelains. Jadis, les grands seigneurs ne dédaignaient pas d'être concierges. Aujourd'hui, il arrive que des concierges se donnent encore pour de grands seigneurs.

G. Dupont-Ferrier.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 9 JUIN 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES TROIS QUARTS,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. H. DE MANNEVILLE

ET J. VIARD, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 10 novembre suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Boucher, Celier, Dard, de Lacombe, Lavollée, Levillain, Lyon, de Manneville, Marichal, Martin-Chabot, Pannier, Sœhnée, Tessier, Viard.

Absent et excusé : M. Moranvillé.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du 21 avril et de l'Assemblée générale du 19 mai ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part du récent décès de deux de nos confrères : M. Joseph Guillaume, conservateur de la bibliothèque de Caen, ancien archiviste aux Archives nationales et professeur à la Faculté libre des lettres de Lille, membre de la Société depuis le 4 décembre 1888, et M. Louis Falcon de Longevialle, qui était des nôtres depuis le 2 avril 1895. Il se fait l'interprète des regrets du Conseil.

M. le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, MM. Boucher, Dard et Tessier.

M. le Président proclame membre de la Société, après

avoir soumis son admission à l'approbation du Conseil :

2978. Mme Joseph GUILLAUME, à La Folie, près Caen (Calvados) ; présentée par MM. Sœhnée et Courteault.

Publications adressées à la Société.

PÉRIODIQUES. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, janvier-mars 1936.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, avril-juin 1936. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, 1936, n° 3. — American Philosophical Society. *Library*, annual report for 1935. — Même Société. *Miscellanea*, t. I, n° 2. — Même Société. *Proceedings*, 1935, n° 8 ; 1936, n° 1.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique, par R. Dartois d'Huart. Pet. in-8°. Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1936. — *Histoire de l'Église*, par A. M. Jacquin ; t. I : *L'antiquité chrétienne ;* t. II : *Le haut moyen âge*, 2 vol. in-8°. Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1936.

L'ordre du jour appelle le vote pour l'élection des membres du Bureau et des Comités.

Sont élus :

Président : M. Jules VIARD.
1er vice-président : M. Louis ANDRÉ.
2e vice-président : M. Pierre CHAMPION.
Secrétaire adjoint : M. Jean DE BOISLISLE.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Ernest LYON.

Sont réélus membres du Comité de publication :

MM. COVILLE.
DUPONT-FERRIER.
DE LACOMBE.
OMONT.
STEIN.

Et, en remplacement de M. de Lanzac de Laborie, décédé, est élu : M. Levillain.

Sont réélus membres du Comité des fonds :

MM. Lavollée.
Lecestre.
Moranvillé.
Viard.

En quittant le fauteuil de la présidence et invitant M. Viard à l'y remplacer, M. le comte de Manneville remercie à nouveau le Conseil de la marque de sympathie qu'il lui a donnée en l'appelant au grand honneur de diriger pendant un an ses délibérations et rappelle les beaux travaux de son successeur.

A son tour, M. Viard, en exprimant sa gratitude au Conseil, l'assure de tout son dévouement et espère que sa santé lui permettra de remplir aussi exactement que possible ses fonctions de président.

Correspondance.

M. Dard adresse par lettre ses remerciements pour son élection comme membre du Conseil.

Par lettre du 6 juin, M. le ministre de l'Éducation nationale demande à la Société si elle se propose de s'associer à l'État pour récompenser le lauréat de la composition d'histoire au Concours général pour les classes de philosophie et de mathématiques. Le secrétaire fait observer que le prix fondé par la Société est réservé au lauréat de la composition d'histoire dans la classe de première, et, le concours de cette année dans cette classe ayant porté sur un sujet de géographie, il n'y a pas lieu de décerner le prix de la Société. Il sera répondu dans ce sens à M. le ministre.

M. le maire de Saint-Denis fait connaître qu'une exposition consacrée au poète-chansonnier Jean-Baptiste Clé-

ment va s'ouvrir à la fin du mois de mai à la mairie de cette ville.

Publications de la Société.

Par lettre du 22 avril, Mme la baronne Cochin fait savoir qu'elle met à la disposition de la Société une somme de 5,500 francs pour contribuer à l'impression du volume, *Précis des principales opérations du gouvernement révolutionnaire*, préparé par son regretté fils, Augustin Cochin, et mis au point par M. Michel de Boüard, que le Conseil, dans sa dernière séance, a accepté de comprendre dans sa collection. Des remerciements seront adressés à Mme la baronne Cochin, à qui seront réservés cent exemplaires de ce volume.

État des impressions :

A l'imprimerie Daupeley :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 1er-2e fasc. Terminé.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 4 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Livre des fais de Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles reçues à mettre en pages.

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 7 feuilles tirées ; feuilles 8 à 13 en pages.

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 14 feuilles tirées. On compose la suite.

Le tome I de l'édition du *Livre des fais et bonnes meurs du sage roi Charles V* de Christine de Pisan étant achevé, sa distribution aura lieu prochainement ; ce sera le premier volume de l'exercice ; le second pourra être le petit volume d'Augustin Cochin, dont le manuscrit a été envoyé à l'impression.

M. Henri Boucher fait une communication sur une curieuse lettre inédite de Mme de Monglat à M. de Villesavin, relative à la convalescence des deux petites princesses, filles de Henri IV, Christine et Henriette, atteintes de la petite vérole ; dans cette lettre, la gouvernante des enfants de France prie son correspondant de faire rassurer le roi et la reine sur la santé de leurs filles ; Héroard, dans son *Journal*, ne mentionne pas cette maladie des enfants royaux, qui paraît cependant devoir se placer entre 1615 et 1619.

Le secrétaire signale l'existence entre les mains du libraire Meynial, rue du Helder, d'un très intéressant petit manuscrit qui est comme un livre de raison de Pierre de L'Estoile et qui contient sur lui-même et sa famille nombre de renseignements nouveaux, entre autres la date de naissance de l'auteur des célèbres *Journaux*.

Le Conseil renouvelle à M. Lyon, réélu trésorier, les pouvoirs qui lui ont été donnés il y a un an pour procéder à toutes les opérations financières de la Société.

La séance est levée à six heures.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 10 NOVEMBRE 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. VIARD, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er décembre suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Boucher, Courteault, Coville, Dard, Dupont-Ferrier, de Lacombe, Levillain, Lyon, Marichal, Martin-Chabot, Mirot, Moranvillé, Tessier, Viard.

Absents et excusés : MM. Celier, Pannier, Sœhnée, Soulange-Bodin.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2979. M. le commandeur Jean Donna, à Turin, rue Tenivelli, nº 3 ; présenté par MM. le duc Rati Opizzone di Torre et Courteault.

2980. M. John Armstrong, professeur à Hertford College, à Oxford (Angleterre) ; présenté par MM. Celier et Courteault.

2981. Mlle Suzanne Solente, archiviste-paléographe, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, carrefour de la Croix-Rouge, nº 2 ; présentée par MM. Coville et Marichal.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, avril-juin 1936.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet-septembre 1936. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, année 1936. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 296e livraison, t. XV. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 2e série, t. XVIII. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1934. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXX. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e et 4e trimestres 1935, 1er et 2e trimestres 1936. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1935. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCIX, 3e et 4e bulletins · t. CI, 1er bulletin. — Même Académie. *Bulletin de la classe des lettres*, 1936, nos 4 et 5. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1935, nos 1-4. — Musée national suisse de Zurich. *24e rapport*, 1935. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1936, nos 2 et 3. — *Mémoires* de la même Société, t. V, 1936. — Smithsonian institution. *Bureau of American ethnology*, bulletins 112-113.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Claire-Marie de Nassau, princesse de Ligne, par Mme la princesse de Ligne, née Cossé-Brissac. In-8°. Paris, Desclée de Brouwer. — *Harvard et la France.* Recueil d'études publié en l'honneur de l'Université Harvard et offert à cette Université par le Comité français pour la célébration du troisième centenaire de Harvard. In-8°. Paris, Revue d'histoire moderne. — *Histoire des protestants et des églises réformées du Poitou*, par Pierre Dez, nouvelle édition. In-8°. La Rochelle, impr. de l'Ouest. — *Promenades dans le vieux Paris protestant;* 1er fasc. : *Faubourgs Saint-Germain, Saint-Jacques et Saint-Marcel*, par Jacques Pannier. In-16. Paris, Fischbacher. — *L'invasion de Gallas* (tricentenaire de l'invasion allemande en Bourgogne en 1636), par Edmond de Vernisy. In-8°. Paris, Desclée de Brouwer. — *Les origines de la confession de foi et la discipline des églises réformées de France*, par Jacques Pannier. In-8°. Paris, Alcan. — *La France et l'Italie au temps du grand schism· d'Occident*, par Michel de Boüard. In-8°. Paris, de Boccard (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 139e fascicule). — *Au Musée de Delphes. Recherches sur quelques monuments archaïques et leur décor sculpté*, par P. de La

Coste-Messelière. In-8°. Paris, de Boccard (même Bibliothèque, 138e fascicule). — *Gli ictimuli e la Bessa, storia della dominazione ligure-celtica e romana nel Biellese occidentale*, par Giovanni Donna. In-8°. Turin, L'Impronta. — *La mission du général Hédouville à Saint-Domingue*, t. I, par Antoine Michel. In-8°. Port-au-Prince (Haïti), impr. « La Presse ».

Correspondance.

Le Comité pour la défense du classement des monuments historiques demande à la Société de s'associer à une protestation contre la cession par la France à M. Rockefeller junior de la chapelle de Saint-Hubert à Chauvirey-le-Châtel (Haute-Saône), chapelle du XVe siècle classée comme monument historique et qu'il serait question de démonter pour l'expédier en Amérique. Le Conseil, après intervention de M. L. Mirot, décide de surseoir à sa décision.

Mme la baronne Cochin exprime sa satisfaction de voir achevée l'impression du dernier ouvrage de son regretté fils, *Précis des principales opérations du gouvernement révolutionnaire*, impression à laquelle elle a si généreusement contribué.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de notre imprimeur, M. Daupeley, faisant connaître les augmentations de tarifs d'impression, conséquence inéluctable des récentes lois sociales : le prix de la feuille en 11 pour les volumes de *Mémoires* passera de 300 à 340 francs, soit une augmentation de 10 %, inférieure au tarif officiel, qui prévoit déjà près du double. Pour l'*Annuaire-Bulletin*, dont les prix n'avaient pas été changés depuis 1929, le prix de 294 francs la feuille en 10 ne peut plus se soutenir et devra être porté à 390 francs, l'heure de correction étant désormais comptée à 8 francs ; au total, les prix ne dépasseront que de peu ceux d'il y a quatre ans.

Publications de la Société.

État des impressions :

A l'imprimerie Daupeley :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 2e fasc. Feuille 10 en pages. 2e partie : 7 feuilles en placards. On compose la suite.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards.

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 14 feuilles tirées ; 6 feuilles en placards.

Livre des fais de Christine de Pisan. T. II, 5 feuilles tirées. On compose la suite.

A l'imprimerie Jacques et Demontrond :

Précis des principales opérations du gouvernement révolutionnaire. Impression terminée.

Le *Précis des opérations du gouvernement révolutionnaire*, qui formera le second volume de l'exercice en cours, sera distribué en décembre. Ce volume étant de proportions réduites et ne comportant même pas 200 pages, le prix de vente en est fixé à 25 francs.

Une demande de subvention a été adressée à la Caisse des recherches scientifiques pour l'impression du tome II de l'édition de Christine de Pisan.

Le secrétaire donne lecture d'une proposition de publication par M. Émile Pillias, ancien chargé de conférences à l'Université de Debrecen (Hongrie) : il s'agirait de publier une traduction française du texte hongrois

du journal de Szathmári Kiráty Adám, gentilhomme de la suite de François II Rákóczi, prince de Transylvanie, pendant les années 1711-1717, publié à Pest en 1866 et jamais traduit jusqu'ici : ce journal se rapporte à la vie de Rakóczi en France et, par les détails qu'il contient sur la fin du règne de Louis XIV et la vie de cour, forme comme le complément du *Journal* de Dangeau. Avec une préface et l'annotation, cette publication formerait un petit volume d'environ 200 pages. Le Conseil décide que des renseignements complémentaires seront demandés à M. Pillias, dont la proposition sera examinée par le Comité de publication.

M. Coville fait savoir que le Comité français des sciences historiques tiendra un congrès à Montpellier les 6 et 7 mai 1937, en vue de préparer la participation de la France au grand congrès international des sciences historiques qui se réunira en 1938 à Zurich.

Le Conseil décide que M. le Trésorier, avant de faire recouvrer par la poste, aux frais des sociétaires, les cotisations non encore payées, écrira aux intéressés pour les prévenir et les engager à s'acquitter.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 1er DÉCEMBRE 1936

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. VIARD, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 12 janvier suivant.)

Présents : MM. André, de Barante, de Boislisle, Boucher, Celier, Champion, Courteault, de Lacombe, Lyon, Marichal, Martin-Chabot, Moranvillé, Pannier, Prinet, Sœhnée, Soulange-Bodin, Viard.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, fasc. 297, t. XV. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XXXVIII, années 1931-1933. — *Indicateur d'antiquités suisses*, nouvelle série, t. XXXVIII, 1936, fasc. 1 à 4. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1936, n° 4.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Un précurseur du 3e Reich : Charles-François Dominique de Villers (1765-1815), par Henri Tribout. In-8°. Nancy, Société d'impressions typographiques.

Correspondance.

MM. Armstrong et le commandeur Donna adressent leurs remerciements pour leur admission dans la Société.

M. Pillias, auteur d'une proposition de publication d'un journal d'un gentilhomme de François Rákóczy à la cour de Louis XIV, fait savoir qu'il pourra soumettre au Conseil prochainement, à titre de spécimen, la traduction d'un passage de ce Journal.

M. le Ministre de l'Éducation nationale envoie le programme du prochain Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à Paris du 18 au 21 mai prochain.

Publications de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 2e fasc. Feuille 10 en pages. 2e partie : 7 feuilles en pages ; feuilles 8 à 15 en placards.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards.

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 14 feuilles tirées ; 6 feuilles en placards.

Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles tirées. On compose la suite.

M. le Trésorier met le Conseil au courant de l'état des finances de la Société.

M. Pierre Champion fait une communication sur le Journal de l'année 1562, de Pierre de Pascal, jadis publié dans la *Revue rétrospective*, mais digne d'être réimprimé avec un commentaire critique qui mettrait en valeur l'importance d'un texte qui vaut surtout pour sa sincérité.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 12 JANVIER 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. VIARD, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février suivant.)

Présents : MM. André, de Barante, de Boislisle, Celier, Courteault, Coville, de Lacombe, Lyon, Marichal, Martin-Chabot, Moranvillé, Pannier, Sœhnée, Soulange-Bodin, Viard.

Absent et excusé : M. Boucher.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre de 1936. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1936. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, octobre-décembre 1936. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, 1936, nos 6-9. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1936, nos 5-9.

Correspondance.

M. l'administrateur de la Caisse nationale de la recherche scientifique fait savoir que, sur les fonds de cette caisse, un crédit de 4,000 francs est ouvert à la Société pour la publication du tome II du *Livre des fais*

et bonnes meurs du sage roy Charles V de Christine de Pisan. Des remerciements sont adressés à M. Coville, qui a bien voulu s'employer à l'obtention de ce crédit.

Publications de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 2e fasc. Feuille 10 en pages. — 2e partie : 7 feuilles en placards ; feuilles 8 à 15 en placards.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 14 feuilles tirées ; feuilles 15 à 21 en placards.

Livre des fais, de Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 12 en placards.

Le secrétaire fait connaître que M. Boucher, membre du Conseil, a fait don à la Société, à l'occasion du nouvel an, d'une somme de 500 francs ; des remerciements sont adressés à M. Boucher, qui n'en est pas à sa première libéralité.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 FÉVRIER 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. VIARD, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 mars suivant.)

Présents : MM. de Barante, de Boislisle, Celier, Courteault, Lavollée, Lyon, Marichal, Martin-Chabot, Moranvillé, Soulange-Bodin, Viard.

Absents et excusés : MM. Boucher, de Manneville, Sœhnée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis son admission à l'approbation du Conseil :

2982. M. Bernard DE LASTEYRIE, rue Cassette, n° 12 ; présenté par MM. Celier et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Transactions of the Royal Historical Society*, 4e série, t. XIX. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1936, n° 5.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les débuts du protestantisme à Alençon, d'après les pièces du procès intenté à quarante Alençonnais en 1533-1534, par le pasteur Benjamin Robert. In-8. Alençon, impr. Corbière et Jugain. — *Les peintures du repositoire eucharistique de l'église paroissiale de Beurey-sur-Saulx (Meuse)*, par Henri de la Perrière. In-8. Paris, éditions de la Réforme sociale. — *Notes sur la date d'une lettre de*

Calvin à la duchesse de Ferrare (1536?), par Jacques Pannier. In-8. Paris, E. Droz. — *The letters and documents of Armand de Gontaut, baron de Biron, marshal of France (1524-1592)*, collected by the late Sidney Hellman Ehrmann, edited by James Westfall Thompson. 2 vol. in-8. Berkeley (California), University of California press.

Correspondance.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de notre imprimeur, M. Daupeley, exposant que, par suite de l'application à partir du 1er février de la semaine de 40 heures, va être atteint un record de tarifs élevés et que, les prix de revient étant inexorables, force lui sera de les faire subir à sa clientèle.

Publications de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 2e fasc. Feuille 10 sous presse. — 2e partie : 7 feuilles en placards ; feuilles 8 à 15 en placards.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II, 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. T. III, 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 14 feuilles tirées ; feuilles 15 à 21 reçues à mettre en pages.

Livre des fais, de Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 12 en placards.

Le volume d'Augustin Cochin, *Précis des principales opérations du gouvernement révolutionnaire*, qui forme le second volume de l'exercice 1936, est en cours de distribution.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 MARS 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. ANDRÉ, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 13 avril suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Celier, Courteault, Coville, Dupont-Ferrier, de Lacombe, Lyon, de Manneville, Marichal, Sœhnée, Soulange-Bodin.

Absents et excusés : MM. Mirot, Moranvillé.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part du décès, survenu récemment, de deux de nos confrères, M. le marquis Jean de Nicolay, admis dans la Société en mars 1931, et M. le comte Pierre de Chabannes, qui avait pris parmi nous en juin 1930 la place occupée par son père, l'historien de sa famille. Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis son admission à l'approbation du Conseil :

2983. Mme Henri Dutilh, boulevard Saint-Michel, no 46 ; présentée par MM. Marichal et Courteault.

Publications adressées à la Société.

Périodiques. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, juillet-décembre 1936.

Sociétés savantes. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Bulletin*, année 1936. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, 1936, nos 10-12. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1936, nos 10-12. — Même Académie. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. C (1936). — *Transactions of the American Philosophical Society*, nouvelle série, t. XXIX (décembre 1936).

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Réaumur. Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie, par Jean Torlais. In-8. Paris, Desclée de Brouwer et Cie. — *Ferrer Bassa ; les peinturas de Pedralbes*, par Manuel Trens. In-4. Barcelone, Institut d'estudis catalans.

Correspondance.

M. le Président de la Fondation Thiers fait connaître les conditions à remplir par les candidats aux places de pensionnaire de cette Fondation, à admettre à partir d'octobre 1937.

M. le Président du Comité français des sciences historiques adresse le programme du 3e Congrès français des sciences historiques, qui se tiendra à Montpellier du 6 au 9 mai prochain.

Publications de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 2e fasc. Feuilles 10 et 11 sous presse. — 2e partie : feuilles 7 à 15 en pages.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 14 feuilles tirées ; feuilles 15 à 21 en pages.

Livre des faits, de Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 12 en placards.

En raison des fêtes et des congés de Pâques, la séance d'avril est retardée de huit jours.

M. André espère pouvoir faire une lecture à l'Assemblée générale du mois de mai.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 13 AVRIL 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. VIARD, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant.)

Présents : MM. André, de Barante, de Boislisle, Boucher, Celier, Courteault, Coville, Levillain, Lyon, de Manneville, Marichal, Mirot, Moranvillé, Omont, Pannier, Sœhnée, Tessier, Viard.

Absent et excusé : M. de Lacombe.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part au Conseil du décès de deux de nos sociétaires : M. le professeur Giuseppe Gallavresi, de l'Académie royale de Milan, membre de la Société depuis juin 1910, et M. Max Prinet, qui nous appartenait depuis le 7 février 1893 ; directeur de l'École pratique des Hautes-Études, M. Prinet était membre de notre Conseil et avait été président de la Société. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis son admission à l'approbation du Conseil :

2984. M. le comte Antoine DE BERG DE BRÉDA, ancien officier de marine, rue de Varenne, nº 60 ; présenté par MM. le comte de Laborde et Courteault.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, janvier-mars 1937. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 6e série, t. XI, 1936. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, t. XLVII (1928-1929) et XLVIII (1930-1935). — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1937. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1937, n° 1. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1936, n° 6 ; 1937, n° 1.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Biographie nationale de Belgique, publiée par l'Académie royale, t. XXVI, fasc. 1 (Vaast-Van Scherpenzeel). In-8. Bruxelles, Émile Bruylant. — Œuvres complètes de Calvin. Institution de la religion chrestienne, éd. J. Pannier, t. I. In-8°. Paris, Les Belles-Lettres, 1936.

Correspondance.

Un groupe d'universitaires et anciens élèves de Henri Pirenne, se proposant d'organiser, à la mémoire du grand historien belge, une manifestation académique et solennelle, demande à la Société de l'Histoire de France si elle accepterait de figurer dans le Comité de patronage. Le Conseil charge le secrétaire de répondre affirmativement.

La Société d'histoire de la Suisse romande adresse une invitation à la cérémonie du centenaire de sa création, le 3 juillet prochain. Le Conseil décide de demander à un de nos confrères de Genève de vouloir bien accepter de nous représenter à cette commémoration.

Mlle Solente transmet une demande à elle adressée par M. Joseph Calmette, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Toulouse, en vue d'être autorisé à reproduire quelques passages du *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pisan dans un recueil en préparation de textes et documents d'his-

toire (moyen âge), qui doit paraître dans la collection Clio et est destiné aux étudiants. Le Conseil accorde en principe cette autorisation et charge le secrétaire de demander des précisions sur l'étendue des passages destinés à être reproduits.

Publications de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 2e fasc. Terminé.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. 19 feuilles tirées ; feuilles 20 à 22 (fin) en pages.

Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 12 en placards.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de notre imprimeur, M. Daupeley, qui précise ses nouveaux prix d'impression à partir du 1er février dernier. Pour les volumes de *Mémoires*, le prix de la feuille sera porté à 432 francs (au lieu de 300 francs), soit 44 % d'augmentation, y compris la taxe de 6 % (l'augmentation générale dans l'imprimerie est de 50 %). Le supplément par page de notes est de 8 fr. 30 ; l'heure de corrections est comptée 9 fr. 50. Pour l'*Annuaire-Bulletin*, le prix de la feuille sera de 496 francs. Toutes les feuilles imprimées entre juin 1936 et février 1937 seront comptées à un tarif intermédiaire comprenant seulement les hausses de juin. Pour le papier, le prix de la rame sera de 104 francs, au lieu de 66 francs, soit 57 % d'augmentation. Pour

un tirage à 600 exemplaires, il conviendra d'ajouter au prix de la feuille 128 francs de papier pour avoir le prix de revient total.

Sur la proposition de ses Comités de publication et des fonds, le Conseil, en présence de ces conditions nouvelles d'impression, conséquence inéluctable des dernières lois sociales, estime que les ressources de la Société ne lui permettront de distribuer en 1937 qu'un seul volume de *Mémoires*. Il décide, en outre, par mesure d'économie, de fondre en un seul volume les *Annuaires-Bulletins* de 1936 et 1937 en les allégeant de la partie bibliographique, de la liste des prix académiques et en réduisant la liste par années des publications de la Société.

M. Léon Mirot rappelle au Conseil l'utilité très grande que présenterait la reprise d'un projet de rédaction de la table générale des volumes déjà parus de l'édition de Froissart ; la préparation des volumes suivants s'en trouverait grandement facilitée. M. Coville pense qu'il ne serait peut-être pas impossible de trouver les fonds nécessaires à ce travail, à condition qu'il fût confié à des chômeurs intellectuels qui resteraient à trouver. M. Mirot est invité à s'en préoccuper.

Les comptes du trésorier et le projet de budget de l'exercice 1937 sont renvoyés, suivant l'usage, à l'examen de MM. les censeurs.

La séance est levée à six heures.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 12 MAI 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES ET DEMIE,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. VIARD, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Boucher, Brunel, Carrière, colonel Cochin, comte de Contades, Courteault, Coville, vicomte de Croy, Guébin, comte de Lacombe, Lyon, comte de Manneville, Marichal, L. Mirot, Pannier, Prieur, Ritter, Semichon, Sœhnée, Tessier, Viard, Mlle Vielliard.

Excusés : MM. le baron de Barante, le colonel de Conigliano, Gaumy, Jeanbernat Barthélemy de Ferrari-Doria, Moranvillé.

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 129).

2° Du rapport de M. Henri Courteault, secrétaire, sur les travaux et publications de la Société pendant l'exercice 1936-1937 (voir p. 135).

3° Du rapport des censeurs MM. E. Martin-Chabot et G. Tessier, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1936 (voir p. 150).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Ernest Lyon, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil pour siéger jusqu'en 1941 :

MM. André,	Lyon,
Barante (de),	Madelin,
Grand,	Mirot,
Hanotaux,	Samaran,
Levillain,	Vaissière (de).

Sont élus, en remplacement de MM. de Lasteyrie et Prinet, décédés, dont le mandat expirait en 1938 : MM. Pierre Caron et Victor Carrière.

Sont réélus censeurs : MM. E. Martin-Chabot et G. Tessier.

L'Assemblée entend la lecture par M. Louis André d'une communication sur *La première disgrâce d'Arnauld de Pomponne.*

La séance est levée à six heures.

Discours de M. Jules Viard, président de la Société, pendant l'exercice 1936-1937

Messieurs,

Votre président, qui, suivant l'usage, doit rendre hommage à la mémoire de ceux de nos confrères que la mort a ravis à notre Société, tout en vous exprimant sa gratitude pour l'honneur que vous lui fîtes l'an dernier, se rend compte, en face de ce devoir, de sa faiblesse et de son insuffisance. Grâce à Dieu, nous n'avons pas été trop éprouvés cette année, n'ayant à relever que six noms, parmi lesquels ceux de deux membres du Conseil d'administration : M. le comte Charles de Lasteyrie et M. Max Prinet. Ce dernier, entré dans notre Société en 1893, en fut nommé président en 1923. Né à Langres le 12 janvier 1867, il sortit de l'École des chartes en 1894, après avoir soutenu sur *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française* une thèse qui fut publiée en 1899 dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*. Ayant été pendant quelques années archiviste aux Archives nationales, ses attaches familiales avec la Franche-Comté le rappelèrent dans cette province, où il occupa à Besançon les fonctions de conservateur-adjoint de la bibliothèque et fut en même temps chargé de cours à la Faculté des lettres de cette ville. Il revint ensuite à Paris, où, nommé directeur à l'École des Hautes-Études, ses travaux sur l'héraldique et la sigillographie le firent charger à l'École des chartes de leçons sur ces sciences. Les ouvrages qu'il a publiés s'y rapportent surtout, ainsi qu'à la Franche-Comté. Dans ces derniers temps, retenu par la maladie à Versailles, où il s'était fixé depuis longtemps déjà, il y est mort au mois d'avril dernier.

M. Louis Falcon de Longevialle, né le 20 mai 1866 au

château de Vaurenard, commune de Gleizé (Rhône), entra dans notre Société en 1895. Avocat à la Cour d'appel de Lyon, membre de la Société des bibliophiles lyonnais et de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, qu'il présida en 1935, il s'intéressait surtout à l'histoire de son pays et publia dans le *Bulletin de la Société des sciences et arts du Beaujolais* plusieurs travaux tels que, en 1909, *La chapelle du château de Mongré et sa prébende* et, en 1908-1909, *L'ancienne paroisse d'Ouilly-en-Beaujolais*. Dans l'éloge funèbre de M. de Longevialle prononcé le 28 avril 1936 à l'Académie de Lyon, on fait bien ressortir, en plus de son érudition, ses grandes qualités de cœur et la bienfaisance de son action sociale. Au château de Vaurenard, où il s'éteignit, il possédait une bibliothèque qui renfermait une nombreuse série d'ouvrages anciens et modernes sur l'histoire générale et sur celle des provinces du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de l'Auvergne, du Gévaudan et du Vivarais.

Le comte Charles Ferdinand de Lasteyrie, mort au mois de juin 1936 à Paris, où il était né le 27 août 1877, faisait partie de notre Société depuis le mois de juillet 1908. Entré à l'École des chartes au mois de novembre 1895, il en sortit en 1899, après avoir soutenu sur l'abbaye de Saint-Martial de Limoges une thèse qu'il publia en 1901 en un volume in-8° de 510 pages. Cet ouvrage, qui donne une étude historique, économique et archéologique sur cette abbaye, accompagnée de nouvelles recherches sur la vie de saint Martial, est la seule œuvre d'érudition de M. de Lasteyrie. Abandonnant les études historiques, il fut, en 1902, reçu au concours de l'Inspection des Finances. La carrière administrative ne le retint également pas longtemps, et il la quitta en 1909 pour se lancer dans le milieu des affaires. Chargé, en 1912, d'une mission au Caire, afin d'y étudier la situation de la Land Bank, dont il fut président, il revint en France en 1914, lorsque la guerre éclata, et s'engagea volontairement, ayant été réformé à la suite d'opéra-

tion. Sous le ministère Briand, choisi par M. Denys Cochin, ministre d'État, comme chef de cabinet, il fut nommé sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1917. Chevalier de la Légion d'honneur en 1918, il fut élu député de la Corrèze la même année. L'expérience qu'il avait acquise dans les affaires financières et l'étendue de ses connaissances lui permirent d'entrer à la Commission des Finances, dont il devint l'un des vice-présidents ; et, à la formation du cabinet Poincaré, en 1922, il reçut le portefeuille des Finances. Suivant le sort de beaucoup d'hommes politiques, M. de Lasteyrie échoua aux élections de 1924 ; mais, quatre ans après, en 1928, puis en 1936, fut appelé de nouveau à siéger au Parlement comme député de Paris. Telle est la carrière du comte Charles de Lasteyrie, qui fut ainsi celle d'un homme politique et d'un financier plutôt que d'un érudit et d'un homme de lettres.

M. Giuseppe Gallavresi, professeur à l'Académie royale de Milan, faisait partie de notre Société depuis le 7 juin 1910. Maniant la langue française aussi bien que l'italienne, il avait collaboré à divers périodiques français, notamment à la *Revue des Questions historiques*. Il s'intéressait très vivement à l'histoire de notre pays et à ses rapports avec l'Italie, publiant, entre autres, des articles sur Talleyrand et le cardinal Consalvi, sur Gilbert Chabrol, préfet français du département de Montenotte. Il avait aussi collaboré aux publications de la Société pour l'histoire du Risorgimento italiano.

Le comte Pierre de Chabannes avait succédé dans notre Société, au mois de juin 1930, à son père, le comte Henri de Chabannes, l'auteur de la monumentale *Histoire de la maison de Chabannes*. M. Édouard Jordan retraça la carrière de cet érudit à l'Assemblée générale du 6 mai 1930.

Le marquis Jean de Nicolay, qui faisait partie de notre Société seulement depuis le 3 mars 1931, est mort, âgé de cinquante-sept ans, au début de cette année,

dans son château de Montfort-le-Rotrou (Sarthe). Membre de l'Académie d'agriculture, vice-président de la Société des agriculteurs de France et président du Comité des forêts, s'il ne dédaigna pas l'histoire, on peut voir que toute sa vie était orientée vers les questions agricoles. Il appartenait à une famille qui compta un maréchal de France au XVIIIe siècle et de nombreux présidents de la Chambre des comptes depuis le XVIe siècle. Elle avait réuni sur cette Chambre une importante collection de documents qui, mise à la disposition de M. de Boislisle, ancien secrétaire de notre Société, pour son étude sur la Chambre des comptes, a été depuis peu déposée au palais Soubise.

Comme, après avoir évoqué le souvenir des sociétaires rappelés à Dieu, le président traite ordinairement une question historique, vous me permettrez de vous parler brièvement des *Grandes Chroniques*, dont vous allez recevoir le neuvième volume. On peut dire qu'elles sont le premier livre de l'Histoire de France écrit en français ; au reste, il fut fait dans ce XIIIe siècle qui est celui où la langue française commence à s'épurer et à se clarifier. Geoffroi de Villehardouin, qui, dans l'histoire de la littérature française, est cité comme un de nos premiers prosateurs, s'était éteint en 1213 ; et, si déjà le XIe et le XIIe siècle avaient donné de belles œuvres en langue vulgaire, telles que *La Chanson de Roland*, *Garin le Loherain*, *Amis et Amile*, *La bataille d'Aliscans*, *Le roman de Brut*, *Le roman de Troie*, ces œuvres étaient des poèmes, fruits de l'imagination, et tous les travaux historiques éclos jusqu'alors étaient écrits dans la langue des clercs, c'est-à-dire en latin. Depuis l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, au VIe siècle, nombreuses étaient déjà les productions dans lesquelles l'histoire de nos rois était retracée, telles que les *Gesta regum Francorum*, les œuvres de Frédégaire, d'Aimoin, d'Adémar de Chabannes, de Suger. Ce fut grâce à l'influence de ce dernier, ami et conseiller des rois Louis VI et Louis VII, que l'abbaye de Saint-Denis, dont il était abbé, devint

alors, et pour plusieurs siècles encore, le plus important foyer d'études historiques. Si l'on n'y conservait pas les archives royales, comme l'avait conjecturé Jules Lair, on y avait néanmoins amassé de nombreux manuscrits, dans lesquels étaient retracées les annales de la France, et sans doute aussi des documents qui aidaient les religieux dans leurs travaux.

Si les études historiques se développaient et prenaient une importance de plus en plus grande, étant écrites en latin, elles n'étaient toujours pas plus à la portée du public. On comprend alors très bien que saint Louis, qui, comme nous le dit son confesseur, Geoffroi de Beaulieu, lorsqu'il lisait un livre latin, que ses familiers, ignorant cette langue, ne pouvaient comprendre, prenait la peine de le leur traduire en français, ait prescrit à un des religieux de Saint-Denis de faire connaître « aus vaillanz genz » les chroniques de cette abbaye. Son ami Vincent de Beauvais avait dit que l'histoire était le miroir de la vie et que, grâce à ce miroir, chacun pouvait voir le mal à éviter et le bien à accomplir. Cette conception de l'histoire répondait trop bien aux préoccupations morales du saint roi pour qu'il n'ait pas cherché à la mettre à la portée de tous.

Le rôle que Suger joua dans le gouvernement sous les règnes de Louis VI et de Louis VII, l'importance que l'abbaye de Saint-Denis, sépulture de nos rois, avait pour la monarchie font comprendre que son abbé, comme l'évêque de Paris, le chancelier, les pairs de France et les maîtres des requêtes de l'Hôtel, ait été membre de droit du Parlement. Nous voyons, en outre, par une mention des Journaux du Trésor de Philippe de Valois, qu'en 1348 il faisait aussi partie du Conseil secret du roi. La situation de l'abbaye de Saint-Denis et les relations que le roi entretenait fréquemment avec cette abbaye permettaient donc à ses religieux d'avoir des renseignements précis sur tout ce qui pouvait intéresser l'histoire de notre pays. Les travaux historiques dans lesquels ils retracent, en particulier, les événements du XIII^e^ siècle et de la première moitié du XIV^e^ sont donc des plus

importants pour nous bien faire connaître cette période. Tels sont : les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord, les *Gesta Ludovici VIII*, les ouvrages de Primat, de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs sur les règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel et de ses fils et de Philippe VI de Valois. Ils sont d'autant plus importants et intéressants que, si le narrateur ne vit pas toujours les faits qu'il raconte, il put au moins avoir sur eux le rapport de personnages qui en furent témoins ou purent avoir des informations de premier ordre. Si ce que nous disons s'applique surtout aux œuvres historiques écrites en latin à Saint-Denis, on comprendra que les *Grandes Chroniques*, qui souvent n'en sont que la traduction, offrent le même intérêt et les mêmes garanties de véracité. Nous dirons même que, pour la fin du XIII^e^ siècle et pour la première moitié du XIV^e^ siècle, elles offrent souvent plus d'intérêt, car elles puisent, en outre, de nombreux renseignements chez d'autres chroniqueurs tels que Bernard Gui ou Jean de Saint-Victor et, en plus, font aussi connaître des faits dont le religieux chargé de les écrire avait été le témoin ou sur lesquels il put être renseigné. Aussi ne doit-on pas être surpris qu'au commencement du XV^e^ siècle, reconnaissant le caractère d'authenticité et de véracité qu'offraient les *Grandes Chroniques*, on ait pu dire : « On ajoute foi aux Chroniques de France pour savoir la vérité des choses anciennes, dont mémoire d'homme ne peut avoir connaissance ; et on les produit et on les allègue en jugement et ailleurs, là où il convient, comme écritures approuvées. »

Dans cette appréciation de l'œuvre historique dont elle vient de donner une nouvelle édition, notre Société trouvera la justification des grands sacrifices qu'elle n'hésita pas à s'imposer. Heureux aussi sera celui qu'elle a chargé de mener ce travail à bonne fin, s'il n'a pas été trop au-dessous de la tâche qu'on lui demanda de remplir.

Rapport de M. Henri Courteault, secrétaire, sur les travaux de la Société pendant l'exercice 1936-1937.

Messieurs,

Le 2 février 1925, votre Conseil, sur l'avis de sa Commission de publication, acceptait en principe l'offre faite par Mlle Suzanne Solente, archiviste-paléographe et bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, de publier pour la Société de l'Histoire de France une édition nouvelle du *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pisan, et notre regretté confrère, le comte H.-F. Delaborde, avait été désigné comme commissaire responsable ; à sa mort, survenue en 1927, notre confrère M. Coville a bien voulu accepter de le remplacer.

Christine de Pisan est un auteur trop célèbre du moyen âge pour n'avoir pas, à diverses reprises, tenté de jeunes chartistes en mal de thèse. Dès 1856, l'un d'eux, Paul Pougin, intitule son travail de fin d'études : *Christine de Pisan, sa vie et ses œuvres ;* c'était de l'audace, en prose et en vers, Christine ayant fait preuve d'une rare fécondité ; mais il laissa son travail inédit, c'était de la modestie, et il est mort en 1902, en état d'infidélité à la charmante femme de lettres, dont il n'a publié, à ma connaissance, que le *Dit de Poissy*. L'année suivante mourait Henri Duchemin, autre chartiste, qui avait, en 1841, présenté une thèse sur les sources seules du *Livre des fais et bonnes meurs*, thèse restée également inédite, mais dont le manuscrit subsiste. Après ces deux tentatives masculines, Christine de Pisan réclamait les soins d'une personne de son sexe, et courageuse : Mlle Solente se présenta et fut agréée. En 1921, elle soumettait comme thèse à l'examen du Conseil de perfectionnement

de l'École une introduction historique à l'édition du *Livre des fais et bonnes meurs;* classée, après la soutenance, la première de sa promotion et encouragée par le comte Delaborde, elle entreprit de préparer l'édition et il était tout naturel qu'elle réclamât le patronage de notre Société.

La préparation en a été lente, puisque douze ans se sont écoulés avant que le tome premier — il y en aura deux — ait vu le jour ; mais de cette lenteur on ne saurait faire reproche à M^lle^ Solente, que guida toujours une rare conscience et qu'arrêtèrent parfois d'honorables scrupules ; son désir de bien faire, de nous donner une édition aussi proche que possible de la perfection, vous en avez trouvé le témoignage dans l'Introduction de plus de cent pages dont elle a fait précéder le volume qui est, depuis quelques mois, entre vos mains.

Il n'était pas question d'y refaire la biographie de Christine, déjà écrite dans des ouvrages qui, dans ces derniers soixante ans, ont paru en France et en Allemagne ; notre éditeur a préféré s'attacher à relever de quelques touches nouvelles le portrait du curieux personnage qu'était le père de Christine, ce Thomas de Pisan, astrologue et, comme on disait, physicien, de réputation si grande en son art que les roi de Hongrie et de France lui firent des offres séduisantes ; il opta pour la France et, abandonnant Bologne et Venise, se fixa à Paris, qu'il ne quitta plus. C'est ainsi que la jeune Christine, à peine âgée de quatre ans, vint peu après, avec sa mère, rejoindre le chef de la famille et qu'en décembre 1368, encore dans ses habits lombards, elle fut présentée, au Louvre, au roi dont elle devait plus tard écrire l'histoire : elle garda de cette présentation un souvenir très vivace. Son éducation fut dès lors toute française. Les Pisan vécurent ainsi douze belles années, au cours desquelles, grâce à la faveur dont le père jouissait auprès de Charles V et du duc de Bourgogne, l'intelligente enfant, que mordait déjà le démon des lettres, commença les plus sérieuses études, qu'elle devait par la

suite pousser fort loin, excellente latiniste comme son père, qui l'initia aussi aux sciences exactes et naturelles.

Cette belle culture allait lui être de grand profit ; car, mariée à quinze ans et veuve à vingt-cinq, elle se trouva, après la mort de Charles V, que son père, disgracié, suivit de peu dans la tombe, en proie à une gêne véritable, avec, à sa charge, trois enfants, sa mère et une nièce. Elle connut alors des années dures, accablée de procès, en butte aux avanies de toute sorte, obligée de vendre ses biens. Courageusement, elle fit tête et, pour vivre, se mit à écrire, en vers, en prose, se fit connaître et trouva le succès. Ses ouvrages, recopiés à plusieurs exemplaires, rencontrèrent la vogue, et même hors de France : on la voulut en Angleterre, en Italie ; elle refusa les offres les plus brillantes, préférant rester dans sa patrie d'adoption, où des princes magnifiques, d'esprit éclairé et libéral, s'offraient à elle comme protecteurs, au premier rang les frères de Charles V, le duc Jean de Berri, dont la « librairie » était célèbre, et le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi : c'est celui-ci qui, au début de l'année 1404, chargea Christine d'écrire un ouvrage sur Charles V, pour rendre hommage d'abord à la mémoire de ce grand souverain, mais aussi, croit M^lle^ Solente, pour en faire comme un modèle, une sorte de guide ou de manuel à l'usage d'un roi de France : non pas, hélas ! de l'infortuné Charles VI, qui n'était plus en état de profiter des exemples de son père, mais du jeune dauphin, héritier du trône, Louis, duc de Guyenne. Personne, mieux que Christine, dont la réputation littéraire était bien établie et qui frisait alors la quarantaine, n'était en état de s'acquitter de cette tâche ; elle l'entreprit avec joie, heureuse de payer sa dette de reconnaissance au sage roi dont elle n'avait pas oublié l'affectueux accueil et qui l'avait nourrie de son pain. Elle se mit aussitôt à l'œuvre et la termina le 30 novembre 1404.

M^lle^ Solente s'est livrée à une très minutieuse étude des sources où puisa notre auteur ; elle y a été aidée — et leur rend un juste hommage — par les recherches an-

térieures d'Henri Duchemin, dont la thèse et les notes lui ont été obligeamment communiquées ; mais elle les a, sur certains points, rectifiées. *Grandes Chroniques de France*, deuxième rédaction de cette *Chronique*, dite *normande*, qu'éditèrent jadis pour nous Auguste et Émile Molinier, traduction anonyme des *Flores chronicorum* de Bernard Gui, traduction par Henri de Gauché du *De regimine principum* de Gilles de Rome, telles sont les principales sources écrites dont, comme le montrent d'ingénieux rapprochements de textes, Christine de Pisan a souvent fait plus que s'inspirer. Mlle Solente en révèle plusieurs autres, de moindre importance, parmi lesquelles elle range, sans cependant oser affirmer qu'elle ait été utilisée, cette curieuse relation anonyme de la mort de Charles V qu'il semble bien, d'après M. Coville, qu'il faille attribuer au secrétaire du roi Jean Tabari. Femme savante, trop savante, Christine encombre son récit de citations bibliques et, encore plus, de citations d'auteurs profanes de l'antiquité, Ovide, Végèce, Sénèque, Valère-Maxime, sans compter l'inévitable Aristote : elles fourmillent ; l'étalage en est par trop visible ; un peu moins d'érudition pédante, et le lecteur moyen serait plus satisfait. Et Christine de Pisan prosateur ne vaut pas Christine de Pisan poète ; son style est souvent embarrassé, lourd, filandreux même, la phrase, trop longue, se calque trop sur la phrase latine ; ajoutez des considérations politico-morales émises bien souvent hors de propos. Loin de moi toute pensée de dénigrement pour une femme de lettres unique en son temps et qui a tant de titres à notre estime ; mais dans la substantielle, Introduction de Mlle Solente, qui met si bien en relief la valeur historique de l'œuvre de Christine de Pisan, je n'ai rien trouvé sur sa valeur littéraire : fallait-il pas en dire un mot? Cette valeur, je ne la nie, certes, pas : j'ai trouvé, au tournant des pages, de bien charmants passages, que seule une femme, seule une mère était capable d'écrire, tel celui où elle nous montre le duc d'Orléans,

frère de Charles VI, tout enfant, « à genoux, ses petites mains jointes, devant l'image Notre-Dame, disant enfanciblement son *Ave Maria* » : c'était, dit-elle, « douce chose que de l'entendre ». Elle ne l'a pas entendu, mais c'est la dame de Roussel, institutrice du jeune prince, qui le lui a conté. Ce qu'il y a de meilleur dans l'œuvre de Christine, elle le doit à ses sources vivantes : soit qu'elle évoque ses souvenirs personnels — elle a, tout enfant, vu le roi, elle l'a souvent revu, elle a vu Philippe le Hardi et son fils Antoine, elle a vu Charles VI, dont elle trace un beau portrait — soit qu'elle interroge autour d'elle : son père, Thomas de Pisan, son mari et son fils, Étienne et Jean Castel, lui ont raconté bien des choses. Bureau de la Rivière, qui fut parrain d'un de ses enfants et qui était chambellan et ami intime de Charles V, Marguerite d'Auneau, sa femme, qu'elle aimait bien, Gilles Malet, valet de chambre du roi et garde de sa librairie, Jean de Montaigu, favori de Charles V au point que certains ont dit qu'il était son fils, le comte de Tancarville, grand chasseur et voisin de campagne de Christine, Jean de Châteaumorant, l'auteur de la Chronique du bon duc Louis de Bourbon, Philippe de Mézières, bien d'autres encore comptent parmi les informateurs de la bonne dame. M^lle^ Solente s'est donnée bien du mal pour démêler ce qu'elle doit à chacun.

Mais il ne faut pas chercher chez Christine de Pisan ce que, de propos délibéré, elle n'a pas voulu dire : son *Livre des fais* n'est pas une histoire du règne de Charles V : c'est uniquement un panégyrique. Et, donc, c'est une œuvre partiale ; elle n'a entendu parler que des vertus du roi et des princes de son entourage ; des vices, elle ne veut rien savoir, c'est hors de son propos. Charles V s'est-il laissé aller à quelques frasques dans sa jeunesse? Sa plume pudique se refuse à même les effleurer. Mais ce qu'elle veut que l'on sache — et elle le dit énergiquement — c'est que, si elle a parlé comme elle l'a fait des personnages, princiers ou autres, dont elle

s'occupe, ce n'est nullement par flatterie ni pour s'attirer leurs bonnes grâces ; son désintéressement est absolu, sa bonne foi entière.

Au surplus, aucun souci, chez elle, de la chronologie ; les dates qu'elle donne sont souvent inexactes.

Le portrait qu'elle trace de Charles V n'est-il pas un peu idéalisé ? L'imagination féminine aidant, il se pourrait. Et cependant, quand on peut contrôler ce qu'elle rapporte de ses faits et gestes, il est rare qu'on la prenne en défaut. Sur la personne même du roi, sur son caractère, ses goûts — surtout ses goûts littéraires — ses habitudes, ce n'est, au témoignage du grand historien de Charles V, Roland Delachenal, que dans le *Livre des fais et bonnes meurs* qu'on trouve des renseignements intéressants et que rien n'a jusqu'ici contredits. Et c'est cet ouvrage, dont l'influence fut grande, qui détermina de bonne heure « un courant d'opinion favorable à Charles V ».

C'est ce qui explique qu'il y ait eu, avant la nôtre, tant d'éditions ; Denys Godefroy y songeait dès le XVII^e^ siècle ; mais c'est l'abbé Lebeuf qui, au XVIII^e^ siècle, réalisa partiellement son projet ; les grandes collections de Petitot, de Michaud, de Buchon donnèrent, au XIX^e^, le texte en son entier. Mais aucune de ces éditions, sauf peut-être celle de Lebeuf, dont les notes historiques sont encore utiles, n'a de valeur critique. Le travail de M^lle^ Solente s'imposait donc : il nous donne le meilleur texte, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale qui n'avait pas encore été utilisé ; notre éditeur y a reconnu l'exemplaire de présentation offert par Christine au duc de Bourgogne. Dans les quelques endroits où il lui a paru fautif, elle l'a corrigé par des emprunts à trois autres manuscrits, dont l'un est à Modène, l'autre au Vatican, le troisième, qui servit de base aux éditions antérieures, à la Bibliothèque nationale.

Le tome I^er^, qui vous a été distribué, comprend les deux premières parties de l'ouvrage, celles où Christine traite de la noblesse de cœur et de la « chevalerie » de

Charles V ; la troisième, la plus longue, qui traite de la « sagesse » du roi, paraîtra, avec un appendice et la table, dans le tome II, qui est sous presse.

Pour compléter l'exercice 1936, vous avez reçu un petit volume qui fait partie de notre série postérieure à 1789 et dont les spécialistes de l'histoire révolutionnaire auront apprécié la commodité. Il achève la grande publication, commencée sous les auspices de la Société d'histoire contemporaine et que nous avons menée à bien, des *Actes du gouvernement révolutionnaire* d'Augustin Cochin ; il en avait eu lui-même l'idée, l'avait préparé ; M. Michel de Boüard, qui s'était déjà occupé des tomes II et III des *Actes*, a bien voulu le mettre au point. C'est un précis strictement objectif des principales opérations du gouvernement révolutionnaire, méthodiquement groupées sous dix-huit rubriques rangées dans l'ordre alphabétique : quiconque voudra, par exemple, avoir l'analyse sommaire de tous les actes concernant le commerce extérieur, ou les biens nationaux, ou la monnaie, ou le maximum, les trouvera sans peine sous chacune de ces rubriques et dans leur ordre chronologique. Les actes du Comité de Salut public analysés proviennent du recueil d'Aulard ou, à son défaut, de celui de Cochin ; ceux des commissions et des ministères sont tirés, sauf indication contraire, du recueil Cochin ; quand des pièces ont été empruntées à d'autres ouvrages de moindre importance, mention précise en est donnée ; si elles sont inédites, l'indication du dépôt d'archives et du fonds où elles sont conservées accompagne l'analyse. En imprimant, avec le concours financier, toujours très libéral, de M^me^ la baronne Cochin, ce petit volume, dont notre confrère M. de Lacombe a surveillé l'impression, notre Société a conscience d'avoir, de son mieux, honoré la mémoire d'un de ses membres les plus glorieux et, par les quatre volumes qui portent son nom et qui ont pris place dans notre collection d'histoire contemporaine, d'avoir fourni à l'histoire révolutionnaire une contribution documentaire d'une importance exceptionnelle.

M. Dupont-Ferrier s'est fait l'infatigable pourvoyeur de la seconde partie de notre *Annuaire-Bulletin*. Vous vous souvenez que, de 1931 à 1933, il y avait imprimé des notices biographiques détaillées sur le personnel de la Cour ou Chambre des aides de Paris des origines à 1483. C'est un travail du même genre, fait de longues et patientes recherches dans les fonds de la Bibliothèque nationale, et surtout dans la sous-série Z^{1f} des Archives nationales, que notre confrère nous présente dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1935, dont le dernier fascicule va vous être distribué ; la fin paraîtra dans l'*Annuaire* de 1936-1937. Il s'agit, cette fois, du personnel de la Cour du Trésor, institution de l'ancien régime restée jusqu'ici assez mystérieuse, mais dont M. Dupont-Ferrier a réussi à forcer les portes. A cette Cour du Trésor, il vient de consacrer tout un volume qui s'ajoute à ceux que lui doit l'histoire de nos institutions financières. Fondée en avril 1390, supprimée et ressuscitée plusieurs fois, la Cour du Trésor ou Chambre du domaine était chargée de la justice domaniale, l'administration du domaine étant réservée à la Cour des aides. Elle avait un personnel assez restreint, trésoriers, conseillers, gens du roi, changeurs et clercs du Trésor, greffiers, huissiers, messagers, sergents, et c'est de ce personnel que M. Dupont-Ferrier a établi les listes : plus de 350 officiers y figurent, qui, de 1390 à 1515, exercèrent leurs diverses fonctions. Ce catalogue vous effraiera peut-être par la multitude de dates et de références dont il est hérissé ; mais que de renseignements utiles nous fournit-il sur quantité de personnages dont certains nous sont par ailleurs familiers : des Briçonnet, des Bourré, un Gontier Col, un Eustache Deschamps, ce qui nous prouve qu'aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, comme encore parfois de nos jours, des écrivains, même des poètes, assuraient leur « matérielle » en exerçant des fonctions d'État.

C'est très péniblement que nous avons pu, en 1936 encore, maintenir au niveau où nous avions dû, cepen-

dant, depuis 1920, la réduire la force productrice de notre Société : non, certes, que la matière nous fasse défaut ; nous avons quatre volumes sous presse ; une dizaine d'autres, en préparation ou en projet, attendent leur tour ; ils l'attendront, hélas ! longtemps. Cela pour des raisons d'ordre financier. Votre Conseil, dans sa dernière séance, a dû prendre de regrettables mais nécessaires décisions : sous l'empire des lois sociales nouvelles — congés payés, contrat collectif, semaine de 40 heures — notre imprimeur, la mort dans l'âme, a dû nous faire part du relèvement formidable des frais d'impression qu'il se voit obligé de nous imposer : ce relèvement est de l'ordre de 40 pour 100 ; le prix des heures de correction, le prix du papier, tous deux aussi relevés, aggravent la situation. Certes, grâce au zèle admirable dont a fait preuve depuis un an notre excellent argentier et dont nous lui sommes si reconnaissants, notre trésorerie est, cette année encore, à l'aise ; mais chiffrons le prix de revient d'un seul de nos volumes : il égalera désormais, ou peu s'en faut, le montant annuel de nos cotisations. Comment, dès lors, établir un budget en équilibre si nous maintenons, au chapitre des dépenses, l'impression de trois volumes, dont un d'*Annuaire-Bulletin*? Il a paru à votre Conseil qu'il y avait là une impossibilité majeure et que des mesures pénibles s'imposaient. Provisoirement, donc, et dans l'espoir de jours meilleurs, nous ne vous distribuerons en 1937 qu'un seul volume de *Mémoires* — ce sera le tome IX et avant-dernier des *Grandes Chroniques de France*, dont l'impression s'achève — et un volume d'*Annuaire-Bulletin;* encore a-t-il été décidé de fondre en un seul volume les deux années 1936 et 1937 et d'en faire disparaître, pour économiser quelques feuilles d'impression, certaines parties, dont on trouve ailleurs l'équivalent, comme la bibliographie et la liste des prix académiques ; la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* — nos *Documents historiques* — restera intacte, car les travaux qui y sont publiés contribuent à maintenir le renom scientifique de nos

publications. Si, en 1938, nous voyons jour à améliorer la situation, si des subventions comme celles que nous obtenons de temps en temps de la Caisse de la recherche scientifique nous permettent de mieux équilibrer notre budget, soyez assurés que nous reviendrons, partiellement du moins, à vous donner une nourriture plus substantielle en desserrant les cordons d'une bourse peut-être mieux garnie.

Je voudrais terminer sur des paroles plus réconfortantes ; un fait personnel m'en fournit l'occasion.

Trop de liens unissent étroitement notre Société au grand établissement scientifique où elle a, d'ancienneté, son siège social, ses archives, sa bibliothèque pour qu'il ne paraisse pas hors de propos que votre secrétaire, au moment où il abandonne la Direction des Archives de France, essaie de reprendre devant vous, au point où l'avait laissée son éminent prédécesseur à l'hôtel de Soubise, l'histoire de ce qui s'y est passé depuis 1923 ; cette année-là, M. Ch.-V. Langlois, dans son discours présidentiel, vous entretenait de ses projets, de ses ambitions, de ses rêves de directeur des Archives. Cette histoire, je l'ai écrite en détail et elle paraîtra ailleurs ; ce n'est qu'un raccourci que je vous en veux donner.

Les rêves de M. Langlois ont pris corps et se sont réalisés au delà de toute espérance. Ces Archives nationales, qui, malgré leurs 90 kilomètres de rayons, étouffaient dans l'enceinte, pourtant bien vaste, de l'hôtel de Soubise, elles respirent aujourd'hui largement dans le vaste ensemble que forment les hôtels de Soubise et de Rohan réunis. Disparues les honteuses constructions parasitaires que l'Imprimerie nationale — cette usine — y avait édifiées ; le domaine des Rohan-Soubise, à peu près tel qu'il existait au XVIII^e siècle, est remembré ; par ce remembrement, une des beautés de la capitale renaît, quasi intacte, avec ces deux hôtels jumeaux et leurs communs restaurés, leurs belles cours intérieures rétablies et leurs jardins de nouveau verdoyants, où

s'épandent à flots l'air et la lumière. Et, du même coup, nos Archives nationales, susceptibles désormais d'être les archives centrales de l'État, telles que les souhaitaient en messidor an II les créateurs des archives de la République, reprennent leur plein essor. Ce résultat magnifique et dont, comme vous l'allez voir, bénéficie aussi notre Société, c'est à la ténacité de Ch.-V. Langlois qu'il en faut surtout faire honneur. Témoin de ses efforts, auxquels je fus associé, je puis dire que, sept années durant, il soutint une lutte très dure pour obtenir d'abord l'abrogation de l'article barbare de la loi d'avril 1902 qui ordonnait la destruction de l'hôtel de Rohan et la vente des terrains sur lesquels il s'élève, pour écarter ensuite les convoitises qu'éveillait l'appât d'une si belle proie, pour convaincre des commissions parlementaires, pour obtenir des gouvernements successifs le décret d'affectation aux Archives nationales et, du Parlement, les crédits nécessaires pour les reconstructions, restaurations et aménagements indispensables à l'utilisation par un service d'archives d'une demeure princière dont il fallait en même temps respecter la charmante ordonnance.

Au second étage de l'hôtel de Rohan restauré s'ouvrent de fort belles salles dont deux sont d'ores et déjà réservées à notre Société ; très prochainement, sur des rayonnages métalliques, nous alignerons les livres de notre bibliothèque, actuellement entassés et quasi inconsultables dans deux pièces exiguës de l'ancienne École des chartes, au rez-de-chaussée du vieil hôtel de Breteuil, sur la rue des Francs-Bourgeois ; et il sera alors possible de les dénombrer et de les classer. Ils voisineront là avec les matériaux de la grande entreprise internationale du nouveau Du Cange, dont l'Institut nous a fait l'honneur de nous confier la garde ; et le tout sera sous la surveillance de votre secrétaire, puisque la faveur de l'honorariat dont je bénéficie m'autorise à transporter mes pénates, si j'ose dire scientifiques, de l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Rohan, faveur que j'apprécie tout

particulièrement, puisque ainsi, loin de se rompre, se resserrent les liens qui, depuis près d'un demi-siècle, m'unissent aux Archives nationales, et dont je remercie mon successeur à la Direction des Archives de France, M. Pierre Caron, membre de notre Société, que vous allez sans doute appeler tout à l'heure, suivant une vieille tradition toujours respectée, à siéger dans notre Conseil.

Il aura la joie d'achever dans nos deux vieux hôtels du Marais l'œuvre amorcée par M. Langlois et dont j'ai poursuivi la réalisation. Il était temps qu'on donnât aux Archives nationales la possibilité de remplir leur rôle, qui est, essentiellement, de servir de déversoir aux papiers des ministères et des administrations qui en dépendent, et, après avoir procédé aux tris nécessaires, de veiller sur le bon grain destiné aux moissons futures de l'histoire. Ce rôle, il a été récemment défini, affirmé, consacré d'une manière que j'espère définitive par le décret du 21 juillet 1936, délibéré en Conseil d'État, qui rend obligatoires les versements dans nos dépôts d'archives de Paris et de la province, qui interdit toute destruction de papiers, par les services qui les ont élaborés, sans le visa du directeur des Archives ou de ses représentants, qui donne aux archivistes un droit de visite et de contrôle dans toutes les administrations d'État, qui exige, quand disparaît un service public, que ses papiers soient dévolus à l'un de nos dépôts d'archives. Ce décret est, d'ores et déjà, entré en vigueur. S'il y est admis des dérogations en faveur des ministères qui ont des services d'archives organisés, pourvus d'un personnel compétent, aucune dérogation nouvelle, par contre, ne peut être accordée que par décret spécial et après avis de la Direction des Archives. Par l'extension ainsi donnée à ses attributions, celle-ci devient véritablement la Direction des Archives de France, titre que lui a concédé le décret du 28 décembre dernier.

Ce n'est pas ici le lieu de dire les accroissements appré-

ciables qu'au profit des archives nationales et départementales a déjà déclenchés le décret du 21 juillet 1936 ; je les ai indiqués ailleurs. Mais il en est d'autres dont il me paraît utile de vous entretenir en quelques mots, car vous pouvez tous, peut-être, concourir à les provoquer. A côté des archives publiques, il y a des archives privées, dont l'intérêt n'est pas moindre au regard de l'histoire ; certaines sont aux mains de particuliers, qui les détiennent légitimement, par héritage de leurs ascendants directs ou indirects ; ce sont les archives de familles, seigneuriales ou bourgeoises, et il s'y rencontre souvent, en raison du rôle joué dans l'État par tels ou tels de leurs membres, des documents qui ont figure de papiers publics ; il n'est nullement question d'en déposséder les détenteurs. Mais il serait très intéressant d'en pouvoir faire le dénombrement sur toute l'étendue du territoire et même à l'étranger, où, par suite d'alliances entre familles, elles ont pu émigrer. Certains propriétaires de papiers de ce genre, estimant leur conservation mieux assurée sous la garde d'archivistes spécialisés, en font don à des dépôts publics ou, tout en s'en réservant la nue propriété, les y déposent ; c'est ainsi que j'ai eu la bonne fortune, pendant les années de ma direction, d'obtenir le don ou le dépôt aux Archives nationales du célèbre chartrier de Thouars, si libéralement cédé par M^me^ la duchesse de La Trémoïlle, du très beau fonds d'archives de la maison de Nicolay, de celui de la maison de Berg de Bréda, de celui des comtes Röderer, et qu'à la suite d'un procès heureusement terminé le chartrier domanial des Loménie de Brienne est passé du château champenois où il dormait à l'hôtel de la rue des Francs-Bourgeois. Pareillement, nos dépôts d'archives de province ont bénéficié de libéralités analogues ; les rapports annuels de nos archivistes, résumés dans la *Chronique des archives départementales*, que, depuis quatorze ans, M. l'inspecteur général Vidier et moi-même avons régulièrement publiée, en portent le témoignage. Il y a là un

mouvement à encourager et les membres de notre Société peuvent nous y aider ; dès 1891, notre président d'alors, M. le marquis de Vogüé, dans son discours à l'Assemblée générale, montrait l'importance de ces archives de familles et, en 1923, M. Ch.-V. Langlois, après avoir rappelé ce qui se fait en Angleterre dans cet ordre d'idées, vous disait : « Les archives seigneuriales sont, en France, comme partout, complémentaires des archives publiques pour l'histoire du pays ; l'initiative a été prise d'en faire connaître les ressources ; j'ose dire qu'il dépend surtout de vous, à cette heure, que le mouvement ainsi amorcé se développe, pour le plus grand profit commun des possesseurs de chartriers et des études. » Encouragé par les résultats déjà obtenus, je vous renouvelle l'appel de M. Langlois.

Il y a d'autres archives privées : ce sont celles des grandes firmes commerciales et industrielles, des grandes banques, des grandes compagnies de chemins de fer et de navigation. De ce côté aussi, il y a beaucoup à faire et je note déjà quelques intéressants résultats : la Compagnie générale transatlantique a récemment décidé de confier aux Archives nationales la garde d'une partie de ses archives ; les archives du Rhône abritent depuis peu les papiers de la vieille banque Guérin, de Lyon, tombée en déconfiture ; les archives de l'Aube ont reçu celles d'une grande maison de draps et d'étoffes de Troyes qui, dès le XVIII^e^ siècle, commerçait avec l'Europe entière.

Et il y a, enfin, les archives de notaires. Ici le succès le plus complet a couronné nos efforts ; la loi du 14 mars 1928, que M. Langlois a fait voter et qui autorise les notaires à déposer dans les archives publiques leurs minutes vieilles de 125 ans, a eu des résultats qui dépassent nos espérances ; le minutier central des notaires de Paris, aux Archives nationales, a déjà reçu le dépôt de 75 études et 13 autres sont en instance de versement. Le mouvement est aussi très actif en province.

Si le Parlement vote la loi sur les papiers publics dont,

à mon initiative, le gouvernement a déposé le projet le 11 août dernier — projet qui prévoit, entre autres, la déclaration obligatoire par leurs détenteurs de tous papiers de ce genre, sans qu'il soit question de les en déposséder — la Direction des Archives de France pourra quelque jour dresser, comme il est fait pour les richesses d'art, l'inventaire de toutes les richesses d'archives de la nation, et ce sera grand profit pour les études d'histoire. Il m'a paru que la Société de l'Histoire de France ne pouvait rester indifférente à la poursuite d'un pareil résultat.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1936.

Messieurs,

Conformément au règlement de votre Société, nous avons l'honneur, après avoir examiné les bordereaux de M. le Trésorier revêtus de la signature de M. le Président du Comité des fonds et les pièces justificatives annexées, de vous rendre compte de la situation financière au 31 décembre 1936.

Recettes

I. *Recettes ordinaires.*

Cotisations de l'année	15,180 fr.	» » c.
Intérêts des fonds placés	3,123	29

II. *Recettes extraordinaires.*

Cotisations arriérées	9,510	» »
Vente de volumes de la Société d'histoire contemporaine	248	40
Subvention de la Caisse de la recherche scientifique	4,000	» »
Don de M^me^ la baronne Cochin . . .	5,500	» »
Don de M. Boucher	500	» »

III. *Fonds à placer.*

Remboursement d'un titre amorti . .	442	27
IV. *Reliquat de l'exercice 1935.*	12,675	75
Total.	51,179 fr.	71 c.

Dépenses

Frais d'impression	19,238 fr.	35 c.
Rémunération d'éditeurs	512	» »
Frais de distribution des volumes	2,743	65
Indemnités et frais de gestion	1,386	35
Dépenses diverses	466	15
Placements et remplois	5,569	50
Total	29,916 fr.	00 c.

Balance.

Recettes	51,179 fr.	71 c.
Dépenses	29,916	» »
Excédent	21,263 fr.	71 c.

La situation financière de la Société paraît à première vue meilleure à la fin de l'exercice 1936 qu'à la fin de l'exercice précédent. Mais cette prospérité apparente est due pour une part à une diminution des frais d'impression corrélative à un ralentissement, imposé par la prudence, dans le rythme de vos publications. Elle est due ensuite à des rentrées extraordinaires, et notamment au chiffre élevé des cotisations arriérées (9,510 francs). Le mérite de leur recouvrement revient tout entier au zèle de votre trésorier. Le montant de la subvention de la Caisse de la recherche scientifique, obtenue grâce à de précieux concours qu'il importe de souligner ici avec gratitude, et celui des dons de M^me^ la baronne Cochin et de M. Boucher ne font pas partie non plus des ressources normales de votre Société, qui se doit de compter avant tout sur elle-même. Son effectif est resté cette année stationnaire, les gains compensant à peu près les pertes. Il était de 534 membres au 31 décembre dernier.

Voici les prévisions du budget de 1937 :

Recettes	51,243 fr. 71 c.
Dépenses	39,450 » »
Excédent.	11,793 fr. 71 c.

Certifié conforme aux écritures de M. le Trésorier.
Fait à Paris, le 10 mai 1937.

Les Censeurs :

E. Martin-Chabot. Georges Tessier.

LA PREMIÈRE DISGRÂCE
DE SIMON ARNAULD DE POMPONNE

De 1665 à 1679, la carrière de Simon Arnauld de Pomponne fut très brillante, puisqu'il fut ambassadeur en Suède et en Hollande et ensuite secrétaire d'État des Affaires étrangères. Pourtant, dans les lettres écrites à son père jusqu'à la mort de celui-ci, en 1674, il se plaint fréquemment et amèrement d'avoir été poursuivi par la mauvaise fortune. Ces regrets, que l'on ne s'explique pas de prime abord, correspondent à la réalité. Simon se rappelle qu'après des débuts heureux et une ascension rapide, il a vu autrefois son avenir compromis au point qu'en 1662 il a été exilé. Il est vrai d'ajouter qu'il n'avait rien fait, loin de là, pour éviter ou conjurer ce sort fâcheux. Quelles causes attribuer à cette première disgrâce, dont l'homme d'État ne perdit pas le souvenir?

Son père, Robert d'Andilly, s'était préoccupé tardivement de la carrière que pouvait embrasser son fils préféré, à tel point que celui-ci, en 1642, à vingt-quatre ans, n'avait pour tout bagage que trois madrigaux composés pour la Guirlande de Julie. Il voulut assurer son avenir avant de se retirer à Port-Royal. Ancien intendant d'armée, il s'adressa successivement à deux de ses collègues, qui devinrent secrétaires d'État de la Guerre, Sublet de Noyers d'abord, Le Tellier ensuite. Grâce à eux, surtout au second, le jeune homme gravit rapidement les échelons de l'administration militaire, contrôleur, commissaire, intendant et, pendant huit ans, fut occupé à peu près constamment soit en Italie, soit en France. Le 6 janvier 1651, Le Tellier le désignait pour un poste de choix, l'intendance de l'armée de Catalogne.

Alors commencent les malheurs de M. d'Andilly, nom qu'il portera jusqu'en 1660.

* * *

Poste de choix, dis-je : car il y fallait faire preuve non seulement de compétence, mais aussi et surtout d'habileté, d'énergie et même de courage. La situation en Catalogne est, à tous égards, critique. Profitant de la Fronde, les Espagnols, après avoir reconquis de nombreuses places, font maintenant d'immenses préparatifs pour assiéger Barcelone par terre et par mer. Dans l'autre camp, rien pour s'y opposer : plus de vice-roi depuis le départ du duc de Mercœur, pas de lieutenant général, pas d'argent, peu de troupes, d'ailleurs indisciplinées, parce que non payées. D'autre part, en janvier, la peste éclate à Barcelone ; virulente dès le début, elle le restera pendant huit mois au point que de nombreux habitants quittent la ville et que les soldats sont cantonnés dans divers lieux de la campagne catalane. Enfin, entre juillet et septembre, divers faits inquiétants viennent accroître les incertitudes et le découragement de l'intendant. En juillet, à Paris, Condé exige d'Anne d'Autriche le renvoi des suppôts de Mazarin, parmi lesquels Le Tellier, le protecteur de Simon. En juillet encore, mais en Catalogne, Pierre de Marca, visiteur général depuis sept ans, rentre en France. En septembre, Marsin, nommé lieutenant général, débauche cinq régiments, accapare tout l'argent qu'il peut trouver et va rejoindre le rebelle Condé en Guyenne.

Jusqu'alors, l'intendant n'avait eu à faire face à une situation analogue. Mais, au lieu de réagir, il ne trouva qu'un moyen, celui de s'en aller comme les autres. Au début d'octobre, au moment même où les Espagnols commencent le siège de Barcelone, il demande son congé. Voici la réponse de Loménie de Brienne, chargé de l'intérim des affaires militaires en l'absence de Le Tellier,

réponse brève, mais catégorique, véritable leçon : « Je ne vous dirai rien sur votre congé, parce que je n'ai pu l'obtenir et que l'on a estimé que là où vous êtes, il ne vous peut mésarriver, et que la seule permission d'en partir pourrait beaucoup préjudicier au service du roi, donnant lieu de juger que l'on voudrait abandonner les affaires de la province. » Mais l'intérêt général ne toucha pas d'Andilly : plus de lettres de lui à partir de novembre, plus de lettres du roi après le 20 de ce mois. L'abbé Arnauld, frère de Simon, nous donne dans ses mémoires l'explication de ce silence collectif : « Pour revenir à l'année 1652, dit-il, vers l'automne de cette même année, mon frère, qui depuis un an était revenu de son intendance de l'armée de Catalogne... » Simon regagna donc la France pendant l'automne de 1651 : comment? Les documents font défaut. Mais jamais plus Le Tellier, qui reprend la direction du secrétariat le 27 décembre, n'emploiera Simon d'Andilly, qui reste en disponibilité pendant trois ans.

* * *

C'est pourtant Le Tellier lui-même qui met fin à cette inaction forcée en tournant son ancien subordonné vers la diplomatie. Peut-être fût-ce de sa part une façon élégante de rendre vaines les sollicitations de Robert d'Andilly, quémandeur importun, mais inlassable. En tout cas, la diplomatie ne réussit pas plus à Simon que l'administration militaire.

A l'automne de 1654, il fut chargé, de concert avec le prince Thomas de Savoie, de mener des négociations dans le nord de l'Italie, et il arriva à Turin le 21 décembre. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer la politique italienne de Mazarin, analogue, d'ailleurs, à celle d'Henri IV et de Richelieu, pour unir tous les petits États de l'Italie septentrionale contre l'Espagnol, maître du Milanais. Si les ducs de Savoie et de Modène avaient été gagnés, celui de Mantoue avait changé de camp depuis 1652,

expulsé de Casal la garnison française, mis à sa place des contingents impériaux et mantouans que payaient les Espagnols. A d'Andilly revenait la tâche de ramener ce prince à l'alliance française, « d'embarquer M. de Mantoue en quelque traité ».

Après avoir laborieusement négocié à Turin avec les représentants de ce prince, il arriva le 16 mars 1655 à Casal, lieu de sa première intendance, où il fut accueilli, dit-il, par les cris de joie de la population. Il mena les pourparlers avec le duc Charles lui-même et, le 7 avril, envoya à Mazarin le projet de convention. S'il s'attendait à des félicitations, il fut vite détrompé. La réponse du cardinal, sous des formes polies, est une protestation énergique contre la faiblesse diplomatique de d'Andilly : elle prouve que Mazarin ne courbait pas toujours l'échine, comme on le dit trop souvent, qu'il avait de la tenue et était capable de pensées élevées. « Je suis marri, écrit-il le 24 avril, que vous ayez dépêché ici un courrier exprès pour apporter le projet du traité que les ministres de Mantoue vous ont remis entre les mains. Les affaires du roi ne sont pas, Dieu merci, en si mauvais état que Sa Majesté doive recevoir la loi de quelque autre roi que ce puisse être, à plus forte raison d'un prince comme M. de Mantoue. Si vous aviez vu le préambule du traité que je fis avec les princes de Savoie au nom de Sa Majesté, vous trouveriez que sa dignité y est un peu mieux soutenue. C'est M. de Mantoue qui a offensé le roi, s'étant joint avec ses ennemis pour chasser les Français de Casal..., et néanmoins il semble que le roi le flatte et lui fasse des excuses, dès l'entrée du traité. Du reste, l'on ne voit pas ici quel avantage M. de Mantoue fait au roi pour toutes les choses qu'il demande à Sa Majesté. » Et un peu plus loin : « Je vous dirai que Sa Majesté n'y (au traité) donnera point les mains, étant trop préjudiciable à sa dignité et à son service. » Et encore plus loin : « Si M. de Mantoue veut songer sérieusement à contenter le roi et se remettre en ses bonnes grâces, il faut qu'il

prenne un autre biais que celui de vouloir que Sa Majesté achète son amitié aux dépens de sa dignité. »

La comparaison entre les textes du projet et du traité définitif prouve que les reproches de Mazarin étaient fondés. Dans le premier, le roi de France fait figure de parent pauvre et accorde au duc toutes sortes d'avantages sans obtenir de lui des promesses fermes. Il en sera autrement dans la convention que Mazarin lui-même va négocier à Paris avec deux envoyés mantouans. Car, bien que d'Andilly ait tenté de se justifier, le cardinal n'a plus confiance et se charge en personne de remédier à la maladresse de son subordonné. Et, lorsqu'au bout d'un mois il lui envoie le nouveau texte, il prend la précaution d'ajouter formellement : « Il faut que vous vous en teniez auxdits articles et que vous ne vous rendiez pas facile à accorder aucune chose contre leur teneur. » Notre apprenti diplomate, après avoir lu le traité, n'a pas d'autre ressource que d'écrire ceci à Mazarin : « Il est tel qu'il est aisé de voir qu'il est parti des mains de Votre Éminence. L'honneur et la dignité du roi qui y sont si glorieusement conservés, les avantages que Sa Majesté en retire présentement et ceux qu'elle en peut attendre à l'avenir sont autant de marques de sa conduite et de sa prudence. » On ne saurait mieux dire et on ne saurait mieux faire son *mea culpa*. Obéissant à la consigne, d'Andilly, le 3 juin, signe et fait signer le traité, « sans y changer, précise-t-il, un seul mot ». L'expérience avait été fâcheuse pour lui. Pas plus que Le Tellier, Mazarin ne le désignera pour un nouvel emploi.

Ainsi, à la fin de 1655, Simon n'est certes pas *persona grata* auprès des dirigeants de France. Soit dans l'administration militaire, soit dans la diplomatie, il n'a pas compris ce que devait être le service du roi. A trente-sept ans, et pour la seconde fois, il est en disponibilité.

* * *

A cette raison d'ordre politique et administratif va s'ajouter maintenant une raison religieuse, et l'impatience de son père à lui procurer, comme l'on disait, un « emploi considérable » n'aura pour résultat qu'une aggravation encore plus forte de la situation du fils.

Pour acquérir quelque influence, le mieux, pensait Robert d'Andilly, était de s'approcher le plus possible des personnes royales. Il l'avait tenté pour lui-même en 1645 en posant sa candidature pour être le précepteur du jeune Louis XIV : il avait échoué parce que son frère, le grand Arnauld, avait publié son livre *De la fréquente communion*, origine d'une violente polémique. A ces jansénistes agités et encombrants, Mazarin avait préféré un homme qui ne lui attirerait aucun désagrément, Hardouin de Péréfixe. Nullement instruit par cette expérience, Robert d'Andilly, en 1658, reprit, en faveur de Simon, la même tactique : il projeta d'acheter la charge de chancelier du duc d'Anjou, frère du roi, dont Bautru, comte de Nogent, désirait se défaire. De là des intrigues à la cour, auprès du trésorier de la maison d'Anne d'Autriche, le « bonhomme » Bartillat : de là des demandes d'intervention à son ami Fabert : de là des lettres au roi, à sa mère, à son frère, à Mazarin. Robert d'Andilly était si sûr du succès qu'il rédigeait à l'avance des lettres de remerciements pour Anne d'Autriche et le cardinal !

Il ne croyait pas que, cette fois encore, la question janséniste serait pour ses desseins un obstacle insurmontable. Et, cependant, elle entretenait dans le royaume une extrême agitation depuis la condamnation de cette doctrine par le pape en 1653, depuis le refus des jansénistes de signer le formulaire de 1655, depuis surtout la publication, en 1656-1657, des *Lettres provinciales* de Pascal. Elle provoquait chez Mazarin un ressentiment

qui sera si durable que, dans ses derniers conseils à Louis XIV, il lui recommandera d'extirper cette secte si turbulente.

Croire que, dans ces circonstances, un janséniste obtiendrait une charge importante, c'était faire preuve ou d'orgueil ou d'incompréhension. En juin 1659, Bautru fut invité à rester en fonctions. La déception de Robert d'Andilly fut telle que, dans une plainte adressée à Anne d'Autriche, il n'hésita pas à écrire des phrases surprenantes comme celles-ci : « Le crime dont on m'accuse est que je suis janséniste. Sur quoi, puisque la nécessité me contraint de dire à Votre Majesté ce que mon extrême retenue m'a empêché jusqu'ici de lui dire en des termes si précis, je lui dirai sans crainte que ce prétendu jansénisme est une telle chimère que je puis, en la présence de Dieu, protester à Votre Majesté sur mon salut, qui m'est plus cher que mille vies, que je ne sais du tout ce que c'est ! »

En voulant trop prouver, l'imprudent épistolier, désolé et furieux, s'attira le 30 juin une réplique cinglante qu'il faudrait citer tout entière. En voici les passages essentiels, dans lesquels Anne d'Autriche expose les raisons de son refus et le caractère exact de l'affaire : « Je ne puis me résoudre à me relâcher en faveur de qui que ce soit du soin et de l'exactitude avec laquelle je souhaite que mon fils soit entretenu dans la pureté de la religion et dans la vraie foi et soumission chrétienne à l'Église. C'est cette raison, je vous l'avoue, qui m'oblige d'éloigner de lui les personnes qui peuvent par leur communication lui inspirer des sentiments contraires, et je ne puis ne pas soupçonner votre fils, sachant dans quelles maximes il a été élevé, quel a été le lieu de son éducation et la déférence et la soumission qu'il a pour tous vos sentiments et toutes vos volontés. » Et, après avoir mis en doute la sincérité de Robert d'Andilly quand il parle du prétendu jansénisme, la reine-mère ajoute : « Vous avez connaissance de la formule de la foi, qui a

été présentée au roi monsieur mon fils et à moi par le clergé de France... Si vous et vos proches y voulez souscrire et vous y conformer, je veux bien vous assurer que personne ne sera capable à l'avenir de me rendre la sincérité de votre foi suspecte ni vous faire même mauvais offices auprès de moi. » En attendant cet acte décisif, elle ne peut accorder aucune faveur à celui qui, d'après elle, « est à la source de cette pernicieuse erreur ».

Simon, qui s'était tenu à l'écart de toutes les démarches, fut ainsi la victime de son père : le janséniste opportuniste fut sérieusement desservi par le janséniste militant.

* * *

Celui-ci semble dès lors se résigner et ne plus songer à une fonction officielle pour son fils. Par l'intermédiaire de Fouquet, il le marie avec une riche cousine du surintendant et lui donne la terre de Pomponne, dont Simon prend alors le nom. Ce dernier ne paraît plus être occupé que de faire fructifier son argent : souscription de 10,000 livres à la première Compagnie de la Chine, pourparlers pour entrer dans la société anonyme fondée pour exploiter l'invention de Pascal, les carrosses à cinq sols. Tout cela est arrêté brusquement par un ordre d'exil en février 1662.

Pourquoi cet accident imprévu? Parce que Robert d'Andilly avait, depuis quelques années, lié partie avec Nicolas Fouquet, lui recrutant des partisans parmi les jansénistes ou parmi ses parents, comme les Feuquières. Il avait engagé son fils dans la même voie. Les pièces trouvées dans la fameuse cassette du surintendant prouvent, en effet, que Pomponne était en relations épistolaires avec M^me^ du Plessis-Bellière, le factotum féminin de Fouquet : il aurait, semble-t-il, gagné des adhérents en province, comme le premier président du Parlement de Bretagne. L'arrestation du surintendant fut

donc « pour lui, dit son frère l'abbé, un coup de tonnerre qui renversait ses espérances ». Le 2 février 1662, Pomponne recevait l'ordre de se retirer à Verdun, dont son cousin, le marquis de Feuquières, était le gouverneur. Son exil paraissait devoir être long, Le Tellier ayant dit que rien ne pouvait être décidé avant la fin du procès de Fouquet. Mais, à mesure que ce procès avance, Pomponne avance vers Paris ; il est en 1663 à La Ferté-sous-Jouarre et en 1664 à Pomponne, en famille. Au mois de décembre de cette année, le surintendant déchu étant parti pour Pignerol, Pomponne fut autorisé, le 2 février 1665, à revenir à Paris. Six mois plus tard, il était nommé ambassadeur en Suède.

Quel peut être l'intérêt de cette histoire? La comparaison entre les disgrâces de 1662 et de 1679 va nous le montrer. Dans les deux cas, les motifs essentiels sont absolument les mêmes. Louis XIV ne parle pas autrement que Mazarin et renvoie brusquement un ministre qui ne sait pas donner au service du roi de l'éclat et de la dignité. D'autre part, la qualité de janséniste entre en ligne de compte aux deux époques également, aussi bien lors de la politique antijanséniste du gouvernement royal, 1658-1661, qu'en 1678 lors de la recrudescence de l'affaire de la régale, dans laquelle, parmi les quatre évêques opposants, on retrouve encore un membre de la famille Arnauld, Henri, évêque d'Angers, oncle de Pomponne. Seules les occasions des disgrâces sont différentes : en 1664, ce sont les relations suspectes avec Fouquet ; en 1679, ce sont principalement les négociations secrètes dans lesquelles un agent mantouan, le comte Mathioly (l'homme au masque de fer), dupa Pomponne et Louis XIV lui-même.

Il resterait à expliquer pourquoi le Roi-Soleil, après avoir durement frappé Pomponne, l'a néanmoins appelé à de hautes fonctions ou bien lui a fait jouer le rôle de conseiller secret, souvent écouté. Mais ceci est, comme l'on dit, une autre histoire que je ne vous raconterai pas,

ayant aujourd'hui déjà usé et abusé de votre bienveillante attention.

Louis André.

Les principales sources pour cette étude ont été les suivantes : A. É., Corresp. polit., Mantoue, t. 8, et Turin, t. 47-49, et Mémoires et documents, France, t. 279 et 893, et Italie, t. 20. — A. N., Guerre A^1, t. 124, 126-127, 178, 187 et 245. — B. N., fonds fr., t. 4182, 4219, 4234 et 10587, et Mélanges Colbert, t. 51. — Mazarin, *Lettres*, édit. Chéruel. — Abbé Arnauld, *Mémoires* (coll. Michaud et Poujoulat) : Coulanges, *Mémoires*, édit. Monmerqué, P., 1820. — M^me^ d'Ancezune, *Abrégé de la vie de M. de Pomponne*, publ. par L. Delavaud, *Le marquis de Pomponne*, P., 1911. — Recueil des Instructions, Savoie-Sardaigne-Mantoue, t. II. — Archives de la Bastille, publ. par Ravaisson, P., 1866-1868, t. I-II. — Gerberon, *Histoire générale du jansénisme*, t. II. — Documents publ. par Varin, *La vérité sur les Arnauld*, P., 1847, t. II. — Voir aussi les ouvrages de Chéruel et de Lair sur Nicolas Fouquet.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 1er JUIN 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A QUATRE HEURES TROIS QUARTS,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. JULES VIARD

ET LOUIS ANDRÉ, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 décembre suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Boucher, Carrière, Celier, Courteault, Coville, Dupont-Ferrier, Grand, de Lacombe, Levillain, Lyon, Mirot, Viard.

Excusé : M. Moranvillé.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale. La rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part du décès de M. Quereuil, libraire, rue Bonaparte, qui faisait partie de la Société depuis 1933.

M. le Président associe le Conseil aux regrets unanimes qui ont accueilli la mise à la retraite de M. Henri Courteault comme Directeur des Archives de France. Il se réjouit de le voir conserver les fonctions de secrétaire de la Société qu'il remplit depuis 1923.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2985. M. Joseph CALMETTE, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Tou-

louse, à Toulouse, rue Bayard, nº 60 ; présenté par MM. Courteault et Dupont-Ferrier.

2986. M. Pierre Luc, archiviste-paléographe, à Paris, quai aux Fleurs, nº 1 ; présenté par MM. Courteault et Brunel.

2987. M. Ernest Pariset, à Lyon, 26, quai Saint-Vincent ; présenté par MM. Courteault et Dupont-Ferrier.

L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du Bureau et des Comités.

Sont élus pour l'exercice 1937-1938 :

Président : M. Louis André.
1er vice-président : M. Pierre Champion.
2e vice-président : M. Léon Mirot.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. Coville.
de Lacombe.
Dupont-Ferrier.
Omont.
Stein.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Lavollée.
Lecestre.
Moranvillé.
Viard.

Les pouvoirs du trésorier-archiviste-bibliothécaire, M. Lyon, sont renouvelés.

M. Jules Viard, avant de céder le fauteuil à M. Louis André, remercie à nouveau le Conseil de l'avoir appelé à diriger ses délibérations et se félicite d'avoir pour suc-

cesseur, en la personne de M. Louis André, l'homme le mieux renseigné sur les sources de notre histoire moderne.

M. Louis André adresse au Conseil ses remerciements et l'assure de son dévouement.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1936. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, t. XXXIX (1936). — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, 1937, nos 2-3. — *Transactions of the American Philosophical Society*, nouvelle série, t. XXX (février 1937). — *Mémoires* de la même Société, t. VI et VII (1937). — *Proceedings* de la même Société, 1937, nos 2 et 3.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Delphes au IIe et au Ier siècle, depuis l'abaissement de l'Étolie jusqu'à la paix romaine (191-31 av. J. C.), par Georges Daux. In-8. Paris, de Boccard (fasc. 140 de la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*). — *Le culte des Muses chez les philosophes grecs. Études d'histoire et de psychologie religieuses*, par Pierre Boyancé. In-8. Paris, de Boccard (fasc. 141 de la même *Bibliothèque*).

M. Martin-Chabot fait part d'une requête de l'ancienne Société des bibliophiles d'ex-libris, qui désire entreposer ses livres à côté de ceux de la Société. Le Conseil décide de renvoyer cette demande pour examen à M. le Directeur des Archives de France.

M. Mirot annonce que, d'accord avec M. Coville, il a mis en train la table de Froissart, en faisant appel à des collaborateurs dont les services seront rémunérés sur les fonds dits du chômage intellectuel.

Une discussion s'engage sur les moyens d'amener à la Société le nombre croissant de membres qui lui est nécessaire pour maintenir son prestige. M. le Président suggère d'intervenir auprès des consuls de France et des présidents des Chambres de commerce à l'étranger.

M. Dupont-Ferrier estime que l'on pourrait faire passer des articles à ce sujet dans la presse.

Publications de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LXXII, 1935, 2e fasc. Terminé. T. LXXIII, 1936-1937, fascicule unique. En composition.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. T. III, 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. Au brochage.

Livre des fais, de Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 13 en pages.

La séance est levée à six heures.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 9 NOVEMBRE 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES ET DEMIE,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LOUIS ANDRÉ, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 décembre suivant.)

Présents : MM. André, de Boislisle, Brunel, Celier, Coville, Dard, Dupont-Ferrier, de Lacombe, Levillain, Lyon, Marichal, Mirot, Pannier, Samaran, Soulange-Bodin.

Excusés : MM. de Barante, Caron, Champion, Martin-Chabot, Moranvillé.

M. le Président fait part du décès, survenu à Saint-Jean-de-Luz le 1er novembre, après une douloureuse maladie, du secrétaire de la Société, M. Henri Courteault, directeur honoraire des Archives de France, et des regrets profonds que cette disparition inspire à la Société. En attendant l'hommage plus développé qu'il rendra dans son discours de fin de présidence à la mémoire de notre regretté secrétaire, M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Le Conseil de la Société est aujourd'hui réuni pour apprendre officiellement ce que la plupart de ses membres, sinon tous, savent déjà, la triste nouvelle de la mort de notre secrétaire Henri Courteault. Pour les uns, cette disparition n'a fait que confirmer les craintes que leur causait depuis plus d'un mois la santé de notre regretté confrère ; pour les autres, dont je suis, elle a été une très douloureuse surprise.

« Nous avons été informés très tard, à la dernière minute, peut-on dire. Nous avons demandé à M. Celier, allant à Saint-Jean-de-Luz représenter les Archives de France, de représenter aussi notre Société. Nous avons envoyé une longue dépêche à la famille pour lui dire toute la part que nous prenions à son effroyable malheur et lui exprimer toutes nos condoléances. Nous ne sommes pas allés plus loin et nous ne pouvions pas aller plus loin, puisqu'il avait été prescrit qu'il n'y aurait ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

« Ce n'est pas le moment de rendre à H. Courteault l'hommage qui lui est justement dû. Cet hommage aura sa place, une large place, dans le nécrologe que, suivant la tradition, le président, avant de sortir de charge, dresse annuellement pour l'assemblée générale du mois de mai. Il ne m'est pas permis, cependant, de ne pas rappeler dès maintenant les immenses services rendus à notre Société par notre confrère, d'abord comme secrétaire adjoint depuis le 2 juin 1908, ensuite comme secrétaire depuis le 5 juin 1923. Pendant près de trente ans, la vie de la Société a reposé entièrement sur lui. Vous n'avez pas oublié avec quel zèle et quel dévouement il s'est consacré sans relâche non seulement à son maintien, mais à son développement, les tractations si nombreuses, si différentes et parfois si difficiles, dont il nous faisait part et qu'il menait à bien grâce à son autorité indéniable, adroitement dissimulée sous des formes souples et aimables. Vous n'avez pas davantage oublié ses rapports si lumineux sur les publications de l'année, à quelque période de l'histoire, médiévale, moderne, contemporaine, qu'elles appartinssent. Nous étions frappés de sa critique aiguisée et sûre, de sa largeur de vues, de la clarté de ses exposés et, aussi, de son habileté à glisser dans ces comptes-rendus sur des matières généralement austères et ardues quelques phrases malicieuses et spirituelles que les auditeurs accueillaient avec un sourire amusé et approbateur.

« Je crois donc, mes chers confrères, interpréter exactement vos sentiments en disant que, par la mort d'Henri Courteault, la Société de l'Histoire de France a subi une lourde perte. »

M. le pasteur Pannier associe en termes émus la Société de l'Histoire du protestantisme français au deuil de la Société de l'Histoire de France.

Après avoir donné lecture de deux lettres adressées par M. Pierre Champion, 1er vice-président, et par M. Daupeley, imprimeur de la Société, à l'occasion du décès de M. Henri Courteault, M. le Président expose les raisons diverses et importantes qui militent en faveur de l'élection immédiate d'un secrétaire. Sur sa proposition, la séance est suspendue quelques instants en signe de deuil. A la reprise, il est procédé au vote. M. Charles Samaran, professeur à l'École des chartes et directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, est élu par 14 voix sur 15 votants.

Le Conseil décide que les séances du Conseil auront lieu dorénavant le jeudi au lieu du mardi, le nouveau secrétaire ne pouvant disposer de l'après-midi du mardi pour assister aux séances.

La séance est levée à six heures et demie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 DÉCEMBRE 1937

A L'ÉCOLE DES CHARTES, A CINQ HEURES UN QUART,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LOUIS ANDRÉ, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 13 janvier suivant.)

Présents : MM. André, de Barante, de Boislisle, Boucher, Celier, Coville, Grand, de Lacombe, Lyon, de Manneville, Marichal, Mirot, Moranvillé, Samaran, Sœhnée, Viard.

Excusés : MM. Dupont-Ferrier, Lavollée, Pannier.

M. Guébin, membre de la Société, assiste à la séance.

Le secrétaire, élu dans la dernière séance, remercie le Conseil et l'assure de son dévouement.

Il donne lecture des procès-verbaux des séances du 1er juin et du 9 novembre 1937. La rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président adresse à notre confrère M. Clovis Brunel, directeur de l'École des chartes, les cordiales félicitations du Conseil à l'occasion de sa récente élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. le Président fait part du décès de M. Augustin Blanc, receveur honoraire de l'Enregistrement, qui faisait partie de la Société depuis 1926.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2988. La Bibliothèque du collège Victoria, à Wellington (Nouvelle-Zélande) ; présentée par MM. Samaran et Lyon.

2989. M. Émile Sogno, à Pierrelatte (Drôme) ; présenté par MM. Samaran et Lyon.

2990. La Bibliothèque de Cincinnati (États-Unis) ; présentée par MM. Samaran et Lyon.

2991. M. Robert Bossuat, professeur à l'École des chartes, à Paris, rue d'Amsterdam, n° 83 (VIII^e^) ; présenté par MM. Brunel et Samaran.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XVI, 1-2 (1937).

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 51 (1937). — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1^er^-3^e^ trimestres 1937. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet-septembre 1937. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1937. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XC (1935). — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1937. — *Mémoires de l'Académie de Dijon* (1935). — *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XCVII (1935-1936). — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, 3^e^ série, t. XI. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XXXVI, 1^re^ et 2^e^ parties (1935), et *Bulletin trimestriel*, t. XV. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e^ série, t. XXXI (1936). — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Tables* (1837-1937). — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, t. XXIII. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, t. XIX. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CI et CII. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, t. LXXVII, n° 4 (1937). — *Annual Report of the American Historical Association. Proceedings* (1933-1935). — *Schweizerisches Landesmuseum in Zurich. Fünfundvierzigster Jahresbericht* (1936).

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liége et du comté de Looz après la bataille d'Othée (1408), par Ém. Fairon. In-8°. Bruxelles (Commission royale d'histoire), 1937. — *Histoire des gendarmes*, par G. Benoit-Guyod. In-12. Paris, Gallimard, 1937. — *Ancient caves of Great Salt Lake region*, par J. H. Steward. In-8°. Washington, 1937. — *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, publ. avec introduction et notes par Ph. Grierson. In-4°. Bruxelles (Commission royale d'histoire). —

Inventaire des sceaux vaudois, par D. L. Galbreath. In-4°. Paris, Payot, 1937 (Société d'histoire de la Suisse romande). — *Journal of Rudolph Friederich Kurz*, transl. by M. Jarrell, ed. by J. N. B. Hewith. In-8°. Washington, 1937. — *Fox Miscellany*, by Th. Michelson. In-8°. Washington, 1937. — *Notre-Dame d'Arcachon*, par A. Rebsomen. In-8°. Bordeaux, 1937. — *Actes des comtes de Namur de la première race (946-1196)*, par F. Rousseau. In-4°. Bruxelles, 1937 (Commission royale d'histoire). — *Les barons de Saint-Remy de Valois, bâtards de la maison de France*, par H. de la Perrière. In-8°. Troyes, 1937. — *Institut d'estudis catalans. Anuari*, 1927-1931, t. VIII. In-4°. Barcelone, Palau de la Generalitat.

Correspondance.

Le Ministère de l'Éducation nationale remercie la Société pour le prix offert au lauréat de la composition d'histoire de première au Concours général. Le Conseil adresse, à cette occasion, ses remerciements à M. Léon Mirot, vice-président de la Société, qui a bien voulu représenter la Société à la séance de distribution des prix.

M. le Maire de Valenciennes remercie la Société pour s'être fait représenter par M. L. Mirot aux fêtes commémoratives de la naissance de Froissart. M. Mirot a fait, à cette occasion, une conférence.

Le secrétaire de l'Académie française fait connaître qu'à la demande de M. Hanotaux, membre du Conseil de la Société, une somme de 3,000 francs a été mise en réserve à titre de contribution à la publication d'un volume des Mémoires de Richelieu.

Publications de la Société.

État des impressions :

A l'imprimerie Daupeley :

Annuaire-Bulletin. T. LXXIII, 1936-1937, fasc. unique. 4 feuilles en placards.

Commentaires de Fr. de Rabutin. T. II. 5 feuilles en pages. (Pas de changement.)

Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld. T. II. 12 feuilles tirées ; feuille 13 en placards. (Pas de changement.)

Hystoria Albigensis. T. III. 13 feuilles tirées. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. IX. Au brochage.

Christine de Pisan. T. II. 5 feuilles tirées ; feuilles 6 à 13 en pages. Appendices en composition.

Le secrétaire fait connaître que le t. IX et dernier (du texte) des *Grandes Chroniques* et l'*Annuaire-Bulletin* (3e et 4e trimestres 1935) sont prêts à être distribués. Le Conseil en autorise la distribution.

Le Conseil autorise en principe l'impression de la table des *Grandes Chroniques*, qui doit former, avec un copieux appendice, le dernier volume de la publication. Il réserve jusqu'à la prochaine séance, après examen par les Comités, la question de savoir si l'on doit envoyer également à l'impression la table des *Voyages en France de Fr. de La Rochefoucauld* et l'introduction et la table de l'*Hystoria Albigensis.*

La séance est levée à six heures et demie.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES

LE PERSONNEL DE LA COUR DU TRÉSOR

(1390-1520)

(Suite et fin)

LES AVOCATS DU ROI A LA COUR DU TRÉSOR DES ORIGINES AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE ET CRITIQUE

AGUENIN. Voir *infra*, **178**. HAGUENIN.

167. BAJART (Toussaint), avocat pour le roi à la Cour du Trésor, de 1407 à 1413 au moins. — En 1407, 28 mai, 14, 15, 18 juin, 9, 20, 23, 27 juill., 6, 17, 20 août, 26 oct., 16, 19 nov., 2, 23 déc., Z 1 F 3, fol. 2 v°, 5 et v°, 7, 9, 15 v°, 20, 21 v°, 24, 27, 29 v°, 30, 33 v°, 51, 58, 61 v°, 65, 72 ; — en 1408, 7 et 24 janv., 10, 22, 24 févr., 2, 7, 16, 17, 23, 30, 31 mars, 24, 27 avr., 2, 4, 5, 11, 23, 26 mai, 9, 16, 20 juin, 14 et 21 juill., 8, 22 août, 12, 19 sept., 3, 5, 13 oct., 3 et 7 nov., Z 1 F 3, fol. 77, 83, 85, 93, 94, 96, 100, 106 v°, 109, 110, 114 et v°, 116 et v° ; Z 1 F 4, fol. 5, 9 v°, 10 v°, 12, 15 v°, 21 v°, 23, 24, 29 v°, 31 v°, 33 et v°, 35 v°, 37 v°, 38, 41, 42, 46 v°, 54, 59 v°, 60 v°, 62 v°, 72, 73 v°, 77, 81 v°, 82 v°, 85 v° ; — en 1409,

9, 12, 23, 26, 30 janv., 8 et 16 févr., 1er, 6, 22, 27, 30 mars, 13, 19, 24 avr., 4, 8, 10, 18, 22 mai, 1er, 8, 19, 21, 22 juin, 3, 6, 20, 24, 27 juill., 14, 20 août, 13 et 27 nov., Z 1 F 4, fol. 91 v°, 94 v°, 95, 102, 103, 105, 108 v°, 110, 112 v°, 116 v°, 119 v°, 129 v°, 130 et v°, 134 v°, 136 v°, 138 v°, 140, 142, 146, 148 v°, 151 v°, 152 et v°, 155, 156 et v°, 160, 163, 165 v°, 167, 168 v°, 171, 173 v°, 178 v°, 180 et v°, 181 v°, 182 v°, 183, 186 v°, 187, 190, 213, 214, 219 ; — en 1410, 3 et 4 janv., 1er, 5 et 25 mars, 2, 16 et 22 avr., 2, 7, 28, 31 mai, 4 juin, 2, 5, 17 juill., 18, 20, 23 août, 6 et 13 sept., 19 nov., Z 1 F 4, fol. 225 v°, 226 v°, 244, 246 v° ; Z 1 F 5, fol. liminaire, 1, 8 v°, 9 v°, 10 v°, 12, 20 et v°, 21 v°, 24, 28 et v°, 29, 30 et v°, 31, 38 v°, 47, 48, 50 v°, 54 v°, 56, 61 v° ; — en 1411, 11 févr., 11, 21, 27, 28 mars, 1er, 3, 12, 22, 24 avr., 16 mai, 5 et 6 juin, 8, 29 juill., 5 août, 23 sept., Z 1 F 5, fol. 83, 97 v°, 101, 102, 103 v°, 104, 105, 106, 107, 110 ; Z 1 F 6, fol. liminaire, 1 v°, 3 v°, 11, 17 v°, 18 v°, 25 v°, 30, 31, 39 v° ; — en 1412, 2, 15 et 23 janv., 4 et 27 mai, 15 juin, 8 et 30 juill., 14, 26 nov., 2 et 16 déc., Z 1 F 6, fol. 49 v°, 53 v°, 55 v° ; Z 1 F 7 A, fol. 6, 10, 14, 17 v°, 21 v°, 34 v°, 42 et 46 ; — en 1413, 4, 13, 18, 20-27 janv., 1er, 4, 10 févr., 4 et 17 mars, 10 mai, 7 juin, 5 juill., Z 1 F 7 A, fol. 46 v°, 47, 49, 51 v°, 52, 53 v°, 58, 59 v°, 62 v°, 67, 72, 89 v°, 90, 98, 102 v°.

T. Bajart était avocat au Trésor, où, depuis les 3, 16, 17 sept. 1403, Z 1 F 3, fol. 38, 42 v°, 43 v°, il plaide 158 fois jusqu'aux 12 et 13 mai 1413, Z 1 F 7 A, fol. 90 v°, 91 et v°, 92.

168. BELLEFAYE, BELLEFEYE, BELLEFOYE, avocat pour le roi au Trésor (était-ce comme avocat officiel ou occasionnel au service du roi?), 18 et 28 nov., 4, 11, 16 déc. 1472, 15 janv. et 26 févr. 1473 n. st., Z 1 F 34, fol. 200, 201 v°, 207, 213, 216 v°, 221, 237 v° ; Z 1 F 35, fol. 28 v°. — Est-ce le même qui plaidait déjà au Trésor le 11 janv. 1430 n. st., Z 1 F 8, fol. 97? — En tout cas, de 1469 à mars 1473, pour le moins, le Bellefaye qui plaidait pour le roi, en 1472-1473, plaidait aussi pour les particuliers : 15 sept. 1469, Z 1 F 31, fol. 57 ; 25 sept., 2 et 30 oct., 6 et 20 nov., 9 et 16 déc. 1472, Z 1 F 34, fol. 171 v°, 176 v°, 191, 195 v°, 204 v°, 214 v°, 218 v° ; 3 et 10 févr., 5, 12, 19 et 31 mars 1473 n. st., Z 1 F 35, fol. 5 v°, 15, 34, 39 v°, 49, 61 v°.

Pas de prénoms. S'agirait-il ici de Martin Bellefaye, un des exécuteurs testamentaires de Villon? Né au diocèse de Paris, il figurait, le 12 janv. 1451-1452, parmi les *baccalariandi* de la Faculté des arts. En nov. 1454, avocat au Châtelet ; licencié *in utroque jure ;* lieutenant criminel du prévôt de Paris, juill. 1458, déc. 1459

et 5 juill. 1460, A. n., X^{1a} 1483, fol. 1 v° ; X^{1a} 1484, fol. 22 v°, 85 v°, 122 ; résigna la lieutenance criminelle, le 26 févr. 1461-1462. Reçu ce même jour conseiller au Parlement de Paris. Il fut destitué par Louis XI, à la suggestion d'Olivier le Dain, et emprisonné; mais le Parlement refusa, le 3 sept 1481, de le remplacer « de présent » par « Jehan le Boulenger, fils de messire Jehan le Boulenger, chevalier, premier président de la... Court » de Parlement, X^{1a} 1489, fol. 333 v° (cf. G. Picot, *Hist. États généraux*, 2e éd., t. II, p. 20, et *Comptes-rendus Acad. sc. morales et politiques*, 1887, p. 100, qui omet de citer le registre du Parlement d'où il a tiré son mémoire ; ce registre est le Z 2 A 48, fol. 117-120 v°, notamment fol. 119 : « Me Martin de Bellefaye, conseiller du roy en lad. court [de Parlement], lequel, au pourchaz dudit maistre Olivier [le Dain] et par faulses accusacions et prévaricacions, par luy faictes au feu roy dudit Me Martin, il a esté par long temps constitué prisonnier où il a souffert de grans pertes et dommages, tant en corps que en biens ; ladicte court, pour réparacion d'iceulx, a condemné et condemne ledit Me Olivier, pour amende prouffitable envers ledit Me Martin, en la somme de cinq cens livres parisis et en ses dommages et interestz par luy euz et souffers » (arrêt du 20 mai 1484 condamnant au gibet Oliv. le Dain). — Cf. Ed. Maugis, *Parlem.*, II, 91 et 105 ; F. Aubert, *Parlem.*, 1250-1515, I, 53, 54) ; réintégré au Parlement dès l'avènement de Charles VIII et confirmé par Louis XII. Mourut en 1502 et fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, Maugis, *op. laud.*, III, 105, 120, 135 ; Vaesen, éd. *Lettres Louis XI*, S. H. F., III, 11, n. 1 ; P. Pélicier, *Lettres Charles VIII*, S. H. F., I, 221, n. 2.

169. BREBAN, BREBANT, BRABAN. Plaide pour le roi au Trésor, 3 oct. 1459, 17, 19, 24, 26 sept., 10 et 22 oct. 1460, Z 1 F 22, fol. 73, 74 v°, 76, 133, 137, 138 v°, 140, 141, 142 v°, 145 v°, 146, 147 ; Z 1 F 23, fol. 148, 154 v°. — Nous supposons qu'il s'agit ici de Pierre Brebant, un des plus fameux avocats du Parlement de Paris, entre 1461 et 1477, notamment, et qui mourut vers 1479 ; nous lui avons consacré de brèves notices : 1° dans nos *Avocats à la Chambre ou Cour des aides*, *B. É. C.*, t. XCIII, 1932, p. 276 et p. 12 du tirage à part, 1933, **25** ; 2° dans notre *Personnel de la... Cour des aides* (*Annuaire-Bulletin*, S. H. F., 1931-1933, et p. 63 du tirage à part, **53** ; cf. **51-52** et **54**). — Probablement le même qui fut avocat au Trésor, pour le moins de 1449 à 1477, plusieurs fois mentionné avec l'initiale P. de son prénom ; à notre connaissance, il a plaidé 90 fois au Trésor, du 6 août 1449, Z 1 F 13, fol. 86, au 6 août 1477, Z 1 F 39, fol. 215 v°, soit durant vingt-huit ans.

170. CERISAY (MAÎTRE PIERRE DE), avocat du roi au Trésor ; a résigné son office et, le 13 juill. 1469, est remplacé, dans ledit office, par Charles Godeau, Z 1 F 31, fol. 7. *Infra*, **177**.

Il est fort possible qu'il s'agisse du doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, chanoine d'Angers, qui était, le 26 août 1469, conseiller au Parlement de Paris, A n., X^{1a} 101, fol. 173 ; Maugis, *Parlem.*, III, 107, 118, 133 ; *P. O.* 636, doss. *Cerisay* 14985, n^{os} 243-245 (notes du XVIII^{e} siècle). On pourrait croire, en effet, qu'il a résigné au Trésor pour passer au Parlement. Un doute cependant : au lieu d'être qualifié simplement de « maistre », n'aurait-il pas été qualifié de « Révérend Père en Dieu »?

A vrai dire, il y avait bien alors un autre Pierre de Cerisay, laïc, licencié en lois, qui, le 20 nov. 1487, fut reçu conseiller au Parlement de Paris, sur résignation de son frère Christophe, Maugis, *ibid.*, 124 et 137. En outre, *P. O.* 635, doss. *Cerisay*, n^{os} 29 (11 mai 1490) et 31 (27 nov. 1491), 40 (13 juin 1494), etc. Ce Pierre était fils de Guill. de Cerisay, greffier civil au Parlement et général à la Cour des aides : nous lui avons consacré une notice dans notre *Personnel de la Cour... des aides* (*Annuaires-Bulletins*, S. H. F., 1931-1933, 78 ; p. 78 du tirage à part, 1935). — Ajoutons que sa mère était Catherine Rantot, dame de Veilly. Il mourut en 1510. Il avait été reçu président des Généraux des aides, à Paris, le 7 juin 1505. Il était baron du Hommet et de la Rivière, *P. O.* 636, doss. *Cerisay*, n° 240 [notes généal. XVIII^{e} siècle].

Nous pensons qu'il s'agit plutôt ici du doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. D'autant mieux que, en septembre 1469, un autre ecclésiastique, qui fut à son tour doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, fut le second successeur de Cerisay.

171. CHENETEAU, CHEVETEAU (MAÎTRE JEAN) *alias* GIRARDIN, avocat du roi au Trésor, de 1469, 16 sept. (voir *infra*, CHARLES GODEAU, **177**), jusqu'en 1473. Après avoir prêté le serment d'usage, Cheneteau est, le 6 oct. 1469, reçu au Trésor en l'office d'avocat du roi audit Trésor, Z 1 F 31, fol. 80. — En 1469, 15 et 23 déc., Z 1 F 31, fol. 135 et 141 ; — en 1470, 12 janv., 28 févr., 21 et 24 mars, 11 avr., 15 juin, 27 juill., 3, 4 et 31 août, 27 nov., Z 1 F 32, fol. 9 v°, 55 v°, 56, 80 v°, 86 v°, 100 v°, 146 v°, 188, 196 v°, 222 v°, 230 v°, 232, 236, 242 v°, Z 1 F 33, fol. 8, 22, 53 v° ; Z 1 A 28, fol. 136 ; B. n., *fr.* 32511, fol. 293 (compte Généralité sur et deçà Seine et Yonne) ; — en 1471, 16 janv., 15, 20 et 27 févr., 1er et 6 mars, il plaida pour le roi au Trésor, Z 1 F 33, fol. 53 v°, 80, 98, 100, 102, 103, 106, quand il fut menacé de révocation.

Le registre Z 1 F 33 du Trésor, fol. 109, a transcrit, en effet, ce que voici :

« Suspension d'office :

« Jaques Menuel, huissier du Grand Conseil du roy, s'est aujourduy transporté en l'auditoire du Trésor, par devers et à la personne de maistre Jehan Cheveteau, advocat du roy, nostre sire, oudit Trésor, auquel il a signifié que, par Mess^rs du Grant Conseil du roy, il estoit suspendu de son office d'advocat ; à quoy, par ledit Cheveteau, a esté respondu qu'il n'avoit riens meffait et s'opposoit. Et, pour ce que ledit huissier dit qu'il n'avoit charge de le recevoir à opposicion ne congnoissance de cause, ledit m^e Jehan Cheveteau en a appelé en Parlement. »

Le 13 mars 1470-71, le même registre porte, fol. 114 v°, ces mots : « *Renonciation* : M^e Jehan Cheveteau, advocat du roy au Trésor, a renoncé et renonce à l'opposicion par lui faicte aujourduy a viij jours. »

Et il faut croire qu'un arrangement fut trouvé, puisque Cheveteau continua à plaider pour le roi, pendant deux ans encore : en 1471, 15 mars, 3 et 29 mai, 5, 6, 10 et 19 juill., 8 et 21 août, 5 sept., 6 et 15 nov., Z 1 F 33, fo. 115, 142, 147, 168, 187 et v°, 190 v°, 197 v°, 206, 216, 224, 252, 255 v°. — Fit son testament, le 10 juin 1472, et demanda à être enterré aux Saints-Innocents, à Paris, « en la fosse aux pauvres ». Il était né à Gien, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 101 ; extr. des Testaments enreg. au Parlement.

Le 28 mars 1472-73, Jehan Cheveteau, autorisé par le roi, ayant résigné son office d'avocat du roi au Trésor, son successeur, Pierre FRAMBERGE (*infra*, **176**), est nommé à sa place; Z 1 F 35, fol. 74. — Ledit Cheveteau dut mourir peu après, puisque, le 24 avr. 1474, sa veuve, Anne [La Mareschalle], était remariée, Vaesen, *Lettres Louis XI*, X, 353, n. 1 ; d'après A. n., X^1a 1486, fol. 161 v°.

Il y avait alors deux Jean Cheveteau : l'un greffier civil du Parlement jusqu'en 1467, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, chantre de Saint-Paul de Lyon, archidiacre de Sens, conseiller au Parlement depuis 1467 et mort le 10 janv. 1469 n. st., X^1a 4844, fol. 145 v° ; cf. Maugis, *Parlem.*, III, 107. Ce n'est donc pas l'avocat du roi au Trésor. Ce dernier était licencié en lois, laïc et marié.

Il plaidait au besoin pour les particuliers, devant la Cour du Trésor, ainsi les 20, 25 oct. et 17 nov. 1469, Z 1 F 31, fol. 89, 93, 109 v°.

172. CLEPIER, CLIPIER (Oudart), 8 nov. 1415, « avocat *pour* le roy à la Cour du Trésor », Z 1 F 7 B, fol. 254 v°. Semble

bien n'avoir été qu'exceptionnellement chargé de plaider pour le roi. — Plaidait de 1412 à 1415 pour les particuliers : 8 et 15 janv. 1411-12, 1er avr. 1413, 4 mai 1414, 5 et 16 oct., 4 et 27 nov. 1415, Z 1 F 6, fol. 51, 54 v°; Z 1 F 7 A, fol. 79, 152 v°; Z 1 F 7 B, fol. 247, 248, 253, 259 v°.

173. DOLE, DOULE (MAÎTRE JEAN), *supra*, **43**, avocat du roi au Trésor, de 1404 à 1408 : en 1404, 2 et 6 août, 15 et 22 oct., 5, 15, 22 nov., 3 et 12 déc., Z 1 F 2, fol. 153 v°, 155 v°, 176, 177 v°, 182 v°, 184, 187 v°, 188, 191, 193 v°, 196 v°; — en 1405, 16, 21, 27, 28 janv., 25 et 27 févr., 7, 13 et 18 mars, 8 avr.; — en 1408, 11 mai, 16 juin, 4 août, Z 1 F 2, fol. 203 v°, 204, 205 v°, 209, 212, 213 v°, 214, 229 et v°, 232, 234, 238 v°, 239 v°, 243, 246 et v°, Z 1 F 4, fol. 14, 31 v°, 44.

Il était avocat au Trésor, pour le moins, et avait une clientèle privée, depuis le 18 juin 1401, Z 1 F 1, fol. 16, jusqu'au 11 avril 1416 n. st., Z 1 F 7 H, fol. 285 : dans 89 affaires, sinon davantage, dont nous pourrions donner la cote précise. — Voir nos *Avocats au Trésor*, **178**.

174. DYENNIS, DYONNIS, DIONIS (HENRY), avocat *pour* le roi au Trésor, 30 déc. 1407, Z 1 F 2, fol. 74 : en une occasion qui semble exceptionnelle. Il n'était donc pas avocat du roi, en titre d'office. — Il plaidait pour les particuliers, du 10 juin 1402, Z 1 F 1, fol. 98, au 19 janv. 1414 n. st., Z 1 F 7 A, fol. 132 v°; et 22 fois, à notre connaissance; 25 févr. 1414-15, avocat au Parlement, B. n., *Clair.* 763, p. 60. Voir nos *Avocats Cour Trésor*, **193**. — Nous ne savons s'il était apparenté à Charles Dyonis, bourgeois de Paris, mort et inhumé en 1464 aux Saints-Innocents, *P. O.* 1005, doss. *Dionis* 22792, n° 32; ni à Alain Dyonis, élu sur les aides [à Paris], 17 août 1439, *Clair.* 763, p. 176.

175. FAGOT, FAGOIT (J.), « avocat pour le roy à la Cour du Trésor », 4 déc. 1417, Z 1 F B, fol. 416; en 1418, 29 janv., 5, 16, 25 févr., 4, 9, 18, 19 mars, 1er et 22 avr., 7 mai, Z 1 F 7 B, fol. 428, 430, 433, 435 v°, 440, 441 v°, 444 v°, 446, 448, 452 v°, 456 v°; *Recueil... Edicts... Trésor*, 1641, p. 42. — Plaidait beaucoup plus souvent pour les particuliers : 25 fois, pour le moins, entre les 19 et 31 janvier 1413-14, Z 1 F 7 A, fol. 132 v° et 134 r°, et le 20 mai 1418, Z 1 F 7 B, fol. 459 v°.

Est-ce le même personnage que J. Fagot, receveur [au bailliage] de Troyes, en oct. 1409? X^{1a} 9188, fol. 173 v°, 188; *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., I, 293.

176. FRAMBERGE (MAISTRE PIERRE), avocat du roi au Trésor, du 28 mars-2 avr. 1472-73 au 15 janv. 1478-79. Les pièces suivantes permettent de saisir tout le mécanisme de l'institution de l'office d'avocat du roi au Trésor :

« Loys, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceulx qui ces présentes lectres verront, salut.

« Savoir faisons que Nous, pour considéracion des bons et agréables services que Nous a faiz et fait chascun jour Nostre cher et bien amé maistre PIERRE FRAMBERGE, licencié en loix, et espérons que plus face ou temps à venir, confians à plain de ses sens, lictérature, souffisance, preudommie et bonne diligence, a icellui, pour ces causes et autres à ce Nous mouvans, avons donné et donnons, de grace espécial, par ces présentes, l'*office* de Nostre *advocat en la Chambre de Nostre Trésor*, à Paris, *vacant* à présent *par* la *résignacion* qui faite en a esté, de Noz congé et licence, ès mains de Nostre amé et féal *Chancellier*, par le procureur de Nostre cher et bien amé maistre JEHAN CHEVETEAU, derrier détenteur et paisible possesseur dudit office, quant à ce souffisaument fondé ;

« Pour icelluy office de Nostre advocat en Nostredit Trésor avoir, tenir et doresenavant exercer par ledit maistre PIERRE FRAMBERGE, aux gaiges, drois, honneurs, prérogatives, préminences, prouffiz et émolumens acoustumez et qui y appartiennent, *tant qu'il Nous plaira ;*

« Si, donnons en mandement à Noz amez et féaulx, les *Trésoriers de France et Conseillers* en la Chambre de Nostredit Trésor, à Paris, et à chascun d'eulx, si comme à luy appartiendra que, prins et receu dudit Maistre Pierre Framberge *le serment* sur ce acoustumé, icelluy mectent et instituent en *possession et saisine* dudit office et d'icelluy, ensemble des *gaiges*, droiz, honneurs, prérogatives, préminences, prouffiz et émolumens dessusdits, le facent, seuffrent et laissent joïr et user plainement et paisiblement et à luy obéyr et entendre de tous ceulx et ainsi qu'il appartiendra, ès choses touchans et regardans ledit office, osté et débouté d'iceluy tout autre illicite détenteur, non ayant sur ce noz *lectres de don précédentes* en dacte cesdictes présentes ;

« Par lesquelles mandons en oultre à noz amez et féaulx, *gens de noz Comptes*, que, par celuy ou ceulx qui ont acoustumé paier les gaiges appartenans oudit office ilz les facent doresenavant paier, bailler et délivrer audit maistre Pierre Framberge, aux termes et en la manière acoustumée ; et, par raportant cesdictes présentes ou *vidimus* d'icelles, fait soubz seel royal et quictances sur ce

souffisantes, Nous voullons lesdits gaiges estre alouez ès comptes et rabatu de la recepte de celuy ou ceulx qui paié les aura ou auront, par Nosdiz gens des Comptes, ausquelz mandons ainsi le faire, sans aucune difficulté.

« En tesmoing de ce, Nous avons fait mectre Nostre seel à ces présentes. Donné à Poictiers, le xxviij[e] jour de Mars l'an de grâce mil CCCC soixante douze et, de Nostre règne, le 12[e].

« Ainsi signé : Par le roy, à vostre relacion, Raguier.

« *Les Trésoriers de France*, veues par nous les lectres du roy nostre sire, ausquelles ces présentes sont actachées, soubz l'un de noz signetz, par lesquelles icellui seigneur [a donné] à maistre Pierre Framberge, licencié en loix, l'office d'advocat dudit seigneur en la Chambre du Trésor dudit seigneur, à Paris, vacant par les moiens contenuz esdictes lectres, pour, dudit office, joïr par ledit maistre Pierre Framberge, aux gaiges, drois, prouffiz et émolumens y appartenans ;

« Et, après ce que dudit maistre Pierre Framberge avons prins le *serment* en tel cas acoustumé, icellui avons mis et *institué en possession* et saisine dudit office d'advocat, pour enjoïr par lui, tout ainsi et par la forme et manière que ledit seigneur le veult et mande par icelles lectres.

« Donné à Paris, soubz noz signetz, le second jour d'Avril, l'an mil cccc. lxxij, avant Pasques.

« Dudit vendredy second jour d'Avril.

« Aujourduy, après la lecture faite *en jugement* des lectres du roy, par lesquelles il a donné à maistre Pierre FRAMBERGE, licencié en loix, l'office de son advocat au Trésor, vacant par la résignacion de maistre Jehan CHEVETEAU, ledit maistre Pierre a esté receu et *institué oudit office ;* ad ce *présent le Procureur du roy*, qui ne l'a contredit ne débatu. »

Depuis le 28 mars-2 avr. 1472-73, jusqu'en 1479, Framberge exerça ses fonctions avec une activité inégale : en 1473, 9 avr., 22 mai, 2 et 25 juin, 7 juill., 6 et 13 août, 24 sept., 19 nov., Z 1 F 35, fol. 73, 90 v°, 105 v°, 108, 114 v°, 126 v°, 148 v°, 150, 172 v°, 199 ; — en 1474, 7, 19 et 28 janv., 4 et 25 févr., 10 mars, 6 juill., 12 et 26 août, 12 sept., 16 nov. et 2 déc., Z 1 F 35, fol. 229 ; Z 1 F 36, fol. 3 et v°, 17 v°, 32, 41 v°, 88 v°, 122, 137, 153 v°, 198 v°, 206 ; — en 1475, 18 janv., 8 mars, 14 avr., 15 déc., Z 1 F 36, fol. 239 ; Z 1 F 7, fol. 33, 54, 157 v° ; — en 1476, 10 janv., 16 et 23 févr., 1[er], 8, 13, 15, 20 et 22 mars, 3 avr., 14 et 26 juin, 17 juill. et [18] déc., Z 1 F 37, fol. 168 ; Z 1 F 38, fol. 5, 10 v°, 14 v°, 21 v°, 24, 26 v°, 28 v°, 32, 45, 75 v°, 87, 106 ; Z 1 F 39,

fol. 30 ; — en 1477, 8, 24 et 31 janv., 28 févr., 18 avr., 16 mai, 27 juin, 23 juill., Z 1 F 39, fol. 41 v°, 55, 64 v°, 89, 123, 142 v°, 175, 203 v° ; — en 1478, le 5 août seulement, Z 1 F 40, fol. 13 v° ; — en 1479 n. st, 15 janv., Z 1 F 40, fol. 130 v°.

Framberge plaidait, du reste, pour les particuliers, plus que pour le roi, et dès 1467 ; rien qu'au Trésor, nous le trouvons ainsi 42 fois : du 9 juill. 1466, Z 1 F 27, fol. 10, jusqu'au 25 juin 1479, Z 1 F 40, fol. 235 ; à la Cour des aides, 13 fois, et aussi au Parlement ; cf. notre article sur les *Avocats à la Cour des aides*, *B. É. C.*, t. XCIII, 1932, p. 285, **69**. — Le même jour, 24 sept. 1473, Framberge, devant le même Tribunal du Trésor, plaida et pour le roi et pour les particuliers, Z 1 F 35, fol. 172 v°. — Cf. nos *Avocats au Trésor*, **218**.

177. GODEAU (maître Charles), nommé avocat du roi au Trésor, par lettres royaux du 13 juill. 1469, à la place de maître Pierre DE CERISAY (*supra*, **170**), résignataire ; le 26 juill. 1469, il prête serment, pour l'office d'avocat, aux mains du chancelier et il est institué, Z 1 F 31, fol. 7. Dès le 16 sept. suivant, avec le congé du roi, il résigne, aux mains du chancelier, l'office d'avocat du roi au Trésor, dont il était le dernier et paisible possesseur, Z 1 F 31, fol. 80 ; c'est Me Jean CHEVETEAU (*supra*, **171**) qui lui succède.

Godeau était clerc et licencié *in utroque jure* ; sans doute fils de Jean, élu de Tours, le 11 juin 1429. Fut reçu conseiller au Parlement de Paris le 27 avr. 1470. Était mort et remplacé dans ce dernier office le 10 nov. 1477, Maugis, *Parlem.*, III, 109.

177 *bis*. HACQUEVILLE, en 1476, 18 sept., 15, 25 oct., 8 nov., 11 déc., Z 1 F 38, fol. 163, 180 v°, 186, 191 v° ; Z 1 F 39, fol. 29. — Voir nos *Avocats Trésor*, **257**.

178. HAGUENIN, 9 févr. 1402-03, avocat pour le roi au Trésor, Z 1 F 1, fol. 183 v° ; probablement à titre occasionnel et non à titre d'office. — En l'absence de tout prénom, il est bien difficile d'affirmer s'il s'agit ici de Pierre Haguenin, avocat au Trésor, le 17 janv. 1402-03, Z 1 F 1, fol. 170 ; ou bien, ce qui nous paraît plus vraisemblable, de Me Jehan Haguenin, lui aussi avocat au Trésor en 1402, 8 mars, 8 et 21 avr., 15 et 26 juill., 12 août et 15 nov., Z 1 F 1, fol. 76, 82, 85, 112 v°, 116, 125, 151 ; — en 1403, 9 févr., 31 mars et 6 avr., Z 1 F 1, fol. 183, 206, 209 v° ; — en 1404, 5 et 16 juill., 4 sept., 28 nov. et 19 déc., Z 1 F 2, fol. 139, 146, 165 v°, 190, 199 ; — en 1405, n. st., 16 janv. et 21 mars, Z 1 F 2, fol. 205 v°, 250. — Cf. nos *Avocats à la... Cour des aides*, **1**, p. 271,

B. É. C., t. XCIII, 1932, et notre *Personnel de la Cour... des aides*, App. III, Procureurs du roi, 1, *Annuaires-Bulletins*, S. H. F., 1931 à 1933, p. 196 du tirage à part. Mourut le 15 août 1429, président au Parlement bourguignon.

179. HAIE, HAYE [Jean] (DE LA), plaide au nom du roi, au Trésor, 30 juill. 1407, Z 1 F 3, fol. 26. Il y eut au XV^e^ siècle un grand nombre d'officiers de judicature au nom de la Haye : Guillaume de la Haye, avocat du roi au Châtelet, en 1425, F. Aubert, *Parlem.*, 1250-1515, I, 294 ; un autre Guillaume, conseiller au Parlement en 1464, et plusieurs Jean ; nous supposons qu'il s'agit ici de Jean de la Haye, qui fut avocat au Trésor, notamment de 1405 à 1411, Z 1 F 2, fol. 225 v°, et Z 1 F 5, fol. 31, et dont nous avons, entre ces deux dates, une douzaine de mentions. — Il est beaucoup moins connu que Robert, qui suit, **180**.

180. HAIE, HAYE ([Robert] DE LA), avocat du roi [Henri VI d'Angleterre] à la Cour du Trésor, 1425-1435, Miraulmont, *De l'origine... des juridictions royales*, éd. 1612, p. 279 et 284 ; en 1425, 12 et 14 déc., Z 1 F 8, fol. 9 et 11 ; — en 1426, 20 et 26 mai, Z 1 F 8, fol. 22 et 26 ; — en 1427, 8 janv., 7 févr., 5 et 31 déc., Z 1 F 8, fol. 30, 31, 39, 41 et v° ; — en 1428, 23 et 31 janv., 6 févr. et 20 mars, Z 1 F 8, fol. 41 v°, 42 et v°, 46 ; — en 1429, 27 juill., 20 août, 18 nov., Z 1 F 8, fol. 84, 86 v°, 90 v° ; — en 1430, 10 févr., 11 et 17 mars, 26 mai et 16 nov., Z 1 F 8, fol. 100, 104 v°, 105 v°, 112, 132 ; — en 1431, 10 mars et 14 nov., Z 1 F 8, fol. 136 v°, 147 v° ; — en 1432, 11 oct., Z 1 F 8, fol. 165 ; — en 1433, 20 févr., 3 mars et 5 déc., Z 1 F 8, fol. 170 v°, 171 v°, 179 v° ; — en 1434, 2 janv., 6, 13 et 20 mars, 11 mai, 23 juin, 3, 10, 13, 26 juill., 9 nov., Z 1 F 8, fol. 180 v°, 183, 184 et v°, 185 v°, 186, 188, 189, 190, 191 v°, 193, 198 ; — en 1435, 22 janv., 21 juin, 30 juill., 3 sept., Z 1 F 8, fol. 201, 206 v°, 209 v° et 212.

En même temps, il plaidait pour une clientèle privée : 47 mentions, à ce sujet, du 25 sept. 1425, Z 1 F 8, fol. 5, au 22 mai 1434, Z 1 F 8, fol. 186 ; — et une quinzaine d'autres après le recouvrement de Paris par Charles VII, entre le 17 mai 1435, Z 1 F 8, fol. 205, et le 16 août 1447, Z 1 F 12, fol. 89; s'agissait-il encore de lui le 15 juill. 1461, Z 1 F 24, fol. 115? — Il était également avocat au Parlement, ainsi le 10 déc. 1428, Z 1 F 8, fol. 67 v° ; de 1432 à 1436, et surtout à la Cour des aides, soit sous Henri VI, soit sous Charles VII ; cf. nos *Avocats... Cour des aides*, *cit.* **86**. Dès 1426, il est donné comme « conseiller et advocat du roy au Trésor et Cour des aydes » (Compte du changeur, 1^er^ janv. 1425-6 au 30 juin

1426 ; B. n., *nouv. acq. lat.* 184 (Blanchard), fol. 74. — Après avoir été avocat à la Cour des aides pour Charles VI, il le fut pour le roi d'Angleterre, puis pour Charles VII, de 1418 environ à 1441. Voir notre *Personnel... Cour aides*, App. III, **24**, *op. cit.*, p. 212-214 du tirage à part, 1935. — Fr. Blanchart, dans un Compte du changeur, 1426, aujourd'hui perdu, a lu, à tort, croyons-nous, *Nicolas* au lieu de *Robert* de la Haye, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 74.

181. HANNENCOURT (maître Jean DE), avocat du roi à la Cour du Trésor, 12 mai 1403, Z 1 F 2, fol. 7 ; par exception, ce semble, et non à titre d'office.

Était avocat au Trésor pour une clientèle privée de 1402 à 1408, Z 1 F 1, fol. 141, 207 v° ; Z 1 F 2, fol. 29 v°, 38, 172 ; Z 1 F 4, fol. 9.

182. HÉMAR, HÉMART, HEYMAR, HAMART (Jean) *junior ;* cf. *supra*, **97**, avocat pour le roi au Trésor, mais occasionnellement, ce semble, 14 oct. 1413 et 7 nov. 1414, Z 1 F 7, fol. 112 ; Z 1 F A, fol. 189 v°. Nous avons déjà remarqué, *supra*, **97**, qu'il est difficile de le distinguer d'un autre Jean Hémar, avocat au Trésor, son aîné, car les textes ne disent pas toujours de lui-même : junior, ainsi le 6 mars 1408-09, Z 1 F 4, fol. 118 v° ; 10 janv. 1410-11, Z 1 F 5, fol. 73 ; et de l'autre, « l'ainsné ». Les mentions de Hémard, avocat au Trésor, s'espacent du 30 juill. 1407, Z 1 F 3, fol. 26, au 7 nov. 1414, Z 1 F 7 A, fol. 190 v°, au nombre de 26 ; celles portant le prénom Jehan ou seulement son initiale vont, au nombre de 40, du 23 mars 1409, Z 1 F 4, fol. 131 v°, jusqu'au 17 mars 1416-17, Z 1 F 7 B, fol. 366. Le fait que Jean Hémar le jeune était avocat au Parlement n'implique pas qu'il ne fût pas, en même temps, avocat au Trésor : tout au contraire, ces deux fonctions étant généralement conjuguées.

183. HENNEQUIN, avocat pour le roi à la Cour du Trésor, 10 févr. 1468 n. st., Z 1 F 29, fol. 78. Très occasionnellement, ce semble. Il était alors avocat à la Cour des aides, au moins jusqu'en 1474 (voir notre article sur les *Avocats à la Cour des aides*, *B. É C.*, t. XCIII, 1932, p. 280, **89**), et, de 1463 jusqu'en septembre 1476, avocat au Trésor : il a, croyons-nous, cessé de plaider quand, le 16 septembre, il devint conseiller au Trésor (*supra*, **125**).

HEULLIER, EULIER (Eustache L'). Voir LUILLIER (Eustache), *infra*, **185**.

184. JAY (MAISTRE PIERRE LE), avocat pour le roi à la Cour du Trésor, 9 févr. 1402-03, Z 1 F 1, fol. 183, et 1er mars 1403-04, Z 1 F 2, fol. 93 v°. — Nous le rencontrons 35 fois au moins plaidant, comme avocat au Trésor, pour une clientèle privée : du 18 janv. 1401-02, *Recueil... Edicts...*, 1641, p. 8, et 1er févr. 1402 n. st., Z 1 F 1, fol. 63 v°, jusqu'au 11 avr. 1410 après Pâques, Z 1 F 5, fol. 6.

Le 12 déc. 1410, il entra au Parlement de Paris comme conseiller aux Requêtes du Palais ; il passa, en cette qualité, au Parlement bourguignon (1418) et mourut au cours de la session de 1428-29, Maugis, *Parlem.*, III, 56 et 68 ; F. Aubert, *Parlem.*, 1250-1515, I, 13, 36, 48.

185. LUILLIER, LUILLER (EUSTACHE), avocat du roi au Trésor, de 1444 à 1467.

Dans les six mois qui précédèrent août 1414, E. Luillier plaidait au Trésor pour le roi, mais sans avoir encore l'office d'avocat du roi audit Trésor : ainsi les 21 févr., 18 et 20 mars, 1er avr., 13 mai, 8 et 29 juill. 1444, Z 1 F 10, fol. 16, 21, 22 et v°, 26 v°, 33, 34 v° ; il était alors qualifié de « *commis* et *substitué* en ceste partie », *ibid.*, fol. 22 v° et 33.

Or, le 5 août 1444, le registre du Trésor contient ces lignes : « Ce jour, maistre Eustasse Luillier, advocat en Parlement, a fait le *serement* acoustumé en l'*office* de advocat du roy au Trésor et à ce a esté receu, après que ses *lectres* ont esté leues et publiées », Z 1 F 10, fol. 35 v° ; *Recueil... Edicts... Trésor*, 1641, p. 44 (avec la date légèrement inexacte du 3 août). — On saisit là le passage d'une simple *commission* à l'*office* d'avocat du roi : cet office était accordé par lettres royaux que la Cour du Trésor avait à lire, à publier, à entériner ; en vertu de ces lettres, la Cour recevait le serment du nouveau titulaire et lui conférait l'investiture de son nouvel office.

Depuis lors, et jusqu'au 9 déc. 1467, on suit, dans les seules archives du Trésor, la trace des plaidoiries d'E. Luillier en faveur du roi : 15 en 1445, Z 1 F 11, fol. 11 v° ; 3 en 1446 ; 22 en 1447 ; 16 en 1448 ; 22 en 1449 ; 19 en 1450 ; 8 en 1451 ; 29 en 1452 ; 19 en 1453 ; 29 en 1454 ; 23 en 1455 ; 43 en 1456 ; 12 en 1457 ; 6 en 1458 ; 24 en 1459 ; 40 en 1460 ; 22 en 1461 ; 5 en 1463 ; 6 en 1464 ; 1 en 1465 ; 3 en 1466 ; 4 en 1467, Z 1 F 29, fol. 32 v°.

A vrai dire, nous n'avons pas là une énumération complète des plaidoiries d'E. Luillier en faveur du roi, car les lacunes entre divers registres du Trésor sont nombreuses : notamment entre le

2 mai 1457 (fin du reg. Z 1 F 20) et mai 1458 (début du reg. Z 1 F 21), en 1459, 1460, 1462, 1463, 1465, 1466, 1467. Et ce sont précisément en ces années-là que E. Luillier semblerait, si nous ne faisions pas la critique des documents conservés, avoir le moins souvent plaidé pour le roi. En réalité, en 1456 et en 1460, il intervenait pour le roi 43 et 40 fois par an, soit, en moyenne, presque une fois par semaine. Et, en outre, il pouvait être « substitué » par le procureur du roi au Trésor : ainsi le 10 sept. 1449 et le 17 sept. 1451, *supra*, **159**. Septembre pouvait bien être la saison des vendanges.

Ses honoraires d'avocat du roi au Trésor étaient modestes : 32 livres par an, Z 1 F 18, fol. 74, 76 (7 juin 1454). On ne s'étonne donc pas qu'il ait eu la faculté d'avoir une clientèle privée. Le même jour, 27 avr. 1457, 16 juin 1458, voire dans la même audience, il lui arrivait de plaider et pour le roi et pour les particuliers, Z 1 F 20, fol. 239 ; Z 1 F 21, fol. 15 et 16. — Nous l'avons rencontré 124 fois plaidant au Trésor pour les particuliers (*supra*, **159**) : du 12 déc. 1443, Z 1 F 10, fol. 19, au 11 nov. 1467, Z 1 F 29, fol. 35.

Au surplus, il était avocat au Parlement et à la Cour des aides, et nous avons eu l'occasion de le signaler comme un des avocats les plus fameux de son temps, *Les avocats de la Cour des aides*, *B. É. C.*, 1932, t. XCIII, p. 292, **101**.

Il était d'une famille d'avocats et gens de loi. Voir *infra*, **186**, Gilles. Nous avons distingué, dans notre article *B. É. C.*, 1932, un autre Eustache, **101** ; Gilles, **102** ; Jean, **103** ; Philippe, **105**, etc.

Ajoutons qu'Eustache cumulait — et ceci est bien significatif — ses fonctions d'avocat dans trois cours (Parlement, aides, Trésor) avec celles de chanoine de Notre-Dame, Z 1 F 25, fol. 36 v° (15 juin 1463) ; avocat au Parlement, 29 juill. 1454, *Clair.* 763, p. 325. Par surcroît, propriétaire foncier à Paris ou ambitieux de l'être, il mettait à prix un immeuble, peu somptueux sans doute, de 30 livres parisis (*ibid.*).

186. LUILLIER, LUILLER (Gilles), avocat pour le roi au Trésor, ou plutôt substitut de cet avocat, de 1461 à 1469, pour le moins, Z 1 F 24, fol. 118, et Z 1 F 31, fol. 69 et 46 v°.

Le 6 nov. 1467, il est donné comme « *Substitud* de l'advocat du roy au Trésor », Z 1 F 29, fol. 3 v°. Or, il plaidait au Trésor pour le roi dès le 17 juill. 1461, Z 1 F 24, fol. 118, et avec un périodicité constante : 7 fois en 1641, du 17 juill. au 27 nov. ; 1 fois en 1462

(mais les documents dans les archives du Trésor manquent du 6 mai 1462 au 29 mars 1463) ; 12 fois en 1463, du 1er avr. au 23 nov. ; 17 fois en 1464, du 29 févr. au 19 déc. ; 2 fois en 1465, 18 janv. et 6 févr. (les registres du Trésor sont perdus entre le 7 févr. 1465 n. st. et le 13 mars 1465-66) ; 7 fois en 1466, du 26 mars au 2 juill. ; 19 fois en 1467 ; 1 fois, ce semble, le 6 sept. 1469.

Nous ne trouvons plus Eustache Luillier comme avocat du roi au Trésor après le 9 déc. 1467, sinon, peut-être, le 6 sept. 1469. Mais, en 1468, Gilles Luillier plaide au moins 20 fois pour le roi, du 8 janv., Z 1 F 29, fol. 47, au 14 déc., Z 1 F 30, fol. 117, et, en 1469, 11 fois, du 3 mars, Z 1 F 30, fol 173 v°, au 27 sept., Z 1 F 31, fol. 69. Aucune preuve, malgré tout, que Gilles ait été nommé, *en titre d'office*, avocat du roi au Trésor. Au Trésor, où nous l'avons rencontré 94 fois plaidant pour des particuliers, depuis le 23 janv. 1443-44, Z 1 F 10, fol. 12 v°, et avec beaucoup d'assiduité, depuis le 17 juin 1461, Z 1 F 24, fol. 98 v°, il a gardé une clientèle privée du 17 janv. 1470 n. st., Z 1 F 32, fol. 14, au 22 août 1477, Z 1 F 39, fol. 230 v°. Il n'a même pas craint, le 28 nov. 1472 et le 15 janv. 1472-73, d'y plaider contre le procureur du roi, Z 1 F 34, fol. 206 v° et 237 v°.

Sur Gilles, qui était avocat au Parlement (ainsi le 31 janv. 1462-63, *Clair.* 763, p. 369 ; *id.*, 4 août 1463, *ibid.*, p. 389 ; *id.*, 11 mai 1467, *Clair.* 764, p. 4 ; 4 juin 1478, *ibid.*, p. 141 ; 3 juill. 1480, *ibid.*, p. 209 ; 2 avr. 1480-81, *ibid.*, p. 226 ; 30 juin 1481, *ibid.*, p. 234 ; était mort avant le 27 janv. 1484-85, *ibid.*, p. 313 ; fils et héritier universel de feu demoiselle Jehanne de Blandeque, 22 juin 1474, *ibid.*, p. 57 ; le 19 mai 1477, qualifié de licencié en lois « sgr d'Ourcines », *ibid.*, p. 93. — Était le 5 juin 1488 veuf de demoiselle Catherine Banier, ou Baslier, mère de ses enfants, *ibid.*, p. 233 ; ladite Catherine avait en premières noces épousé Guill. Lescot, *ibid.*, p. 239 ; cf. p. 313) ; Gilles vivait encore en 1482. Voir notre article sur *Les avocats à la Cour des aides*, *B. É. C.*, 1932, p. 292-293, **102**.

187. MAILLART. Plaide pour le roi à la Cour du Trésor les 29 oct. 1473, Z 1 F 35, fol. 185 ; 20 juill. 1474, Z 1 F 36, fol. 99 v° ; 28 août 1478, Z 1 F 40, fol. 33. Probablement à titre uniquement provisoire et par commission, non à titre d'office.

On pourrait supposer qu'il s'agit ici de Philippe Maillart (*supra*, **147**) et non pas de son père, Hugues (*supra*, **148**), que nous avons rencontrés tous deux comme procureurs du roi au Trésor, Hugues

de 1472 à 1478, Philippe de 1498 à 1501. Car Hugues, étant procureur au Trésor, ne pouvait condescendre à y être avocat intérimaire pour le roi. Sans doute, et la chose serait certaine si le vague des trois textes cités plus haut nous autorisait à dire que le Maillart mentionné par eux était bien avocat du roi au Trésor. Il pouvait fort bien, étant procureur du roi au Trésor, plaider, en cette qualité, devant la Cour. Dans ce cas, il s'agirait ici de Hugues Maillart et il n'y aurait pas eu, à la Cour du Trésor, d'avocat du roi au nom de Maillart.

188. MAMINEAU, MAUMINEAU. Plaide pour le roi au Trésor : en 1470, 7 févr. et 16 mars, Z 1 F 32, fol. 33, 35 v°, 78 ; en 1471, 4 et 13 déc., Z 1 F 33, fol. 269, 270 v°, 278 ; en 1472 n. st., 17 et 24 janv., 19 févr., 18 mars, Z 1 F 34, fol. 4 v°, 13, 32 v°, 58 v°. Par simple commission, sans doute, plutôt qu'à titre d'office.

Était avocat au Trésor, où, du 7 janv. 1466-67 jusqu'au 16 sept. 1485, nous le trouvons dans 21 plaidoiries, Z 1 F 27, fol. 155-Z 1 F 43, fol. 202 ; le 18 déc. 1476, Z 1 F 39, fol. 30 v°, son nom est précédé de l'initiale L, de son prénom ; L désigne peut-être Lucas Mamineau, avocat en Parlement le 12 févr. 1488-89, date où Bertrand Mamineau était procureur au Parlement, B. n., *Clair.* 764, p. 380 ; cf. *ibid.*, p. 427, le 7 janv. 1489-90.

189. MARIGNY (Pierre DE), avocat du roi à la Cour du Trésor, 12 mai 1403, Z 1 F 2, fol. 7. A titre de commission provisoire, sans doute, et non à titre d'office. — Était avocat au Trésor, où nous le trouvons, comme tel, 8 fois, entre le 25 oct. 1402 et le 19 sept. 1408, Z 1 F 1, fol. 145-Z 1 F 4, fol. 63 v°.

Avocat au Parlement en juill. 1408 et sept. 1414, *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., I, 235, et II, 192, et en 1418, Maugis, *Parlem.*, III, 336. Reçu seul avocat du roi au Parlement lors de l'institution du Parlement, 26 juill. 1418, Maugis, *ibid.* ; 23 déc. 1420, avocat du roi, Beaucourt, *Charles VII*, I, 218 ; résigne, mai 1421, Delachenal, *Avocats Parlement*, 364 ; remplacé, 21 févr. 1421-22 ; maître des Requêtes de l'hôtel, juill. 1425, Maugis, *ibid.*

190. MAUROY (Denis DE), avocat pour le roi au Trésor, 22 avr. 1402, 16 févr. 1402-03, 6 févr. 1403-04, Z 1 F 1, fol. 89, 188 ; Z 1 F 2, fol. 83 v° ; donc, ce semble bien, à titre de commission, toute provisoire. — Était avocat au Trésor, 7 avr. 1402 après Pâques et 12 mars 1403-04, Z 1 F 1, fol. 81 ; Z 1 F 2, fol. 96 v°. — Était avocat du roi au Parlement en 1400, et même du 16 mai

1404 jusqu'à sa mort, 13 févr. 1412-13, A. n., Conseil, X^{1a} 1478, fol. 156 v°, dans *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., I, 90 ; Maugis, *Parlem.*, III, 326 ; F. Aubert, *Parlem.*, 1250-1515, I, 392. — Voir nos *Avocats au Trésor*, **349**.

191. MOLIN (D[ENIS] DU), 18 nov. 1413, avocat pour le roi en la Cour du Trésor, Z 1 F 7 A, fol. 23 ; à titre de commission exceptionnelle, croyons-nous, et non à titre d'office. — Denis du Molin était avocat au Trésor ; du 12 sept. 1413 au 9 déc. 1416, nous le trouvons, comme tel, 13 fois dans les archives du Trésor, Z 1 F 6, fol. 38-Z 1 F 7 B, fol. 333 v°. — Au Trésor, d'autres du Molin, de Molins ou Molin étaient également avocats, vers la même époque : ainsi, *Gilles*, de 1413 à 1416 ; *Jean*, 1413 et 1414, qui finit, le 10 mars 1418, par devenir conseiller au Parlement et disparut cette même année ; enfin, du 1er juin 1412 au 4 mai 1418, à 14 reprises, un ou plusieurs avocats du même nom sont signalés, mais sans prénoms, Z 1 F 7 A, fol. 11 v°-Z 1 F B, fol. 455 v°.

192. PARIS (JEAN DE), avocat du roi à la Cour du Trésor de 1414 (21 avr. après Pâques) au plus tard, jusqu'au 31 juill. 1417 au plus tôt ; en 1414, dans 22 causes, Z 1 F 7 A, fol. 149-Z 1 F 7 A, fol. 197 ; — en 1415, dans 26 causes, Z 1 F 7 A, fol. 197 v°-Z 1 F 7 B, fol. 258 v° ; — en 1416, 14 causes, Z 1 F 7 B, fol. 277 v°-332 ; — en 1417, 5 causes, Z 1 F 7 B, fol. 383 à 402. Un J. Paris était, le 7 mai 1414, procureur en Parlement, *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., II, 184 ; il se peut que Jean de Paris et lui soient le même personnage ; les fonctions d'avocat et de procureur se confondaient souvent alors. — En tout cas, nous croyons que Jehan de Paris a été vraiment, en titre d'office et non de commission, avocat du roi au Trésor.

Plaider pour le roi au Trésor ne l'empêchait pas de plaider pour les particuliers : une trentaine de fois, nous avons trouvé trace de son rôle d'avocat : 4 fois du 1er avr. 1411 au 15 mars 1413, avant d'être avocat du roi, de Z 1 F 5, fol. 106 v°, à Z 1 F 7 A, fol. 70 ; 24 fois du 4 mai 1414 au 19 juin 1417, de Z 1 F 7 A, fol. 151 v°, à Z 1 F 7 B, fol. 390 v°, alors qu'il était avocat de Charles VI ; enfin, 2 fois, sous Henri VI d'Angleterre, 18 août 1425 et 12 avril 1426 après Pâques, Z 1 F 8, fol. 2 v° et 19 v°. — Voir nos *Avocats... Cour... Trésor*, **400**.

193. PÉRIER (JEAN), 8 août 1403, plaide pour le roi au Trésor, Z 1 F 2, fol. 46 et suiv. ; de façon tout occasionnelle. Il était alors, et depuis le 13 juill. 1401, avocat du roi au Parlement et il de-

meura dans cette charge jusqu'au 28 déc. 1413. Il avait fait son testament le 17 déc. 1413 et il fut inhumé le 4 févr. 1413-14. Il était clerc et chanoine de Chartres, *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., I, 7 ; II, 49, 70, 162 et note 1 de A. Tuetey ; Fél. Aubert, *Parlem.*, 1250-1515, I, 393 ; Maugis, *Parlem.*, III, 331, 353 ; cf. B. n., *Moreau* 1161, fol. 727 v°, et A. n., X^{1a} 4790, fol. 23 v°, cités par Tuetey.

194. QUATRELIVRES (maître Nicole), avocat pour le roi, en titre d'office, au Trésor, depuis 1480, au plus tard, jusqu'à janv. 1515, soit pendant trente-cinq ans. — En 1480, 20 oct., 8 et 17 nov., plaide 3 fois pour le roi, au Trésor, Z 1 F 41, fol. 30 v°, 38, 42 v° ; — en 1481, *id.*, 20 fois, du 26 janv., Z 1 F 41, fol. 68 v°, au 21 nov., Z 1 F 42, fol. 56 v° ; — en 1482, *id.*, 8 fois, du 23 janv., Z 1 F 42, fol. 104 v°, au 13 nov., Z 1 F 42, fol. 259 v° ; — en 1483, 3 fois seulement, 24 et 31 janv., 12 févr., Z 1 F 42, fol. 284, 289, 293 (mais le reg. Z 1 F 42 s'arrête au 19 févr. 1483, et le suivant, Z 1 F 43, commence au 20 août 1484 ; — en 1484, pour les quatre derniers mois, 4 plaidoiries, du 3 sept. au 1er déc., Z 1 F 43, fol. 5 v°-33 v° ; — en 1485, 9 plaid., du 4 févr. au 14 déc., Z 1 F 43, fol. 67-Z 1 F 43, fol. 237 ; — en 1486, les 3 et 10 mars, Z 1 F 43, fol. 264 et 276 (mais les registres sont perdus entre le 18 mars 1485-86 et le 15 avr. 1488) ; — en 1487, les registres manquent ; — en 1488, 6 plaid., Z 1 F 44, fol. 6-116 ; à propos de l'une d'elles, le 22 août 1488, Z 1 F 44, fol. 80, cette mention : « maistre Nicole Quatrelivres, advocat du roy ou Trésor ; » — en 1489, 9 plaid. ; — en 1490, 5, plaid. ; — en 1491, 2 plaid. ; — en 1492, 4 plaid. ; — en 1493, 7 plaid. ; le 18 déc. avec cette mention : « maistre Nicole Quatrelivres, avocat du roy », Z 1 F 46, fol. 274 ; — en 1494, 4 plaid. ; — les registres manquent du 21 mars 1494 au 19 avr. 1498 ; en 1498, 2 plaid. ; — en 1499, 8 plaid. ; — en 1500, 6 plaid. ; — en 1501, 3 plaid. — Depuis lors, nous ne cesserons de le suivre : 18 août 1503, Z 1 F 49, fol. 251 v° ; 12 avr. 1506 (Pâques), Z 1 F 50, fol. 257 v° ; 29 avr., 16 nov. 1506, *ibid.*, fol. 267 v°, 380 v°, 381 ; 4 avr. 1507 (Pâques), Z 1 F 51, fol. liminaire ; 12 avr. 1507-08, *ibid.*, fol. 241 ; 8 avril, 23 juill., 14 nov. 1509, Z 1 F 54, fol. liminaire v°, 56 v°, 102 ; 31 mars 1510 (jour de Pâques), fol. liminaire ; 11 avr. 1512 (jour de Pâques), 27 mars 1513, 16 avr. 1514, *ibid.*, Z 1 F 56, 57, 58, fol. liminaire. Mais, le 16 janv. 1514-15, nous notons, Z 1 F 58, fol. 187 v°, la mention de : « lettres de François I^{er} donnant à maistre Pierre QUATRELIVRES, advocat en Parlement, *l'office* d'advocat du roy, en la Chambre de son

Trésor, à Paris, que soulloit tenir et exercer par cy-devant maistre Nicole QUATRELIVRES, aussi advocat en Parlement, *son père*, vaccant par la *résignacion* que icelluy maistre Nicole Quatrelivres en a, ce jourduy, faicte *aux mains du roy ;* le roy mande à ses *conseillers* au Trésor de recevoir le serment dudit Pierre et de le mettre en possession dudit office ; il mande, en oultre, aux *Trésoriers* de France qu'il lui fassent payer ses *gaiges* et droiz *par le Changeur* de sondit Trésor ». — Le 24 janv. 1514-15, prestation de serment dudit Pierre Quatrelivres aux mains desdits conseillers au Trésor.

De 1480, 6 sept., Z 1 F 41, fol. 9 v°, rien que jusqu'au 9 déc. 1500, Z 1 F 48, fol. 106, nous relevons 72 plaidoiries de « Quatrelivres », sans indication de prénom, pour les particuliers. Il se peut qu'il s'agisse de Nicole ; mais il peut s'agir également de Pierre, fils de Nicole, et qui lui succéda en 1515 ; ou même, jusqu'en mars 1499, tout au moins, date où, le 11 mars, il devint conseiller au Parlement de Paris (Maugis, *Parlem.*, III, 137 ; F. Aubert, *Parlem.*, 1250-1515, I, 60), d'un autre Pierre Quatrelivres, clerc, procureur au Châtelet de Paris et qui mourut peu avant le 13 déc. 1499, *ibid.* — Cf. notre article sur *Les avocats à la Cour des aides*, *B. É. C.*, 1932, t. XCIII, p. 301, **135**.

195. RAMÉS, RAMEIN, RAMAIS (maistre Jean DE), plaide, en vertu d'une commission exceptionnelle, croyons-nous, pour le roi au Trésor, les 21 juill. 1403 et 6 mars 1404-05, Z 1 F 2, fol. 2, 42 et v°, 43, 236. — Était avocat au Parlement, 16 juin 1404, 12 déc. 1409, dern. févr. 1414-15, 4 sept. 1416, *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., éd. Tuetey, I, 92, 303 ; II, 210, 268. — Voir nos *Avocats au Trésor*, **432**.

196. RIOLE, RIOLLE (Jean), « advocatus coram consiliariis super facto domanii et Thesauro, ad vadia de 200 fr. par an » 1[3]80, Miraulmont, *De l'origine...des juridictions royales*, éd. 1612, p. 282, et, du même, *Mémoires... sur... cours souveraines*, éd. 1584 ; le fol. 73 porte fautivement 1480, ce qui est une erreur aisée à rectifier, Miraumont, au fol. 73 v°, parlant de la suppression en 1386 de cet office d'avocat, donné peu auparavant par le roi.

Si Miraulmont est bien informé, c'est ici la plus ancienne mention d'un avocat du roi au Trésor : il s'agit très certainement du Trésor avant son démembrement en deux, Trésor sur la Justice (ou Cour du Trésor) et Trésor sur la finance (ou Administration domaniale).

Jean Riole était, le 1er oct. 1377, avocat du roi devant la Chambre des Généraux sur le gouvernement des aides ; en 1384, 1387 et 1397, il devint procureur du roi à la Cour des aides : cf. notice à son sujet dans notre *Personnel de la Cour... des aides*, *Annuaires-Bulletins*, 1931-33, S. H. F., et tirages à part, 1935, **14** et **28**, p. 206 et 214.

197. SIMON (Julien), avocat du roi à la Cour du Trésor, 28 et 30 août 1409, Z 1 F 4, fol. 192 et 194 ; avocat du roi par commission exceptionnelle, très vraisemblablement. — Parmi les avocats du Trésor, un Simon est mentionné les 19 janv. et 20 juill. 1446, Z 1 F 12, fol. 8 et 25 vo. Et, de même, un J. Simon les 5 et 26 mai 1447, Z 1 F 12, fol. 70 et 74. Il est très possible que ce Simon et ce J. Simon, avocats au Trésor à quelques mois de distance, soient le même personnage. Tout justement parce que le nom de Simon n'est pas rare, on n'aurait pas manqué, sans doute, de distinguer, par un prénom, tel Simon de tel autre. Mais nous pensons que ce J. Simon de 1447 n'est pas *Julien* Simon, mais bien plutôt *Jean Ier* Simon. — Cf. nos *Avocats à la Cour du Trésor*, **474**.

Ce Jean Ier Simon est bien connu ; avocat au Parlement de Paris, en juill. 1437 ; à la Cour des aides, en 1438, 1439 à 1451 ; substitut du procureur général au Parlement, le 3 déc. 1443 ; avocat du roi à la Cour des aides en 1445, en l'absence d'Aignan Viole, il devint, dès 1451, avocat du roi au Parlement ; un moment disgracié par Louis XI, en 1461, il fut peu après réintégré et mourut en fonctions à la fin de mars 1470-71. Il avait épousé Jeanne Chambon. Sur lui, *P. O.* 2707, doss. 60142, nos 3 à 7, de 1457 à 1469 et signatures ; Dupont-Ferrier, *Avocats à la Cour des aides*, *B. É. C.*, 1932, t. XCIII, p. 304, **153** ; *Personnel de la Cour des aides*, dans *Annuaires-Bulletins*, S. H. F., 1931-33, tirage à part, 1935, **29** et **32**, App. III ; Delachenal, *Avocats Parlement*, 179 ; Maugis, *Parlem.*, III, 332 ; F. Aubert, *Parlem.*, 1250-1515, I, 114, 147, 171, 173, 174, 208, 275, 293, 310, 359, 393 ; H. Stein, *Charles de France*, 200 ; Beaucourt, *Charles VII*, V, 207, et VI, 73, n. Cet érudit le donne à tort comme avocat du roi dès 1447.

Un autre Jean II Simon était fils de Jean Ier. Conseiller au Parlement du 12 nov. 1471 à 1495, janvier, au plus tard, il était archidiacre de Paris et il devint évêque de Paris, du 29 oct. 1492 au 23 déc. 1502, Maugis, *Parlem.*, III, 109 ; F. Aubert, *Parlem. cité*, I, 30, 54 à 56, 71, 79-80, 124, 349, 352.

Nous ignorons s'il y a quelque parenté entre Julien et les deux Jean Simon.

198. TERENT, TERENC, TERRENT, TERRANT, TARENC (J.), avocat pour le roi à la Cour du Trésor, 6 avr. 1415, après Pâques, Z 1 F 7 B, fol. 217 v°. — Par simple commission, non en titre d'office. Est très certainement le même que l'avocat du Trésor Jean Terent, Tarenc..., signalé le 7 janv. 1410-11, Z 1 F 5, fol. 71, et 10 fois ensuite, du 21 avr. 1414 après Pâques, Z 1 F 7 A, fol. 149, jusqu'au 10 mars 1416-17, Z 1 F 7 B, et tout justement, en 1415, 15 févr., 1er juin, 6 déc., Z 1 F 7 A, fol. 204 v°, 228, 263 v°.

199. VE (Pierre DE), plaide 44 fois pour le roi, à notre connaissance, à la Cour du Trésor, du 18 janv. 1401-02, Z 1 F 1, fol. 61 v°, au 2 juill. 1404, Z 1 F 2, fol. 137. Cette fréquence (44 fois en 30 mois) laisse supposer qu'il n'a pas été vers cette époque simplement le substitut que se donna le procureur du Trésor, à deux reprises, le 11 févr. 1401-02 et le 19 janv. 1402-03 (*supra*, **165**). P. de Ve aurait donc bien été vraiment, peut-être sans en avoir le titre officiel, qui a, croyons-nous, été créé plus tard, avocat du roi au Trésor. Ce qui ne l'empêchait pas de plaider entre temps pour une clientèle privée (*ibid.*, **165**), mais plus rarement que pour le roi : 13 fois seulement en 30 mois. Les causes du roi auraient donc ainsi absorbé la plus grande partie de son temps.

200. VIVIEN, VIVIAN (Jean), avocat [intérimaire] du roi à la Cour du Trésor les 7 mars 1405, 18, 20 et 25 sept. 1409, Z 1 F 2, fol. 237 v° ; Z 1 F 4, fol. 202 v°, 203, 204 et 206 v°. — Plaida 22 fois pour des particuliers, comme avocat au Trésor, du 27 déc. 1402, Z 1 F 1, fol. 164 v°, jusqu'au 20 sept. 1409, Z 1 F 4, fol. 205 v°. Il fut, le 7 sept. 1405, avocat intérimaire du roi à la Cour des aides ; fut conseiller au Parlement, 11 déc. 1409, puis au Parlement de Bourgogne, où il siégea comme président clerc. Il était mort et remplacé au Parlement le 12 janv. 1438-39, Dupont-Ferrier, *Personnel de la Cour des aides*, cité, App. III, **33**.

CHRONOLOGIE DES AVOCATS DU ROI A LA COUR DU TRÉSOR

DES ORIGINES AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE

(?) 1380-1515[1]

(?) ... 1380..., Jean Riole, *supra*, **196**.

*... janv. 1401/02-juill. 1404, Pierre de Ve, *id.*, **199**.

1. Nous marquons d'un astérisque (*) les avocats non intérimaires.

... févr. 1402-03, Haguenin, *id.*, **178**.
... févr. 1402-03, Pierre le Jay, *id.*, **184**.
... avr. 1402-févr. 1403/04, Denis de Mauroy, *id.*, **190**.
... 12 mai 1403, Jean de Hannencourt, *id.*, **181**.
... 12 mai 1403, Pierre de Marigny, *id.*, **189**.
... 8 août 1403, Jean Périer, *id.*, **193**.
... juill. 1403-mars 1404/05, Jean de Ramès, *id.*, **195**.
*... août 1404-août 1408, Jean Dole, *id.*, **173**.
... 1405 et 1409, Jean Vivien, *id.*, **200**.
*... mai 1407-juill. 1413..., Toussaint Bajart, *id.*, **167**.
... 30 juill. 1407..., Jean de la Haye, *id.*, **179**.
... 30 déc. 1407..., Henri Dyennis, *id.*, **174**.
... 1409, Julien Simon, *id.*, **197**.
Oct. 1413-nov. 1414, Jean Hemar, *id.*, **182**.
Nov. 1413, D. du Molin, *id.*, **191**.
*... avr. 1414-juill. 1417..., Jean de Paris, *id.*, **192**.
1415, Oudart Clevier, *id.*, **172**.
1415, J. Terent, *id.*, **198**.
*... déc. 1417-mai 1418..., J. Fagot, *id.*, **175**.
*Déc. 1425-sept 1435..., Robert de la Haye, *id.*, **180**.
*Août 1444-déc. 1467, Eustache Luillier, *id.*, **185**.
1459-1460, Breban, *id.*, **169**.
Juill. 1461-1467, Gilles Luillier, *id.*, **186**.
1468, Hennequin, *id.*, **183**.
*...-juill. 1469, Pierre de Cerisay, *id.*, **170**.
*13 juill. 1469-16 sept. 1469, Charles Godeau, *id.*, **177**.
* 16 sept. 1469-1472/73, fin mars, Jean Cheveteau, *id.*, **171**.
1470-1472, Maumineau, *id.*, **188**.
1472-1473, Bellefaye, *id.*, **168**.
*28 mars-2 avr. 1473-15 janv. 1478/79, Pierre Framberge, *id.*, **176**.
1473, 1474, 1478, Maillart, *id.*, **187**.
1476, Hacqueville, *id.*, **177** *bis*.
*... 1480-janv. 1514/15, Nicole Quatrelivres, *id.*, **194**.

LES CHANGEURS DU TRÉSOR
DE LA FIN DU XIVe SIÈCLE AU DÉBUT DU XVIe

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE ET CRITIQUE

201. BENOIT (Guillaume), 11 sept. 1438 ; acte de sa nomination, *Mémor.* K, fol. 32 ; A. n., PP 110, p. 244 ; PP 118 (K), p. 15 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 182 ; remplace Guill. Le Muet. *infra*, **214**.

En 1423, 1424, 1427, un Guillaume Benoît, ancien secrétaire et intendant de Suffolk (le 7 juill. 1424, il était secrétaire du comte de Suffolk et de Dreux, *P. O.* 290, doss. *Benoist*, 6286, nº 13 ; orig. signé et scellé), se trouva mêlé à un projet qu'auraient formé Glocester, Bedford, Suffolk et Salisbury pour assassiner Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; ce G. Benoît aurait falsifié des pièces à ce

sujet. — Un Guill. Benoist, le 18 sept. 1395, était prêtre et chapelain de la chapelle de Saint-Eutrope, en l'église Notre-Dame de Mante, *P. O.* 290, doss. 6286, nº 8 (quittance orig.) ; un autre peut-être était, en 1452, au service du dauphin Louis ; un autre Guill. Benoît, en 1444, était serviteur de L. de Bueil, E. Cosneau, *Le connétable de Richemont* (1886), p. 124, 501-503 ; Beaucourt, *Charles VII*, II, 379, 378, note ; IV, 195-96, 198 ; V, 181, note.

Nous n'avons aucune preuve que l'un de ces trois ou quatre Guill. Benoît était le changeur du Trésor de 1438.

202. BONNET (Nicolas), changeur du Trésor, du 22 sept. 1409 au 4 sept. 1420, sinon au delà (le 9 août 1421, au Châtelet de Paris, il est encore qualifié de changeur du Trésor, B. n., *Clair.* 763, p. 93), sauf interruption en févr. 1412 et mars 1413 à août 1413, A. n., P. 2297, fol. 963 ; *Mémor.* G, fol. 122 et vº ; PP 110, p. 22 ; PP 118, p. 39-40 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 172, 181 ; *Ord.*, X, 59, et XI, 103. Pour 1413, 13 janv., 7 sept. et 11 nov., Z 1 F 7 A, fol. 49 et 111 ; P. 2298, fol. 13 ; — pour 1415, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 63 ; 18 mars, *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., II, 211 ; juin, Moranvillé, dans *Extr. Trésor, B. É. C.*, t. XLIX, 1888, p. 422 ; 4 et 9 nov., A. n., Z 1 F 7 B, fol. 254 vº et 255 vº ; — pour 1416, 16 mai et 29 juill., Z 1 F 7 B, fol. 291 et 301 ; — pour 1417, 13 janv., 10 févr., 23 avr., 8 et 22 mai, 19 juin, juin, juill. et 3 déc., Z 1 F 7 B, fol. 346 vº, 352, 375 vº, 379, 384 vº, 390, 415 vº ; B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 109 ; — pour 1420, 1er semestre, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 67 et 175 vº ; Viard, *Journ. Trésor Phil. VI*, p. xxxii ; *Mémor.* H, fol. 136 ; A. n., PP 110, p. 124 ; PP 118, p. 108 (H.). — Le 14 févr. 1448-49 : « feu Nicolas Bonnet, jadis changeur du Trésor du roy, n. s. », Z 1 F 13, fol. 55 vº. — Il avait été, en 1402, 12 août, avocat au Trésor, Z 1 F 1, fol. 125.

203. BOUCIER, BOUCIEN (Nicolas), 13 févr. 1459-60, « L'avocat du roy dit que... Nicolas Boucier *estoit* changeur du Trésor et devoit exercer son office bien et loyaument. Et néantmoins il a recelé, en ses comptes, la somme dont est question. Par quoy, ses biens sont ypothequez à ladite somme... » (une maison et héritages à Gonesse, etc.), Z 1 F 22, fol. 179 vº. — Ce texte prouve que Nicolas Boucier n'était plus, le 13 févr. 1459-60, changeur du Trésor.

204. CHARMOLUE (Jacques), nommé, le 2 mars 1501-02, changeur du Trésor, par lettres royaux de ce jour, *Mémor.* X, fol. 10 vº ; cf. PP 110, p. 595 (Jacqueton place donc à tort sa nomi-

nation le 27 févr. 1501-02, *Docum. admin. financ.*, p. 290) ; remplacé seulement le 12 juill. 1531, *Actes François Ier*, II, 61, n° 4149 ; cf. Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 183. — Était donné, le 11 mai 1524, comme conseiller du roi, *Mémor.* X, fol. 10 v° ; Z 1 F 64, fol. 39 v° ; les 2 mars 1501-02, 21 août 1527 et 2 juin 1529, comme notaire et secrétaire du roi, Z 1 F 65, fol. 88 v° ; Z 1 F 66, fol. 64 v° ; cf. fol. 199 v°. — 31 oct. 1499, quittance orig. signée de lui, notaire et secrétaire du roi, *P. O.* 682, doss. *Charmolue*, 15965, n° 2 ; quittances orig. et signées de lui, *ibid.*, nos 40 à 48, du 4 avr. 1513-14 au 14 mai 1530, comme conseiller du roi et changeur de son Trésor : 12 avr. 1506, jour de Pâques, Z 1 F 50, fol. 257 v° ; 4 avr. 1507, 23 avr. 1508, 8 avr. 1509, 31 mars 1510, 11 avr. 1512, 27 mars 1513, 16 avr. 1514, 24 avr. 1519, 8 avr. 1520, 20 avr. 1522, 27 mars 1524, 21 avr. 1527, jour de Pâques, Z 1 F 51, 53 à 60, 62, 64, 65. — Jacques Charmolue fut conseiller et procureur du roi en Cour d'Église au Châtelet de Paris par lettres du 25 août 1470 et reçu audit office le 8 sept. suivant ; confirmé le 10 juin 1498 jusqu'en 1502 où Jean Poullet lui succéda ; *ibid.*, n° 76, d'après un portefeuille du cabinet de Gaignières, coté *Le Chastelet.* — Il était licencié en lois et avocat au Châtelet le 18 juin 1491, B. n., *Clair.* 765, p. 63, 70 ; 8 juill. 1493, *ibid.* 187 ; seigneur de Garges [arr. Pontoise], 17 sept. 1491, *ibid.* 88 ; 10 sept. 1500, notaire et secrétaire du roi, *ibid.* 387.

205. CHARRIER, CHARIER (Jacques), oct. 1447-29 janv. 1451-52, changeur du Trésor ; succède à Guill. RIPAULT, *infra*, **216**, qui lui succédera, *Mémor.* K, fol. 158 v° ; B. n., *fr.* 21405, p. 107 ; *Clair.* 782, p. 156-157 ; *nouv. acq. lat.* 184, fol. 88 v° ; A. n., PP 110, p. 268, et PP 118, p. 55 (K). — Jacqueton, *Docum. admin. financ.*, p. 290, et Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 182, se tromperaient donc en donnant le 7 juin 1448 comme date de sa nomination. — Beaucourt, *Charles VII*, V, 90, note 1, et 91 : en 1450. Il fut compromis dans le procès en concussion de Jean de Xaincoins, receveur général de toutes les finances du roi ; mais il fut amnistié. D'après des notes généalogiques très abondantes des xvii^e et xviii^e siècles (*P. O.* 688, doss. *Charrier*, 16037), Jacq. Charrier était d'une famille d'Issoire, en Auvergne ; nos 50, 60 v°, 65 v°, fils de Guill. Charrier, secrétaire du roi et receveur général de ses finances ; il fut le frère de Guillaume, évêque d'Orléans, 1437, puis d'Agde, 1440, et mort cette année-là. Plusieurs de ses parents furent, aux xv^e et xvi^e siècles, officiers de finances au service du roi. — En 1447-48 et 1472-73,

un Jacques Charrier était grènetier à Troyes, Dupont-Ferrier, *Études sur Institutions financières*, I, p. 148 (note 2 de la p. 147) ; *id.* en 1455, 21 nov., et en 1474, le 31 déc., il était encore grènetier à Troyes, B. n., *P. O.* 687, doss. *Charrier*, 16036, nos 14 et 15. — Sur Guill. Charrier, receveur général des finances, *ibid.*, nos 3 à 13, du 28 avr. 1424 au 4 mai 1444.

206. CHAUX (Jean), successeur de Pierre DE SENS (*infra*, **217**), changeur du Trésor, depuis les 24-31 mars 1390-91 jusqu'en sept. 1409, date de son décès, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 181. — En juin 1493, *Extr. des Journ. du Trésor*, publ. par H. Moranvillé, *B. É. C.*, 1888, t. XLIX, p. 320 ; comptes de 1395, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 42, 44 et 175 v° ; *id.*, 1395, 1396, 1399, 1406, 1408, *nouv. acq. lat.* 184, fol. 175 v° et 176 v° ; 1399, Moranvillé, *ibid.*, fol. 47 ; comptes de 1406 et 1407, *ibid.*, fol. 55 et v°, 56 ; comptes de 1407, 1408, 1409, *ibid.*, fol. 56 v°, 57 et v°, 58 ; A. n., KK 16 (titre) ; Viard, *Journ. Trésor*, p. xxx ; — pour 19 oct. 1401, 29 juill. et 2 août 1402, 23 févr. et 11 avr. 1404, 14 oct. 1407, 17 mai 1408, 11 janv. 1408-09, voir les registres du Trésor, Z 1 F 1, fol. 41, 119, 120 v° ; Z 1 F 2, fol. 90, 103 ; Z 1 F 3, fol. 46 ; Z 1 F 4, fol. 20 et v°, 94 v°. — Le 9 déc. 1413, Z 1 F 7 A, fol. 126, parle de Jehan Chaux, *en son vivant* changeur du Trésor. — Le 7 mars 1397-98, « Jehan Chaux, changeur du Trésor du roy et sgr de Bacheresses les basses, reçoit hommage par acte passé devant le tabellion de la chatellenie de Nogent le Roy », *P. O.* 726, doss. *Chaux*, 16533, n° 2 ; sa veuve, Jehanne de Courtallain, fait une acquisition devant notaire le 30 juill. 1414, *ibid.*, n° 3 ; elle avait de lui un fils mineur, Jean, mentionné, *ibid.*, n° 4, le 1er nov. 1414 ; cf. *ibid.*, nos 5, 6, 7.

207. CORNU (Gilles). 1° Changeur auxiliaire du Trésor, du 30 oct. 1455 au 7 sept. 1458. Bachelier en lois, il était « au service et compagnie de Me Guill. RIPAULT (*infra*, **216**), changeur du Trésor du roy ». Le 30 oct. 1458, « en faveur de son mariage avec la fille dudit Ripault », Cornu obtint du roi « la charge de changeur du Trésor », *Mémor.* L, fol. 142 ; B. n., *Clair.* 782, p. 173. Le ms. *fr.* 21405, provenant de Gaignières, porte, p. 131 : « Me Gilles le Cornu, bachellier en loix, au service et compagnie de Me Guill. Ripault, changeur du Trésor du roy. En faveur du mariage dudit Gilles le Cornu avec la fille dudit Ripault, le roy luy a donné la charge de changeur du Trésor, le 30 oct. 1458... », *Mémor.* L, fol. 142. Or, nous verrons que Ripault n'abandonna vraiment sa charge qu'en 1458. Il faut donc interpréter le don royal du

30 oct. 1455 dans le sens que voici : depuis quelque temps déjà, Cornu était en collaboration avec Ripault, mais sans délégation officielle ; c'est uniquement cette délégation que lui accorda le roi. Depuis lors, la collaboration de Cornu continua, avec la sanction royale. Mais Ripault ne s'effaça pas encore devant son gendre et toucha, par consentement du roi, les gages de changeur, *P. O.* 860, doss. *Cornu*, 19305, n° 3.

2° Du 7 sept.-30 oct. 1458 jusqu'au 23 févr. 1462-63 ou peu avant, Ripault ayant disparu, Cornu fut seul changeur du Trésor, où, le 23 févr. 1462-63, LIGIER (*infra*, **212**) le remplaça. Charles VII le nomma son notaire et secrétaire le 19 févr. 1460-61 (*P. O.* 860, doss. *Cornu*, 19305, n° 2) et le 2 avr. suivant le roi l'autorisait à cumuler cet office avec celui de changeur du Trésor (*ibid.*, n° 3 ; Vaesen, *Lettres Louis XI*, S. H. F., V, 157, note). Outre Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 182, et Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 290, Voir B. n., *fr.* 21405, p. 146, d'après *Mémor.* M, fol. 74 v° ; B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 80 (extr. d'un Compte, 1er oct. 1458-30 sept. 1459) ; *P. O.* 882, doss. *Couraud*, 19867, n° 11 ; *Clair.* 782, p. 177 ; *Mémor.* L, fol. 162 v° (11 sept. 1461), confirmation par Louis XI ; A. n., PP 110, p. 309 ; PP 118 (L), p. 69. — Lettres de Charles VII, données à Bourges, 19 févr. 1460-61, faisant Gilles Cornu déjà changeur du Trésor, notaire et secrétaire du roi aux gages de 6 livres parisis par jour et 10 livres parisis pour manteaux par an, *P. O.* 860, dossier *Cornu à Paris*, 19305, n° 2 ; cf. *ibid.*, n° 3. — Le 11 sept. 1461, Louis XI confirma Gilles le Cornu dans l'office de changeur du Trésor, *Mémor.* L, fol. 162 v° ; B. n., *fr.* 21405, p. 136.

3° Sept ans plus tard, en 1470 (23 nov.-1er déc.), Cornu fut de nouveau Trésorier jusqu'à son décès du 1er juin 1482 ; son successeur fut Pierre PARENT, *infra*, **215**. Outre Borrelli de Serres et Jacqueton, *op.* et *loc. cit.*, voir *Mém.* N, fol. 223 ; A. n., PP 110, p. 373 ; PP 118, p. 40 (N) ; B. n., *nouv. acq. lat.*, 184, fol. 82 v° (compte du 1er oct. 1472-30 sept. 1473) ; *fr.* 32511, fol. 307 v°, 328, 350 (comptes de 1472 à 1474) ; A. n., Z 1 F 38, fol. 74, 127, 133 v°, 154, pour 1476 ; — 31 juill. 1475, Z 1 F 37, fol. 117 v° ; — pour 1477, compte du 1er semestre, KK 58, 25 juin et 18 juill., Z 1 F 39, fol. 171 v° et 198 ; — en 1478, 7, 19 août et 21 oct., Z 1 F 40, fol. 14 v°, 26, 76 v°. — Le 18 déc. 1482, il est parlé de « la vesve et héritiers de feu Giles Cornu, en son vivant changeur du Trésor », Z 1 F 42, fol. 273. — Cf. *Lettres Louis XI*, S. H. F., V, 157 et note.

208. DESPREZ, DESPRÉS (Nicolas), changeur du Trésor, à la place de Nicolas Bonnet, le 16 mars 1412-13, jusqu'au 25 mai 1413, *Ord.*, X, 72 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 181. — Clerc à la Chambre des comptes, de déc. 1396 à juill. 1405 ; maître extraordinaire jusqu'en juill. 1410 ; correcteur jusqu'en juill. 1418 ; puis maître lai ; mort en 1419, Jassemin, *Chambre des comptes*, 336.

209. ÉPERNON, ESPERNON (André D'), nommé changeur du Trésor, 4-9 sept. 1420 ; l'était encore en 1421 et 1422 (extr. du Compte d'André d'Espernon, changeur du Trésor [pour H. VI] 1422, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 157 r°) ; mais ne l'était plus en mars 1422-23, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 181 ; *Mémor.* H, fol. 131 v° ; A. n., PP 110, p. 121 ; PP 118, p. 102 (H) ; G. Ritter, *Extr. du Journ. du Trésor*, 1423-24, publ. dans *B. É. C.*, t. LXXIII, sept.-déc. 1912, p. 472. Fut [en 1426-1427] institué Trésorier général [pour Henri VI], *supra*, **45**, et, de 1427 à 1429, Trésorier des Guerres. N'existait plus en juin 1431, *ibid.* Nous l'avons signalé, *ibid.*, **45**, comme un des plus riches changeurs de Paris.

210. FONTAINE (Jean DE LA), en 1406, mention de son institution en l'office de changeur [du Trésor] à Paris, *Mémor.* G, fol. 41 ; A. n., PP 110, p. 6 ; PP 118, p. 11 (G). — Fut Trésorier au Trésor, *supra*, **46**.

211. HERBELOT (Nicolas), nommé changeur du Trésor (cf. *supra*, **215**) le 4 oct. 1492 ; reçu le 12 nov. 1492, *Mémor.* T, fol. 18 ; *Clair.* 782, p. 234 ; confirmé le 25 juin 1498, *Clair.* 782, p. 240 et 292 ; *Mémor.* V, fol. 5 ; et remplacé dans cet office le 27 févr. 1501-02 par Jacques CHARMOLUE, *supra*, **204** ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 183 ; Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 290. — 15 avr. et 16 mai 1498, 1500 n. st., A. n., Z 1 F 47, fol. liminaire v°, fol. 11 et 284 v° ; — en cessant d'être changeur du Trésor, Herbelot devint maître des Comptes, 27 févr. ou mars 1501-02, au lieu de Florimond Robertet, *Mémor.* X, fol. 9 ; A. n., PP 110, p. 595 ; Jassemin, *Chambre des comptes*, 347 ; Borrelli de Serres, *op.* et *loc. cit.* ; avant le 29 oct. 1501, il avait été « naguères receveur des exploits et amendes de la Court de Parlement », Z 1 F 48, fol. 246 v°.

212. LIGIER, LIGER (Jean), changeur du Trésor, nommé le 23 févr. 1462-63, institué le 2 avr. suivant ; en fonctions jusqu'à sa mort, en 1466, avant le 21 sept. ; son successeur, Jean DE MI-

NERAY (*infra*, **213**) est nommé le 21 sept. 1466, *Mémor.* M, fol. 74 v° ; B. n., *fr.* 21405, p. 146 ; *Clair.* 782, p. 182-183 ; A. n., PP 110, p. 327 ; PP 118, p. 13 (M) ; Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 290 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 182. — 30 août 1463, Z 1 F 25, fol. 91 : Compte, généralité Languedoïl, du 1er oct. 1465 au 30 sept. 1466, B. n., *fr.* 32511, fol. 246. — Fut clerc des Comptes de sept. 1461 à juill. 1464, Jassemin, *Chambre des comptes*, 342. Ne l'était plus le 12 juill. 1464, date à laquelle on lit dans le *Mémor.* M, fol. 188 v° (*Clair.* 782, p. 187) : « Magister Jacobus Trotet, de novo retentus in officio clerici ordinarii compotorum, loco Joannis Ligier, moderni campsoris Thesauri », *id.*, *fr.* 21405, p. 152.

213. MINERAY (Jean DE), nommé changeur du Trésor le 21 sept. 1466, au lieu de Jean Ligier, *supra*, **212** ; B. n., *fr.* 32511, fol. 243 v° et 246 ; Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 290 ; Borrelli de Serres, *Recherches...*, III, 182 ; 24 sept. 1460, A. n., Z 1 A 27, fol. 224 ; 9 déc. 1472 et 15 janv. 1472-73, Z 1 F 34, fol. 215 v° et 237. — Remplacé le 23 nov.-1er déc. 1470 par Jean CORNU, *supra*, **207**. — Fut maître extraordinaire des Comptes, de janv. 1471 à 1482, Jassemin, *Chambre des comptes*, 343 ; *Lettres de Louis XI*, S. H. F., VI, 131.

214. MUET (Guillaume LE), changeur du Trésor, depuis 1423 (avant le 1er juill., B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 69) jusqu'à la reprise de Paris sur les Anglais, 13 avr. 1436 ; de nouveau, et au service de Charles VII, désormais, 20-28 avr. 1436, jusqu'au 11 sept. 1438, ou peu avant, date de son remplacement par Guillaume Benoît, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 182. — Janv.-févr. 1423-24, *Extr. du Journ. du Trésor*, publ. par G. Ritter, *B. É. C.*, t. LXXIII, sept.-déc. 1912, p. 473, 475, 481 ; *Mémor.* H, fol. 153 v° ; K, fol. 5 v° et 18 ; A. n., PP 110, p. 131, 238, 241 ; PP 118, p. 120 (H) ; p. 2 et 9 (K). Extr. des Comptes de G. le Muet, 1423, 1424, 1426, 1427, 1428, 1429, 1431, 1434, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 69, 70 et v°, 74, 76 et v°, 77 et v°, 175 v°, 176 ; 12 et 17 mars 1427-28, Z 1 F 8, fol. 45 v°. — Avait été maître de la Chambre aux deniers, Borrelli de Serres, *op.* et *loc. cit.*, et III, 190.

215. PARENT (Pierre), 16-17 juin 1482, changeur du Trésor, jusqu'au début d'oct. 1492 où, le 4 de ce mois, il est remplacé par Nicolas HERBELOT, *supra*, **211** ; B. n., *fr.* 21405, p. 225 ; *Clair.* 782, p. 228, d'après *Mémor.* R, fol. 161 ; Borrelli de Serres,

Recherches, III, 183 ; Jacqueton, *Docum.... financ.*, 290. — Fut par Charles VIII confirmé en son office de changeur du Trésor, *Mémor.* S, fol. 4 v° ; A. n., PP 110, p. 518 ; PP 118 (S), p. 2 ; 24 sept. 1484, Z 1 F 43, fol. 19 v° ; 9 mars et 16 nov. 1485, Z 1 F 43, fol. 98 v° et 230 ; 28 janv. 1490-91, Z 1 F 45, fol. 123. — Avait été clerc des Comptes, d'avr. 1476 à juin 1482, Jassemin, *Chambre des comptes*, 345. — Devint Trésorier de France, de 1492 au 20 déc. 1501 où son successeur fut nommé, *supra*, **71**. — Il était frère de Jean Parent, général à la Cour des aides de Normandie en 1490-92, M. Le Pesant, thèse ms. *E. D. C.*, 1936, p. 177, sur *La Cour des aides de Normandie*.

216. RIPAULT (Guillaume Ier), changeur du Trésor à diverses reprises : 1° nommé le 21 sept., institué le 16 oct. 1443 ; remplacé par Jacques CHARRIER, *supra*, **205**, en oct. 1447, B. n., *Clair.* 782, p. 156-157 ; *fr.* 21405, p. 107, d'après *Mémor.* K, fol. 148 v°. — En outre, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 182, A. n., PP 110, p. 257-258. Extraits de deux Comptes semestriels de Guill. Ripault, en 1446, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 78 et v° ; cf. fol. 91 v°, d'après *Mémor.* K, fol. 94.

2° Nommé de nouveau en 1452 : « Magister Guillelmus Ripaut *iterum* creatus et institutus ad officium Campsoris domini nostri Regis, loco magistri Jacobi CHARIER, per litteras datas 29 januario 1451-1452 », B. n., *Clair.* 782, p. 164, d'après *Mémor.* L, fol. lxxiiij v°, jusqu'au 30 sept. 1455 ; ainsi, le 6 avr. 1455, à Pâques, Ripault est donné comme changeur du Trésor, Z 1 F 18, fol. 243 v°.

3° Le 30 oct. 1455, Gilles CORNU, gendre de Ripault (*supra*, **207**), obtient du roi la charge de changeur du Trésor ; mais jusqu'au 7 sept. 1458 (*ibid.*) Ripault partage avec son gendre l'exercice de cette charge : ainsi, en mai 1458, il est donné comme changeur du Trésor, Z 1 F 21, fol. liminaire, r°.

Il avait été clerc à la Chambre des comptes (Bourges) de sept. 1428 à 1453 ; ne doit pas être confondu avec Guillaume II Ripault le jeune, son fils, clerc à ladite Chambre, de juill. 1453 à sa mort, févr. 1476-77, Jassemin, *Chambre des comptes*, 347. Le père s'était réservé d'exercer, sa vie durant, son office à ladite Chambre, A. n., PP 118, p. 28, d'après *Mémor.* L, fol. 74. Or, Guillaume Ier mourut le 21 févr. 1462-63 et fut enterré à Saint-Merry, avec sa femme Jeanne Petite, dite de Clermont, Vaesen, *Lettres Louis XI*, S. H. F., IX, 116, note 2. — Cf. Beaucourt, *Charles VII*, 466, 467 (en 1436). Voir nos *Études... financières...*, t. I, p. 292, **73** :

Guill. Ier Ripault, de 1436 à 1439, avait été receveur d'outre-Seine.

217. SENS (Pierre DE), changeur du Trésor, du 12 avr. 1385 après Pâques jusqu'à sa mort, 24 mars 1390-91 ; dès le 26 mars suivant, il était remplacé par Jean CHAUX, *supra*, **206** ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 181. En outre, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 175 v°, compte de Pierre de Sens, changeur du Trésor... du 1er janv. 1385-86 jusqu'au 1er juill. 1386. — Avait été, le 5 mai 1383, receveur du roi à Paris, A. n., P. 2296, fol. 115, cité par L. Mirot *Insurrect. urbaine*, p. 184, note 2, et note de la p. 185. — En outre, cf. *P. O.* 2688, doss. *Sens à Paris*, 59622, Pierre de Sens, changeur du Trésor à Paris, donne quittance orig. signée et scellée, 22 oct. 1385, *id.*, *ibid.*, n° 10, 24 mars 1386-87 ; *id.*, *ibid.*, 11, 18 avr. 1388. — Pierre de Sens est qualifié changeur du Trésor dans les lettres royaux du 24 janv. 1386-87, *Anc. mémor.* E, fol. 116 ; A. n., P 2296, p. 359.

218. SOISSONS (Pierre DE), changeur du Trésor, nommé le 9 sept. 1374 et institué le 15, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 180-181, jusqu'en 1384. — En outre, *P. O.* 2712, doss. *Soissons*, 60330, n° 10 : quittance à Pierre de Soissons, changeur du Trésor, 18 nov. 1374 ; *id.*, *P. O.* 2671, doss. *Seguier*, n° 2, 4 août et 6 oct. 1376 ; 3 mars et 30 mai 1377 ; 10 mars 1377-78, Delisle, *Mandem. Charles V*, 1257, 1266, 1335, 1345, 1658 ; mention du compte de Pierre de Soissons, changeur du Trésor, 1er janv.-1er juill. 1379, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 176 v°. Dans le Compotus Thesauri, du 1er juill. au 31 déc. 1484, on lit : « Patrum de Suessione, Campsorem... Thesauri domini regis, Parisius » (Bibl. John Rylands, à Manchester, ms. lat. 242 ; dans *B. É. C.*, janv. 1921, t. LXXXII, p. 269). — Était clerc de l'armée de mer, 14 juill. 1369, Delisle, *op. laud.*, 556 ; *id.*, févr. 1369-70, il donne, en cette qualité, quittance orig. signée et scellée, *P. O.* 2712, doss. *Soissons*, 60330, n° 11 ; avant la fin de 1384, devint clerc des Comptes, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 180-181.

CHRONOLOGIE DES CHANGEURS A LA COUR DU TRÉSOR

DE LA FIN DU XIVe SIÈCLE AU DÉBUT DU XVIe

9 sept. 1374-1384, Pierre de Soissons, *supra*, **218**.
12 avr. 1385-24 mars 1390/91, Pierre de Sens, *id.*, **217**.
24-31 mars 1390/91-sept. 1409, où il mourut, Jean Chaux, *id.*, **206**.
1406, Jean de la Fontaine, *id.*, **210**.
22 sept. 1409-4 sept. 1420, sauf in-

terruptions, en 1412 et 1413, Nicolas Bonnet, *id.*, **202**.
16 mars-25 mai 1413, Nicolas Desprez, *id.*, **208**.
1420, sept.-1422, André d'Épernon, *id.*, **209**.
1423, avant le 1er juill.-11 sept. 1438, Guill. le Muet, *id.*, **214**.
1438, 11 sept.-..., Guill. Benoît, *id.*, **201**.
1443 à 1447, oct., Guill. Ripault, *id.*, **216**.
Oct. 1447-29 janv. 1451/52, Jacques Charrier, *id.*, **205**.
29 janv. 1451/52-7 sept. 1458, Guill. Ripault (de nouveau), *id.*, **216**.
Avant févr. 1459/60, Nicolas Bourcier, *id.*, **203**.
23 févr. 1462/63, jusqu'en 1466, où il mourut, Jean Ligier, *id.*, **212**.
21 sept. 1466-nov. 1470, Jean de Mineray, *id.*, **213**.
16 juin 1482-oct. 1492, Pierre Parent, *id.*, **215**.
4 oct. 1492-27 févr. 1501/02, Nicolas Herbelot, *id.*, **211**.
2 mars 1501/02-12 juill. 1531, Jacques Charmolue, *id.*, **204**.

LES CLERCS *DU* TRÉSOR[1] ET LES CLERCS *AU* TRÉSOR

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE ET CRITIQUE

***219**. ACHÈRES, ACHURES (Robert D'), du 4-8 mars 1358-59 jusqu'au 29 déc. 1384, où il résigne. — Avait succédé à son père, Jean, clerc du Trésor du 10 janv. 1352-53 au 4-8 mars 1358-59, qui devint, en mars 1358-59, maître des Comptes et avait été, de 1342 à 1353, clerc des Comptes. — Robert était également clerc des Comptes quand il devint, à la place de son père, clerc du Trésor et, quand il eut résigné, il fut promu, comme jadis son père, maître des Comptes. Son successeur fut Guy BROICHIER (*infra*, **221**). — Outre Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 171, voir J. Viard, *Journaux du Trésor de Philippe VI*, pour 1348 à 1350, nos 689, 1464, 1514, 1557, 1839, 1850, 3642, 3664, 4783, 5410, 5666 ; Bibl. John Rylands, à Manchester, ms. lat. 242, dans *B. É. C.*, t. LXXXII, janv. 1921, p. 269.

219 *bis*. AUDRY, ANDRY, clerc au Trésor, en juin, juill. 1417, avec Simon DE LENGRES, *infra*, **235** ; B. n., *nouv. acq. lat.* 184, p. 109. Borrelli de Serres n'en parle pas. — Ne nous paraît pas pouvoir être identifié avec Jean Audry, général des finances le 24 avr. 1411, en Languedoc, *Pièces inéd... Charles VI*, I, 338.

220. BINQUETIER, BUIGNETIER, BUNETIER (Guil-

1. Nous signalons par un astérisque (*) les seuls clercs *du* Trésor.

LAUME LE), clerc au Trésor à titre extraordinaire le 27 févr. 1460-61, Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 290-291 ; cf. Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173. — Est donné comme clerc du Trésor [non extraordinaire] les 17 août 1474, 4 août et 12 sept. 1481, 18 févr. 1483-84 et 1er mars 1485-86, Z 1 A 32, fol. 247 v° et 279 ; Z 1 F 36, fol. 127 ; Z 1 F 43, fol. 263 ; P. I, n° 317, d'après L. Mirot, *Hommages*, **130**.

Jean le Binquetier, en 1475, était receveur général en Languedoc pour l'artillerie, Mirot, *Dom Bévy*, *B. É. C.*, t. LXXXVI, juill.-déc. 1925, p. 361.

***221**. BROICHIER, BROICHER, BROCHIER, BROSCHER (GUY), clerc (*Mémor.* E, fol. 116 ; A. n., *P.* 2296, fol. 359) et qualifié parfois contrôleur du Trésor, du 29 déc. 1384 à sa mort, en 1415, avant le 15 sept., *infra*, **235**, et même avant le 26 mars 1414-15, jour où, au Châtelet de Paris, il est parlé de Gillette, sa veuve, B. n., *Clair.* 763, p. 63 ; cf. 15 févr. 1415-16, *ibid.*, p. 75 ; sauf une suspension en 1413, du 24 févr. à mai ou bien août. — Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 171, 172 ; cf. 129, n. 6 ; en outre, A. n., KK 16 (titre), cité par Viard, *Journaux Trésor Philippe VI*, p. xxx ; compte du changeur, 1er janv.-30 juin 1395, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 42 ; 7 sept. 1413, A. n., P. 2298, fol. 13 ; 17 déc. 1404, Z 1 F 2, fol. 198 v° ; 17 mai 1408, Z 1 F 4, fol. 20 et v°. — Suppléé de déc. 1409 à juin 1410 par « Vituli », *infra*, **247**. — Clerc des Comptes de juill. 1373 à déc. 1384, Jassemin, *Chambre des comptes*, 333. — 1er mai 1378, chapelain de la chapelle Notre-Dame, en l'église paroissiale de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, *P. O.* 526, doss. *Broichier*, 11850, n° 2 ; 26 mai 1378, chapelain de la chapelle de Notre-Dame-la-Neuve, en l'église Saint-Aignan [de Rouen?], *ibid.*, n° 3. — Deux quittances orig. signées *G. Broichier*, données au Trésor du roi à Paris, 14 mars 1403-04 et 16 avr. 1404 après Pâques, *ibid.*, nos 4 et 5, nous donnent la vraie forme de son nom.

***222**. BURY (JEAN DE), clerc du Trésor, nommé le 9 nov. et institué le 18 nov. 1418 ; meurt au début d'août 1438, sept mois environ après avoir quitté ses fonctions de clerc du Trésor. Resta au service du roi d'Angleterre jusqu'au 13 avr. 1436, puis, dès le 17 avr. suivant, au service de Charles VII. Déchargé, une première fois, avant le 25 janv. 1422-23, date où il est réintégré et prête de nouveau serment. Pour cause de maladie, il cesse pour quelque temps ses fonctions, en avr. 1429, et Pierre Dubois (*infra*, **230**) le remplace alors, *Mémor.* J, fol. 62 v° ; A. n., PP 110, p. 178 ;

PP 118, p. 33 (J.). Il reprend son office jusqu'à l'expulsion des Anglais hors de Paris, mais ne le quitte quatre jours que pour être de nouveau admis à l'exercer, du moins pour Charles VII, désormais, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 172-173 ; [en 1419 ou environ], il avait, étant clerc du Trésor, reçu la jouissance d'une maison, sise au Palais, *Mémor.* H, fol. 122 v° ; A. n., PP 110, p. 118, et PP 118, p. 98 (H.). Dans un compte du 1er janv. au 30 juin 1420, A. n., KK 17, il était donné comme clerc du Trésor, Viard, *Journaux Trésor Philippe VI*, p. xxxij ; la même année, qualifié de « clericus Thesauri », B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 67 ; en 1423, pareillement, *ibid.*, fol. 69 ; *Mémor.* H, fol. 154 ; A. n., PP 110, p. 131, et PP 118, p. 120 (H) ; et semblablement encore, le 7 janv. 1423-24, *Extr. des Journ. du Trésor*, dans *B. É. C.*, sept.-déc. 1912, t. LXXIII, p. 481 (G. Ritter) ; *nouv. acq. lat.* 184, fol. 74 ; de même, en 1426, compte du changeur (1er janv.-30 juin), *ibid.*, *nouv. acq. lat.* 184, fol. 74 ; le 15 mars 1437 n. st., c'est la Chambre des comptes qui l'impose au roi, *Mémor.* K, fol. 271.

Il avait été clerc des Comptes de mars 1417 à juill. 1418, c'est-à-dire avant d'être clerc du Trésor, Jassemin, *Chambre des comptes*, 333. Il revint à ladite Chambre en déc. 1437, mais en qualité de correcteur, Jassemin, *ibid.*, 333. Et c'est très probablement alors que doit se placer l'extrait du *Mémor.* K (1436-1449), fol. xx, qui porte ces mots, relevés par le ms. *nouv. acq. lat.* 184, fol. 91 v° : « Retenuta M. Joannis de Bury, nuper clerici. Thesauri regis Parisius, in clericum et correctorem Camerae compotorum. » *Nuper* indique que Bury a cessé d'être clerc du Trésor ; mais Bury vivait encore, sans quoi le texte l'aurait mentionné en disant : *defuncti.*

BUS (Pierre DU), mauvaise lecture pour Pierre DUBOIS (*infra*, **230**).

***223.** CHARLES (Simon), 15 mars 1437, commis par le roi comme clerc *du* Trésor ; mais la Chambre des comptes lui préfère Jean de Bury, *Mémor.* K, fol. 27 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173.

Simon Charles, chevalier, conseiller et maître des Requêtes de l'Hôtel, fut tout à la fois un diplomate au service de Charles VII et un officier de finances. Comme diplomate, il fut envoyé en 1424 négocier avec les habitants de Tournai et en 1425 avec les habitants de Tours ; ambassadeur en Autriche et en Allemagne en 1430 et 1431, auprès du Concile de Bâle et d'Eugène IV en 1433, 1436, et à Venise en 1434 ; — d'autre part, il fut, de févr. 1430-31 à nov. 1437, maître extraordinaire à la Chambre des comptes,

puis président laïc de cette Chambre, en 1441, et Général des finances outre-Seine, en 1442. Il déposa, le 7 mai 1456, dans le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, Dupont-Ferrier, *Institutions financières*, I, 244, **39** ; Jassemin, *Chambre des comptes*, 334 ; Beaucourt, *Charles VII*, II, 72, n., 94 et 95, 367, n., 428, 430-433, 479-485 ; III, 99, 237, n., 336-339, 465-466 ; V, 380, n. — Il est donné comme décédé dans un acte du 22 mars 1462-63, passé par un laboureur d'Arcueil voisin de l'hôtel qu'occupait à Arcueil ledit « Simon Charles, en son vivant chevalier, conseiller et président des Comptes du roy », B. n., *P. O.* 680, doss. *Charles*, 15921, n° 2. Le 6 mars 1463-64, au Châtelet de Paris, il est parlé de sa veuve et de ses enfants, B. n., *Clair.* 763, p. 409 ; — il avait acquis, avant le 4 sept. 1444, un « grand hostel et jardin à Arcueil » et allait en faire labourer les terres et réparer les bâtiments, *ibid.*, *Clair.* 763, p. 204.

Il avait la faveur du roi. Il est intéressant de lui voir briguer en 1437 l'office de clerc du Trésor ; preuve que cet office n'était pas à dédaigner.

***224.** CHARLOT (Guillaume) [vers 1511], « reçu clerc ordinaire du Trésor à Paris », *Mémor.* X, fol. 228 ; A. n., PP 110, p. 621 ; à Pâques 1513, 27 mars, et 1514, 16 avr., il est le deuxième des deux clercs du Trésor, Z 1 F 57 et 58, fol. liminaires ; 7 janv. 1514-15, clerc ordinaire dudit Trésor, *Mémor.* Z, fol. 14 v° ; *Clair.* 782, p. 263 ; *Actes François Ier*, I, 5, 30. — Mentionné comme le premier des deux clercs du Trésor le jour de Pâques de 1519, 1520, 1522, 1524, 1527, fol. liminaires de Z 1 F 59, 60, 62, 64, 65 ; — un Guillaume Charlot, est-ce le même? est donné à Pâques 1534, 5 avr., comme second clerc, Z 1 F 69, fol. liminaire v°.

***225.** COURTIN (Gilles), du 23 janv. 1469-70 au 22 mars 1473-74, clerc et contrôleur au Trésor ; il avait remplacé DERRIEU (*infra*, **227**) et il fut remplacé par Jean GUYON, Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 291. Souvent confondu avec Guillaume Courtin, qui suit, **225** *bis*. — Le 18 mars 1498-99, il est ainsi qualifié : « maistre Gilles Courtin, clerc du roy n. s. en sa Chambre des Comptes et trésorier de... mgr Loys d'Armignac, comte de Guise... », *P. O.*, doss. *Courtin à Paris*, 20095, n° 2.

Fut le 26 avr. 1480 clerc des Comptes, prêta serment le 12 mai 1480 ; resta clerc jusqu'en août 1501, Jassemin, *Chambre des comptes*, 335 ; mentionné comme tel les 1er déc. 1480, 18 août 1484, 2 mars 1489-90, B. n., *Clair.* 764, p. 219, 301, 434 ; 21 févr.

1491-92, *Clair.* 764, p. 122 ; était le 26 janv. 1481-82 un des receveurs chargés de recueillir les deniers provenant de la réformation du charroi de l'artillerie, *Lettres Louis XI*, S. H. F., IX, 155. — Petit-fils de Pierre, bourgeois et marchand de Paris ; fils de Hugues, dit Huguetin, propriétaire à Paris de diverses maisons et officier des ducs de Bourbon. Il ne laissa pas d'enfants, *P. O.* 910, doss. *Courtin*, 20093, nos 79 et 80 (généal. du XVIIe siècle).

Cf. Pierre Courtin, auditeur au Châtelet de Paris, licencié en lois et en décrets ; institué le 22 janv. 1429-30, *Clair.* 782, p. 150, d'après *Mémor.* J, fol. lxvj ; même qualité en 1430, les 18 mai, 14 et 21 juill., *Journal Fauquembergue*, S. H. F., II, 341, 353, 354. — Louis Courtin était conseiller au Parlement de Paris en 1515, licencié en lois, curé de Livry, près Saint-Pierre-de-Moutier, fils de Martin, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Pomponne, et d'Isabeau de Thumery, mort le 8 mars 1505-06, Maugis, *Parlem.*, III, 159, et *P. O.*, doss. *Courtin*, no 80. — Ce Pierre Courtin, mort avant le 22 nov. 1434, était l'oncle paternel de Gilles ; et Louis Courtin, mort le 4 oct. 1530 et inhumé à Saint-Gervais, était son neveu, *P. O.*, doss. *Courtin*, cité, no 80.

***225** *bis.* COURTIN (Guillaume). Reçu [1503] comme clerc du Trésor au lieu de Nicole GILLES, décédé le 12 oct. 1503 (voir *infra*, **232**), A. n., PP 110, p. 599 ; PP 118, p. 11 (X) ; *Mémor.* X, fol. 49 vo ; à Pâques, 12 avr. 1506, « clerc ou Trésor et contrerolleur », Z 1 F 50, fol. 257 vo ; *id.*, 4 avr. (Pâques) 1507, Z 1 F 51, fol. liminaire ; *id.*, 23 avr. 1508, Z 1 F 53, fol. liminaire vo ; — à Pâques, 8 avr. 1509, il est simplement qualifié de « contreroleur au Trésor », Z 1 F 54, fol. liminaire vo. — Il a été, bien à tort, confondu avec Gilles COURTIN (*supra*, **225**) par Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173, citant le *Mémor.* X, fol. 49 vo ; A. n., PP 110, p. 599, et PP 118, p. 11 (X). Cette confusion provient, sans doute, de l'interprétation de l'initiale G, précédant seule fort souvent le nom de Courtin. Mais il est bien certain que, dans la Liste des officiers du Trésor de 1506 à 1509, le greffier de la Cour du Trésor a pris soin d'écrire Guillaume en toutes lettres. — Le 26 mars 1508-09, Guillaume Courtin fut remplacé par Guill. RIPAUT (*infra*, **242**). — Le 8 nov. 1490, Guillaume et Jehan Courtin étaient écoliers à Paris, B. n., *Clair.* 765, p. 21 ; le 27 févr. 1499-1500, un Guillaume Courtin était curateur de son fils Jehan, émancipé, *ibid.*, p. 335.

226. DENIS (Jacques), en [1418], donné comme clerc *du* Trésor, au lieu d'André de Sublin, *infra*, **245** ; *Mémor.* H, fol. 99,

d'après PP 110, p. 107, et suivant PP 118, p. 77 (H), au lieu de Jean de Laon. Nous croyons cependant qu'il fut seulement clerc *au* Trésor.

227. DERIAN, DERRIAU, DERRAU, DERIEN, DERRIEN, DARIEIN, DARIOM (Yves), clerc et contrôleur *au* Trésor, nommé le 17 mai 1436 [après la reprise de Paris sur les Anglais] et remplacé non pas le 23 janv. 1469-70, comme l'assure Jacqueton, mais après le 7 nov. 1470, par Gilles COURTIN (*supra*, **225**), Jacqueton, *Docum... financ...*, p. 290-291. — En 1450, 19 août et 18 sept.), clerc *au* Trésor, Z 1 F 15, fol. 31 v° et 50 ; clerc *du* Trésor, 23 et 25 sept. 1450, fol. 53 et v°, *ibid.* ; 26 janv. 1458-59, 12 et 17 sept. 1459, 19 mars 1459-60, 16 juill. 1460, 30 janv., 6 févr. 1460-61, 5 et 12 sept. 1470, « clerc *du roy... en son Trésor* », Z 1 F 21, fol. 111 v° ; Z 1 F 22, fol. 49 et 61 ; Z 1 F 23, fol. 7 v°, 87 v° ; Z 1 F 24, fol. 9, 14 ; Z 1 F 32, fol. 233 et 238 ; — 22 mars 1461-62, « clerc *ou* Trésor du roy, s'oppose à ce que nul soit institué en son office et estat dudit Trésor », Z 1 F 24, fol. 220 v° ; 7 nov. 1470, « clerc *ou* Trésor du roy », Z 1 F 33, fol. 26 ; — confirmé comme clerc *du* Trésor, avec Simon Teste [en 1461-62], *Mémor.* L, fol. 164 ; A. n., PP 110, p. 311, et PP 118, p. 71 (L). — On voit que les textes ne disent pas toujours nettement si Derian a été clerc *du* Trésor, comme le croit Jacqueton, ou seulement clerc *au* Trésor, comme le dit, avec plus de vraisemblance, Borrelli de Serres, *Recherches*, II, 176-178. — Nous ignorons s'il y a quelque parenté entre Yves Derian et un autre Yves Derian, secrétaire du roi, 18 janv. 1355-56 et 23 janv. 1375-76, B. n., *P. O.* 994, doss. *Derian*, 22300, n^{os} 2 et 3. — Le clerc au Trésor était, 30 janv. 1460-61, héritier de son père, feu M^{e} Martin Derian, Z 1 F 24, fol. 9. Sondit père était décédé dès avant le 2 août 1447, B. n., *Clair.* 763, p. 259. — Yves Derian était seigneur de Condé-Saint-Libière, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, *Clair.* 763, p. 385, 2 juill. 1463.

***228**. DESCHAMPS, DES CHAMPS (Adam), clerc du Trésor, nommé le 4 août 1438 et institué le 18 août suivant, B. n., *fr.* 21403 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173 et n. 4. Avait été clerc des Comptes au service du roi d'Angleterre de novembre 1427 à avril 1436, Jassemin, *Chambre des comptes*, 336 ; le 15 mars 1435-36, il prêta serment de fidélité à Henri VI, *Journal Fauquembergue*, S. H. F., III, 190. — Se fit admettre au service de Charles VII, un an et demi, au plus tard, après la reprise de Paris sur les Anglais ; il fut clerc extraordinaire de la Chambre des

comptes de nov. 1437 à août 1438 et en 1461, Jassemin, *op. cit.*, 336. Mentionné au Châtelet, comme clerc des Comptes, le 17 août 1434, B. n., *Clair.* 763, p. 131 ; le 15 mars 1444-45, *ibid.*, p. 218 ; *id.*, le 31 mars 1454-55, date où est nommée sa femme, fille de feu Me Jehan Rapioust, *ibid.*, p. 345. — N'était plus clerc du Trésor en 1443, le 6 sept., date où Pierre de Saint-Amand (*infra*, **243**) occupait cet office, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173.

229. DESSOUBZ LORME, DESSOUBSLORME, DESSOUBZ L'OURME (André, Andry), Andrea DE SUB ULMO. Aurait été simplement clerc *au* Trésor, en 1387, [1398], 1406, 1410, 1414, 1418, d'après Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 178 ; *P. O.* 997, doss. *Dessoubslorme*, 22524, n° 4 : le 11 janv. 1397-98, « maistre Andry Dessouzlourme, clerc du roy n. s. *en son Trésor* à Paris, et Perronnelle, sa femme », vendent une maison à Paris, rue Regnaut-le-Fèvre. Nous croyons que B. de Serres s'est trompé au moins pour 1410, 1414, 1418 ; en effet, les registres de la Chambre du Trésor portent, à la date du 17 mai 1408, Andrea de Subulmo, clerc *du* Trésor, Z 1 F 4, fol. 20 et v° ; de même, le 16 mai 1416, Maistre Andry Dessoubz Lourme, clerc *du* Trésor, Z 1 F 7 B 1, fol. 291. Enfin, pour juin et juill. 1417, le ms. *nouv. acq. lat.* 184, fol. 109, porte, à la rubrique clercs *du* Trésor : Symon DE LANGRES (*infra*, **235**) et Andry DESSOUBZ L'ORME. — Le 7 sept. 1413, A. DESSOUBS, clerc *du* Trésor, A. n., P. 2298, fol. 13.

***230**. DU BOIS, DU BUS, DU BOS (Pierre), avr. 1429. Chargé, par commission de la Chambre des comptes, au service du roi d'Angleterre, d'exercer, pendant la maladie de Jean DE BURY (*supra*, **222**), l'office de clerc du Trésor, *Mémor.* J, fol. 62 v° ; A. n., PP 110, p. 178 ; PP 118, p. 33 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 172-173. — Peut-être le même que Pierre du Bois, nommé par le duc Charles d'Orléans, le 12 juill. 1439, son conseiller et avocat en la châtellenie de Crépy-en-Valois, *P. O.* 384, doss. *du Boys*, 8447, n° 45, et qui exerça ledit office, en 1440, etc., et encore le 12 juin 1451, date à laquelle il donne une quittance orig. signée, *ibid.*, nos 47-53.

230 *bis*. DU PÉRIER (Pierre). Charles VI décide, le 31 janv. 1395-96, qu'il n'y aura désormais qu'un seul clerc *au* Trésor, assavoir Me Pierre du Périer, qui sera maintenu audit office, tandis que Me Guillaume de Meillerac en sera ôté et transféré à la Chambre des comptes comme clerc, A. n., P. 2297, p. 69-70 ; *Anc. mémor.* F, fol. 84.

231. GALET, GALLET (Louis). [En 1418, institution de] Louis Galet, clerc *du* Trésor, au lieu d'André DE SUBLIN (*infra*, **245**), *Mémor.* H, fol. 99 ; A. n., PP 110, p. 107 ; PP 118, p. 78 (H). — Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 178, le donne comme clerc *au* Trésor, en 1418 et en 1420. — Louis Galet, Général sur la justice des aydes pour la guerre, à Rouen, donne quittance orig. signée et scellée, 10 juill. 1439, B. n., *P. O.* 1267, doss. 28466, n° 3 ; *id.*, n° 4, 7 janv. 1439-40 ; n° 5, 1er avr. 1440 après Pâques ; — autres quittances signées nos 6-8, du même, conseiller et maître des Requêtes de l'hôtel du roi, 16 oct. 1447, 26 janv. 1447-48, 23 avr. 1449 après Pâques. — Était examinateur au Châtelet de Paris le 21 avr. 1436 après Pâques, B. n., *Clair.* 763, p. 153.

***232.** GILLES (Nicole), clerc et contrôleur du Trésor, du 25 août 1484 (*infra*, **238**) au 12 octobre 1503, date de sa mort ; avait remplacé LE MAYE (*infra*, **238**) et fut remplacé par Gilles COURTIN (*supra*, **225**), *Mémor.* X, fol. 49 v° ; PP 110, p. 599, et PP 118, p. 11 (X) ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173 ; Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 291. — *Mémor.* S, fol. 149, B. n., *fr.* 21405, p. 233 ; A. n., PP 110, p. 530 ; PP 118, p. 23 (S), et B. n., *Clair.* 782 ; *Mémor.* S., fol. 149. Le 19 avr. 1486 (n. st.), notaire et secrétaire du roi, clerc et contrôleur de son Trésor, orig. *Clair.* 53, pièce 101, cité par L. Delisle, art. sur Nic. Gilles (voir *infra*), p. 263 ; 15 févr. 1490 (n. st.), « contrôleur de nostre Trésor », écrit le roi (*Lettres Charles VIII*, S. H. F., III, 19) ; le 14 janv. 1489-90, dans un procès au Châtelet de Paris, Nicole Gilles est qualifié de notaire et secrétaire du roi, contrôleur du Trésor, et de même le 4 févr. 1493-94, B. n., *Clair.* 764, p. 428 ; 765, p. 223 ; *id.*, 2 sept. 1494, *ibid.*, p. 241 ; et, le 13 mars 1484-86, de notaire et secrétaire du roi, *ibid.*, p. 351 ; *id.*, 17 mai 1490, *ibid.*, p. 3 ; 6 juill. 1493, *ibid.*, p. 186. — En 1495-96, « clerc et contrerolleur du Trésor, 100 liv. pour sa pension » (compte de François Briçonnet), *nouv. acq. lat.* 184, fol. 151. Pour l'année commençant à Pâques, 15 avril 1498, « contrerolleur » (ce mot est biffé), clerc du Trésor, Z 1 F 47, fol. liminaire v° ; 13 juin 1498, « Mter Nicolaus Gilles, notarius et secretarius regis, confirmatus in officio clerici et contrarulatoris Thesauri, per litteras regias, datas Compendii, 13 junii 1498 », *Memor.* V, fol. 5 v° ; B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 167 v° ; A. n., PP 110, p. 562 ; PP 118, p. 3 (V) ; « aux gages de 6 solz par jour », Miraulmont, *De l'origine... des juridictions royales*, p. 281.

Il s'agit ici de l'historien très connu. Sur lui, voir l'étude de notre ancien élève Jacques Riche, dans *Positions des thèses École des chartes*, 1930, p. 135-140, et Léop. Delisle, *Mém.*, S. H. P., 1896, p. 248-265. N. Gilles mourut le 10 juill. 1503, étant marguillier de Saint-Paul, à Paris. Fut inhumé dans la chapelle Saint-Louis, qu'il y avait fait construire. Veuf de Marie Turquan, depuis le 7 sept. 1498, il l'avait épousée en 1483. Secrétaire du roi dès 1475, au plus tard, *Lettres Louis XI*, VI, 18, 4 sept. 1475 ; cf. le 23 nov. 1481 une signature originale de Nicolas Gilles, notaire et secrétaire du roi, *P. O.* 384, doss. *du Bois*, 8447, n° 68 ; clerc surnuméraire à la Chambre des comptes en oct. 1482 (Jassemin, *Chambre des comptes*, 338), il fut confirmé, le 14 oct. 1483, en cet office. Il avait, comme notaire et secrétaire du roi, une pension de 233 liv. 16 s., « à commancer du jour du trespas du feu roy Louis », B. n. *nouv. acq. lat.* 184, fol. 150 v° (Compte de Jean Briçonnet, receveur général des finances). Louis XI mourut le 30 août 1483. Le 4 avr. [1484], N. Gilles reçut une gratification de 100 liv. tournois ; l'avènement de Charles VIII marqua pour Gilles « un temps de faveur et d'ascension rapide », remarque M. Riche, *op. laud.* Ses armes étaient : d'argent à une pomme de pin, la pointe en bas, au naturel, à la bordure engrêlée d'or ; au chef d'azur, à trois étoiles d'or, *P. O.* 1325, doss. *Gilles*, 29981, n° 50.

GRAND (Jean LE). Voir LEGRAND (Jean).

***233**. GUYON, GUION (Jean), clerc et contrôleur *du* Trésor, nommé le 22 mars 1473-74, suivant Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 291. — Aurait été seulement, d'après Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 178, clerc *au* Trésor, de 1475 à 1498. — Dans la liste des officiers de la Cour du Trésor, donnée le 15 avr. 1498, il est, avec Jean NYELLE (*infra*, **239**), qualifié de clerc *au* Trésor. Il était bien cependant, quand il mourut, *clericus Thesauri* et fut remplacé comme tel par Nicolas Seguier (lettres patentes du 9 oct. 1498, A. n., P. 2302, p. 697 ; *infra*, **244**). — Probablement le même que Jean Guyon, dont nous avons parlé, dans nos *Institutions financières*, t. I, p. 298, **19** ; p. 299, **23** ; p. 301, **35**, comme contrôleur général sur les aides, 10 sept. 1481 au 2 févr. 1482-83, puis receveur général et Trésorier de Dauphiné, *Lettres Charles VIII*, S. H. F., V, 244. Il avait épousé Jehanne Cornu, *P. O.* 1456, doss. 33034, n° 2. Il mourut à Paris Trésorier général de Dauphiné, le 19 juill. 1498, Pilot, *Actes... Louis XI*, II, 334, n. 1 ; et, entre 1483 et mars 1498 n. st., nous trouvons de lui 30 mentions le donnant comme Trésorier général de Dauphiné,

arch. Isère, B 3184, 2e chemise ; B 3232, fol. 52, 113 v°, 114, 169, 170, etc. ; 8 févr. 1493-94, Jean Guyon, conseiller du roi et receveur en Dauphiné, B. n., *Clair.* 765, p. 223. — Dans ce cas, son cumul l'aurait empêché d'être bien souvent au Trésor. — Il avait, le 8 juill. 1473, été institué notaire au Châtelet, par lettres du 1er juill. précédent, au lieu de feu Nicolas Ripault, B. n., *Clair.*764, p. 33.

***234.** LAMOUREUX, LAMOUREUS (Raoul), clerc *au* Trésor, de 1363 à 1410. Aurait fait, en 1377, l'intérim du clerc du Trésor, Robert D'ACHÈRES, *supra*, **219** ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 171, citant B. n., *fr.* 26012, n° 1778 (référence inexacte ; rectifions : 26013) ; *id.*, *ibid.*, III, 178. En 1391, 1394, 1399, 1403, Guy BROICHIER, clerc titulaire du Trésor (*supra*, **221**), se fait représenter provisoirement par R. Lamoureus, clerc *au* Trésor, Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 171, d'après B. n., *fr.* 26026, n° 2024 ; *P. O.*, 3059, n° 8 ; 40458, n° 2. — Ajoutons que la pièce *fr.* 26026, n° 2024, qui est du 26 juin 1394, est signée : R. Lamoureus. De même, la pièce n° 1778, du 4 avr. 1375 *ante Pascha*.

Me Raoul Lamoureux avait notamment, avec les officiers de la Chambre des comptes et du Trésor, été chargé de désarmer les Parisiens mutinés, en 1382, L. Mirot, *Insurrections urbaines*, p. 184, n. 2. — Sa veuve, Huguete de Hametel, est nommée dans un rapport de sergent aux Requêtes du Palais, le 7 mars 1414-15, *P. O.* 1632, doss. *Lamoureux*, 37907, n° 2 ; et dans un acte de procédure du 11 mars 1415-16, *ibid.*, n° 3. — Et déjà, le 3 nov. 1412, au Châtelet de Paris, dans un procès qu'elle soutient contre Jehan, son fils, qu'elle a eu dudit Raoul Lamoureux, B. n., *Clair.* 763, p. 51.

***235.** LANGRES, LENGRES (Simon DE), clerc *au* Trésor, depuis 1406, est nommé, le 15 sept. 1415, clerc *du* Trésor, à la place de Guy BROICHIER (*supra*, **221**), décédé. Fut nommé malgré l'opposition de Pierre de Canteleu, précédemment retenu, *Mémor.* H, fol. 31 v° ; A. n., PP 110, fol. 72 v° et 73 ; il fut, en la Chambre des comptes, institué audit office, *id.*, *ibid.*, et à son décès, le 6 nov. 1418, remplacé comme clerc *au* Trésor par Jean DE BURY (*infra*, **222**), Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 172 ; A. n., KK 17 ; B. n., *fr.* 26040, n° 4946 ; *nouv. acq. fr.* 1433, n° 34 ; 3654, n° 37. Il signait *Lengres*. Simon de Lengres était pelletier à Paris et fournisseur de Louis de France, duc de Touraine, notamment à l'époque des couches de la duchesse, 9 et 19 juin 1390,

P. O. 1644, doss. *de Langres*, 38181, nos 2 et 3, quittance no 2 avec sceau pendant sur queue parchemin. — En juin-juill. 1417, il est donné comme clerc *du* Trésor, avec AUDRY (*supra*, **219** *bis*), B. n., *nouv. acq. lat.* 184, p. 109. Il avait été clerc de la Chambre des comptes, de juill. 1405 à mars 1407 n. st., Jassemin, *Chambre des comptes*, 340. Quant à Pierre de Canteleu, il avait été clerc surnuméraire à lad. Chambre, d'avr. 1396 à mai 1405, puis clerc jusqu'en 1419 ; enfin, il allait être maître lai jusqu'en oct. 1424, d'après Jassemin, *ibid.*, 333, et jusqu'en 1427, d'après B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 74, sous Henri VI. Fut ensuite, dès le 29 févr. 1425[-26], Trésorier de France, *supra*, **20**.

236. LAON (Jean DE), et non pas : DE LODUN, qui nous semble une mauvaise lecture de la Table du *Mémor.* H, fol. 32, dans A. n., PP 118, fol. 35 (H). Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 178, le donne comme clerc *au* Trésor, de 1414 à 1418. Le *Mémor.* H, fol. 32 et 99 (PP 110, p. 107), le donnait au contraire comme clerc *du* Trésor, tout en le déclarant institué en la place de Simon de Lengres et remplacé à son tour [en 1418] par Jacques Denis. — Semble bien avoir été simplement clerc *au* Trésor.

***237**. LEGRAND (Jean), nommé « clericus ordinarius Thesauri », par lettres données à Mascon le 20 août 1503, au lieu de Jean NIELLE (voir *infra*, **239**), *Mémor.* X, fol. 47 vo ; *Clair.* 782, p. 253 ; PP 110, p. 599, et PP 118 (X), p. 11. — Le 5 janv. 1500-01, « Me Jehan Le Grand, clerc d'Antoine Parceval, procureur au Châtelet, a esté receu procureur au Chastelet », B. n., *Clair.* 765, p. 415 ; il était mort avant le 27 janv. et 3 mars 1528-29, date où sont nommés sa femme Jehanne Parent ou Françoise Moisant et son fils Ag. Le Grand, B. n., *Clair.* 765, p. 453 et 467 ; ses autres enfants mineurs sont énumérés le 11 mars 1528-29 : Jehan, Marie, Nicolas et François, *Clair.* 765, p. 471. Borrelli de Serres se trompe en le donnant dès 1504 seulement, *Recherches*, III, 178, comme clerc au Trésor ; il place en 1519 la fin de ses fonctions. Les *Actes de François Ier*, VII, 509, no 26233, ne précisent pas cette date, entre 1516 et 1519. Ils y voient un clerc *du* Trésor ; Borrelli de Serres n'y voit qu'un clerc *au* Trésor, ce qui est une erreur démontrée par l'état des officiers de la Cour du Trésor donné à Pâques 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1512, 1513, Z 1 F 50-51, 53-57.

***238**. LEMAYE (Louis), clerc *du* Trésor dès 1466, 23 nov., en survivance de Pierre DE SAINT-AMAND (*infra*, **243**) ; institué,

après le décès dudit Saint-Amand, le 31 août 1468, et jusqu'à son propre décès à lui-même, le 25 ou 26 août 1484 ; outre Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173, et ses sources, notamment B. n., *fr.* 21405, p. 161 ; *fr.* 26042, n° 8 ; 26099, n° 48, et *nouv. acq. fr.* 3624, n° 417, nous trouvons : 1466, 23 nov., *Mémor.* M, fol. 334 v° et 335 v°, d'après A. n., PP 110, p. 351 ; PP 118 p. 55 (M) : « Don à Louis le Maye, de l'office de clerc *du* Trésor, au lieu de Pierre de S. Amant, en récompense de l'office de greffier des requêtes du Palais. » — Le 23 nov. 1466 : « Don de l'office de clerc *du* Trésor à Louis le Maye, secrétaire de la reyne, après le decedz [à survenir] de Me Pierre de Saint Amand », *Mémor.* M, fol. 325 v° ; *fr.* 21405, p. 161 ; B. n., *Clair.* 782, p. 192 ; 31 août 1467 : « magister Ludovicus le Maye, clericus *Thesauri*, loco magistri Petri de S. Amand », *Mém.* N, fol. 124 ; B. n., *Clair.* 782, p. 195, et PP 110, p. 364 ; PP 118, p. 21 (N) : « Acte de réception de Louis le Maye, en l'office de clerc *du* Trésor, au lieu de Pierre de S. Amant. » — D'après Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173, et Jacqueton, *Docum... financ.*, 291, ce serait le 31 août de l'année suivante, soit de 1468, que Louis le Maye aurait été installé, Pierre de Saint-Amand étant mort le 29 juill. 1468. En effet, c'est ce que dit formellement le ms. *fr.* 21405, p. 165, d'après le *Mémor.* N, fol. 124. — Lemaye est encore cité comme clerc *du* Trésor dans un compte du 1er janv. au 30 juin 1477, A. n., KK 58, cité par J. Viard, *Journaux Trésor Philippe VI*, p. lv. — Le 25 août 1484, il était remplacé par Nic. Gilles (*supra*, **232**), *Mémor.* S, fol. 149 ; B. n., *Clair.* 782 ; L. Le Maye, selon Borrelli de Serres, III, 173, serait mort le lendemain, 26 août.

Est-ce le même personnage que les *Lettres de Louis XI*, S. H. F., II, 368, le 11 oct. 1465, d'après les arch. d'Amboise, AA 95, appellent « maistre Loys le Mage » et que le roi députe avec deux autres envoyés aux habitants d'Amboise? C'est bien probable.

LENGRES (Simon DE). Voir *supra*, LANGRES (Simon DE), **235**.

MAYE (Louis LE). Voir LEMAYE, **238**.

238 *bis*. MEILLERAC (Guill.), 31 janv. 1395-96, cesse d'être clerc au Trésor ; il est transféré comme clerc à la Chambre des comptes, *Anc. mém.* F, fol. 84 ; A. n., P. 2297, p. 69-70. Voir *supra*, **230** *bis*.

239. NYELLE, NIELLE (Jean DE), créé, le 19 déc. 1469, clerc et contrôleur *du* Trésor, à la place de Simon TESTE (*infra*, **246**),

Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 291 ; le 27 oct. 1478, « M. Jehan Nyelle clerc du roy *au* Trésor », B. n., *Clair.* 764, p. 159 ; d'après Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173 et 178, n'aurait été, de 1469 à 1504 (voir *infra*), que clerc *au* Trésor ; et, en effet, le 14 déc. 1481, dans une quittance orig. signée de lui, « Jehan Nyelle », s'intitule « clerc du roy *en* son Trésor » : ses gages annuels sont de 236 liv. 17 s. 6 d. t., *P. O.*, 2112, doss. *de Nielle*, 48000, nº 15 ; *id.*, avr. 1485 après Pâques, *P. O.* 2132, doss. *Nyelle*, 48447, nº 2 ; le 15 avr. 1498, dans l'état dressé des officiers composant la Cour du Trésor, on lit : « Maistre Jehan Nyelle clerc *au* Trésor, avec Jehan Guyon » (*supra*, **233**), A. n., Z 1 F 47, fol. liminaire vº. — Remplacé par Jean LEGRAND (*supra*, **237**), le 20 août 1503 et non pas en 1504, comme le dit Borrelli de Serres. Le 12 juin 1504 (*P. O.* 2112, doss. *de Nielle*, nº 16), Jehan Nyelle s'intitule « commis par le roy à visiter, calculler, vériffier et mettre le *bona* ès rooles de tous les officiers de ses finances, comptables par roole en sa Chambre des comptes... ainsy que avoye fait du temps des feuz roys Loys et Charles », donne quittance orig. et signée de partie de 200 liv. t. de ses gages ; il ne s'intitule pas clerc au Trésor ; en avr. 1485 après Pâques, étant chargé du même contrôle, il s'intitulait en même temps « clerc du roy en son Trésor », *P. O.* 2132, doss. *Nyelle*, nº 2.

***240**. REBOURS (Antoine). Par lettres données à Lyon, le 22 nov. 1499, il est nommé « clericus ordinarius *in Thesauro* regis », Table des *Mém.* V, fol. 153 vº ; B. n., *Clair.* 782, p. 248 ; *id.*, au lieu de Nicolas SÉGUIER (*infra*, **244**), mais cette Table des *Mémoriaux* n'est pas un document décisif et qui puisse remplacer le texte original disparu du *Mémor.* V. Et puis Séguier était bien clerc *du* Trésor et son successeur nous est donné comme pourvu de la même qualité ; A. n., PP 110, p. 584, et PP 118, p. 39 (V) ; et surtout P. 2302. Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 178, qui ne cite là aucune source, classe Rebours parmi les clercs *au* Trésor et non pas *du* Trésor. Jacqueton n'en parle pas, assurant qu'après 1484 « nous n'avons plus de renseignements sur les clercs du Trésor », *Docum... financ.*, p. 291, n. 5. B. de Serres se trompe, car, de Pâques 1506 à Pâques 1512, dans l'état annuel des officiers du Trésor, le greffier donne Rebours comme le premier des deux clercs *du* Trésor, Z 1 F 50, fol. 257 vº, et Z 1 F 51, 53 à 56, fol. limin. ; et B. de Serres n'a pas connu ces textes. — Antoine Rebours était frère de Jacques Rebours, procureur général de la ville de Paris, le 23 févr. 1490-91, B. n., *Clair.* 765, p. 32.

241. RIAU, RIAN (Jean DE), confirmé clerc *du* Trésor, [1461], *Mémor.* L, fol. 165 ; A. n., PP 110, p. 312, et PP 118, p. 74 (L). — Ni Borrelli de Serres ni Jacqueton n'en disent rien. — Le 24 déc. 1488, dans une audience au Châtelet de Paris, un Jean de Riant est donné comme neveu par son père de Jacques de Riant ; un Jehan de Riant le jeune, décédé, est mentionné, B. n., *Clair.* 764, p. 376.

***242**. RIPAUT, RIPAULT (Guillaume III), clerc et contrôleur du Trésor, du 26 mars 1508-09 jusqu'au 1er sept. 1523. État des officiers de la Cour du Trésor, à Pâques 1510, 1512, 1513, 1514, 1519, 1520, 1522, fol. liminaires de Z 1 F 55 à 60 et Z 1 F 62 : il y est qualifié « contrerolleur du Trésor ». Il succédait à Guillaume Courtin (*supra*, **225**) et il fut remplacé par Antoine Lemoyne, *Mémor.* X, p. 213 ; A. n., PP 110, p. 619, et PP 118, p. 43 (X) ; *Actes François Ier*, I, 354, n° 1890 ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 174. Le 15 févr. 1499-1500 (*P. O.* 2490, doss. *Ripault*, 55992, n° 2), il donne une quittance et la signe, pour ses gages et vacations de clerc du Trésorier des Guerres, Geuffroy de la Croy. Il signait : *G. Ripaut, ibid.*

Aurait été le petit-fils de Guillaume Ier Ripaut, **216**, mort le 21 ou 22 févr. 1462-63, changeur du Trésor, jusqu'en 1448, clerc des Comptes, de sept. 1448 à 1453 (Bourges), Jassemin, *Chambre des comptes*, 347 ; et fils de Guillaume II Ripaut, clerc à la Chambre des comptes, du 24 juill. 1453, *fr.* 21405, p. 118, à sa mort, févr. 1476-77. Sa mère était Jeanne Boucher, fille de Bureau Boucher, maître des Requêtes ; il épousa Jacqueline Luillier, *P. O.* 2490, *cité* n° 69 (généal. fin. XVIIe siècle). Le 23 janv. 1528-29, un Guillaume Ripault, « escuier, sgr de la Motte », avait un procès au Châtelet de Paris, B. n., *Clair.* 765, p. 453.

***243**. SAINT-AMAND (Pierre DE), clerc *du* Trésor, nommé le 6 sept. 1443, institué le 15 oct. suivant, confirmé par Louis XI [en 1461] et mort en fonctions le 29 juill. 1468 ; remplacé par Louis LE MAYE, **238**. — Outre Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 173, et Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 290-291, cf. *Mémor.* K, fol. 94 ; L, fol. 164 ; M, fol. 325 v° ; N, fol. 124 ; A. n., PP 110, p. 257 et 310 ; PP 118, p. 37 (K), 71 (L) ; 13 mai 1446, Z 1 F 12, fol. 17 ; 16 juin 1453, Z 1 F 17, fol. 46 v° ; 25 janv. 1453-54, Z 1 F 18, fol. 14 ; 6 avr. 1455, à Pâques, Z 1 F 18, fol. 243 v° ; 26 nov. 1455, Z 1 F 19, fol. 129 v° ; mai 1458, Z 1 F 21, fol. liminaire ; 6 févr. 1460-61, Z 1 F 24, fol. 14 ; *Clair.* 782, p. 192

et 195, 26 nov. 1466 et 31 août 1467. — Donné comme clerc du Trésor, au Châtelet de Paris, le 20 oct. 1451, où il obtient « permission de rétablir une maison, rue de la Poterie, qu'il a nouvellement acquise », B. n., *Clair.* 763, p. 312. — Avait été receveur de Paris, sous le roi d'Angleterre ; en cette qualité, le 10 juill. 1431, il donne quittance signée de sa main : *S^t^ Amand*, B. n., *P. O.* 2741, doss. *Saint-Amand à Paris*, 61290, n° 2.

***244.** SEGUIER (Nicolas), 9 oct. 1498. Nomination en remplacement de feu Jean Guyon (*supra*, **233**) à l'office de clerc *du* Trésor, « clericus Thesauri », et réception le 13 oct. 1498, B. n., *Clair.* 782, p. 247 ; A. n., P. 2302, fol. 697 ; *Mémor.* V, fol. 93 ; PP 110, p. 576 ; PP 118, p. 27 (V). — Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 178, le donne, à tort croyons-nous, comme simple clerc au Trésor, pour 1498 et 1499. Lui ou un homonyme habitait encore le 3 juill. 1498 une maison sise à Paris, devant l'église Saint-Eustache, faisant le coin de la rue des Prouvaires ; par sentence du Châtelet, ce même jour, fut condamné à la quitter, B. n., *Clair.* 765, p. 277. — Était, le 29 juill. 1497, grènetier du grenier à sel de Melun, *P. O.* 2671, doss. *Seguier*, n° 10 ; d'après une généalogie du XVII^e^ siècle, *P. O.* 2673, n^os^ 616 et 620, était le quatrième fils de Gérard Seguier, conseiller au Parlement de Paris, mort le 6 août 1489, et de Marguerite de Vaudetay ; il fut receveur général de Paris ; marié, le 9 août 1497, avec Catherine le Blanc, fille de Claude, secrétaire du roi, belle-sœur du fils de Guill. Budé ; il mourut le 22 sept. 1533 et sa veuve, le 23 févr. 1534-35. Ils eurent six enfants, dont Pierre, second président du Parlement de Paris. — Cf. Maugis, *Parlem.*, III, 247.

245. SUBLIN (André DE). En [1418] aurait été remplacé comme clerc *du* Trésor par Jacques Denis, **226** ; *Mémor.* H, fol. 99 ; A. n., PP 110, p. 107. — Borrelli de Serres n'en parle pas.

246. TESTE (Simon), clerc *au* Trésor du 19 nov. 1443 au 19 déc. 1469, date où il est remplacé par Jean de Nyelle (*supra*, **239**). Jacqueton, *Docum... financ.*, p. 290, le donne à tort comme clerc *du* Trésor ; Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 178, sans citer ses sources, a raison de ne voir en S. Teste qu'un simple clerc *au* Trésor. Aussi bien, si, en lisant la Table des *Mémor.* K, fol. 102, et L, fol. 164, les rédacteurs de PP 110, p. 258 [pour 1443] et [pour 1461] ; PP 110, p. 311 ; PP 118, p. 71 (L), n'ont pas fait la distinction entre clerc *du Trésor* et clerc *au* Trésor, les registres originaux de la Cour du Trésor font cette distinction, et très nette-

ment : les 7 et 12 oct. 1446, ils mentionnent Simon Teste comme clerc *ou* Trésor, Z 1 F 12, fol. 37 et 38 ; de même, les 19 août, 23 et 25 sept. 1450, 17 sept 1455, Z 1 F 15, fol. 31 v°, 53 et v° ; Z 1 F 19, fol. 107. De même, 7 mai 1456, « clerc du roy n. s., *en son* Trésor », Z 1 F 19, fol. 248 ; 12 et 17 sept. 1459, Z 1 F 22, fol. 49 et 61 v° ; 26 sept. 1460, « clerc du roy *au* Trésor », Z 1 F 23, fol. 147 ; 6 févr. 1460-61, « clerc du roy *en son* Trésor », Z 1 F 24, fol. 14, et 22 mars 1461-62, « Simon Teste, clerc ou Trésor du roy, s'oppose à ce que nul soit institué en son office », Z 1 F 24, fol. 220 v°.

Ces textes, du moins, soulignent bien que l'office de clerc *au* Trésor était royal ; en d'autres termes, le clerc *au* Trésor n'était pas le secrétaire « domestique » de l'officier appelé le « clerc *du* Trésor ».

Ce Simon Teste semble avoir été, en 1444, 1454 et 1457, notaire au Châtelet de Paris, s'il faut en croire des notes généalogiques du XVII^e^ siècle, *P. O.* 2813, doss. *Teste*, 62562, n° 41 ; marié d'abord à F. d'Aulnoy, puis à Jacqueline de Lagny, *ibid.* ; il serait l'aïeul d'un autre Simon Teste, clerc en la Chambre des comptes en 1508, *ibid.*, Z 3, 4, signature originale.

247. « VITULI » [VEAU], déc. 1409 à juin 1410, clerc intérimaire du Trésor, suppléant provisoirement le clerc titulaire GUY BROICHIER (*supra*, **221**). Borrelli de Serres, *Recherches*, III, 171, 172, qui le signale d'après *fr.* 26037, n° 4347, et *P. O.* 50962, n^os^ 19-24, se demande qui était le mystérieux clerc qui signait *Vituli*. Et il ajoute : Nicolas Viault a été général conseiller en 1410 ; un Gilles le Veau a été clerc des Comptes en 1410.

Nous avons signalé, au t. I, p. 267, **144**, de nos *Études... financières*, Nic. Viault, sous le nom de Nicolas Veau. Nous disions qu'il était chantre de l'église de Poitiers et qu'il fut, en nov. 1409, institué Général sur la finance des aides, B. n., *Clair.* 789, p. 46. Ajoutons qu'il l'était encore le 9 mars 1410-11 et le 2 juill. 1411, Z^1a^ 525, n^os^ 339 et 342. Or, nous pensons que la qualité assez haute de ses fonctions doit éloigner l'hypothèse qu'il ait pu accepter l'humble office de clerc *intérimaire* du Trésor.

Gilles Veau, que B. de Serres appelle le Veau, est donné par Jassemin, *Chambre des comptes*, p. 349, comme clerc en ladite Chambre de juill. 1418 à févr. 1430, puis maître clerc jusqu'en avr. 1436. [Donc au service du roi d'Angleterre jusqu'à la reprise de Paris.] Il y eut aussi un Guillaume de Vaux (Jassemin, *ibid.*) substitut à la Chambre des comptes de 1414 à juill. 1418. — Il n'est pas impossible que « Vituli » fût soit Gilles Veau, soit Guil-

laume de Vaux ; de préférence, peut-être, Gilles Veau, dont la forme onomastique française se rapproche davantage de la forme latine *Vituli*. — Mais aucune certitude, en l'absence de textes nouveaux.

247 *bis*. WARUT, WAROUST (Mathurin, Mathelin), qui fut greffier du Trésor de 1401 à 1416 ou 1418 (*infra*, **252**), est donné par le Parlement, le 21 nov. 1405, nous dit Tuetey, comme « clerc et notaire du roy et clerc *du* Trésor », A. n., X^{1a} 1478, fol. 238 v° et 23[9] v° ; cité par A. Tuetey, *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., I, 142-143. En réalité, et vérification faite, il faut lire clerc *au* Trésor, ce que porte expressément le registre du Parlement (Conseil). — Borrelli de Serres ne parle pas de Warut, ni à propos des clercs *du* Trésor, ni à propos des clercs *au* Trésor, *Recherches*, III, 171-172 et 178.

CHRONOLOGIE

1° DES CLERCS *DU* TRÉSOR ; 2° DES CLERCS *AU* TRÉSOR

Clercs du Trésor

De 1358-59, 4-8 mars, jusqu'au 29 déc. 1384, Robert d'Achères, *supra*, **219**.

En 1377, par *intérim*, Raoul Lamoureux, *id.*, **234**.

Du 29 déc. 1384 à sa mort, en 1415, avant le 15 sept., Guy Broichier, *id.*, **221**.

En 1391, 1394, 1399, 1403, par *intérim*, Lamoureux, *id.*, **234**.

De 1408 à 1416..., André Dessoubzlorme, *id.*, **229**.

De déc. 1409 à juin 1410, par *intérim*, « Vituli », *id.*, **247**.

Du 15 sept. 1415 au 6 nov. 1418, Simon de Langres, *id.*, **235**.

Du 9-18 nov. 1418 à fin de 1437, sauf interruptions, Jean de Bury, *id.*, **222**.

En avr. 1429 et suiv..., *intérim* provisoire de Pierre du Bois, *id.*, **230**.

Le 15 mars 1436-37, Simon Charles, commis par le roi, mais écarté par la Chambre des comptes, *id.*, **223**.

D'août 1438 à [1443 au plus tard], Adam Deschamps, *id.*, **228**.

Du 6 sept.-15 oct. 1443 au 29 juill. 1468, Pierre de Saint-Amand, *id.*, **243**.

(?) [1461], Jean de Riau, Rian, *id.*, **241**.

Du 31 août 1468 au 25-26 août 1484, Louis Lemaye, *id.*, **238**.

Du 23 janv. 1469-70 au 22 mars 1473-74, Gilles Courtin, *id.*, **225**.

Du 25 août 1484 au 12 oct. 1503, Nicole Gilles, *id.*, **232**.

En 1498, Jean Guyon, *id.*, **233**.

Du 9 août ou 9 oct. 1498 à 1499, Nicolas Seguier, *id.*, **244**.

Du 22 nov. 1499 à 1512..., Antoine Rebours, *id.*, **240**.

Du [12 oct. 1503] au 26 mars 1508-09, Guillaume Courtin., *id.*, **225** *bis*.

Du 20 août 1503 à 1519, Jean Legrand, *id.*, **237**.

Du 26 mars 1508-09 au 1er sept. 1523, Guillaume III Ripaut, *id.*, **242**.

De [1511] à 1527, sinon 1534..., Guill. Charlot, *id.*, **224**.

CLERCS AU TRÉSOR

De 1363 à 1410 (sauf *intérim* à la place du clerc du Trésor, 1377, 1391, 1394, 1399, 1403), Raoul Lamoureux, *id.*, **234**.

De 1387 à 1418... (sauf *intérim* à la place du clerc du Trésor, en 1408 et 1416), André Dessoubzlorme, *id.*, **229**.

31 janv. 1395-96, Me Pierre du Périer est conservé comme clerc au Trésor, tandis que Guill. de Meillerac cesse de l'être avec P. du Périer et se trouve, comme clerc, transféré à la Chambre des comptes, *id.*, **230** *bis*, **238** *bis*.

21 nov. 1405, Mathurin Warut, *id.*, **247** *bis*.

De 1406 à 1415, avant de devenir, le 15 sept. 1415, clerc *du* Trésor, Simon de Lengres, *id.*, **235**.

De 1414 à 1418, Jean de Laon, *id.*, **236**.

En juin-juill. 1417, Andry, *id.*, **219** *bis*.

En [1418], Jacques Denis, *id.*, **226**.

En [1418], André de Sublin, *id.*, **245**.

En [1418], Louis Galet, *id.*, **231**.

Du 17 mai 1436 après le 7 nov. 1470, Yves Derrien, *id.*, **227**.

Du 19 nov. 1443 au 19 déc. 1469, Simon Teste, *id.*, **246**.

Du 27 févr. 1460-61 au 1er mars 1485-86 et au delà, Guillaume le Binquetier, *id.*, **220**.

Du 19 déc. 1469 au 20 août 1503, ou peu avant, Jean de Nyelle, *id.*, **239**.

(?) Depuis 1474 jusqu'avant juill. 1498, Jean Guyon, *id.*, **233**.

Du 23 janv. 1469-70 au 22 mars 1473-74, Gilles Courtin (qui, de 1503 à 1509, fut clerc *du* Trésor), *id.*, **225**.

GREFFIERS DE LA COUR DU TRÉSOR

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE ET CRITIQUE

248. BAILLY (NICAISE DE), greffier de la Cour du Trésor, au plus tard, dès le premier semestre de 1426, B. n., *nouv. acq. lat.* 184, fol. 74 v°, extr. des comptes du changeur du Trésor ; l'était encore le 19 mai 1453, Z 1 F 16, fol. 23 v°. Était mort, greffier du Trésor, avant le 18 mai 1454, date où est mentionnée sa veuve, Jacquelot, B. n., *Clair.* 763, p. 318. Il exerçait alors son office au service d'Henri VI d'Angleterre. Il était, en 1426, secrétaire de ce prince, dont il signait deux lettres, à Paris, en mars et en avr. 1426 n. st., Longnon, *Paris sous la domination anglaise*, S. H. P., 206 et 208. Le 8 nov. 1435, il était clerc des Trésoriers et Généraux sur le fait des finances, *Journal de Clément de Fauquembergue*, S. H. F., III, 169. Le 15 mars 1435-36, il prêtait, avec d'autres notaires de la Chancellerie, serment à Henri VI de respecter le traité de Troyes (1420), qui avait reconnu le roi d'Angleterre comme héritier de Charles VI et du royaume de France, *Journal de Clément de Fauquembergue*, S. H. F., III, 192.

Quand fit-il sa paix avec Charles VII? En tout cas, de 1447 au plus tard à 1453, il est, pour le roi de France, greffier du Trésor. Ainsi, les 8 févr. et 12 juill. 1447, A. n., Z 1 F 12, fol. 50 v°, 84 ; le 13 nov. 1448 et, en 1450, les 13, 20 et 27 mars, Z 1 F 13, fol. 40, 138 v°, 139, 141 v° ; *id.*, les 12, 17, 18 juin et 21 août, 23 sept. 1450 ; les 3, 5, 12 févr. et 14 mai 1451, Z 1 F 15, fol. 13, 14 v°, 17, 33 v°, 51, 93, 96 v°, 100 et 122 v°. Enfin, le 19 mai 1452, il est donné comme greffier du Trésor et père de Jehan de Bailly [qui suit, **249**], Z 1 F 16, fol. 23 v°. — Cette filiation est affirmée le 19 janv. 1445-46, B. n., *Clair.* 763, p. 238. Cependant, le 6 févr. 1480-81, Jean n'est pas nommé dans une audience du Châtelet, où il est parlé de « M^e^ Pierre de Bailly, fils et héritier de feu M^e^ Nicaise de Bailly, ayant droit de ses frères et sœurs », B. n., *Clair.* 764, p. 222. Resterait à prouver qu'il s'agit bien de feu Nicaise de Bailly, greffier du Trésor.

249. BAILLY (Jean DE), greffier du Trésor de 1453 à 1482 au moins ; il était mort avant le 26 juin 1493.

« Le dernier jour de février 1452-53, M^e^ Jehan de Bailly fut receu par mess^rs^ les Trésoriers en l'office de greffier du Trésor », Z 1 F 17, fol. 1. Le 16 juin 1453, il signe un acte des Trésoriers, Z 1 F 17, fol. 47. Mais il n'était pas encore parfaitement assuré de garder son office qu'il était question de lui disputer. Cette « opposition » du 11 juill. 1453 en est la preuve manifeste : « Maistre Jehan de Bailly, greffier du Trésor, s'oppose à ce que aucun ne soit institué, receu ne mis en possession de l'office de greffe du Trésor, pour les causes à déclairer, etc. (*sic*), et eslit domicile en son hostel, en la rue de la Coulombe », Z 1 F 17, fol. 54. [On sait que la rue de la Colombe existe encore et qu'elle est parallèle à la moderne rue d'Arcole, ouverte sous le préfet Rambiteau.] Bailly l'emporta sur ses compétiteurs. Le 15 nov. 1454, il signe un acte : « Par le Conseil estant en la Chambre du Trésor, à Paris », Z 1 F 18, fol.231. Il est ensuite donné très souvent comme greffier du Trésor : ainsi, les 6 avr. 1455, jour de Pâques, 2 mai 1455, 9 et 16 janv. 1455-56, Z 1 F 18, fol. 243 v° ; Z 1 F 19, fol. 9, 147 v°, 159 ; en mai 1458, les 29 août 1459, 22 janv. 1460-61, 11 juill. 1463, Z 1 F 21, fol. liminaire, r° ; Z 1 F 22, fol. 35 ; Z 1 F 24, fol. 3 ; Z 1 F 25, fol. 55 v°. Le 4 nov. 1463, il est donné comme « secrétaire du roy et greffier de la Cour et auditoire du Trésor », Z 1 F 25, fol. 122 ; le 8 mars 1463-64, il signe une lettre des conseillers de la justice au Trésor, Z 1 F 26, fol. 24 et v° ; le 7 avr. 1464 après Pâques, nous avons sa signature autographe, Z 1 F 25, fol. 183 ; les 12 juill. 1466 et 10 mars

1466-67, il est mentionné comme « notaire et secrétaire du roy n. sire et greffier de son Trésor », Z 1 F 27, fol. 97 v° ; Z 1 F 28, fol. 5 ; *id.*, dans le compte de la Généralité Seine-Yonne, *fr.* 32511, fol. 294 ; le 24 nov. 1473, il signe un acte du Trésor, Z 1 F 35, fin. En 1476, Miraulmont, *De l'origine... des juridictions royales*, p. 280, parle de « Magister Joannes de Bailly, notarius et secretarius regis ac graffarius Thesauri ». Le 27 mars 1481-82, quittance est donnée à lui, greffier du Trésor, Z 1 F 41, fol. 11 v°. Le 26 avr. 1477, « Me Jehan de Bailly, notaire du roy, greffier du Trésor », B. n., *Clair.* 764, p. 90 ; *id.*, 3 juin 1478, *ibid.*, p. 140 ; 9 sept. 1478, *id.*, *ibid.*, p. 153 ; *id.*, 14 févr. 1481-82, *ibid.*, p. 255.

Le 26 juin 1493, cette note : « *feu* Me Jehan de Bailly, *en son vivant*, notaire et secrétaire du roy et greffier de la Cour de ceans » [c'est-à-dire du Trésor]. Sa veuve était Philippe Pelet, Z 1 F 46, fol. 190.

Jean de Bailly, fils de Nicaise, était, le 19 mai 1453, procureur en Parlement, Z 1 F 16, fol. 23 v°. Est-ce le même que Jean de Bailly, praticien en Cour d'Église, détenteur d'une maison, rue des Noyers, à Paris, le 1er sept. 1463? *Clair.* 763, p. 392. Un Jean Bailly, procureur en Parlement, rallié au roi d'Angleterre, est signalé de 1426 à 1433, Aug. Longnon, *Paris sous la domination anglaise*, *Docum.*, S. H. P., p. 237 ; *Journal de Clément de Fauquembergue*, S. H. F., II, 324, 338, et III, 89. Il est possible que ce soit bien le futur greffier du Trésor. Et peut-être même, ce qui nous semble cependant plus douteux, faudrait-il l'identifier avec Jean de Bailly, procureur au Parlement les 5 août 1417, 18 avr. 1418, 5 mai 1419, *Journal de Clément de Fauquembergue*, *cité*, I, 36, 117, 294. Dans ce cas, J. de Bailly serait un bel exemple de longévité. — Un Jean de Bailly était, le 20 mai 1411, conseiller au Châtelet, B. n., *Clair.* 763, p. 31 ; Jean de Bailly, 27 juill. 1411, avocat au Parlement, *ibid.*, p. 35 ; mort avant le 6 août 1439, *ibid.*, p. 174.

250. BARDON (Pierre), « commis pour le greffier du Trésor », 2 janv. 1482-83. Est-ce après le décès ou la retraite de Jean de Bailly que Pierre Bardon aurait, par commission, c'est-à-dire provisoirement, exercé les fonctions de greffier? Et combien de temps? Nous l'ignorons.

251. COURTIN (maistre Martin), greffier du Trésor ; avant le 28 avr. 1489, date où il est donné comme notaire, secrétaire du roi et greffier du Trésor, B. n., *Clair.* 764, p. 391 ; *id.*, 6 mai 1489, *ibid.*, p. 392 ; *id.*, 28 nov. 1489, date où il est parlé de « Me Martin

Courtin, notaire et secrétaire du roy », et de sa femme, *ibid.*, p. 420 ; *id.*, 27 avr. 1490, *Clair.* 765, p. 2 ; *id.*, le 28 sept. 1491, *ibid.*, p. 91, il est alors qualifié de seigneur de Pomponne [arr. de Meaux] et de Villeneuve-aux-Aunes [Seine-et-Marne, comm. de Brou, cant. de Lagny, arr. de Meaux] ; *id.*, 30 sept. 1494, *ibid.*, p. 242 ; *id.*, 23 nov. 1500, *ibid.*, p. 405 ; à Pâques 1498, dans la liste des officiers de la Cour du Trésor, il est qualifié de greffier, A. n., Z 1 F 47, fol. liminaire v° a. De même, les listes de ce personnel, établies pour Pâques 1506 à 1510 et 1512-1514, Z 1 F 50, fol. 257 v° et fol. liminaire ; Z 1 F 51, 53 à 58. Était notaire et secrétaire du roi dès 1489 au moins. Mourut secrétaire du roi, le 18 janv. 1516-17. Fut inhumé, avec Isabeau de Thumery, sa première femme, morte le 8 mars 1505-06, dans l'église de Pomponne, où leur épitaphe se voyait au XVII^e siècle. Il épousa, en secondes noces, demoiselle Jeanne de la Place, veuve d'Antoine de la Tour, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il était le frère de GILLES COURTIN, clerc du Trésor (*supra*, **225**), B. n., *P. O.* 910, doss. *Courtin*, 20093, n° 80 (notes généal. du XVII^e siècle). — Cf. *Actes François I^er*, V, 333, n° 16401, d'après l'original P. 2, n° 662 : déclaration de l'hommage de Louis Courtin, fils aîné de feu Martin Courtin, notaire et secrétaire du roi, pour les terres de Pomponne et La Villeneuve-aux-Aunes, mouvantes de la châtellenie de Gournay-sur-Marne, 23 mai 1517.

252. WARUT, WAROUT, WAROUST, VUARROUT (MAÎTRE MATHURIN, MATELIN), greffier du Trésor, de 1401, au plus tard, jusqu'à 1416, et peut-être 1418. — 27 oct. 1401 et 17 janv. 1402-03, Z 1 F 1, fol. 42 et 170 v° ; 8 et 22 août 1403, 9 juill., 3 sept. et 4 déc. 1404, Z 1 F 2, fol. 47 v°, 49 v°, 142, 165, 194 v° ; 24 mars 1404-05, Z 1 F 2, fol. 250 v°. Le 21 nov. 1405, le Parlement constate que « Matelin Waroust... clerc et notaire du roy et clerc du Trésor,... s'appeloit, en ses lettres, graphier du Trésor ». Le Parlement déclare que « nul ne doit estre appellé graphier, sinon le graphier de céans... ; *alias* la Court le punira », *Journ. Nic. Baye*, S. H. F., I, 142-143, d'après X^1a 1478, fol. 238 v° et 239 v°, cités par A. Tuetey. — Pour 1409 après Pâques, Z 1 F 4, fol. 138 v° ; *Recueil... Edicts...*, 1641, p. 30 ; à Pâques (12 avr.) 1410, « Maturinus Warout,... notarius seu grefferius » de la Cour du Trésor, Z 1 F 5, fol. liminaire ; cf. *Recueil... Edicts..., cité*, p. 32. — 28 janv. 1410-11, Z 1 F 5, fol. 77 v°. A Pâques, 12 avr. 1411, « magister Maturinus Warout, notarius seu grefferius », Z 1 F 6, fol. liminaire. — Le 19 janv. 1411-12, « Perrin le Boulan-

gier, clerc de maistre Mathurin Warout, greffier du Trésor », Z 1 F 6, fol. 55 ; 7 oct. 1416, « M^tre Mathurin Warout, greffier du Trésor », Z 1 F 7 B, fol. 315.

Le 26 juin 1420, il donne une quittance orig. signée *M. Warut*, en qualité de « notaire et secrétaire du roy nostre sire et de mgr le Régent le royaume, daulphin de Viennois », pour 200 liv. t., à lui octroyées par lettres du 6 févr. 1419-20 : « Pour considération, dit-il, des bons et agréables services que j'ay faiz au roy et à mondit sgr, en mondit office et autrement, en maintes manières, ou temps passé », B. n., *P. O.* 3046, doss. *Warout*, 67657, n° 3.

Il se peut donc qu'il soit resté greffier du Trésor jusqu'à la reprise de Paris par les Bourguignons, à la fin d'avr. 1418.

Il devait être Armagnac et il resta fidèle à Charles VII, car en juill. 1423 et en 1427 Henri VI d'Angleterre confisqua une partie des biens de Warout, coupable d'être antibourguignon, A. Longnon, *Paris sous la domination anglaise*, *Docum.*, S. H. P., p. 110, 252, 260.

CHRONOLOGIE DES GREFFIERS EN LA COUR DU TRÉSOR

De... 1401 à 1416 [ou 1418], Mathurin Warut, *supra*, **252**.
De... 1426 à 1453, sauf intermittence, Nicaise de Bailly, *id.*, **248**.
De 1453 à 1482..., Jean de Bailly, *id.*, **249**.
En 1483..., Pierre Bardon, *id.*, **250**.
En... 1498-..., Martin Courtin (mort en 1517), *id.*, **251**.

HUISSIERS DE LA COUR DU TRÉSOR

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE ET CRITIQUE

253. ALART (Jacques), huissier du Trésor, de 1467 au moins jusqu'au 26 mars 1493, où il résigne en faveur de son fils, Jean. En 1467, 29 et 31 juill., 12, 19 et 28 août, 4, 9, 11, 16, 25 sept., 7 oct., 18, 27, 30 nov., Z 1 F 28, fol. 120, 123, 131 v°, 135 v°, 147, 154 v°, 158 v°, 164 v°, 166 v° 172, 179 v° ; Z 1 F 29, fol. 9 v°, 20 v°, 45 ; — en 1468, 15 et 27 janv., 17 et 19 févr., 2 mars, 11 et 13 mai, 1^er et 22 juin, 20 juill., 3 août, 9 et 23 sept., 18 nov., 2, 16 et 30 déc., Z 1 F 29, fol. 54 v°, 59, 90 v°, 91, 99, 159, 161, 179, 184 ; Z 1 F 30, fol. 11 v°, 21, 47 v°, 62 v°, 103, 109 v°, 119 v°, 130 v°. — Sur la résignation de son office, voir *infra*, **254**. Entre ces dates

extrêmes, 1468 et 1493, les mentions de Jacques Alart, comme huissier du Trésor, surabondent : en 1469, 22 mentions, du 11 janv. au 13 déc., Z 1 F 30, fol. 140 v°, 151 v°, etc. ; Z 1 F 31, fol. 9, 26, 27, etc. ; — en 1470, du 2 janv. au 22 déc., 24 mentions, Z 1 F 31, fol. 143 v° ; Z 1 F 32, fol. 16, 32 v°, 60 v°, etc. ; Z 1 F 33, fol. 25 v°, 40, etc. Le 2 janv. 1469-70, il dut même s'opposer « à ce que aucun ne soit institué, mis, ne receu en possession ne joïssance de l'office de huissier dud. Trésor, sans ce qu'il [Jacq. Alart] soit appelé ne oÿ », Z 1 F 31, fol. 143 v° ; — en 1471, 19 mentions, du 4 janv., Z 1 F 33, fol. 74 v°, au 19 déc., fol. 284 v°, date à laquelle nous avons sa signature autographe ; — en 1472, 21 mentions, du 10 janv., Z 1 F 33, fol. 291, jusqu'au 30 déc., Z 1 F 34, fol. 227 v° ; — en 1473, 14 mentions, depuis le 20 janv., Z 1 F 34, fol. 243, jusqu'au 29 déc., Z 1 F 35, fol. 225 v° ; — en 1474, 20 mentions, depuis le 7 janv., Z 1 F 35, fol. 229 v°, jusqu'au 16 déc., Z 1 F 36, fol. 222 v° ; — en 1475, 36 mentions, depuis le 31 janv., Z 1 F 37, fol. 5, jusqu'au 15 déc., Z 1 F 37, fol. 160 ; mais il faillit un moment être évincé par Robert Tinteau ; le 15 févr. 1475 n. st., le reg. Z 1 F 37, fol. 13 v°, porte ceci : « Appel », « Jaques Alart, huissier du Trésor du roy n. s., à Paris, a, ce jour, appelé de mess^rs^ les Trésoriers de France de l'institucion par eulx faicte en l'office de huissier dud. Trésor, avec et ou lieu dudit Jaques Alart, de la personne de Robert TINTEAU » (*infra*, **264**) ; — en 1476, 41 mentions, depuis le 10 janv., Z 1 F 37, fol. 170, jusqu'au 4 déc., Z 1 F 39, fol. 27 ; il semblerait qu'après l'alerte de Tinteau Jacques Alart ait redoublé d'assiduité et d'activité à la Cour du Trésor ; — en 1477, 24 mentions, du 31 janv., Z 1 F 39, fol. 70, jusqu'au 22 août, date à laquelle il se fait suppléer par son commis Pierre Bardon (*infra*, **270**), Z 1 F 39, fol. 229 ; — en 1478, Jacques Alart, huissier du Trésor, a un procès au Châtelet de Paris, 5 nov. 1478, B. n., *Clair.* 764, p. 160 ; la même année, 20 mentions de lui, entre le 10 juill., Z 1 F 40, fol. 2, et le 23 déc., Z 1 F 40, fol. 122 v° ; en 1479, 8 mentions ; 6 en 1480 ; 47 en 1481 ; 15 en 1482 ; 4 en 1484 ; 26 en 1485 ; 7 en 1486 ; 13 en 1488 ; 36 en 1489 ; 20 en 1490 ; 49 en 1491 ; 19 en 1492 ; 3 en janv. 1493 n. st., Z 1 F 46, fol. 106 v°, 109, 122.

Le 28 avr. 1480, il faisait déclaration aux fermiers du viij des halles, des vignes lui appartenant à Clichy, à Bagnolet, à Saint-Denis, Z 1 A 31, fol. 366.

254. ALART (Jehan), 26 mars 1492-93, « ce jourduy, Jehan Alart a esté receu par mgrs les Trésoriers de France en l'office de

huissier du Trésor du roy nostre sire, vacant par la resignacion dudit office, faicte par Jaques Alart, père dudit Jehan Alart. Et, après le serment fait par icelluy Jehan Alart, en tel cas acoustumé, a esté par mesdits sgrs mis et institué en possession et saisine dudit office », Z 1 F 43, fol. 151.

Pendant plusieurs années, Jean Alart n'avait été que le commis de son père (*infra*, **265** et **266**). — Il ne semble pas être resté longtemps huissier du Trésor ; en 1493, il est mentionné, comme huissier, 42 fois, des 26 et 27 mars, Z 1 F 46, fol. 153, jusqu'au 18 déc., *ibid.*, fol. 276 ; — en 1494, 19 fois, entre le 3 janv. et le 19 mars, Z 1 F 46, fol. 279-327 v°.

AUBIGNY (Simon D'). — Voir *infra*, **256**.

255. COURTOIS (Robert, Robin), huissier du Trésor... 1439-1449 : 24 juill. 1439, Z 1 F 9, fol. 29 et v° ; 1642 n. st., 16, 21 mars et 6 avr., Z 1 F 9, fol. 69 et v°, 70 v° ; en 1445, 26 févr., 2 et 9 avr., 17 sept., 5, 12, 17, 26 nov., 10 et 22 déc., Z 1 F 11, fol. 9, 13 et v°, 32, 37, 38, 39 et 40, 42, 45 v°, Z 1 F 12, fol. 4 et v° ; — en 1446, 7 et 12 janv., 18 févr., 16, 18, 23 mars, 6 et 27 avr., 18 mai, 1er et 6 juill., 16 et 30 sept., 7 et 12 oct., Z 1 F 12, fol. 4 v°, 6, 11 v°, 12 et v°, 13, 14 et 19, 22 v°, 23, 35, 36, 37 et 38 ; — en 1447, 10 mars, Z 1 F 12, fol. 57 v° ; — en 1448, 26 juin, 3 et 17 juill., 7, 16 et 28 août, 23 oct., 13, 15, 22 nov., 11 et 18 déc., Z 1 F 13, fol. 19 v°, 26 v°, 29, 31, 32 v°, 33 et v°, 35, 37, 40-42, 44-45 ; — en 1449, 8 et 15 janv., 19, 26, 28 févr., 7, 12, 19, 26 mars, 2 et 4 avr., 14 et 28 mai, 6 et 25 juin, 18, 19 et fin juill., 8 et 27 août, 5, 17, 26 sept., 3 et 17 oct., Z 1 F 13, fol. 47, 49, 57 v°, 59 v°, 61, 62 v°, 64 v°, 67, 69, 70, 71, 75 v°, 76 v°, 77, 80, 83, 85, 86 v°, 90 v°, 91 v°, 92 v°, 93 et v°, 95, 96 v°.

Avait été commis de l'huissier du Trésor, en 1425, au service d'Henri VI d'Angleterre. *Infra*, **284**.

256. DAUBIGNY (Symon), huissier du Trésor, du... 18 juin 1401, sinon plus tôt, au 16 mars 1402-03, sinon plus tard. En 1401, 18 juin et 4 nov., Z 1 F 1, fol. 16 v°, 43 v° ; en 1402, 6 et 17 févr., 15 juin et 21 août, Z 1 F 1, fol. 69, 70 v°, 99, 130 ; 16 mars 1402-03, Z 1 F 1, fol. 197. — Le 4 mai 1408, il est nommé avec cette mention : « lors huissier du Tresor », Z 1 F 4, fol. 10 v°. Il vivait donc à cette date, mais n'était plus huissier.

257 (?). DOUBTE (Jean). On ne saurait affirmer qu'il ait été huissier du Trésor en 1449, sinon en 1452. — Le 28 nov. 1449, « Jehan Doubte, huissier du Trésor du roy nostre sire, à Paris,

s'oppose à ce que Colin de Nouviant ne autres ne soient receuz ne instituez oudit office de huissier du Trésor, jusques à ce que ledit Jehan Doubte soit oÿ », Z 1 F 13, fol. 105 v° ; — le 22 sept. 1452, Jehan Doubte fait opposition à Pierre MORIN (voir *infra*, **259**) pour l'office d'huissier du Trésor, Z 1 F 16, fol. 79.

258 (?). HERICON (Jean), 6 juill. 1403, Pierre PACAUT (*infra*, **261**) s'oppose à ce que l'office de huissier au Trésor soit donné à Jehan Hericon, Z 1 F 2, fol. 31 v°. — Il semble que Hericon fut, en effet, écarté.

259. MORIN (Pierre), de 1450 à 1464, sinon au delà, huissier du Trésor. — Le 9 janv. 1450 n. st., il prête, par procureur, « sèrement de bien et loyaument excercer l'office de huissier du Trésor », Z 1 F 13, fol. 114 v° : en 1450, 23 mentions, Z 1 F 13, fol. 114, à Z 1 F 15, fol. 68 v° ; — en 1451, 6 mentions, Z 1 F 15, fol. 91 v°-106 v° ; — le 26 juill. 1452, procès au sujet d' « une loge, au dessoubz du Trésor, qui est la vie^e », et que P. Morin avait obtenue de la Chambre des comptes, mais que détenait Thomas Guillet, Z 1 F 16, fol. 53 v°. Deux mois plus tard, le 23 sept., Jehan DOUBTE (*supra*, **257**) faisait recevoir par les Trésoriers son opposition à ce que ledit Morin conservât son office d'huissier, Z 1 F 16, fol. 79. — Morin garda cependant son office en 1452, 2 août, 13, 22 et 29 déc., Z 1 F 16, fol. 57, 113, 121, 122 ; — de même, en 1453, année où les registres du Trésor le mentionnent 9 fois : Z 1 F 16, fol. 124 ; Z 1 F 17, fol. 25 à 85 ; — et 19 fois en 1454, du 17 juill., Z 1 F 18, fol. 97 v°, au 4 déc., Z 1 F 18, fol. 185 ; — en 1455, 5 fois, Z 1 F 18, fol. 232 v° ; Z 1 F 19, fol. 139 v° ; — en 1456, 7 fois, du 7 janv. au 10 sept., Z 1 F 19, fol. 156 v°-Z 1 F 20, fol. 82 ; — 2 fois seulement en 1457, les 22 et 27 avr., Z 1 F 20, fol. 236, 242 v°, 243 ; — en 1458, 6 fois, Z 1 F 21, fol. liminaire au fol. 56 ; — en 1459, 17 fois, du 9 févr., Z 1 F 21, fol. 121 v°, au 21 nov., Z 1 F 22, fol. 122 ; — en 1460, 10 fois, du 23 juill., Z 1 F 23, fol. 94, au 12 nov., fol. 170 v° ; — en 1461, 7 fois, du 23 janv., Z 1 F 24, fol. 3 v°, au 30 déc., fol. 180 v° ; — en 1462, 9 fois, du 15 janv., Z 1 F 24, fol. 185, au 5 mai, Z 1 F 25, fol. 6 v° ; — en 1463, 3 fois, du 1^er avr., Z 1 F 25, fol. 6 v°, au 20 mai, fol. 25 v° ; — en 1464, fin de juin, Z 1 F 26, fol. 103 v°.

260. MUNIER, MUSNIER (Jean), fait à la Cour du Trésor fonction d'huissier de 1425 à 1439 ; mais il y a lieu de distinguer : 1° De 1425 au début de janv. 1428-29, il semble ou bien qu'il ait été huissier à la Cour des aides, au service d'Henri VI d'Angle-

terre, et qu'il ait rempli, simplement par commission provisoire, les fonctions d'huissier au Trésor ; ou bien qu'un Jean Munier, huissier à la Cour des aides, l'ait fréquemment remplacé : l'homonymie de ces deux officiers contemporains et investis de fonctions assez voisines rend bien incertaine la distinction à faire entre eux. Nous savons seulement que Jehan Munier, huissier aux aides, était mort avant le 22 août 1431 et que Jehan Munier, huissier au Trésor, lui survécut, Z 1 F 8, fol. 142 v°, 143, etc. Ainsi, en 1425, un de ces deux Jehan Munier fait l'appel des causes à la Cour du Trésor, à Paris, 12 fois, du 27 juill., Z 1 F 8, fol. 1, au 28 nov., *ibid.*, fol. 8 v° ; — en 1426, de même, du 15 févr., Z 1 F 8, fol. 13 v°, jusqu'au 20 déc., *ibid.*, fol. 29 v°, soit à 19 reprises ; — en 1427, à 11 reprises, du 3 janv., Z 1 F 8, fol. 30, au 2 mai, *ibid.*, fol. 34 ; — en 1428, à 46 reprises, du 23 janv., Z 1 F 8, fol. 42, au 31 déc., fol. 69 ; — en 1429, le 5 janv., Z 1 F 8, fol. 69.

2° Depuis 1429 n. st., le 7 janv., *ibid.*, fol. 69 v°, jusqu'au 27 mars 1439 n. st., Z 1 F 9, fol. 23 v°, il est qualifié d'huissier et le plus souvent d'huissier au Trésor : ainsi, en 1429, 42 fois, jusqu'au 30 déc., Z 1 F 8, fol. 96, et, précisions significatives, il est, le 4 févr., le 9 mars, le 27 avr., le 6 juill., le 5 août, remplacé par « l'uissier de la Chambre des aides », Z 1 F 8, fol. 73, 75, 77 v°, 81 v°, 86 v° ; — en 1430, 23 mentions, du 11 janv., Z 1 F 8, fol. 96 v°, au 13 déc., *ibid.*, fol. 133 ; à 5 reprises, remplacé par l'huissier des aides, les 14 janv., 21 juin, 19 juill., 12 août, 13 déc., Z 1 F 8, fol. 98, 115, 117 v°, 120, 133 ; — en 1431, 34 mentions et, à 4 reprises, remplacé par l'huissier des aides, 7 févr., 8 juin, 22 août, 26 sept. ; — en 1432, 45 mentions, Z 1 F 8, fol. 153 (9 janv.) au fol. 167 (26 nov.), *ibid.*, fol. 167 ; 8 remplacements par l'huissier des aides, 2 janv., 9 févr., 28 mars, 30 avr., 16 et 28 mai, 19 juill. et 24 sept. ; — en 1433, 22 mentions, depuis le 17 janv., Z 1 F 8, fol. 169, jusqu'au 19 déc., *ibid.*, fol. 180, et 5 fois remplacé par l'huissier des aides, 27 févr., 28 avr., en mai, les 8 août et 5 déc. ; — en 1434, 20 mentions, du 2 janv., Z 1 F 8, fol. 180 v°, jusqu'au 5 déc., fol. 200, et 6 remplacements par l'huissier des aides ; — en 1435, 25 mentions, depuis le 8 janv., Z 1 F 8, fol. 200 v°, jusqu'au 10 déc., *ibid.*, fol. 217 v° ; 7 remplacements par l'huissier des aides ; — en 1436, 4 mentions dans les registres qui ont été conservés, du 7 au 17 janv., Z 1 F 8, fol. 219-220 ; le 10 janv., remplacé par l'huissier des aides, *ibid.*, 219 v° ; — en 1438, 17 mentions, depuis le 30 mai jusqu'au 18 déc., Z 1 F 9, fol. 1 v°-15 ; — en 1439, 8 mentions, du 2 janv. au 27 mars, Z 1 F 9, fol. 15 v°-23 v°.

Ce qui complique le cas, c'est qu'il n'y eut pas seulement deux Jean Munier, mais trois, dont deux furent huissiers des aides et le troisième huissier du Trésor.

Outre le premier, huissier aux aides, mort avant le 22 août 1431, Z 1 F 8, fol. 142 v°, comme nous l'avons vu *supra*, un autre Jean Munier est signalé, le 9 mars 1433-34 et le 22 nov. 1435, comme huissier aux aides et remplaçant, à ces deux dates-là, Jean Munier, huissier du Trésor, Z 1 F 8, fol. 184 et 215 v°. Nous avons donc eu le tort de ne pas les distinguer dans notre catalogue du *Personnel de la Cour des aides*, tirage à part en 1935, p. 243, **80**, des *Annuaires-Bulletins*, S. H. F., 1931 à 1933. — Nous y avons seulement signalé que, le 2 mars 1436-37, Jean Munié se voyait contester par Colin de la Loge (*ibid.*, **76**) son office d'huissier à la Cour des aides.

261. PACAUT, PASQUAULT, PASQUAUT, PAQUOT (Pierre, Perrin), huissier du Trésor, de 1403 à 1418. — Le 6 juill. 1403, il s'oppose à ce que l'office d'huissier au Trésor soit donné à Jehan Hericon (*supra*, **258**) ; les 18 août, 12 sept. et 16 oct. 1403, il est qualifié d'huissier du Trésor, Z 1 F 2, fol. 49 v°, 51, 55 ; — en 1404, 9 mentions, du 9 janv. au 3 déc., Z 1 F 2, fol. 74-191 v° ; — en 1405, 5 mentions, du 16 janv. au 10 avr., Z 1 F 2, fol. 207 v°-260 ; — une seule mention en 1407, le 9 juill., Z 1 F 3, fol. 16 ; — en 1408, 2 seulement, 2 mars et 21 sept., *ibid.*, fol. 97, et Z 1 F 4, fol. 68 ; — en 1409, 4 mentions, Z 1 F 4, fol. 138 v°, 167 v°, 181, 217 ; — en 1410, une mention, à Pâques (25 mars), Z 1 F 5, fol. liminaire ; cf. *Recueil... Edicts...*, 1641, p. 32 ; — en 1411, 2 mentions, le jour de Pâques, 12 avr., « hostiarius, Petrus Pasquaut », Z 1 F 6, fol. liminaire, et 4 juin, Z 1 F 6, fol. 16 v° ; — en 1413, 2 mentions, 13 janv. et 9 déc., Z 1 F 7 A, fol. 49 et 126 ; — en 1414, 2 mentions, 28 févr. et 12 mai, *ibid.*, fol. 139 et 155 v° ; — en 1415, 6 mentions, du 20 mars au 13 nov., Z 1 F 7 B, fol. 214 et 256 ; le 4 nov., il révoque Jehan Adam, son substitut ou lieutenant, et, le 13 nov., il se donne comme substitut Jaquet Piquot, *ibid.*, fol. 252 et 256 ; — en 1416, 2 mentions, 18 et 24 janv., *ibid.*, fol. 268 v° et 269 ; — en 1417, 8 mentions, entre le 10 févr., Z 1 F 7 B, fol. 352, et le 28 août, *ibid.*, fol. 406 ; — en 1418, 4 mentions, du 5 janv. au 2 mars, Z 1 F 7 B, fol. 422-439.

Avant d'être huissier du Trésor, Perrin PACAUT avait été substitut ou lieutenant de l'huissier du Trésor, *infra*, **317**.

262. PEUDEBON (Jean), « huissier du Trésor », en 1449, 5 et 19 nov., Z 1 F 13, fol. 100 et 104 v°.

263. PRESLE, PRESLES (Étienne DE), confirmé par lettres royaux du 14 avr. 1498 n. st. en l'office d'huissier du Trésor, qu'il exerçait déjà sous Charles VIII, et mandement aux Trésoriers de France, ainsi qu'aux conseillers sur la justice du Trésor, de prendre son serment et de l'instituer audit office, dont ils feront payer les gages par le changeur dudit Trésor. — 22 juin 1498, institution par les Trésoriers de France dudit Estienne de Presle, qui a prêté serment entre leurs mains, en l'office d'huissier du Trésor, dont ils mandent au changeur dudit Trésor de lui payer ses gages, A. n., Z 1 F 47, fol. 35 v° et 36.

En 1498, depuis le 15 avr. (jour de Pâques), 7 mentions, jusqu'au 14 nov., Z 1 F 47, fol. liminaire et 63 v° ; — en 1499, 12 mentions, entre le 10 avr. et le 13 nov., Z 1 F 47, fol. 125 v°, jusqu'au 13 nov., *ibid.*, fol. 199 v° ; — en 1500, 33 mentions, du 29 janv., Z 1 F 47, fol. 221 v°, au 24 déc., Z 1 F 48, fol. 116 v° ; — en 1501, 3 mars, 16 juill. et 5 nov., Z 1 F 48, fol. 155 v°, 221, 249 v° ; — 8 mars 1503-04, Z 1 F 49, fol. 303 v° ; 22 et 29 mars 1506-07, Z 1 F 50, fol. 448 v° et 452 ; 29 mars et 17 avr. 1507-08, Z 1 F 51, fol. 229 v° et 252 v° ; 10 sept. et 28 nov. 1509, Z 1 F 54, fol. 119 et 190 ; 18 mars et 10 avr. 1509-10, Z 1 F 54, fol. 183 v° ; Z 1 F 55, fol. 4 v° ; 6 mai 1521, Z 1 F 61, fol. 19 v° ; 4 avr. 1522 n. st., *ibid.*, p. 284 ; 30 mars 1522-23, Z 1 F 62, fol. 305 ; 23 déc. 1523, Z 1 F 63, fol. 230 ; 21 et 27 mars 1523-24, *ibid.*, fol. 319, et Z 1 F 64, fol. liminaire ; 10 avr. 1524-25, Z 1 F 64, fol. 302. — Mentionné comme huissier du Trésor, dans les états annuels des officiers de la Cour, dressés à Pâques, de 1506 à 1524, Z 1 F 50, fo. 257 v° ; et fol. liminaires Z 1 F 51, 53 à 60, et Z 1 F 62, 64.

264. TINTEAU (Robert), 15 févr. 1474-75, « Appel. — Jaques ALART (*supra*, **253**), huissier du Trésor du roy n. s., à Paris, a, ce jour, appelé de mgrs les Trésoriers de France, de l'institucion par eulx faicte en l'office de huissier dud. Trésor, avec et ou lieu dudit Jaques Alart, de la personne de Robert Tinteau », Z 1 F 37, fol. 13 v°. — Robert Tinteau est, le 3 mars 1474-75, Z 1 F 37, fol. 26, le 23 janv. 1476-77, Z 1 F 39, fol. 61 v°, et le 4 déc. 1482, qualifié d' « huissier du Trésor », Z 1 F 42, fol. 269. Le 30 sept. 1493, « Robert Tinteau, receveur des aydes à Montfort Lamaury », B. n., *Clair.* 765, p. 203.

CHRONOLOGIE DES HUISSIERS DE LA COUR DU TRÉSOR

De 1401 à 1403..., Symon Daubigny, *supra*, **256**.
(?) 1403, Jean Hericon, *id.*, **258**.
De 1403 à 1418..., Perrin Pacaut, *id.*, **261**.
De 1425 ou de 1429 à 1439, Jean Munier, *id.*, **260**.
De... 1439 à 1449, Robin Courtois, *id.*, **255**.
En 1449..., 5 et 19 nov..., Jean Peudebon, *id.* **262**.
(?) Le 28 nov. 1449, le 22 sept. 1452..., Jean Doubte, *id.*, **257**.
De janv. 1450 à 1464..., Pierre Morin, *id.*, **259**.
De... 1467 au 26 mars 1493, Jacq. Alart, *id.*, **253**.
En 1475, 1477 et 1482, Robert Tinteau, *id.*, **264**.
De 1493 n. st., 26 mars, à 1494..., Jean Alart, *id.*, **254**.
Dès avant le 14 avr. 1498 à 1525..., Étienne de Presles, *id.*, **263**.

LES SUBSTITUTS, LIEUTENANTS, COMMIS OU SUPPLÉANTS INTÉRIMAIRES DES HUISSIERS EN LA COUR DU TRÉSOR

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE ET CRITIQUE

265. ADAM (Jean), de 1401, 4 mai au plus tard, jusqu'à sa révocation, le 4 nov. 1415, « substitut ou lieutenant de l'huissier », Z 1 F 1, fol. [9], et Z 1 F 7 B, fol. 252. Révoqué par l'huissier Pierre Pacaut, « pour certaines causes, en le désadvouant de tout ce qu'il [ledit Adam] pourroit faire doresenavant, comme sondit substitut ou lieutenant ». — Entre 1401 et le 4 nov. 1415, a-t-il été constamment substitut? Nous l'ignorons, sachant seulement que, dans les registres de la Cour du Trésor, il apparaît en cette qualité aux dates suivantes : 18 févr. 1407-08, Z 1 F 3, fol. 92 ; 2, 16 avr., 31 mai et 5 juill. 1410, Z 1 F 5, fol. 1 v°, 9 v°, 21 v°, 32 v° ; 29 juill. 1411, Z 1 F 6, fol. 29 v° ; 1er juill. 1412, 13 janv. 1412-13, 4 nov. 1413, Z 1 F 7, fol. 16 ; Z 1 F 7 A, fol. 49 et 119 v°.

266. ALART (Jean), « fils et conmis de l'huissier du Trésor, Jacques ALART » (*supra*, **253**), en 1489, 31 juill., 4, 9, 16, 18, 23, 25, 30 sept., 13 nov. ; en 1490, 28 avr., 13 août, 1er oct. ; en 1493 n. st., 13 mars, Z 1 F 44, fol. 214 v°, 231 et v°, 234, 235, 238, 240, 241, 242 v°, 255 v° ; Z 1 F 45, fol. 4, 59 v°, 78 v° ; Z 1 F 46, fol. 142 v°.

Nous avons vu que Jean Alart fut, le 26 mars 1492-93, reçu en l'office d'huissier du Trésor. *Supra*, **254**.

267. ALVEQUIN (Pierre), de 1443 à 1452, au moins, remplace l'huissier du Trésor, notamment pour l'appel des parties à l'audience. Il est donné en 1446, 26 oct., comme sergent au Châtelet, Z 1 F 12, fol. 39 v° ; *id.*, 31 janv. 1447-48 et 16 déc. 1449, Z 1 F 13, fol. 8 et 107 v° : 127 mentions entre le 6 sept. 1443, Z 1 F 10, fol. 1, et le 15 déc. 1452, Z 1 F 16, fol. 119 v°, soit en l'espace de dix ans ou environ, soit plus de 3,600 jours. C'est donc trop peu pour permettre de voir là quelque périodicité.

268. AVESNES (Guillaume D'), le 30 déc. 1478, étant sergent royal, remplace l'huissier du Trésor pour procéder à l'appel des causes, Z 1 F 40, fol. 124 v°. — Le 3 mars 1478-79, du reste, on trouve « Guillaume d'Avesnes fermier de la Coustume du bestail à pié fourché... », Z 1 F 40, fol. 124 v°.

269. BACHELIER, BACHELER, BACHELOT (Gieffroy), de 1431, 9 juin, à 1446, 5 août, remplaça l'huissier au Trésor, sans avoir d'autre titre que celui de sergent et sans qu'on puisse affirmer aucune périodicité dans ces remplacements. Nous devrons nous borner à en préciser les dates : 9 juin 1431, Z 1 F 8, fol. 139 v° ; en 1432, 18 juin, 12 et 30 juill., Z 1 F 8, fol. 160 v°, 161, 162 ; en 1438, 13 et 20 août, Z 1 F 9, fol. 9 v°, 10 et v° ; en 1439, 4, 20 mars et 12 juin, Z 1 F 9, fol. 22 v°, 23 v°, 26 v° ; en 1440, 27 mai et 13 juill., *ibid.*, fol. 44 v° et 46 ; en 1441-42, 21 févr., *ibid.*, fol. 67 ; en 1446, le 5 août, Z 1 F 12, fol. 26 v°.

Notons que ce sergent, appelé à remplacer l'huissier, était fermier de plusieurs coutumes en 1431, en 1432, 1438, Z 1 F 8, fol. 140 v°, 160 v° ; Z 1 F 9, fol. 9 v°.

270. BARDON (Pierre), « Commis pour l'uissier du Trésor » de 1477 à 1482, au moins, avec une intermittente périodicité, ce semble : 28 févr., 26 mars, 22 août 1477, Z 1 F 39, fol. 89, 108, 229 ; en 1478, les 4, 16, 18 sept., 23 oct., 6, 13 et 27 nov., 16 déc., Z 1 F 40, fol. 38 v°, 44 v°, 54, 57 v°, 80, 89 v°, 96 v°, 107 v°, 118 v° ; — en 1479, 20 janv., 26 févr., 10, 12, 17, 26, 31 mars, 4 et 16 juin, Z 1 F 40, fol. 136 v°, 159, 168, 171, 172, 181 v°, 184 v°, 231, 234 ; — en 1480, 6 mentions, Z 1 F 41, fol. 14, 28 v°, 31 v°, 41, 51 v°, 56 ; — en 1481, les 31 août, 5 et 19 sept., Z 1 F 42, fol. 10, 14, 24 ; — en 1482, les 31 mai, 7, 19, 21, 26 juin, 3, 5, 10, 12, 17, 19, 26, 31 juill., 2, 7, 21 août, 18 sept., 4 oct. et 8 nov., Z 1 F 42, fol. 174,

177 v°, 180, 181, 182, 187 v°, 189, 192 v°, 196 v°, 199 v°, 203 v°, 205 v°, 211 v°, 214, 216 v°, 223, 241 v°, 250, 257 v°.

271. BERC (Jacquet DU), sergent, chargé, le 8 janv. 1445 n. st., de remplacer l'huissier du Trésor pour faire l'appel des parties, Z 1 F 11, fol.7.

272. BEZE (G. DE), remplace l'huissier, absent ou empêché, 26 mars 1427-28 et 9 nov. 1429, Z 1 F 8, fol. 47 et 89 v°.

273. BLANCHE (Robin), sergent, remplace, les 4 févr. 1438-39 et 11 janv. 1440-41, pour faire l'appel des causes, Z 1 F 9, fol. 18 v° et 50.

274. BLANGY (Eustache DE), « commis pour l'uissier du Trésor », en 1482, Z 1 F 42, fol. 253 v°.

275. BOUDON (Jacques), 13 nov. 1482, « commis pour l'uissier du Trésor », Z 1 F 42, fol. 261 v°. — Jacques Boudon, le 13 déc. 1482, était « huissier sergent des Requestes de l'ostel », *ibid.*, fol. 272 v°.

276. BRAZIER (Guillaume), 4 nov. 1485, « commis pour l'uissier du Trésor », Z 1 F 43, fol. 227 v°.

277. BRETON (Michault LE), « sergent », remplace, pour l'appel des causes, l'huissier du Trésor, 15 et 17 avr. 1439, Z 1 F 9, fol. 24.

278. BROUILLÈRE (Perrin), sergent, procède à l'appel des parties au Trésor, à la place de l'huissier, 20 et 25 févr. 1450 n. st., Z 1 F 13, fol. 128 v° et 129 v°.

279. CAMART (Guillaume), 5 févr. 1490 n. st., « commis pour l'uissier du Trésor », Z 1 F 44, fol. 294.

280. CARUEL, CERUEL (Guibert), remplace l'huissier du Trésor, 2 juin 1430, Z 1 F 8, fol. 113.

281. CASSE (Jacquet DE), sergent royal, fait, au Trésor, l'appel des parties à la place de l'huissier, 28 août 1450, Z 1 F 15, fol. 38 v°.

282. CHARRON, LE CHARRON (Jean), 10 mai 1454, fait, à la place de l'huissier, l'appel des causes à l'audience du Trésor, Z 1 F 18, fol. 58.

282 *bis.* CHARRON (Léonard), 3 juill. 1493, commis pour l'huissier du Trésor, Z 1 F 46, fol. 194.

283. CONSTANTIN (Jean), 18 juill. et 17 août 1464, huissier de la Chambre des aides, remplace l'huissier du Trésor pour procéder à l'appel des causes, Z 1 F 26, fol. 133 et 149.

284. COURTOIS (Robin), 27 oct. 1425, remplace l'huissier du Trésor pour appeler les causes à l'audience, Z 1 F 8, fol. 6.

285. CRATUEMPOAN (Olivier DE), 8 janv. 1482-83, « commis pour l'uissier du Trésor », Z 1 F 42, fol. 277.

286. CROIX (Colin DE LA), 29 déc. 1451, sergent royal, fait, à la place de l'huissier, l'appel des parties à la Cour du Trésor, Z 1 F 15, fol. 176 v°.

287. DAVELUYS (Jean), sergent, remplace, 1439-40, l'huissier du Trésor pour appeler, à l'audience, les parties, Z 1 F 9, fol. 34 et 38 v°.

288. DEHAYE, DEHAIE (Jean), « commis pour l'uissier du Trésor », au moins depuis le 16 févr. 1484-85, Z 1 F 43, fol. 77, jusqu'au 20 mars 1492-93, Z 1 F 46, fol. 149. Entre ces deux dates, 55 mentions.

DU PÉRIER (Julien). *Infra*, **318**.

289. DUVAL, DU VAL (Jean), sergent, remplace l'huissier du Trésor pour faire l'appel des parties, 11 févr. 1438-39, Z 1 F 49, fol. 20 v°.

290. FART (Jacquet DE), « sergent », remplace l'huissier du Trésor, pour appeler les parties, à sept reprises, entre le 6 nov. et le 18 déc. 1439, Z 1 F 9, fol. 34 v°, 35 v°, 36 v°, 37 et 38.

291. FERVERT (Gilet), le 26 août 1439, remplace l'huissier du Trésor pour procéder à l'appel des parties, Z 1 F 9, fol. 31.

292. FEUDRE (Gervais), 28 févr. 1448-49, sergent au Châtelet, remplace l'huissier du Trésor pour procéder à l'appel des parties, Z 1 F 13, fol. 60.

293. GARROCHIN (Guillaume), sergent à cheval, procède, « en l'absence de l'uissier », à l'appel des parties pour l'audience du Trésor, 19 janv. 1402-03, Z 1 F 1, fol. 171.

294. GASSOIT (Andry), sergent royal, fait au Trésor, le 10 avr. 1453-54, l'appel des parties, Z 1 F 18, fol. 46 v°.

295. GAULTERON, GAUTERON (Pierre), commis de l'huissier du Trésor (nommément de Pierre Morin, jusqu'au 27 avr.

1463), du 23 janv. 1460-61 au 13 févr. 1465, Z 1 F 24, fol. 3 v° ; Z 1 F 25, fol. 14 (18 mentions, dont 5 en 1461 ; 6 en 1462 ; 2 en 1463 ; 4 en 1464 ; 1 en 1465).

296. GERVAIZ (Antoine), « commis pour l'uissier du Trésor », 12 nov. 1484, 22 août 1488, 4 et 6 août 1490, Z 1 F 43, fol. 28 ; Z 1 F 44, fol. 80 ; Z 1 F 45, fol. 56 et 58.

297. GORDIN (Nicole), « commis pour l'uissier du Trésor », 11 oct., 15 nov. et 11 déc. 1482 ; 15, 17, 29, 31 janv. et 9 févr. 1483 n. st., Z 1 F 42, fol. 251 v°, 263, 270 v°, 280 v°, 281, 288, 290, 292.

298. GUILLEMART (Pierre), commis de Pierre Morin, huissier du Trésor, 30 déc. 1461, 15 janv. et 5 févr. 1461-62, Z 1 F 24, fol. 180 v°, 185 et 201.

299. HERPIN (Jacquet), sergent, procède, en remplacement de l'huissier, à l'appel des parties au Trésor, 26 août 1446, Z 1 F 12, fol. 32, et 26 juill. 1448, Z 1 F 13, fol. 31 v°.

300. LA BARRE (Honoré DE), sergent, fait office d'huissier au Trésor pour appeler les parties, 22 avr. 1444, après Pâques, Z 1 F 10, fol. 24.

301. LAIGNELET (Lorin), 17 sept. 1438, remplace l'huissier de la Cour du Trésor pour faire l'appel des parties, Z 1 F 9, fol. 12. — En 1437, *ibid.*, était fermier du haultban.

302. LALOE (J.), 8 août 1438, remplace l'huissier du Trésor pour faire l'appel des parties, Z 1 F 9, fol. 9 v°.

303. LA VIGNE (Jean DE), sergent au Trésor, remplace, le 27 juill. 1446, l'huissier du Trésor pour procéder à l'appel des parties, Z 1 F 12, fol. 26.

LE CHARRON (Jean). Voir *supra*, **282**.

304. LE CLERC (Guillaume), huissier à la Cour des aides, fait l'office d'huissier du Trésor pour l'appel des parties : à 7 reprises, en 1439, du 5 juin au 16 sept., et à 2 reprises, en 1440, 27 janv. et 9 mars, Z 1 F 9, fol. 26 v°, 27 et v°, 28 v°, 29, 32, 42 v°. — Cf. Dupont-Ferrier, *Annuaires-Bulletins*, S. H. F., 1931 à 1933, et tirage à part, 1935, n° **57** : *Le personnel de la Cour des aides*.

305. LE FÈVRE (Gervaisot), sergent, remplace l'huissier du Trésor, pour faire l'appel des parties, le 1er déc. 1441, Z 1 F 9, fol. 59, et le 11 mars 1445-46, Z 1 F 12, fol. 12.

306. LEFORT (Jacquet), sergent, remplace l'huissier à la Cour du Trésor, 2 déc. 1440, Z 1 F 9, fol. 48 v°.

307. LE LORRAIN (Denisot), sergent, supplée l'huissier à la Cour du Trésor, à 15 reprises, entre le 15 janv. 1440 n. st., Z 1 F 9, fol. 39 v°, au 24 janv. 1441-42, *ibid.*, fol. 65. — En 1439 avait été, avec des associés, fermier de la foire Saint-Germain (Z 1 F 9, fol. 44) et, en 1441, était l'un des fermiers du « Treilliz du Chastellet », *ibid.*, fol. 55.

308. LE LORRAIN (Jean), sergent royal, procède au Trésor à l'appel des causes, 10 et 12 oct. 1481, Z 1 F 42, fol. 35 v° et 40 v°,

309. LE MERCIER (Jean), sergent, appelle au Trésor les parties, Z 1 F 13, fol. 118, en 1450 n. st.

310. LE PETIT (J.), *dit* SAULNIER, 20 nov. 1444, 10 mars 1444-45 et 1452, remplace l'huissier pour faire au Trésor l'appel des parties, Z 1 F 11, fol. 1 v° et 10 v°.

LE ROY (Étienne). Voir ROY, *infra*, **331**

311. L'EVESQUE (Robert), du 19 mars 1465-66 au 9 déc. 1472, au moins, « commis à l'exercice de l'uissier du Trésor », ou « commis de l'uissier du Trésor », ou « commis de Jaques Alart (*supra*, **253**), huissier du Trésor ». Entre ces deux dates, Z 1 F 27, fol. 7 v°, et Z 1 F 34, fol. 215 v°, soit en six ans et demi, 40 mentions.

312. MARICOURT (Jaspart DE), sergent, remplace l'huissier en la Cour du Trésor pour faire l'appel des parties, 29 déc. 1445, Z 1 F 12, fol. 4 v°.

313. MAUPERTUIS (Perrin), sergent, remplace l'huissier du Trésor, 20 oct. 1441, Z 1 F 9, fol. 56 v°, 57.

314. NEPVEU (Philippot), le 9 janv. 1450 n. st., « a, ce jour, fait sérement de bien et loyaument exercer l'office de huissier du Trésor, pour et en l'absence de Pierre Morin (*supra*, **259**), huissier dud. Trésor », Z 1 F 13, fol. 114 v° ; 21 janv., *ibid.*, fol. 117 v° et 118, « commis en l'absence de Pierre Morin », procède à l'appel des parties.

315. OLIVIER (Jacques), sergent royal, remplace l'huissier pour faire, au Trésor, l'appel des parties, 11 et 18 déc. 1454, Z 1 F 18, fol. 189 et 194 v°.

316. PACAUT (Jean), 14 mai 1404, « commis en l'absence de l'uissier », Z 1 F 2, fol. 114 v°.

317. PACAUT (Perrin), lieutenant de l'huissier du Trésor », en 1401, 8, 16 avr. et 5 nov. ; en 1402, le 3 juill., *Recueil... Edicts...*, 1641, p. 4 ; Z 1 F 1, fol. 1 v°, 44 et 106. — Fut de 1403 à 1418 (*supra*, **261**) huissier du Trésor.

318. PÉRIER (Julien DU), en 1478, 7 oct., commis de l'huissier du Trésor, Z 1 F 40, fol. 72 v°.

319. PETIT (Guillaume), « commis de l'uissier du Trésor » d'avr. 1473 à févr. 1475-76, Z 1 F 35, fol. 74, à Z 1 F 37, fol. 155 v° : entre ces deux dates, 26 mentions. — Le 10 avr. 1473 n. st., voici sa « commission » : « Jaques Alart, huissier du Trésor, a commis Guillaume Petit à excercer, en son absence, l'office de huissier du Trésor », Z 1 F 35, fol. 74 v° ; 28 févr. 1475-76, Z 1 F 38, fol. 12.

320. PETIT-BAS (Jean), sergent royal à verge au Châtelet (27 nov. 1450, Z 1 F 15, fol. 72 ; 26 nov. 1451, Z 1 F 15, p. 168 ; 30 janv. 1460 n. st., Z 1 F 22, fol. 169), remplace l'huissier du Trésor, pour le moins, du 4 mars 1450 n. st., Z 1 F 13, fol. 133, au 4 févr. 1461, Z 1 F 24, fol. 13 ; les registres de la Cour du Trésor le mentionnent 106 fois ; il ne fait pas seulement l'appel des causes, mais il « crie et publie en l'auditoire du Trésor » les enchères (ainsi, le 29 mars 1451-52, Z 1 F 16, fol. 6 ; *id.*, le 22 nov. 1452, *ibid.*, fol. 105) ; il est, du reste, pour l'année finie à la Saint-Jean 1454, fermier de la coutume des laines, à Paris, Z 1 F 20, fol. 4 ; cf. fol. 2.

321. PEYRAULT (Berthélemy), en 1483 n. st., « commis pour *les* (*sic*) huissiers du Trésor », Z 1 F 42, fol. 299 et 300.

322. PICOT, PIQUOT (Jacquet), du 13 nov. 1415 à mars 1417-18, sinon au delà, substitut ou lieutenant de l'huissier du Trésor. — Le 13 nov. 1415 : « Pierre PACAUT (*supra*, **261**), huissier du Trésor, présent en sa personne, a, aujourduy, substitué à son lieutenant et substitut, au fait de sondit office, Jaquet PICOT, son clerc, et advoue icellui Jaquet de tout ce qu'il fera, touchant icellui office », Z 1 F 7 B, fol. 256 ; 11 mars 1417-18, *ibid.*, fol. 442. Entre ces deux dates extrêmes, il est mentionné sept fois : 4 déc. 1415, 1er juill. et 2 sept 1416, 10 févr., 15 et 16 avr., 14 mai 1417, Z 1 F 7 B, fol. 262 v°, 297, 306 v°, 352, 374, 381 v°.

323. PIEFORT (Richard), remplace l'huissier du Trésor, du 20 juill. 1446 au 25 mai 1453, Z 1 F 12, fol. 25 v°, à Z 1 F 17, fol. 38 ; les registres de la Cour le montrent six fois faisant l'office du greffier, Z 1 F 12, fol. 25 v°, 54, 55, 66 ; Z 1 F 13, fol. 88 v° ;

Z 1 F 17, fol. 38 ; il était sergent à verge au Trésor et fermier de deux fermes en 1447, *ibid.*

324. POQUET (H.), sergent, remplace l'huissier du Trésor, 13 sept. 1443 et 23 janv. 1443-44, Z 1 F 10, fol. 1 v°, 2, 12 v°.

325. PORCHER (Jean), sergent, remplace l'huissier du Trésor pour l'appel des parties, 13 août 1438, Z 1 F 9, fol. 10.

326. RAYER (Arnault), sergent, remplace l'huissier à la Cour du Trésor le 1er déc. 1445, Z 1 F 11, fol. 44 v°.

327. REUSSEAU (Philippe), remplace l'huissier du Trésor pour appeler les parties, 16 sept. 1438, Z 1 F 9, fol. 12.

328. RODAUT, RONDAUT (Olivier). Le registre du Trésor Z 1 F 17, fol. 55, porte ceci à la date du 13 juill. 1453 : « *Commission à excercer l'office d'huissier.* » — « Olivier Rondaut a, ce jour, esté receu par la Cour de céans et commis à excercer l'office de huissier du Trésor, en l'absence et du consentement de Pierre MORIN (*supra*, **259**), huissier dudit Trésor, après le serement fait par ledit Olivier, en tel cas acoustumé », Z 1 F 17, fol. 55 ; entre cette date et celle du 14 févr. 1459 n. st., où pour la dernière fois les registres nous le donnent en qualité de « commis de Pierre Morin, huissier du Trésor », Z 1 F 21, fol. 129, les registres le mantionnent 70 fois.

329. ROSE (Jean), 3 juill. 1450, procède, en la Cour du Trésor, à l'appel des parties, à la place de l'huissier, Z 1 F 15, fol. 19 v°.

330. ROUGERIE, ROUGUES, REUGUE (Laurencin), sergent, remplace l'huissier du Trésor, 22 déc. 1441, 24 janv. et 21 fév. 1441-42 ; était fermier le 26 janv. 1441-42, le 25 sept. 1444, Z 1 F 9, fol. 61 v°, 64 v°, 65, 67 ; Z 1 F 10, fol. 39.

331. ROY, LE ROY (Étienne), sergent à verge, « commis pour l'uissier du Trésor », 9 nov. 1485, 6 août 1488 et 17 févr. 1490 n. st., Z 1 F 43, fol. 227 v°, et Z 1 F 44, fol. 66 et 296 v°.

332. SANDRE, SANDRÉ, SAUDRE (Gervaise), sergent royal, remplace au Trésor l'huissier pour appeler les parties, 22 déc. 1450, Z 1 F 15, fol. 82 v° et 83 ; 14 juin 1452, Z 1 F 16, fol. 32 ; 11 mai 1453, Z 1 F 17, fol. 33 v°.

SAULNIER, SAUNIER (J.). Voir *supra*, **311**.

333. SENLIS (Guillaume DE), 14 mars 1476-77, remplace l'huissier au Trésor pour l'appel des causes, Z 1 F 39, fol. 98 v° et suiv.

334. TROUVÉ, TROUVE, TRONNE (Amaulry), « commis pour l'uissier du Trésor », en 1484, 27 août, 24 sept., 6, 13, 20, 27, 29 oct., 17, 19, 26 nov., 15 déc., Z 1 F 43, fol. 2 v°, 20, 23, 24, 25, 26 v°, 27, 28 v°, 31, 32 v°, 40.

335. TURQUART (Jacquet), sergent royal, remplace l'huissier du Trésor pour l'appel des causes, 22 juin 1453, Z 1 F 17, fol. 49 v°.

336. VAILLANT (Jacquet), sergent royal, remplace avec intermittence, de 1439 à 1453, l'huissier du Trésor ; les registres de la Cour le signalent 4 fois en 1439, les 12 juin, 31 juill., 5 et 19 août, Z 1 F 9, fol. 27, 30 et v° ; — en 1440, 10 fois, Z 1 F 9, fol. 41 à 49 ; — en 1441, 5 fois, *ibid.*, fol. 49 v°-59 v° ; — en 1444, le 27 nov., Z 1 F 11, fol. 3 ; — en 1452 n. st., le 7 janv., Z 1 F 15, fol. 178 ; — en 1453, 4 fois, les 17, 19 janv., 7 févr., Z 1 F 16, fol. 131 v°, 132 r° et v°, 137.

337. VAVASSEUR (Pierre LE), sergent, remplace l'huissier, pour l'appel des causes, au Trésor, 28 juill. 1445, Z 1 F 11, fol. 26 v°.

338. VIGUEREUX, VIGOREUX (Louis LE), sergent, remplace l'huissier, pour l'appel des causes, au Trésor, du 23 juill. 1438, au plus tard, jusqu'en 1453, au plus tôt, Z 1 F 9, fol. 9 ; Z 1 F 17, fol. 52 v° : 13 mentions entre ces deux dates.

339. VILLARS, VILLERS (P. DE), sergent, remplace l'huissier, pour l'appel des causes, au Trésor, du 3 févr. 1440-41, Z 1 F 19, fol. 51, jusqu'au 19 janv. 1442 n. st. au moins, Z 1 F 9, fol. 64 : 16 mentions d'une de ces deux dates à l'autre.

CATALOGUE CHRONOLOGIQUE DES SUBSTITUTS, LIEUTENANTS, COMMIS ET SUPPLÉANTS INTÉRIMAIRES DES HUISSIERS EN LA COUR DU TRÉSOR

1401-02, Perrin Pacaut, *supra*, **317**.
1401-1415, Jean Adam, *id.*, **265**.
1402-1403, Guillaume Garrochin, *id.*, **293**.
1404, Jean Pacaut, *id.*, **316**.
1415-1418, Jacques Picot, *id.*, **322**.
1425, Robin Courtois, *id.*, **284**.
1428-1429, G. de Bèze, *id.*, **272**.
1430, Guill. Caruel, *id.*, **280**.
1431-1446, Gieffroy Bachelier, *id.*, **269**.
1438, Jean Porcher, *id.*, **325**.
1438, J. Laloe, *id.*, **302**.
1438, Lorin Laignelet, *id.*, **301**.
1438, Philippe Rousseau, *id.*, **327**.
1438-39, Jean Duval, *id.*, **289**.
... 1438-1453..., Louis le Viguereux, *id.*, **338**.

1439, Jacquet de Fart, *id.*, **290**.
1439, Gilet Fervert, *id.*, **291**.
1439, Michault le Breton, *id.*, **277**.
1439-1440, Jean Daveluys, *id.*, **287**.
1439-1440, Guillaume le Clerc, *id.*, **304**.
1439 et 1441, Robin Blanche, *id.*, **273**.
1439-1453, Jacquet Vaillant, *id.*, **336**.
1440, Jacquet Lefort, *id.*, **306**.
1440-1442, P. de Villars, *id.*, **339**.
1440-1442, Denisot le Lorrain, *id.*, **307**.
1441, Perrin Maupertuis, *id.*, **313**.
1441-1444, Laurencin Rougerie, *id.*, **330**.
1441-1446, Gervaisot le Fèvre, *id.*, **305**.
1443 et 1444, H. Poquet, *id.*, **324**.
1443-1452, Pierre Alvequin, *id.*, **267**.
1444, Honoré de la Barre, *id.*, **300**.
1444, 1445, 1452, J. le Petit, dit Saulnier, *id.*, **310**. Voir 1457.
1445, Jaspart de Maricourt, *id.*, **312**.
1445, Arnault Rayer, *id.*, **326**.
1445, Pierre le Vavasseur, *id.*, **337**.
1445, Jacquet du Berc, *id.*, **271**.
1446, Jean de la Vigne, *id.*, **303**.
1446, 1448, Jacquet Herpin, *id.*, **299**.
1446-1453, Richard Piefort, *id.*, **323**.
1448-49, Gervais Feudre, *id.*, **292**.
1450, Jean Rose, *id.*, **329**.
1450, Jean le Mercier, *id.*, **309**.
1450, Perrin Broillère, *id.*, **278**.
1450, Philippot Nepveu, *id.*, **314**.
1450, Jacquet de Casse, *id.*, **281**.
1450-1453, Gervaise Sandré, *id.*, **332**.
1450-1461, Jean Petitbas, *id.*, **320**.
1451, Colin de la Croix, *id.*, **286**.
1453, Jacquet Turquart, *id.*, **335**.
1453-54, Andry-Gassoit, *id.*, **294**.
1453-1459, Olivier Rodaut, *id.*, **328**.
1454, Jean le Charron, *id.*, **282**.
1454, Jacques Olivier, *id.*, **315**.
1457, J. le Petit, dit Saulnier, *id.*, **314**. Voir 1445.
1461-62, Pierre Guillemart, *id.*, **298**.
1461-1465, Pierre Gaulteron, *id.*, **295**.
1464, Jean Constantin, *id.*, **283**.
1465/66-1472, Rob. Levesque, *id.*, **311** *bis*.
1473-1476, Guill. Petit, *id.*, **319**.
1476-77, Guill. de Senlis, *id.*, **333**.
1477-1482, Pierre Bardon, *id.*, **278**.
1478, Julien du Périer, *id.*, **318**.
1478, Guill. d'Avesnes, *id.*, **268**.
1481, Jean le Lorrain, *id.*, **308**.
1482, Eustache de Blanzy, *id.*, **274**.
1482, Jacques Boudon, *id.*, **275**.
1482-83, Olivier de Cratuempoan, *id.*, **285**.
1482-83, Nicole Gordin, *id.*, **297**.
1483, Barthélemy Peyrault, *id.*, **321**.
1484, Amaulry Trouvé, *id.*, **334**.
1484-85-1492-93, Jean Dehaye, *id.*, **288**.
1484-1490, Antoine Gervaiz, *id.*, **296**.
1485, Guill. Brazier, *id.*, **276**.
1485-1490, Étienne Roy, le Roy, *id.*, **331**.
1489-1493, Jean Alart, *id.*, **266**.
1490, Guill. Camart, *id.*, **279**.
1493, Léonard Charron, *id.*, **282** *bis*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DES ANNÉES 1936-1937.

PREMIÈRE PARTIE

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 39.
Sociétés correspondantes, 45.
Liste des membres du Conseil d'administration, 47.
Bureau de la Société nommé en juin 1936, 47-48.
Comité de publication, 48.
Comité des fonds, 48.
Jours des séances de la Société, 48.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 49.

Analyse des procès-verbaux.

Adhésion au projet d'une fédération d'associations pour la conservation des édifices religieux anciens, 57 ; — à la Société de la Sauvegarde de l'Art français pour la dépose des vitraux de la cathédrale de Chartres en temps de guerre, 60.
André (M. Louis). — Lecture à l'Assemblée générale, 152-162.
Assemblées générales, 65-103, 127-162.
Autorisation à M. Joseph Calmette de reproduire des passages du *Livre des fais de Charles V*, 124.
Boucher (M. Henri). — Communication sur une lettre de Mme de Montglat, 108. — Contribution pécuniaire aux publications de la Société, 117.
Brunel (M. Clovis). — Élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 170.

Budget de la Société, 64, 126.
Censeurs : MM. H. Soulange-Bodin et E. Martin-Chabot ; MM. E. Martin-Chabot et G. Tessier. — Rapports à l'Assemblée générale, 95-97, 150-152.
Centenaire de la Société d'histoire de la Suisse romande, 124.
Champion (M. Pierre). — Communication sur le Journal de l'année 1562, de Pierre de Pascal, 115.
Cochin (Mme la baronne). — Contribue à l'impression du *Précis des actes du gouvernement révolutionnaire*, 107, 111.
Congrès international des Sciences historiques, 61, 113, 121.
Contribution de l'Académie française à la publication des Mémoires de Richelieu, 172.
Courteault (M. Henri), secrétaire. — Rapports à l'Assemblée générale, 82-94, 135-149. Son décès, 167. — Élection de son successeur, 169.
Dupont-Ferrier (M. G.). — Lecture à l'Assemblée générale, 98.
Élections : des membres du Conseil, 66, 128 ; des membres du bureau, 105, 164 ; des membres des comités, 105-106, 164 ; du secrétaire, 169.
Fêtes commémoratives de la naissance de Froissart à Valenciennes, 172.
Lyon (M. Ernest), trésorier. — Pouvoirs à lui renouvelés, 108.
Mandrot (Mme Bernard de). — Don d'un meuble-bibliothèque à la Société, 61.
Manifestation à la mémoire de Henri Pirenne, 124.
Manneville (M. le comte de), président. — Discours à l'Assemblée générale, 67-81.
Nécrologie : M. Georges Lacour-Gayet, 53 ; M. François Martorell, 54 ; M. Pierre de Nolhac, 56 ; M. le baron Ludovic de Contenson, 56 ; Mme Bernard de Mandrot, 56 ; M. Maximin Deloche, 62 ; M. Joseph Guillaume, 104 ; M. Louis Falcon de Longevialle, 104 ; M. le marquis Jean de Nicolay, 120 ; M. le comte Pierre de Chabannes, 120 ; M. Giuseppe Gallavresi, 123 ; M. Max Prinet, 123 ; M. Quereuil, 163 ; M. Henri Courteault, 167 ; M. Augustin Blanc, 170.
Ouvrages offerts, 54, 59, 62, 105, 110, 114, 118, 120, 124, 165, 171.
Présentation de membres nouveaux, 53, 57, 105, 109, 118, 120, 123, 163, 170.
Prix offert par la Société à la distribution des prix du Concours général, 106, 172.
Procès-verbaux des séances : 7 janvier 1936, 53 ; 4 février 1936, 56 ; 3 mars 1936, 59 ; 21 avril 1936, 62 ; 19 mai 1936, 65 ; 9 juin 1936, 104 ; 10 novembre 1936, 109 ; 1er décembre 1936, 114 ; 12 janvier 1937, 116 ; 2 février 1937, 118 ; 2 mars 1937, 120 ; 13 avril 1937, 123 ; 12 mai 1937, 127 ; 1er juin 1937, 163 ; 9 novembre 1937, 167 ; 2 décembre 1937, 170.

Publications de la Société :
Projets : Correspondance de Napoléon III avec le maréchal Vaillant, 55. — Précis des actes du gouvernement révolutionnaire, 64. — Journal de Szathmári Kiráty Adám, 113, 115.
Annuaire-Bulletin, 54, 57, 60, 63, 107, 112, 115, 117, 121, 125, 166, 172.
Commentaires sur la Gaule Belgique de François de Rabutin, 54, 57, 60, 63, 107, 112, 115, 117, 121, 125, 166, 172.
Grandes Chroniques de France, 55, 58, 60, 63, 107, 112, 115, 117, 121, 125, 166, 173.
Hystoria Albigensis, 55, 58, 60, 63, 107, 112, 115, 117, 121, 125, 166, 173.
Journal des voyages en France de François de La Rochefoucauld, 55, 57, 60, 63, 107, 112, 115, 117, 122, 125, 166, 173.
Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V, de Christine de Pisan, 55, 57, 60, 61, 63, 107, 112, 115, 117, 122, 125, 166, 173.
Précis des opérations du gouvernement révolutionnaire, 107, 111, 112, 119.
Remise de la Légion d'honneur à l'École des chartes, 54.
Samaran (M. Charles). — Élu secrétaire en remplacement de M. Henri Courteault, 169.
Subvention de la Caisse nationale de la recherche scientifique, 116.
Table générale des volumes déjà parus de l'édition de Froissart, 126, 165.
Tarifs des impressions, 111, 119, 125.
Viard (M. Jules), président. — Discours à l'Assemblée générale, 129-134.

DEUXIÈME PARTIE

Pages
Le personnel de la Cour du Trésor (1390-1520) (*suite et fin*), par M. G. Dupont-Ferrier 175

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur. — 1938.